هكذا من الأصل

Initiatives : 14 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15365 – 7 F

MERCREDI 22 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Violences iraniennes

S'IL est une certitude après l'attentat à la bombe qui vient d'endeuiller l'Iran, c'est que le pouvoir contrôle de moins en moins bien la sécurité dans le pays. Comme le montre l'histoire des vingt dernières années, les villes saintes sont des lieux privilégiés de contestation.

L'attentat commis lundi 20 juin contre le mausolée de l'imam Reza à Machad a fait, selon un bilan encore provisoire, vingt-cinq tués et soixante-dix blessés, dont certains très gravement atteints. La bombe a explosé alors que des centaines de pèlerins se pressaient à l'intérieur du mausolée pour la commémoration du martyre de l'imam Hussein, une des principales figures du chiisme.

Ce massacre ne saurait être cautionné par quiconque en Iran, quelles que soient par ailleurs les critiques – confinant parfois à la répulsion – que les Iraniens adressent au régime. Les autorités ont accusé leurs principaux opposants, les Moudjahidins du peuple, d'être les auteurs de cet attentat, mais ceux-ci ont aussitôt démenti.

CE n'est pas le premier attentat que le gouvernement impute à cette organisation de résistance armée ou à l'Irak qui l'abrite et lui offre toutes les facilités, d'entraînement notamment. Il est très difficile de savoir si ces accusations sont fondées.

Ce qui est sûr, c'est que les autorités exploitent une hostilité largement répandue au sein de la population à l'égard des Moudjahidins, parce que ces derniers sont alliés au régime irakien, toujours considéré en Iran comme l'ennemi numéro un dans la région. Ce n'est pas non plus la première fois qu'un attentat a lieu à Machad, où l'imam de la prière du vendredi avait déjà été blessé par balles en avril dernier.

C'EST également à Machad que des tensions entre sunnites et chiites avaient dégénéré en violences en février, faisant six morts au moins. De graves émeutes anti-gouvernementales avaient eu lieu dans cette même ville en mai 1992. Plusieurs personnes avaient été tuées et des édifices publics détruits. De la même manière que la ville de Qom était devenue le symbole de la résistance des « déshérités » au régime du chah – menée par l'imam Khomeiny –, Machad serait-elle en train de devenir celle du désaveu du régime ?

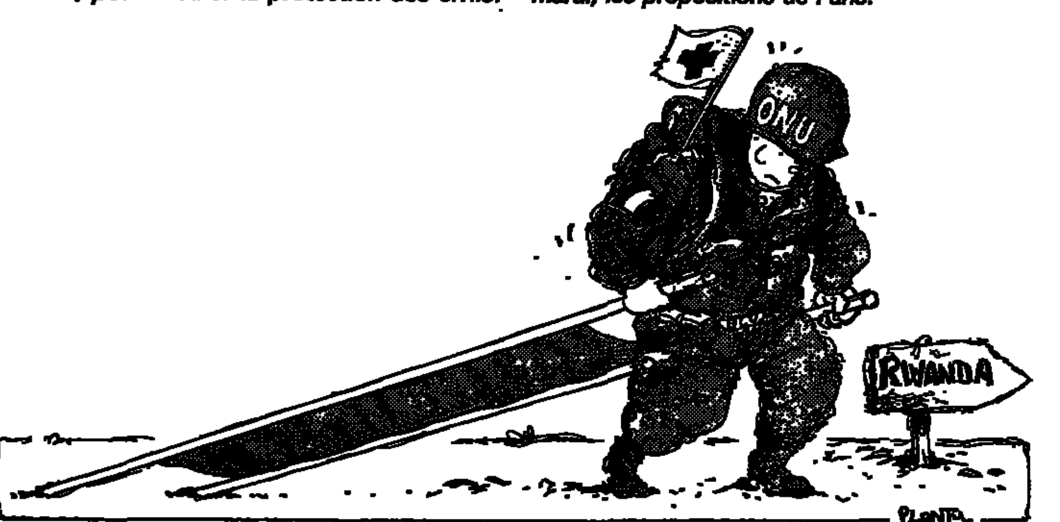
Toutefois, des attentats ont été commis au cours des derniers mois en d'autres lieux, dont le plus grave fut la tentative d'assassinat du président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, au mausolée de l'imam Khomeiny à Téhéran. Cela a justifié un nouveau tour de vis du régime, qui a adopté une série de mesures coercitives pour tenir la rue et contrôler les esprits. Les récidives ne sont-elles pas la preuve, s'il en fallait encore, que la répression conduit à une tragique impasse ?

Lire nos informations page 6

Pour assurer la préparation technique de l'intervention de l'ONU

Des détachements français ont pris position à la frontière du Rwanda

Le Conseil de sécurité de l'ONU a accueilli favorablement le projet de résolution présenté, lundi 20 juin, par la France. Ce texte, qui devrait être adopté mercredi, vise à autoriser les militaires français à intervenir pendant deux mois au Rwanda, en employant « tous les moyens nécessaires », pour assurer la protection des civils. Les troupes françaises, qui doivent intervenir à partir du territoire zaïrois, ne pourront agir qu'après le feu vert de l'ONU. Toutefois, quelques détachements sont déjà arrivés au Zaïre pour préparer leur intervention. A Bruxelles, les partenaires européens de la France devaient étudier, mardi, les propositions de Paris.



NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondante

Bien que très controversé, le déploiement de près de deux mille soldats français au Rwanda a toutes les chances d'être approuvé par le Conseil de sécurité, faute de solution alternative. Le projet de résolution, présenté aux autres membres du Conseil par l'ambassadeur français, Jean Bernard Mérimée, a été accueilli favorablement. Mais il n'a trouvé qu'un seul véritable « allié actif » : le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali.

Reprenant la formule utilisée au moment de l'intervention des troupes américaines en Somalie, en décembre 1992, la résolution française, rédigée dans le cadre du chapitre 7 de la Charte (qui permet le recours à la force), *« autorise »* les Etats membres à employer *« tous les moyens nécessaires »* pour atteindre les objectifs fixés par les résolutions précédentes, visant à la protection des civils rwandais.

La France devra tenir le Conseil *« régulièrement »* informé de ses actions au Rwanda et faire rapport à la fin de sa mission, qui devrait être limitée dans le temps et s'achever *« au plus tard vers le milieu du mois d'août »*. M. Boutros-Ghali a demandé aux membres du Conseil, dans une lettre, d'examiner l'offre de Paris pour une opération militaire *« sous commandement français »*. Le secrétaire général a rappelé qu'il existait un précédent : la force d'intervention unifiée, menée par les Etats-Unis et déployée en Somalie en décembre 1992. M. Boutros-Ghali estime que la France devrait s'engager à maintenir sa présence au Rwanda *« jusqu'à ce que soient créées des conditions dans lesquelles une force de maintien de la paix de l'ONU serait en mesure de s'acquitter de son mandat »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite page 4

Les chemins de traverse de Martine Aubry

Sollicitée de tous côtés, l'étoile montante du PS se lance dans la bataille municipale de Lille

François Mitterrand était dans la confidence. Au cours de l'un de ces déjeuners en tête à tête qui sont le signe sinon d'une grâce du moins d'un soutien du prince, elle le lui avait dit pendant le mois de mai. Son choix, enfin, était fait, et son baptême du feu électoral aurait lieu à Lille, sous la houlette paternelle de Pierre Mauroy, pas mécontent – les temps sont durs – d'en faire son premier adjoint aux municipales de 1995. Le président avait donné son onction.

Pour ne pas froisser les susceptibilités locales, pour ne pas perturber la campagne européenne, elle avait tenu à garder le silence, laissant aller les rumeurs. Elle qui avait toujours affirmé qu'elle refuserait les parachutages, et ne consentirait à la joute électorale que dans l'Yonne, où ses parents possèdent une petite maison, ou dans les Pyrénées-Atlantiques dont sa mère est originaire, avait donc fini par céder, séduite par la personnalité de l'ancien premier ministre (*« Je ne travaille bien qu'avec des gens que j'aime bien. »*), attirée par le travail à faire dans la capitale du Nord en matière de développement économique et d'exclusion, convaincue qu'on l'attend avec bienveillance, et que Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération socialiste et actuel premier adjoint, ne tord pas trop le nez en voyant arriver la Parisienne.

« Enfin ! », ricanent les mauvaises langues. La forte en thème, la petite princesse, consent à descendre de son Olympe pour se frotter aux réalités, à la recherche d'un adoubement, le suffrage des électeurs.

AGATHE LOGEART

Lire la suite page 10

Les « réflexions » de Jacques Chirac

Une semaine après le scrutin européen, Jacques Chirac a présenté, lundi 20 juin, au journal de 20 heures sur TF 1, un ouvrage intitulé *Une nouvelle France, réflexions 1* qui livre l'état de ses réflexions à moins d'un an de l'élection présidentielle. Selon le président du RPR, ce livre, qui pourrait être suivi d'un second, est *« une contribution au grand débat qui va s'ouvrir »*.

Ce texte qui n'est ni un projet ni un programme, aux dires du maire de Paris, apparaît, toutefois, comme une synthèse implicite de propositions qui dessinent la philosophie de la candidature de M. Chirac à la présidence de la République. Secrétaire général du mouvement néogaulliste et ministre des affaires étrangères, Alain Juppé salue dans nos colonnes la publication de cet ouvrage.

pages 7 et 8

La finance contre la croissance

Les turbulences des marchés menacent la reprise économique
Les opérateurs peignent l'avenir en noir

Plus la croissance mondiale s'affirme, plus les financiers dépriment. L'économie américaine a retrouvé un rythme de développement fort et, jusqu'à présent, sain c'est-à-dire non-inflationniste. La reprise en Europe est encore balbutiante, mais la plupart des indicateurs en Allemagne, en France, en Espagne, sont au rose, et l'on révise à la hausse les pronostics de cet hiver. Même le Japon semble bientôt sortir de la première vraie crise qu'il a connue depuis la guerre.

Pourtant les financiers paniquent littéralement. Depuis février, les taux d'intérêt à long terme – critère inversement proportionnel à leur confiance dans l'avenir – sont remontés de plus de 2 points en Amérique et en Europe. Lundi 20 juin, ils ont atteint 7,32 % en Allemagne et ont frisé 8 % en France. Le dollar a plongé sous la barre de 1,60 mark (moins de 5,50 francs) avant de remonter légèrement. Les marchés boursiers, dans la crainte, se sont effondrés. Recul de 4 % à Francfort, de 4 % aussi à Paris, avant de terminer la scéance à – 1,70 %, chute de 4,20 % à Milan, de 1,70 % à Londres. Un « lundi noir ». Un krach même, dit-on.

Faut-il prendre les marchés financiers au sérieux ? A première vue, la déconnection de la finance et des variables fondamentales de l'économie pourrait ne pas tirer à conséquence. Après tout, qu'importe si les marchés jouent à se faire peur, ils ne tarderont pas à s'apercevoir de leur exagération, voire de leur déraison. La plupart des économistes prévoient ainsi un retour au calme avant la fin de l'année et un recul des taux de long terme en Europe vers les 6,50 % (le Bund allemand à 10 ans) en décembre. Les banques centrales européennes poursuivront, pour leur part, la baisse des taux de court terme (le Repo allemand glissant à 4,5 % contre 5,05 % aujourd'hui). Rien de bien grave donc si la finance retrouve ses marques petit à petit. Qu'entre-temps les intervenants perdent leur chemise – ce qui est en train de se passer – pourrait n'avoir que des conséquences limitées à eux-mêmes. Les George Soros et ses confrères spéculateurs sauront *« se refaire »* ; personne n'en doute. Les banques et les boursiers vivent des temps difficiles. Mais, après tout, l'année 1993 fut si bonne qu'ils ont de quoi faire face. Quant aux petits épargnants qui ont eu, par exemple, confiance dans les emprunts Balladur, ils ont perdu à ce jour – hors garantie – 3 % de leur capital.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 10

Ouverture de la Grande Galerie du Muséum

Fermée il y a près de trente ans, la Grande Galerie de zoologie du Muséum rouvrira ses portes au public samedi 25 juin. Rénovée par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro avec l'aide du metteur en scène René Allio, ce bâtiment devait être inauguré mardi 21 juin par le président de la République. Cette véritable résurrection de trésors uniques au monde n'aurait pas été possible sans le travail des taxidermistes du Muséum. Grâce à eux, le grand troupeau des animaux naturalisés semblent reprendre vie, au milieu de cette somptueuse galerie de l'évolution.

pages 14 et 15



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 560 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 560 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

PRÉSIDENTIELLE

Les masques de la gauche

Alors que l'essence même de la vie démocratique en France est menacée et qu'à gauche les « présidentiables » ne se distinguent que par des masques différents, l'élection présidentielle doit être l'occasion d'unir ceux qui, dans l'un et l'autre camp, refusent les orientations actuelles de la construction européenne.

par Max Gallo

QUEL président pour la France en 1995? Cette question domine toutes les autres. Mais qui interroge : quelle politique pour ce président? On répond : les programmes viendront plus tard. Or la précampagne qui s'amorce montre déjà que les projets des candidats ne seront que des éléments d'habillage dans une stratégie fondée sur l'image et les sondages. Et cela parce qu'il y a une connivence de fond entre les personnalités concurrentes. A gauche, par exemple, qu'est-ce qui différencie Rocard de Delors, Lang de Kouchner, et même Martine Aubry de Tapie? Le sourire? Le style? La notoriété? Le sexe? Ou l'indice de popularité? Mais sûrement pas les choix majeurs. Cette gauche-là est sous ses différents masques, comme la droite, « tenue » par une construction européenne qui implique les délocalisations, la priorité donnée au monétaire, la fin de la préférence communautaire, les abandons de souveraineté nationale et donc l'acceptation de ce chômage qu'on prétend combattre. Le faux-semblant lie ainsi cette gauche et cette droite-là et les rend impuissantes.

C'est à gauche que ce mensonge est le plus lourd de conséquences puisque ce sont ses électeurs qui subissent de plein fouet les conséquences de ces orientations. Un boulevard est dès lors ouvert aux bateleurs qui présentent un visage nouveau tout en adhérant aux mêmes options. Mais le désarroi est tel et le dégoût des politiques si grand que les couches populaires sont prêtes à parier sur l'étal du bonimenteur en sachant, au fond d'elles-mêmes, que la partie est truquée. Que font pourtant ces gogos qu'on aura ainsi plumés, au nom de la gauche, une nouvelle fois? Pourquoi, un jour, ne seraient-ils pas tentés par un populisme autoritaire?

Dans ces conditions, il faut poser une question cardinale : le clivage gauche-droite est-il la frontière majeure et est-ce en fonction d'elle qu'un citoyen doit se déterminer? Que la droite et la gauche existent, qu'elles structurent la pensée politique et bien des attitudes, c'est l'évidence. Le consensus n'est qu'un leurre et chaque jour qui passe démontre que le concept de « République du centre » est une illusion et un piège. Mais dans une situation de crise profonde, avec le dévoiement de la morale politique et la trahison des valeurs de gauche par ceux qui en avaient la charge, les appellations répertoriées ne signifient plus grand-chose. Cela s'est déjà produit plusieurs fois au cours de notre histoire. Marcel Déat était un député socialiste. Doriot, un démagogue écouté des milieux populaires qui votaient à gauche. On sait comment ils ont fini. De Gaulle venait d'une autre famille politique. Il a néanmoins rencontré Jean Moulin, préfet du Front populaire. Alliés, ni l'un ni l'autre n'ont abdiqué leur culture politique. Ils l'ont subordonnée aux intérêts de la France.

Le sursaut nécessaire

Or la crise que subit le pays n'est pas moins grave et moins cruelle que celle des années 30-40. C'est son existence qui est en question. C'est son tissu social qui est déchiré, c'est sa cohésion citoyenne qui est en cause. C'est sa culture, ses valeurs, l'essence de sa vie démocratique qui sont menacées. Et l'interrogation est simple : quel candidat saura incarner le sursaut nécessaire, parler pour la France, non pas en niant la coupure droite-gauche, mais en établissant un programme qui se donnerait pour but explicite de réunir ceux qui sont décidés à en finir avec une politique qui a échoué? Cette politique n'est, avant d'être de gauche ou de droite, que celle de la soumission et remet donc en cause cette « exception française » qui est le fil continu de l'histoire nationale.

Il s'agirait de rompre, non avec la construction européenne, mais avec son orientation actuelle, et donc d'affirmer la nécessité d'une Europe des nations. Il faudrait rendre à l'Etat ses moyens, et s'appuyer sur le patriotisme et le civisme, rendus possibles par une politique sociale – donc économique – faisant reculer le chômage. Et bloquant ainsi les dérives nationalistes et xénophobes. Quel candidat définira ainsi ce pacte républicain, réaffirmant le respect scrupuleux des principes républicains et parmi eux celui de laïcité, décisif à l'heure des intégrismes et de la dérive communautariste de notre société?

Dans les moments difficiles, on trouve parfois un tel homme qui place son ambition au-dessus des intérêts étroits de son camp d'origine. Et alors se constitue autour de lui un Comité national de la résistance où siègent la gauche et la droite, restées elles-mêmes mais se rencontrant dans l'intérêt du pays.

Quelqu'un saura-t-il jouer ce rôle? Toutes les factions, toutes les ambitions mesquines, toutes les inerties intellectuelles et sociales, toutes les chapelles politiques sont hostiles à une telle démarche. Et tous ceux qui ont intérêt à faire croire qu'ils s'opposent les uns aux autres de façon tonitruante, manière de masquer leurs complicités, la combattront. Et cependant, puisque M. Tapie est de gauche, on se rend bien compte que, si la gauche et la droite existent, les labels et les masques n'ont plus grand sens.

▶ Max Gallo, écrivain, est vice-président du Mouvement des citoyens.

SÉCURITÉ

Les maux de la police

La « crise » de la police, qui fait l'objet d'un projet de loi d'orientation et de programmation examiné mercredi 22 juin par le conseil des ministres, est le produit d'une distorsion croissante entre son organisation et ses missions.

par Pierre Demonque

LE pré-rapport de Pierre Bordry, le haut fonctionnaire chargé par Charles Pasqua de proposer les orientations d'une réforme de la police, n'ayant pas été rendu public, il est encore permis de rêver.

Rêver à la qualité du diagnostic, d'abord. La police nationale souffre de trois maux majeurs affectant, dans l'ordre d'importance numérique, les polices urbaines, le corps des CRS, les renseignements généraux.

A force d'étatisation et de centralisation bureaucratiques, les polices urbaines ont perdu progressivement contact avec le terrain, avec le territoire dont elles sont responsables, avec les populations auxquelles elles sont censées fournir le service public de sécurité. A la marge, mais celle-ci s'étend rapidement, elles sont en voie de perdre le contrôle de pans entiers de l'espace public périurbain.

Compétences nouvelles

Avec des effectifs calculés pour faire face aux périodes de crise, les CRS souffrent chroniquement de sous-emploi dans les tâches de maintien de l'ordre où s'exprime leur compétence propre. L'administration cherche donc en temps normal à les « occuper », le plus souvent dans des tâches supplétives dont le caractère passager et aléatoire leur interdit tout apprentissage et toute efficacité.

Débordés par les sondages, ballottés entre de nouvelles missions incertaines et les périodiques retours aux tentations de basse police du ministre ou du préfet, privés de cibles par l'enracinement des institutions, les renseignements généraux ont des états d'âme.

On le voit, les « dysfonctionnements » le plus souvent relevés – démotivation, passivité, bavures, inefficacité, guerre des polices, exaspérations corporatives, etc. – ne sont pas des causes de la « crise » de la police mais des symptômes, conséquences d'une disjonction croissante entre l'organisation, le fonctionnement et les missions.

Rêver à la pertinence des remèdes, ensuite.

Les polices urbaines ne retrouveront le contrôle de l'espace public et une maîtrise de la petite et moyenne délinquance qu'en renouant une relation de responsabilité avec la ville. Restauration qui suppose des instances partenariales où cette responsabilité s'exerce, une adaptation locale des objectifs et des moyens au territoire, une permanence de l'action et des personnels, leur évaluation selon la qualité de cette adaptation.

Sans entrer dans les mesures techniques, il est clair que rien ne sera effectif dans cette direction sans remaniement profond d'une carte policière totalement obsolète, sans régionalisation du recrutement et de la mobilité, sans réforme des modes de direction (dans la voie esquissée par les projets de service et les plans locaux de sécurité), sans mise en place d'un dispositif d'évaluation de l'action policière.

Aucun pouvoir ne renoncera à une force spécialisée dans le maintien de l'ordre, mais plutôt que de « l'occuper » à grands frais quand la rue est calme, rien n'interdit de lui donner une autre compétence dans laquelle elle pourrait se forger un vrai professionnalisme.

Les carences évidentes de la police de la route en France désignent cet espace de compétences nouvelles, qui répond à un besoin criant et où les CRS disposent déjà, avec leurs sections motocyclistes, de spécialistes éprouvés.

Enfin le temps est venu de mettre à plat la question de l'information discrète nécessaire à un gouvernement dans une société démocratique et des moyens par lesquels elle doit être recueillie. S'il y a soupçon de crime ou délit, ou menace à l'égard des institutions (terrorisme par exemple), c'est le travail normal d'une police judiciaire ; dans tous les autres cas, l'information légitime du pouvoir n'a nulle raison d'emprunter une voie (des techniques, des ressources) policière.

En vase clos

Rêver à l'ouverture du débat. Encore une fois une réforme de la police se discute dans le secret, en vase clos, entre le pouvoir et les syndicats policiers. S'ils sont éminemment intéressés, au nom de quel principe républicain est-il ainsi supposé qu'ils sont les seuls, et même les plus concernés? On n'imagine plus une réforme de l'école sans consultation des associations de parents d'élèves, il est douteux qu'un pouvoir puisse s'aventurer à mettre en œuvre une refonte de notre système de soins en ne consultant que les médecins, il viendra peut-être un jour où la force publique sera enfin considérée comme un service public au même titre que les autres, et, à ce même titre, tenue de faire sa place à l'usager. A défaut, il ne faudra pas s'étonner de la croissance rapide de concurrents qui se légitiment précisément par cette relation à l'usager : le développement des polices municipales et de l'industrie de la sécurité privée n'a pas d'autres sources.

▶ Pierre Demonque, sociologue, est notamment l'auteur d'un ouvrage intitulé *les Policiers*, La Découverte, 1983.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Le moment venu

ENCORE un mot sur le langage tel que sa circulation orale accélérée et sa confiscation par la caste décidante et paradante l'ont changé, d'instrument de liberté et de vérité en machine à nous duper! Résister à ce braquage verbal, c'est affaire de légitime défense.

Prenez les vocables *populisme, populiste*. La campagne des européennes 1994 et les commentaires du scrutin les ont propulsés brusquement en tête des tics chics que lancent périodiquement les experts et qui sont repris aussitôt par tout le monde, sans le moindre examen, favorisés par cette absence d'esprit critique, selon l'adage, passablement *populiste*, que l'*usage* du grand nombre aurait toujours raison.

Pas question de s'entendre sur le sens exact de la chose! L'accord ne se fait qu'affectivement entre tenants d'une même sensibilité politique, au point de servir de signe de ralliement entre eux. L'important est de savoir ce qui a permis tant de sollicitations militantes contraires.

L'apparition des mots *populisme, populiste* est récente. Ni Littré ni aucun des dictionnaires du XIX[e] siècle ne les mentionnent. Robert l'atteste à partir de 1929. Initialement, *populisme* s'applique à une école littéraire qui se propose de peindre les mœurs du peuple hors des théories et du style naturalistes. Ce sera le cas de Thérive, de Dabit, de Bove, de Calet, de Simenon, et de tout un cinéma français des années 30-40.

Par extension, le mot a désigné plus vaguement *« l'importance donnée aux couches populaires de la société »*, intention neutre et noble dont on ne saurait tirer les soupçons péjoratifs d'aujourd'hui. Sans esprit de dénigrement, les historiens l'ont employé pour le courant russe des années 1850-1880 (le *narodnichestvo*), et pour un mouvement américain approchant, à la fin du siècle dernier. Toujours pas de trace de connotation négative et indignée!

Livré à l'approximation passionnelle des joutes électorales, le terme est devenu, en quelques semaines, synonyme d'irréalisme soumois, de démagogie pré-fasciste, d'injure passe-partout, qui n'a pas à être gagée par des arguments. En arrière-plan, il s'agit de disqualifier globalement une personne à raison de son passé, d'affaires en cours d'information, de ses origines, de son succès même, obtenu *forcément* par des moyens louches. On est *populiste* PARCE QU'*escroc*. Si un énarque propose le plein emploi, on le juge hardi et généreux. Si un grand bourgeois banquier livre à la presse ses troubles de détenu, ses pairs vantent sa grandeur d'âme chrétienne. Mais si un sans-diplôme grande gueule parle de rendre illégal le chômage des jeunes, le voilà émule de Poujade, de Doriot.

Chargé de discrédit indistinct, le vocable est manié par les technocrates comme une invective et une incantation destinées à préserver la réputation de leurs discours, qui se révèlent, sous leurs airs raisonnables, chiffrés et sans poudre aux yeux, tout aussi utopiques et flottants que les autres. Le spectre d'un *populisme* grandissant aide à asseoir le pouvoir des bureaux et à réhabiliter une langue de bois dont le creux mensonger éclate de plus en plus.

La qualité des gens qui manient l'insulte de *populisme*, les circonstances, le ton, rappellent un certain rapport de classes, non pas au sens marxiste, interdit de conversation, mais au sens théâtral de distinction entre maître et valet, de la *commedia dell'arte* à Molière, Marivaux, Beaumarchais et Labiche. Sganarelle est *populiste*, pas Don Juan. Question de gouaille, de pourpoint.

Un phénomène comparable a favorisé la nuance introduite dans les débats d'opinion entre *politique* et *politicien*, le second terme désignant avec morgue les manœuvres adverses. Malgré sa grosseur, la ficelle sert toujours. Il en est de même des métaphores les plus usées. Un candidat bien placé dans les sondages ne peut plus qu'y *caracoler*. Il jouera *dans la cour des grands*, à condition d'abandonner son *profil bas*, et de promettre des gâteries, immanquablement comparées à *la cerise sur le gâteau* (images reprises, un même jour, dans tous les quotidiens nationaux!). Le conformisme n'est jamais si angoissant que quand il se donne et se prend pour de la fantaisie!

Autres roueries courantes du parler dirigeant : les appels à la nature – *candidat naturel, envisager naturellement*, etc. – dans des occurrences où la nature non seulement n'a rien à faire, mais où elle est contrariée, offensée, cachant un refus de s'expliquer, cet attribut honteux du pouvoir.

Le fait du prince se cache aussi dans un automatisme d'apparence débonnaire : *le moment venu*. Dérivée de l'ablatif absolu latin, qui voulait que le sujet de l'incidente ne commandât pas d'autres verbes dans la phrase environnante, en gage de splendide isolement, l'expression se pare de soumission innocente à une fatalité du calendrier, alors qu'elle signifie très exactement : *quand je l'aurai décidé, à mon heure, et mêlez-vous de ce qui vous regarde!*

On n'imagine pas un chômeur ou un assujetti répondant : je travaillerai, je paierai mon tiers... *le moment venu*. On reconnaît le pouvoir à ses dénégations : quiconque se plaint d'en manquer en exerce. Les détenteurs de la maîtrise du Temps, la plus tyrannique de toutes, s'abritent sans vergogne, et souvent avec un sourire de connivence entre eux, derrière une mécanique astrale qu'ils savent très bien n'être pas le lot commun. Pointer la canaillerie de ces *moments venus* synonymes d'autorité sans partage, non, ce n'est pas du *populisme*!

Quel apaisement délectable, devant tant d'usages bafouillants et déloyaux du langage, de retrouver, en compagnie de Marc Fumaroli, le temps béni où, de Montaigne à La Fontaine, le style aspirait à la clarté, au raffinement partagé! (*la Diplomatie de l'esprit*, Hermann édit.) Seule question intranchée, vieille comme celle de la poule et de l'œuf, et de toute décadence : sont-ce les langues qui font les sociétés, ou l'inverse?

Le projet d'intervention armée à but humanitaire au Rwanda

Des détachements techniques sont arrivés au Zaïre pour préparer la mission française

Le projet de résolution de la France, visant à obtenir l'approbation de l'ONU pour une intervention armée à but humanitaire au Rwanda, devrait être adopté par le Conseil de sécurité, mercredi 22 juin. Présenté lundi, le texte français a été généralement bien reçu.

■ PARTENAIRES. Au cours d'une nouvelle réunion de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), mardi à Bruxelles, la Belgique, comme d'autres partenaires européens de la France, devait faire savoir quel concours logistique elle est disposée à apporter à l'initiative de Paris.

■ PRÉPARATIFS. Des détachements techniques de l'armée française sont arrivés dans la nuit de lundi à mardi dans trois villes zaïroises proches de la frontière rwandaise, afin de préparer l'éventuelle intervention de la France.

[redacted]

Une vingtaine de militaires français sont arrivés lundi 20 juin, dans la soirée, à Goma, au Zaïre, où un Transall les a déposés avant de redécoller, nous indique notre envoyé spécial, Jean Hélène. Des détachements techniques français ont en effet été mis en place, dans la nuit de lundi à mardi, sur trois terrains d'aviation au Zaïre, à Goma, Bukavu et Kisangani.

Des avions Transall, partis de France et de Centrafrique dans la soirée de lundi, ont déposé des équipes – il s'agit d'une vingtaine d'hommes à chaque fois – chargées de vérifier les installations techniques aéroportuaires, ainsi que les pistes, qui accueilleraient les premiers éléments de la force prête à intervenir au Rwanda à partir du Zaïre.

Ces détachements dits de précursion se sont installés avec l'accord de Kinshasa. Les troupes françaises ne sont pas censées intervenir avant le vote d'une résolution de l'ONU, mais ces équipes préparent leur arrivée.

Le quotidien belge *le Soir* écrit dans son édition de mardi que selon certaines informations, *« les Français auraient déjà traversé la frontière et se trouveraient à Cyangugu où la piste de Kamembe a déjà été remise en état, l'aéroport de Kigali étant jugé impraticable » (voir la revue de presse en page 19)*.

A Kigali, certains observateurs militaires de l'ONU originaires de pays africains prêts à contribuer à la force de protection humanitaire française ont indiqué avoir reçu des menaces. Les plus visés sont ceux de pays francophones tels que le Sénégal, le Togo et le Congo. Leur départ n'est pas prévu, mais le commandement de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) leur a demandé de se préparer à toute éventualité. Les combats se poursuivaient mardi à Kigali, avec une intensité moindre que pendant le week-end.

La journée de lundi avait été plus calme, une trêve ayant été observée pour évacuer environ 600 civils de deux camps de personnes déplacées. La MINUAR a cependant renoncé, faute de garantie de sécurité, à son projet de rouvrir l'aéroport de Kigali, fermé il y a deux semaines après avoir été bombardé.

Au Zaïre, le principal parti d'opposition radicale, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), dirigée par Etienne Tshisekedi, a critiqué toute intervention française au Rwanda. La France soutient les *« dictatures en Afrique »*, affirme, dans un communiqué, l'UDPS, qui déclare rendre responsable *« devant l'Histoire tout Zaïrois qui favoriserait l'agression du Rwanda à partir du territoire national »*. – (*AFP*.)



Un pays habité par l'horreur

Au-delà des antagonismes ethniques, exacerbés par la colonisation, une lutte incessante pour le pouvoir

Depuis dix semaines le Rwanda vit dans l'horreur. Cinq cent mille morts peut-être, trois cent cinquante mille réfugiés hors des frontières, deux millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et menacées par les épidémies et la famine, les chiffres sont éloquents. Ils montrent que le pire est toujours possible en Afrique, un continent martyrisé par les guerres civiles, déchiré par les luttes claniques pour le pouvoir, laminé par les crises économiques et les problèmes du développement. Rapportés à l'échelle du pays – 7,5 millions d'habitants pour 26 336 km² –, ils illustrent l'ampleur du drame rwandais.

On ne sait toujours pas qui a armé la main de ceux qui ont abattu l'avion du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril, déclenchant une spirale de violence impitoyable. Diverses hypothèses sont possibles. L'attentat a pu être commandité par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), majoritairement issus de la minorité tutsie (14 % de la population), engagés depuis octobre 1990 dans une reconquête du pouvoir par la force. Selon l'une des autres hypothèses, il aurait été l'œuvre d'extrémistes hutus, l'ethnie majoritaire (85 % de la population), celle du président Habyarimana, opposés au partage du pouvoir avec les Tutsis. La rapidité avec laquelle la garde présidentielle et les milices hutues – listes de noms en main – se sont ruées chez les Hutus modérés, puis chez les Tutsis, pour les massacrer sauvagement, accréditerait cette thèse.

Quoi qu'il en soit, pendant que les extrémistes hutus perpétraient ces massacres, les soldats du FPR avançaient inexorablement sur Kigali, qui devrait bientôt tomber sous leur contrôle, comme Gitarama, le nord-est et tout l'est du pays. L'armée gouvernementale hutue n'est pas plus en mesure aujourd'hui de s'opposer à une victoire militaire du FPR tutsi qu'elle ne l'était en 1990, puis en 1993. Les offensives rebelles lancées depuis l'Ouganda voisin avaient alors suscité l'envoi de troupes françaises pour défendre le régime menacé du président Habyarimana.

Les mêmes traditions, la même langue...

Pour être ancien, l'antagonisme entre Hutus et Tutsis ne remonte pas pour autant à la nuit des temps, comme voudraient le laisser croire certains auteurs, selon lesquels les Tutsis, peuplade hamitique de pasteurs, seraient arrivés d'Ethiopie au seizième siècle pour asservir les Hutus, des agriculteurs bantous qui auraient eux-mêmes repoussé au fonds des forêts les Twas, des Pygmées vivant de chasse et de cueillette. Aucun élément scientifique, historique ou linguistique ne permet d'étayer cette théorie. Au contraire, tous les Rwandais ont aujourd'hui les mêmes traditions et parlent la même langue, le kinyarwanda. Il y aurait donc eu une lente interpénétration sociale, économique et culturelle des trois groupes ethniques, entamés vraisemblablement dès le onzième siècle, si ce n'est dès le début de notre ère.

Les premiers explorateurs européens décrivent à la fin des années 1850 l'existence de monarchies brillantes, de droit divin. Dans la région des grands lacs, les rois – les *mwamis* – règnent sur des sociétés hiérarchisées et féodales. Leurs sujets sont aussi bien tutsis que hutus et twas. Les clivages sont sans doute plus sociaux qu'ethniques, lorsque débute la colonisation – d'abord allemande – après le partage de l'Afrique entre les puissances européennes, à la conférence de Berlin, en 1885.

Diviser pour régner

Le pays, grâce à sa forte organisation étatique, devient protectorat allemand en 1899. Après la première guerre mondiale, il est placé sous le mandat de la Société des nations (SDN) et administré par la Belgique, jusqu'à son indépendance en juillet 1962. C'est à cette époque du colonialisme triomphant que les Allemands puis les Belges ont voulu voir dans les Tutsis, élancés et fins, une race de seigneurs régnant sur des vassaux hutus, petits, trapus, aux traits négroïdes. Dans l'imagerie coloniale, les premiers monopolisaient les pouvoirs politique, économique et militaire, les seconds étaient destinés à obéir aveuglément.

Par commodité, et parce qu'il était bon de diviser pour régner, les Belges se sont appuyés sur les « élites » tutsies jusque dans les années 50, avant de changer leur fusil d'épaule et de favoriser l'émergence d'une « élite » hutue – créant, *de facto*, une situation nouvelle à l'origine des problèmes que connaît aujourd'hui le Rwanda. Les premiers partis politiques se constituent sur des bases ethniques. Les partis hutus réclament l'abolition de la monarchie et de la féodalité.

Les premières violences éclatent en novembre 1959 lorsque des Tutsis attaquent un dirigeant hutu. Les morts se chiffrent par centaines. L'administration coloniale remplace rapidement la moitié des responsables tutsis par des Hutus. Le principal parti hutu, le Parti du mouvement de l'émancipation des Hutus (PARMEHUTU) remporte les élections de juin 1960 boycottées par le parti tutsi adverse, l'Union nationale rwandaise (UNAR). En 1961, le PARMEHUTU – soutenu par la tutelle belge ! – proclame l'abolition de la monarchie et l'instauration de la première République.

Les anciens seigneurs sont à leur tour persécutés et contraints à l'exil dans les pays environnants, d'où ils lancent une dizaine d'attaques contre le Rwanda entre 1961 et 1966, pour tenter de revenir aux affaires. Les représailles spontanées ou organisées, de plus en plus violentes, se soldent par des massacres perpétrés au sein de la communauté tutsie restée au pays. Après l'invasion du 21 décembre 1963, dix mille Tutsis sont tués. Le 5 juillet 1973, le ministre de la défense, le général Juvénal Habyarimana, un Hutu du nord, s'empare du pouvoir à la suite d'un coup d'Etat et dépose le président Grégoire Kayibanda, un Hutu du sud.

Loin de calmer les tensions ethniques, le nouvel homme fort du Rwanda les attise en instaurant un *numerus clausus* dans les universités et les administrations, en fonction de la représentativité de chacune des ethnies. Les Tutsis sont progressivement évincés des positions avantageuses, comme le seront bientôt les Hutus ne venant pas de la région natale du président. Le régime du général Habyarimana leur refusant le droit au retour sous de fallacieux prétextes (le pays serait trop pauvre et trop petit pour les accueillir), les exilés tutsis créent en 1979 l'Alliance rwandaise pour l'unité nationale (ARUN), qui se transforme en 1987 en Front patriotique rwandais (FPR).

Le 1er octobre 1990, sous la conduite de Frédéric Rwigema, ancien chef d'état-major et vice-ministre de la défense ougandais – qui sera tué le lendemain –, le FPR envahit le nord du Rwanda. Grâce au soutien de la garde présidentielle zaïroise et de troupes françaises, les Forces armées rwandaises (FAR) réussissent à contrer l'offensive des rebelles, qui sont repoussés sur la frontière ougandaise et s'installent dans la guérilla avant d'investir insidieusement le nord du pays.

Six cents militaires français

Après dix-sept ans de régime de parti unique, le multipartisme est adopté le 10 juin 1991 ; neuf partis sont reconnus fin décembre. Des négociations aboutissent le 12 juillet 1992 à un cessez-le-feu, suivi d'un accord sur un futur gouvernement transitoire. Mais cet accord vole en éclats le 8 février 1993 lorsque les rebelles lancent une nouvelle offensive.

Les premières victimes sont civiles. Les Tutsis du FPR massacrent sans discernement des familles entières de Hutus en représailles aux « pogroms » organisés par les autorités hutues contre les Tutsis, au mois de janvier. Les rebelles arrivent à une vingtaine de kilomètres de Kigali. Les FAR, passées de 5 000 hommes en 1990 à 35 000 en 1993, sont sur le point d'être débordées quand Paris dépêche deux compagnies supplémentaires de parachutistes de l'infanterie de marine, portant la présence militaire française à plus de six cents hommes. L'invasion soutenue par l'Ouganda échoue. Un nouveau cessez-le feu entre en vigueur.

De nouveau réunis à Arusha, en Tanzanie, les belligérants signent, le 4 août 1993, un traité de paix qui prévoit la création d'un gouvernement et d'une Assemblée de transition incluant le FPR, aux côtés des autres partis d'opposition, sous le contrôle de 2 500 « casques bleus » au sein de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Confronté à la réticence des extrémistes hutus, le président Habyarimana, en désaccord avec le FPR sur l'attribution des portefeuilles, n'a jamais appliqué les accords d'Arusha. Excédé par les tergiversations rwandaises, le Conseil de sécurité de l'ONU envisage de réduire le nombre de ses « casques bleus ».

Pour tenter de résoudre le problème, le président tanzanien, Ali Hassan Mwinyi, en accord avec les pays occidentaux, convoque les chefs d'Etat de la région à Dar-es-Salaam. C'est en rentrant de Tanzanie, le 6 avril, que l'avion du président Habyarimana est abattu par des missiles sol-air, alors qu'il s'apprête à atterrir sur l'aéroport de Kigali. Le président burundais, Cyprien Ntaryamira, qui se trouvait à bord de l'appareil, est tué lui aussi.

Devant la folie meurtrière qui ensanglante le Rwanda, les Belges et les Français évacuent les ressortissants étrangers et ferment leurs ambassades le 12 avril. Le 22, le Conseil de sécurité de l'ONU décide de réduire de 2 500 à 270 le nombre de « casques bleus » au Rwanda. Le 17 mai, l'ONU décrète un embargo sur les armes et revient sur sa décision en décidant d'élargir le mandat de la MINUAR pour assurer la sécurité des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger, portant le contingent de « casques bleus » à 5 500 hommes.

Faute de moyens financiers et de matériels, les renforts n'arriveront pas avant la mi-juillet. La communauté internationale a du mal à se mobiliser. L'initiative française d'envoyer des troupes pour une mission humanitaire ponctuelle a reçu un accueil favorable mais n'a pas enlevé l'adhésion des partenaires européens de Paris, qui ne sont pas disposés à envoyer leurs soldats se faire tuer au Rwanda. Or chaque heure qui passe est meurtrière.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Neuf accords militaires entre Paris et Kinshasa

Pour son contingent destiné au Rwanda, la France va utiliser des terrains d'aviation au Zaïre, à Kisangani, Goma et Bukavu, en dépit du fait qu'elle a, en 1992, retiré ses forces de ce pays à la suite d'une grave crise politique avec le maréchal Mobutu. Il n'en reste pas moins que les deux pays sont liés depuis 1974 par neuf textes (un accord général, un accord particulier, trois arrangements et quatre avenants) fixant le cadre de leur coopération en matière d'aéronautique militaire, de force terrestre et de force aérienne. La conclusion de ces textes s'est échelonnée entre mai 1974 et février 1978.

Durant les dernières années, notamment entre 1988 et 1992, l'aide militaire de la France aux armées zaïroises, au titre de la coopération, a évolué entre 15 et 20 millions de francs par an, avec, principalement, des livraisons de matériels ou une assistance en cadres auprès de la 31e brigade parachutiste (qui sert de garde prétorienne au maréchal Mobutu) et de l'école interafricaine de M'Banza (pour l'instruction des personnels qui servent dans les troupes motorisées). C'est du temps de Pierre Joxe, au ministère de la défense, que la France a mis fin à sa coopération militaire avec le Zaïre.

Avec le Rwanda, il n'existe qu'un seul accord particulier d'assistance militaire, signé en juillet 1975. Cet accord détermine le cadre dans lequel la France distribue une aide en armements. Longtemps restée modeste, à hauteur de quelque 4 millions de francs par an en moyenne, cette assistance a ensuite doublé pour atteindre, en 1991, un montant de 7 à 8 millions de francs par an, 14 millions en 1992. Elle consiste essentiellement en la fourniture de munitions et d'équipements pour les forces armées et la gendarmerie gouvernementales. Sur le plan aérien, la France a livré – outre le triréacteur de liaison Falcon 50 dans lequel le président rwandais a trouvé la mort le 6 avril dernier –, quelques hélicoptères Alouette ou Gazelle et deux avions Guerrier, qui sont des monomoteurs Rallye-235 armés pour la lutte anti-guérilla et le parachutage de commandos.

AFRIQUE

Le projet d'intervention armée à but humanitaire au Rwanda

L'embarras de la Belgique

BRUXELLES

de notre correspondant

Comme d'autres partenaires européens de la France, la Belgique devait faire savoir quel concours logistique elle est éventuellement disposée à apporter à l'intervention française au Rwanda, au cours d'une nouvelle réunion de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), mardi 21 juin à Bruxelles. Alors que sa diplomatie est mobilisée par la candidature de Jean-Luc Dehaene à la succession de Jacques Delors, l'affaire rwandaise embarrasse Bruxelles.

D'une part, le royaume ne peut pas rester à l'écart de la recherche d'une solution dans un pays où il a joué un rôle historique depuis 1923, année où la Société des nations lui confia un mandat sur les possessions allemandes qu'il avait conquises en 1916. D'autre part, il a quelques raisons de se méfier des initiatives d'une France très active dans la région depuis les indépendances de l'ancien Congo belge, du Burundi et du pays des *« mille collines »*.

Si l'intérêt économique du Zaïre est évident, celui du Burundi et du Rwanda l'est moins. On a tendance à penser à Bruxelles que le soutien actif de Paris au régime contesté de Juvénal Habyarimana s'expliquait en partie par le souci de consolider la francophonie aux confins de l'Afrique orientale anglophone.

Terre d'accueil du FPR

Si les Hutus furent de « bons élèves » de la francophonie africaine, certains, parmi les Tutsis, paraissent avoir plus d'affinités avec l'Ouganda et la Tanzanie. Souvent conduite par des Flamands, la diplomatie belge est évidemment moins portée que Paris à entrer dans ces considérations.

Alors que la France semblait fermer les yeux sur les activités extrémistes d'une partie de l'entourage hutu du président Habyarimana, la Belgique était une des terres d'asile des Tutsis. Bruxelles est le siège de la « représentation européenne » du Front patriotique rwandais (FPR). Membre du « bureau politique » du Front, le Dr Jacques Bihozagara, installé en Belgique, ne fait plus dans la nuance : *« Nous considérons que la France est disqualifiée* [pour intervenir au Rwanda], a-t-il déclaré lundi 20 juin au quotidien *le Soir, car nous disposons d'éléments d'information suivant lesquels elle a participé à l'attentat contre l'avion du président. »*

La Belgique, qui a vite et clairement démenti être en possession de preuves sur une telle accusation, pourra-t-elle continuer à abriter M. Bihozagar sans irriter Paris? *« Le FPR a participé à l'élaboration de l'accord d'Arusha* [visant à rétablir la paix au Rwanda], *c'est à ce titre que nous sommes en contact avec lui »*, se borne-t-on à déclarer au ministère belge des affaires étrangères.

« Nous refusons aussi l'intervention d'anciennes colonies françaises trop liées à Paris, comme le Togo, par exemple », a ajouté M. Bihozagara dans sa déclaration au *Soir*. Cette méfiance à l'égard du pré carré français en Afrique noire est partagée par une partie de la classe politique, notamment en Flandre. La défense des droits de l'homme lui donne de solides arguments. A cet égard, la prudence de la Belgique à l'égard de l'initiative française s'explique aussi par la crainte de voir le maréchal Mobutu en profiter pour se refaire une virginité.

Dans la mesure où l'opération militaire a une base dans son pays, l'homme fort du Zaïre peut apparaître à nouveau comme un interlocuteur fréquentable. Déçus par l'échec d'Etienne Tshisekedi, leur poulain au poste de premier ministre, certains Belges ne semblent pas disposés à frayer avec M. Mobutu, même pour des raisons humanitaires.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Les alarmes de Pharmaciens sans frontières

Le président de Pharmaciens sans frontières, Jean-Louis Machuron, est contre l'intervention française au Rwanda. Il rentre de Kigali. Et, revenant de Kigali, il se permet de mettre en garde contre une opération militaire sur un terrain où la neutralité est impossible : *« Pas la France*, dit-il. *Elle est trop impliquée dans ce conflit. Cela ne peut qu'envenimer les choses. Il fallait intervenir avant, quand les troupes françaises étaient sur le terrain et voyaient que les milices qu'elles avaient contribué à armer commençaient à tuer. »*

A Kigali, M. Machuron a tenté de sauver les 170 orphelins du Français Marc Vaiter, en compagnie de Bernard Kouchner, dont c'était la deuxième tentative. Les négociations avec le FPR et les forces gouvernementales ont échoué, notamment en raison de l'annonce de l'initiative française, selon le président de PSF. *« Le FPR essaie de progresser le plus possible avant l'arrivée des Français. De leur côté, les milices ont envahi hier l'orphelinat et tiré sous forme de sommation sur les murs. Nous craignons le pire »*, a indiqué mardi 21 juin M. Machuron depuis Kabale, en Ouganda, à 30 km de la frontière rwandaise.

Selon M. Machuron, les organisations humanitaires françaises, déjà absentes de la zone gouvernementale, vont être contraintes d'évacuer la partie du pays contrôlée par les rebelles. *« Le FPR estime que la France entre en guerre contre lui. Il nous a fait comprendre que nous n'avons rien à faire là et qu'il ne maîtrise pas toutes ses troupes. C'est délicat, c'est vraiment très délicat. »*

L'initiative française

Suite de la première page

Selon M. Boutros-Ghali, cela impliquerait que les forces françaises soient déployées pendant *« au minimum trois mois »*. La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), autorisée par le Conseil il y a deux mois, et forte de 5 500 hommes de neuf pays africains, n'est toujours pas en mesure d'être déployée : à ce jour, la MINUAR ne comprend que cinq cent trois hommes. Le secrétaire général souligne que les troupes ne peuvent pas être déployées, car deux bataillons d'infanterie, une unité de transmissions et d'autres unités d'appui logistiques *« n'ont toujours pas été reçus par les gouvernements intéressés »*. M. Boutros-Ghali ajoute qu'*« entre-temps la situation au Rwanda continue à se détériorer et le massacre de civils n'a pas cessé »*.

C'est avec cet appui du secrétaire général que la France a présenté sa résolution. Mais le Conseil de sécurité a des états d'âme. *« L'ambiance était grincheuse*, a raconté un diplomate occidental. *La proposition française sera sans doute approuvée mais on sentait des jalousies, des mesquineries, sous un habillage noble. »* L'ambassadeur de Nouvelle-Zélande, Collin Keating s'est demandé si l'intervention de la France ne risquait pas d'envenimer la situation *« tout en voulant l'améliorer »*. Aussi M. Keating a-t-il suggéré que la France puisse s'intégrer à la MINUAR.

Pour l'ambassadeur français *« la réponse* (à ces arguments) *est double : si les troupes françaises s'intégraient au sein de la MINUAR, cette force ne serait plus du tout considérée comme neutre; deuxièmement, pour sauver les vies humaines, – et cela est notre seul but – les forces françaises seraient peut-être obligées de s'engager militairement, or l'expérience somalienne nous a montré qu'un commandement de l'ONU ne serait pas efficace dans ce genre de situation »*.

Les Etats-Unis ont pris une position sans ambiguïté en faveur de la proposition française : *« La perpétuation des massacres nous inquiète et nous sommes en faveur d'une intervention française en tant qu'opération qui puisse faire le lien, jusqu'à ce que les forces de l'ONU soient opérationnelles. »*

Les pays non alignés sont également favorables à l'initiative française, mais ils hésitaient encore lundi à admettre que l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont échoué dans leur obligation de sauver les vies au Rwanda. La Chine s'abstiendra sans doute au moment du vote, comme elle le fait systématiquement lorsqu'une résolution s'inscrit dans le cadre du chapitre 7. La Russie, qui votera pour la résolution française, se demande si la France ne devrait pas attendre l'accord des parties.

Malgré les états d'âme, les commentaires suspicieux et les « jalousies », personne n'a pris la responsabilité de rejeter l'initiative française. Aussi la résolution devrait-elle être adoptée mercredi, selon des diplomates. Reste, bien sûr, l'opposition ouverte du Front patriotique rwandais (FPR). Son représentant, Claude Dusaidi, a dit à la presse que les soldats français seront considérés *« comme une force d'agression et seront traités en conséquence »*.

De passage à New-York, Faustin Twagiramungu, le premier ministre désigné par les accords d'Arusha, un Hutu considéré comme « modéré », a estimé que la décision française est *« très tardive »*. Selon lui, cette opération *« même effectuée sous le prétexte humanitaire »* pourrait mettre les accords de paix en péril : *« Je crains que l'intervention francaise se termine par un conflit entre la France et le FPR. Comment voulez-vous que les troupes françaises restent calmes si le FPR leur tire dessus? »*

AFSANÉ BASSIR POUR

Confins d'Algérie

Oujda, ville frontière marocaine, s'est longtemps livrée à la contrebande... et plus récemment aux islamistes

OUJDA

de notre envoyée spéciale

Il n'y a pas de quartier algérien à Oujda – encore moins de ghetto –, mais un grand marché en plein air que la population locale a ironiquement surnommé *« souk El Fellah »*, de la même façon qu'a été baptisé *« souk Melilla »* (1), le marché où l'on vient s'approvisionner en produits espagnols. La côte est à deux pas, l'Espagne à trois, et l'Algérie plus proche encore, qui pousse ses montagnes aux portes de la ville.

Depuis la réouverture de la frontière algéro-marocaine, en juin 1988, le principe de la libre circulation est appliqué ici, au sens le plus fort et le plus débridé du terme. Point de salut, hors du commerce! Sa sœur jumelle, la contrebande, sport ancestral et florissant, marche dans les deux sens, de l'Algérie vers le Maroc, et du Maroc vers l'Algérie. Marche, ou plutôt roule et trottine, les bourricots, les camions et les Fiat 132 – *« la voiture préférée des trabendistes* (2) *»*, dit-on –, assurant sans relâche, tout au long des quelque 900 kilomètres de frontière, ces norias plus ou moins clandestines.

Tout est bon pour tromper le zèle des douaniers. Et les histoires abondent, qui tressent des lauriers à l'ingéniosité des saute-frontière. Comme celle de cette caravane d'ânes, partie sans guide, après que l'on ait accroché à l'oreille du premier bourricot de la file une bande enregistrée, diffusant le bruit du claquement de langue que fait d'ordinaire le muletier pour stimuler les bêtes! Mais ces anecdotes réjouissantes ne sont que l'exception qui confirme la règle. La réalité est d'une rudesse plus routinière.

Comme tout ce qui prospère en marge de la loi, le monde de la contrebande s'organise rigoureusement, sans grand panache ni romanesque. Il suffit d'avoir vu, sur un trottoir de Beni-Drar, l'un de ces laborieux tricards en train de décharger, en plein midi, de l'arrière d'une voiture, un monceau de bidets roses et blancs fraîchement arrivés d'Algérie, pour s'en convaincre. Il n'y a que la température pour atteindre étourdiment ses 40 degrés estivaux. La part de l'aventure frôle, elle, la barre du zéro.

Situé à une vingtaine de kilomètres au nord d'Oujda, le bourg de Beni-Drar, promu *« capitale de la contrebande algérienne »*, a d'ailleurs reçu, pour sa part, le dérisoire surnom de *Diwana* (douane). Ce trivial blason n'est pas immérité.

Au hasard des ruelles, posés à même le sol, s'empilent les sacs de farine de blé, sortis tout droit des entrepôts de l'entreprise publique ERIAD de Sidi-Bel-Abbes (ouest de l'Algérie), les boîtes de lait en poudre « Celia », produit par l'entreprise publique ENAPAL, ou les énormes pots de peinture « Blancroc », acheminés d'Oran. Sans oublier le capharnaüm bariolé des objets de ménage en plastique, les bataillons de couscoussiers, les pyramides de savons et de détergents, les paquets de biscuits, les sacs de riz, de sucre, ou les médicaments tombés du ciel de Médéa.

Ces trésors poussiéreux, vendus quelques dirhams de moins que leurs jumeaux marocains, ne forment que la partie la plus visible de l'iceberg. Pour les Oujdis aux revenus modestes, l'escale vaut le détour : entre un couscoussier algérien, bradé à 130 dirhams, et son homologue marocain, qui coûte ordinairement plus de 200 dirhams, le gain reste appréciable.

Un âge d'or révolu

Pourtant, pour beaucoup de consommateurs plus aisés, l'âge d'or est révolu. *« Comparé à l'époque Boumediène* [1965-1978], *c'est minable! »*, s'exclame un nostalgique, évoquant les merveilles d'antan, quand les circuits de la contrebande déversaient d'Algérie le sucre de Cuba *« à la blancheur de lait »* et la farine de blé *« de première qualité, importée des Etats-Unis »*. Aujourd'hui, *« les Algériens nous fourguent des pois chiches... marocains, passés en Algérie et revenus ici par le même chemin! »*, assure-t-il, avec un mépris manifeste.

La seconde partie de l'iceberg, à peine moins visible – et nettement plus rentable, tant pour les trafiquants que pour leurs très nombreux clients –, se résume en deux mots : carburant et ovins. *« 80 % des moutons qu'on égorge ici sont des moutons algériens »*, souligne candidement un patron de gargote. Quant à l'essence, elle se brade à 2 ou 3 dirhams le litre – contre 5 ou 7 dirhams dans les stations « normales ».

On trouve le précieux liquide sur le bord des routes, vendu au bidon ou à la bouteille. Mais la plupart des habitués, qui ont leur grossiste-détaillant comme d'autres ont leur médecin, vont s'approvisionner dans les entrepôts clandestins, disséminés un peu partout dans les faubourgs d'Oujda.

Rien ne signale ces entrepôts : on s'arrête devant une maison anonyme, la porte s'ouvre, découvrant furtivement un mur de jerricans, et, en quelques minutes, le tour est joué et le réservoir plein. Il n'y a guère que la rumeur qui signale, de loin en loin, un incendie *« accidentel »* ou une course-poursuite mortellement enflammée entre gendarmes et contrebandiers.

A en croire les bonnes âmes d'Oujda, les Algériens, eux, ne viendraient jusqu'ici que pour s'enivrer à la bière, se payer une nuit de débauche ou, dans le meilleur des cas, remplir leurs couffins de babioles inutiles. *« Pendant longtemps, beaucoup de riches Algériens ont utilisé Oujda comme leur « ville des plaisirs ». Certains ont même acheté des appartements, qui leur servaient de garçonnières »*, explique un vieil Oujdi. Cette époque est finie et la majorité des hôtels, en nombre pléthorique, construits à la va-vite il y a cinq ou six ans, ont désormais du mal à séduire les clients.

« La grosse vague est passée », soupire un cafetier. Est-ce parce que *« leur pouvoir d'achat a baissé »* et que *« l'insécurité limite leurs déplacements »*? Ou bien, tout simplement, parce que les Algériens trouvent aujourd'hui, chez eux, les produits importés dont l'Etat « socialiste » les a longtemps privés? Ils sont en tout cas moins nombreux à fréquenter Oujda. Les seules choses qu'ils achètent, note-t-on avec dépit, ce sont ces mauvais jeans, fabriqués à Casablanca, dont les Marocains ne veulent pas, mais dont, évidemment, eux *« raffolent »*.

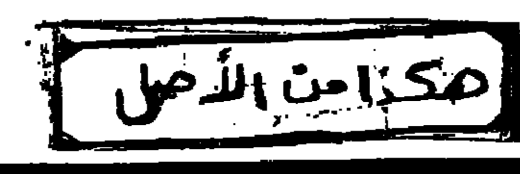
Quant au cannabis et aux armes, inutile de les évoquer. Le plus médisant des Oujdis tournera sept fois sa langue dans sa bouche, avant de jurer qu'il n'en a jamais entendu parler. Le récent procès de Rabat, instruit contre un groupe de Marocains et d'Algériens, accusés d'avoir tenté de faire passer des armes aux maquis islamistes algériens (*le Monde* des 9 et 17 juin), a pourtant de quoi laisser songeur. De même que la récente explosion des exportations marocaines de haschisch (*le Monde* des 25 mai, 1er et 4 juin).

« Ce qui se passe en Algérie a un retentissement énorme ici. Revenez dans deux ans, vous verrez : au train où vont les choses, Oujda sera devenue une ville 100 % islamiste! », lance, avec amertume, une jeune enseignante. Les récentes élections législatives, marquées par une importante poussée islamiste, semblent lui donner raison. D'ores et déjà, certains quartiers populaires, comme celui de Lazaret, sont considérés comme le fief des « barbus ». Ces derniers ont leurs associations et même, depuis trois ans, leur troupe de théâtre, Rissala (message, en langue arabe). Avant même que le rideau se lève, un coup d'œil jeté dans la salle suffit à donner le ton : *« Les hommes sont au poulailler et les femmes – voilées évidemment – se mettent au balcon »*, explique un jeune Oujdi. *« On sent bien que les choses bougent*, ajoute-t-il, embarrassé. *Mais au moins, Dieu merci! il n'y a que la barbe qui déteint. Tant qu'on évite le terrorisme... »*

CATHERINE SIMON

(1) Signifiant littéralement « marché du paysan », *souk El Fellah* désigne les très nombreux magasins d'Etat algériens, hérités de l'ère socialiste. Melilla, ville de la côte marocaine qui, à l'instar de Ceuta et de petites îles voisines, est restée espagnole.

(2) Du mot *trabendo*, d'origine espagnole, qui signifie contrebande.



BIÉLORUSSIE

L'autonomie de Minsk par rapport à Moscou est l'enjeu de l'élection présidentielle

Les premières élections présidentielles au suffrage universel jamais tenues en Biélorussie, qui auront lieu jeudi 23 juin, risquent paradoxalement de faire franchir au jeune Etat un pas décisif sur la voie d'une perte de son indépendance, déjà compromise par une situation économique catastrophique. Le premier ministre conservateur, Viatcheslav Kebitch, partisan d'une union étroite avec la Russie, utilise tous les moyens en sa possession pour assurer son élection.

MINSK

de notre envoyé spécial

A priori, les jeux sont faits. Le premier ministre Viatcheslav Kebitch, un conservateur dont la seule ambition semble de garder à tout prix le pouvoir, quitte à sacrifier au profit de la Russie la souveraineté de son pays, paraît assuré de remporter l'élection présidentielle du 23 juillet. A l'heure où l'attention se concentre sur l'Ukraine, l'évènement risque de passer presque inaperçu en Occident, où l'on n'a jamais cru très fort à l'existence de la Biélorussie. Il est pourtant lourd de conséquences : si ce pays de dix millions d'habitants venait à perdre, sinon son indépendance formelle, du moins son autonomie de décision, le monde russe s'étendrait à nouveau jusqu'aux frontières de l'Europe de l'Est, et la mécanique qui pourrait, à terme, happer d'autres pays, y compris l'Ukraine, s'en trouverait enclenchée.

On n'en est pas encore là, et M. Kebitch n'est même pas encore élu. Mais, après s'être débarrassé de M. Stanislas Chouchkievitch, qui occupait les fonctions de président du Parlement depuis l'indépendance du pays, en 1991, et a été destitué en janvier par les députés au terme d'une opération rondement menée, le premier ministre ne lésine pas sur les moyens. Soutenu par l'ancienne nomenklatura et par les directeurs d'entreprise, qui, pour la plupart, vivent toujours des subsides de l'Etat, il annonce, à la veille de l'élection, et alors que les caisses sont vides, des baisses de prix et des hausses des allocations aux plus défavorisés.

Propagande médiatique

Il use et abuse du contrôle à peu près complet qu'il exerce sur la télévision et la radio, sans hésiter à recourir à des procédés qui fleurent le bon vieux temps : des «pannes techniques» ont interrompu opportunément des émissions de la campagne officielle de M. Chouchkievitch à la radio. Tous les journaux gouvernementaux ont publié le retentissant article d'un «journaliste hollandais», qui portait au pinacle le premier ministre et dénonçait les turpitudes de ses concurrents, et notamment de M. Chouchkievitch (le malheureux serait même *«né d'un père catholique polonais et d'une mère juive polonaise»* !). Bien entendu, le Hollandais était tout aussi imaginaire que son journal – et des quotidiens biélorusses d'opposition (il en reste malgré tout) ont dévoilé la supercherie.

Curieusement, pourtant, M. Kebitch, tout en faisant donner à fond les médias d'Etat, fuit personnellement la presse, et tout ce qui ressemble de près ou de loin à un débat contradictoire. A trois reprises, il s'est même abstenu d'apparaître lors d'émissions de la campagne officielle, pourtant parfaitement inoffensives, au cours desquelles les candidats répondent à des questions posées par téléphone par les auditeurs. Il a préféré faire diffuser pendant ce temps un énième film de propagande à sa gloire. *«Il a peur, terriblement peur»*, explique un observateur local, reprenant l'accusation formulée par beaucoup d'opposants : *«Pour Kebitch, c'est l'élection ou la prison»* (des proches du premier ministre, sa femme et son fils, seraient, selon eux, compromis dans certaines manipulations financières).

Moins comique que Jirinovski

L'ambiance est telle que beaucoup se déclarent convaincus que les résultats de l'élection seront, si nécessaire, arrangés pour la bonne cause, et que la présence de quelques observateurs étrangers n'y changera rien. En tout cas, la bureaucratie locale, qui soutient évidemment le premier ministre, a de puissants instruments de conviction, en particulier à la campagne, et le système des «urnes baladeuses», destinées aux malades mais aussi aux personnes âgées, n'arrange pas les choses.

Une surprise n'est pourtant pas tout à fait exclue, et M. Kebitch risque au moins d'avoir à affronter un deuxième tour, pour lequel deux concurrents seulement resteraient en lice. Au fil des conversations, on constate, en effet, que, si la plupart des gens semblent persuadés que l'actuel premier ministre va gagner, assez peu affichent leur détermination à voter pour lui. Des «sondages», non publiés et à vrai dire pas très fiables, le placeraient même en quatrième position seulement des intentions de vote.

Certes, M. Kebitch n'a pas grand-chose à craindre des deux autres candidats «de gauche» (c'est-à-dire conservateurs), M. Novikov, représentant d'un Parti communiste de nouveau légal, et M. Doudko, un aimable directeur de kolkhoze, réputé dans son domaine, qui promet aux électeurs une Biélorussie plus prospère que la Suisse et compte s'inspirer à la fois d'Andropov (ex-chef du KGB puis secrétaire général du PCUS), du maréchal Joukov (qui *«débarrassa en deux jours Odessa de sa pègre»*), mais aussi d'Elizabeth I[re], de Louis XIV et de Pierre le Grand...

Ces deux candidats ayant vocation à s'effacer le moment venu devant M. Kebitch, le véritable danger pourrait venir d'Alexandre Loukachenko, pourfendeur acharné des «corrompus», et pour le reste démagogue sans suprise, mais qu'on ne saurait comparer pour autant au Russe Vladimir Jirinovski, d'abord parce qu'il ne le supporte pas, ensuite parce qu'il n'en a pas les talents de comique. M. Loukachenko a joué un rôle de premier plan dans la destitution de M. Chouchkievitch, et il menace aujourd'hui de ses foudres M. Kebitch. Il affirme même avoir été victime d'une tentative d'attentat (deux balles ont été tirées contre sa voiture), tandis que la télévision et le KGB l'ont immédiatement accusé d'avoir organisé une mise en scène.

Deux autres candidats peuvent, eux, être considérés comme les représentants de l'opposition démocratique : d'abord le président du Front national biélorusse, Zenon Pazniak, qui a joué un rôle de premier plan dans la révélation des crimes du stalinisme en Biélorussie (en particulier le massacre d'une grande partie de l'intelligentsia locale, dans les années 30), et a payé de sa personne dans sa lutte pour l'identité nationale. Homme intransigeant, en particulier à l'égard de M. Chouchkievitch, qu'il accuse d'avoir trahi, lorsqu'il était au pouvoir, les idéaux démocratiques et nationaux, M. Pazniak fait un peu peur – et, à vrai dire, ses amis du Front semblent plus soucieux de préserver l'existence d'une opposition vierge de toute compromission avec le pouvoir que de lutter pour une présidence aujourd'hui hors d'atteinte.

Ce n'est pas le cas de M. Chouchkievitch, qu'on a connu naguère en président modéré, aimable et prêt au compromis, et qu'on redécouvre aujourd'hui en battant, rechargé à bloc et même caustique. Seul du lot à être connu et apprécié en Occident (M. Clinton lui avait rendu visite juste avant son élection et a publiquement regretté son départ), il a choisi comme premier ministre putatif l'actuel président de la Banque nationale, Stanislas Bogdankievitch, un libéral qui tranche par son allure très «Europe centrale» dans cet aréopage ex-soviétique.

De sa voix haut perchée qui grasseye les «r», il dénonce l'actuel système économique, *«parfaitement idiot»*, et où *«aucun mécanisme de marché n'a été introduit à ce jour»*, tout en refusant une approche radicale qui ne pourrait *«que susciter la révolte»*.

C'est sans doute de ce côté-là, et à condition que les amis de M. Chouchkievitch et ceux de M. Pazniak finissent par s'entendre pour un éventuel second tour, que réside le seul espoir d'une Biélorussie démocratique susceptible de reprendre sa marche vers l'indépendance en s'attaquant enfin à une réforme économique. Espoir à vrai dire assez ténu, tant la tentation du renoncement semble forte aujourd'hui dans ce pays où une véritable identité nationale n'a pas eu le temps de se former avant que l'effondrement économique ne vienne saper ses fondements. Reste un autre espoir, beaucoup plus modeste, auquel se raccrochent, entre autres, quelques diplomates occidentaux : que M. Kebitch, une fois élu, se trouve plus ou moins contraint par les circonstances à préserver un minimum d'autonomie nationale, voire à renoncer à une politique économique parfaitement sans issue.

Déjà, il ne parle plus guère de l'union monétaire totale avec la Russie, qu'il présentait il y a peu comme un remède à tous les maux : après avoir signé à Moscou un accord aux termes duquel la Biélorussie renonçait à toute indépendance de sa politique monétaire, et par là budgétaire, M. Kebitch s'est en effet trouvé en porte-à-faux. Son propre Parlement, aussi conservateur et prorusse qu'il puisse être, a constaté que ce traité était contraire à la Constitution, le texte n'est pas ratifié, et ne le sera sans doute pas. Et des réticences se font aussi jour à Moscou, où nombre de responsables, certes satisfaits de voir la Biélorussie revenir dans le giron russe, ne sont pas prêts pour autant à s'acquitter de la facture.

JAN KRAUZE

Plus d'espoir

NIESWIEZ (Biélorussie)

de notre envoyé spécial

«C'est la deuxième famine de ma vie, après celle de 1945.» Dans son village de Nieswiez, tout près de l'ancien palais des Radziwill transformé en un triste sanatorium, la minuscule «babouchka» laisse éclater sa colère. Avec ses 100 000 «petits lièvres» (c'est le nom de la monnaie provisoire biélorusse) de pension par mois, c'est-à-dire 5 dollars, l'ancienne trayeuse s'inquiète de l'allure à laquelle son petit-fils engouffre son pain. Elle ne peut même pas vendre son lait, le kolkhoze n'assure plus le ramassage (le litre d'essence vaut onze fois plus que le litre de lait). Elle a perdu tout espoir que la situation s'arrange de son vivant, et comme tant d'autres dans l'ex-URSS, elle regrette le temps où tout était bon marché.

Jeudi, elle n'ira même pas voter : *«Ça ne sert à rien, ils me dégoûtent tous.»*

J. K.

La situation dans l'ex-Yougoslavie

La Macédoine compte ses minorités

Va-t-on enfin savoir de quoi la Macédoine est faite ? En principe, oui, puisque un recensement y est mené à partir de mardi 21 juin. Ex-République yougoslave composée d'une demidouzaine, au bas mot, de peuples différents, la Macédoine n'a jamais connu avec certitude la répartition exacte de sa population. Deux peuples dominent numériquement le pays : les Macédoniens – des Slaves orthodoxes – et les Albanais. Or ces derniers ont boycotté le recensement effectué en 1991, selon lequel la République compte 2,3 millions d'habitants. Depuis, chacune des minorités entretient l'incertitude sur son importance numérique, gonflant le plus souvent les chiffres, de façon à accroître leur poids politique.

Les chiffres officiels donnent 63 % environ de Macédoniens, contre un peu plus de 20 % d'Albanais. Chiffres que conteste la communauté albanaise, qui s'attribue entre 40 et 50 %. Toutes les autres minorités s'estiment également sous-représentées, fournissant des chiffres bien supérieurs à ceux du recensement de 1991. Ainsi des Serbes (qui passent de 44 000, selon le recensement, à 400 000, selon leurs affirmations), des Turcs (d'un peu moins de 100 000 à 200 000), des Valaques (de 8 200 à près de 200 000), des Tsiganes (de 55 000 à 220 000), des Egyptiens (de 3 000 à 20 000). Même les Grecs viennent aujourd'hui revendiquer une minorité de 250 000 membres... jamais recensés auparavant.

Engagés dans une lutte – légale – pour l'extension de leurs droits politiques et culturels, les Albanais de Macédoine (représentés au Parlement ainsi qu'au sein du gouvernement) ne se sont pas montrés particulièrement pressés de dissiper l'incertitude sur leur véritable importance. Leurs dirigeants ont notamment tenté de retarder la tenue de ce nouveau recensement, que les leaders macédoniens qualifient d'*«heure de vérité»* pour le pays. Sous l'impulsion de quelques-uns de leurs responsables, bon nombre d'Albanais pourraient, néanmoins, être tentés de boycotter à nouveau la consultation, dont le financement est assuré par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Quant aux Serbes, ils ont déjà affirmé leur intention d'en contester les résultats.

YVES HELLER

Poursuite des combats en Bosnie

Des combats d'artillerie se poursuivent dans le nord-est de la Bosnie, entre les forces serbes et l'armée bosniaque à majorité musulmane. Les observateurs militaires de l'ONU *«ont noté une augmentation sensible des tirs d'artillerie en provenance des deux camps, depuis le mercredi 15 juin»*, a commenté le porte-parole de la Force de protection des Nations unies à Sarajevo, le commandant Rob Annink.

Les combats, entre Musulmans cette fois, se sont également intensifiés dans la poche de Bibac, dans le nord-ouest du pays. Après dix jours de combat, l'armée gouvernementale bosniaque paraît avoir gagné du terrain.

Ce regain de tension sur le terrain ne semble toutefois pas être la cause du report de la réunion des ministres des affaires étrangères des grandes puissances (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France) initialement prévue pour le mercredi 22 juin à Genève. Les ministres se retrouveront *«dans les tout premiers jours de juillet»*. Ils doivent discuter du nouveau plan de paix établi la semaine dernière à Londres par le groupe de contact. – *(AFP-Reuter.)*

Quatorze Albanais jugés au Kosovo. – Plusieurs fois reporté, le procès de quatorze Albanais du Kosovo s'est ouvert lundi 20 juin. Tous anciens officiers de l'armée yougoslave, ils sont accusés par les autorités d'avoir voulu organiser une «armée de la République du Kosovo», dans cette province de Serbie peuplée à 90 % d'Albanais. Plusieurs dizaines d'Albanais ont déjà été condamnés à des peines de prison pour *«propagande hostile»* à la Serbie. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : Gerry Adams appelle au calme. – Gerry Adams, président du Sinn Fein, la branche politique légale de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a appelé sur la BBC *«au calme et à la retenue»*, lundi 20 juin, après l'attentat qui a fait six morts catholiques dans un pub d'Irlande du Nord samedi soir. *«Je veux voir la fin de toutes les actions armées. Je suis contre tout acte similaire»*, a-t-il dit. – *(Corresp.)*

ASIE

Le Pacifique sud face aux essais nucléaires français

Longtemps hostiles à la politique de Paris dans la région, les Etats insulaires ont assoupli leur position, mais souhaitent que le moratoire sur les tirs devienne permanent

SUVA

de notre envoyée spéciale

Même si les relations entre la France et les pays du Pacifique Sud se sont améliorées, grâce au moratoire sur les essais nucléaires prononcé par le président de la République, le débat récurrent sur la nécessité de reprendre ou non les explosions et l'éventualité d'une décision contraire à celle de François Mitterrand après la prochaine élection présidentielle ne sont pas sans inquiéter les pays d'Océanie. Il n'est cependant pas certain que tous les gouvernements de cette zone réagiraient avec la même virulence.

« Les relations entre la France et les pays du Forum du Pacifique sud (FPS) *ont évolué de manière positive. Mais toute reprise des tirs à Mururoa constituerait un grand pas en arrière »*, nous a déclaré Ieremia Tabai, secrétaire général du Forum, dont le siège est à Suva. *« La France a toujours maintenu que les essais étaient sans danger. Mais nous en doutons. Les conséquences à long terme restent inconnues et les gens les redoutent »*, poursuit M. Tabai.



Pour nombre de Polynésiens et de Mélanésiens qui se nourrissent de la mer, imaginer les poissons empoisonnés, les récifs détruits est insupportable. On aura beau publier rapport sur rapport démontrant l'absence de fuites ou de pollution, ils n'entameront pas les certitudes largement partagées par les peuples du Pacifique sud. Les raisonnements froids et la logique cartésienne n'ont pas de prise sur un discours émotionnel. Les populations d'Océanie perçoivent les essais nucléaires comme un *« viol, un sacrilège »*, nous indiquait un diplomate français.

Lorsque les Etats-Unis ont transféré leurs essais nucléaires du Pacifique au Nevada, la France a été perçue comme le seul pays qui opérait hors de sa propre région, même si les tests avaient lieu en territoire français. *« Si ceux-ci étaient réellement sans danger, pourquoi ne pas les effectuer plus près de la métropole ? »*, nous disait Don McKinnon, ministre conservateur des affaires étrangères en Nouvelle-Zélande.

Activisme néo-zélandais

La Nouvelle-Zélande est l'un des rares pays à avoir un ministre du désarmement : *« Une étrange créature sans doute »*, dit Doug Graham de lui-même. *« En tant que petit pays, nous n'avons jamais apprécié l'idée que quelques puissances nucléaires – autrefois au nombre de cinq – puissent menacer le monde et aient le pouvoir, si les choses tournaient mal, de causer l'apocalypse »*, explique-t-il. Il concède que l'existence d'armes dissuasives a servi à préserver la paix durant la guerre froide. *« Mais ces temps de grande tension entre les superpuissances sont révolus. »*

Face aux pays qui, comme la Corée du Nord, refusent une inspection complète de leurs installations nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Graham prône les sanctions. Que de nouveaux pays cherchent à se doter de la bombe ne justifie en aucun cas que les puissances nucléaires engagent un programme de perfectionnement qui impliquerait une reprise des essais, s'accordent à dire nos interlocuteurs.

Cette aversion est bien enracinée chez les « Kiwis » (1). *« A une époque où les manifestants contre le nucléaire en Europe étaient confinés à des mouvements de gauche, le courant en Nouvelle-Zélande était beaucoup plus large. A tel point que le gouvernement devint le premier de tous les manifestants. L'envoi d'un de ses ministres, Paul Fraser, et de deux frégates à Mururoa pour protester contre les essais atmosphériques renforça les Néo-Zélandais dans leur conviction »*, nous a déclaré David Lange, ancien premier ministre travailliste (1984-1989).

L'indignation est alors largement partagée dans les pays voisins. C'est avant tout l'opposition aux essais nucléaires qui conduit à la création du Forum en 1971, une organisation qui se veut foncièrement politique, contrairement à la Commission du Pacifique sud, à l'époque sous la tutelle des puissances colonisatrices.

Quatre ans plus tard, la Nouvelle-Zélande, Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée réussissaient à faire adopter à l'unanimité des votants, par les Nations unies, une motion en faveur d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique sud. La France et les États-Unis s'étaient abstenus. En 1985, Wellington voyait ses efforts aboutir avec le traité de dénucléarisation conclu à Rarotonga, dans les îles Cook, par les treize pays du Forum, à l'exception de Vanuatu, qui considérait que le texte n'allait pas assez loin. Celui-ci interdit spécifiquement les essais ainsi que le déversement des déchets nucléaires dans les eaux de la zone.

Trois protocoles invitaient les puissances nucléaires à appliquer les dispositions du traité dans leurs territoires situés dans cette région. Ils avaient été rejetés par la France, qui venait de couler le *Rainbow-Warrior*, navire-amiral de Greenpeace, dans le port d'Auckland, et par les Etats-Unis, en froid avec la Nouvelle-Zélande depuis qu'elle avait interdit aux bâtiments nucléaires ou à propulsion nucléaire l'entrée dans ses ports.

Wellington n'est pas revenu sur la loi de 1987 qui entérina cette interdiction, malgré l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1990. *« Leurs députés ne le permettraient pas. Ce serait un revirement inacceptable pour la population. On est fier du fait que notre minuscule pays ait pu dire non aux Etats-Unis, même si notre décision fait que nous sommes toujours exclus de l'ANZUS* [pacte militaire entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis] », affirme Jim Anderton, chef de l'Alliance, l'un des partis de l'opposition.

« Un danger pour l'environnement »

S'il n'est pas question pour la Nouvelle-Zélande de renier son engagement antinucléaire, la France a pu cependant trouver un terrain beaucoup plus malléable à Fidji et à Vanuatu depuis leur changement de gouvernement. Lorsque le colonel Rabuka renversa, en 1987, le gouvernement de coalition à dominante indienne, Fidji perdit l'appui de ses principaux donneurs d'aide, un vide que la France s'empressa de combler. En 1989, M. Rabuka était décoré de la Légion d'honneur pour services rendus au Liban... neuf ans plus tôt. Aujourd'hui chef d'un gouvernement élu, Sitiveni Rabuka appelle la France, *« conformément aux vœux des peuples du Pacifique, à ne pas renouveler ses tirs »*.

Mais, fait remarquer Steven Ratuva, directeur du groupe antinucléaire fidjien, *« Rabuka est un militaire de formation et, étant donné ses liens avec la France, il est peu probable que le gouvernement fidjien exercerait de fortes pressions sur Paris en cas de reprise des essais »*. Cela explique peut-être pourquoi Sir Ratu Kamisese Mara qui, en 1985, avait prononcé un réquisitoire contre la France devant l'Assemblée générale de l'ONU à propos des tirs à Mururoa, refuse aujourd'hui, en tant que président de Fidji, de nous accorder un entretien demandé spécifiquement à ce sujet. C'est le même homme qui, lors de sa visite à Paris en 1988, reçut une aide cinq fois supérieure à celle de 1987. Est-ce une coïncidence, demande le *Journal of Pacific Studies* de l'université du Pacifique sud à Suva (UPS) dans son n° 17, si, durant les deux années qui suivirent, le Forum mit en sourdine ses critiques envers la France.

A Vanuatu, la position de Maxime Carlot, élu en 1991, tranche nettement avec celle de l'ancien premier ministre Walter Lini qui, depuis 1980 – date de l'indépendance du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, – ne s'était pas privé de vitupérer Paris, notamment en raison de ses essais. Depuis que les francophones sont parvenus au pouvoir, Vanuatu se voit comme un trait d'union entre l'Hexagone et les pays du Pacifique sud et M. Carlot se montre soucieux de n'offenser aucune des parties.

« La France doit prendre en compte le désir des pays indépendants du Pacifique sud, nous a-t-il dit. *Nous pensons comme eux que les essais nucléaires représentent un danger pour l'environnement. Si la France peut trouver d'autres solutions pour se perfectionner, tant mieux. » « Mais ceux qui s'intéressent à Mururoa doivent aussi s'intéresser à l'équilibre mondial, et mon gouvernement sera toujours du côté du monde libre. »*

On serait cependant, ici comme ailleurs, profondément soulagé si la France pouvait à tout jamais supprimer les incertitudes qui pèsent sur le Pacifique sud. Le crédit qu'elle a su se forger depuis les accords de Matignon négociés par Michel Rocard, alors premier ministre, sur la Nouvelle-Calédonie en 1988, par la mise en œuvre d'une politique de coopération à travers ces territoires, et le moratoire, serait alors illimité.

SYLVIE LEPAGE

(1) Surnom donné aux Néo-Zélandais.

CAMBODGE : les Khmers rouges ont quitté Phnom-Penh. – Les derniers membres de la mission khmère rouge ont quitté Phnom-Penh, lundi 20 juin, après avoir fermé leur bureau. Le gouvernement cambodgien avait décidé de fermer la représentation khmère rouge en réaction à l'échec des pourparlers de paix (*le Monde* daté 19-20 juin). – *(AFP, Reuter.)*

CHINE : le PC chinois s'inquiète de la multiplication des lieux de culte. – Le *Quotidien du peuple*, l'organe du PCC, a publié, lundi 20 juin, un long commentaire demandant de freiner la construction des lieux de culte, qui éloignent la population du Parti communiste. L'article vise notamment les zones rurales. On peut y lire qu'*« il est temps d'enrayer au plus vite ces constructions aveugles »*, qui sont un *« gaspillage financier »*, et que *« les sorcières et les devins ont fait leur réapparition »*. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD : Bill Clinton note des « signes encourageants ». – Le président américain Bill Clinton a fait état, lundi 20 juin, de *« signes encourageants »* concernant la crise coréenne à la suite de la récente visite à Pyongyang de l'ex-président Jimmy Carter. *« Mais la question centrale est de savoir si les Nord-Coréens sont disposés à geler leur programme nucléaire »*, a-t-il ajouté. Toutefois, le porte-parole de la Maison Blanche a assuré que Washington n'avait pas renoncé à demander des sanctions contre la Corée du Nord. – *(Reuter, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAN

Vingt-cinq morts dans un attentat contre le mausolée de l'imam Reza

Un attentat à la bombe, commis lundi 20 juin contre le mausolée de l'imam Reza, à Machad, dans le nord-est de l'Iran, a fait 25 morts et 70 blessés, selon le dernier bilan publié par le ministère de l'intérieur. L'agence officielle IRNA a fait état pour sa part de 70 morts et 114 blessés. IRNA et le ministère de l'intérieur ont indiqué que de nombreux blessés étaient grièvement atteints et que le bilan des morts risquait de s'alourdir dans les prochaines heures.

Les autorités iraniennes ont accusé les Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée, d'être responsables de l'attaque. *« Les mains de la vengeance vont saisir à la gorge les fanatiques aveugles qui ont fomenté cet attentat »*, a affirmé le gouvernement dans un communiqué. Selon IRNA, *« plusieurs personnes »* ont été arrêtées.

Dans un communiqué, les Moudjahidines du peuple ont démenti toute implication dans l'attentat et affirmé que *« ces allégations »* visaient *« uniquement à ternir l'image de la résistance du peuple iranien au régime des mollahs »*. Imputer cet attentat aux Moudjahidines est un *« prétexte pour mener des attaques contre les bases de la résistance iranienne sur la frontière irako-iranienne et contre les moudjahidines à l'étranger »*, selon le communiqué.

La bombe, d'une puissance de plus de cinq kilos, a indiqué Radio-Téhéran, a explosé en début d'après-midi au cœur du mausolée, contre l'arche en argent abritant le tombeau du huitième imam du chiisme. A en juger d'après les images diffusées par la télévision, l'attentat a fait des dégâts très importants. Le mausolée, principal lieu saint du chiisme en Iran, était rempli de pèlerins à l'occasion de la célébration de l'Achoura, journée de deuil marquant le martyre de l'imam Hussein, au VIIe siècle.

Ce même mausolée avait déjà été le théâtre d'un attentat, en avril dernier, contre un imam, blessé par balles durant la prière du vendredi. Les autorités avaient attribué cet acte aux Moudjahidines du peuple. La ville de Machad avait été en mai 1992 le lieu de très violentes émeutes antigouvernementales qui avaient fait plusieurs morts, des dizaines de blessés et d'importants dégâts. Dans le passé, les autorités iraniennes ont répondu à certains attentats imputés aux Moudjahidines du peuple par des attaques aériennes, ou parfois des opérations terrestres contre les bases de cette organisation en Irak. – *(AFP.)*

LIBAN

Trois soldats israéliens tués dans une attaque du Hezbollah

Trois soldats israéliens ont été tués et trois autres blessés, lundi 20 juin, dans une attaque menée au Liban du sud par le Hezbollah pro-iranien.

La formation intégriste a revendiqué à Beyrouth l'attaque précisant qu'un de ses commandos a attaqué une patrouille israélienne dans la « zone de sécurité » établie par l'Etat juif au Liban. Auparavant, un responsable de l'Armée du Liban-sud (ALS, milice supplétive d'Israël) qui contrôle cette zone, avait fait état de l'attaque, précisant qu'elle avait fait trois morts et trois blessés. Quatre civils libanais ont été blessés par les tirs de représailles de l'armée israélienne et de l'ALS contre des villages faisant face à la zone occupée. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Washington tenterait de persuader les chefs militaires de Port-au-Prince de s'exiler

Selon le *New-York Times*, les Etats-Unis tenteraient de persuader les trois principaux chefs militaires d'Haïti de s'exiler – peut-être en France ou en Espagne – pour éviter d'avoir à intervenir dans ce pays. L'élite d'Haïti pourrait inciter, moyennant finances, le général Raoul Cedras, chef de l'armée, le colonel Michel Francois, chef de la police de Port-au-Prince, et le général Philippe Biamby, chef d'état-major de l'armée de terre, à quitter leur pays, a indiqué le quotidien, lundi 20 juin, citant des responsables américains ayant requis l'anonymat. Dans le cas d'un tel départ, la majorité de l'armée et de la police haïtiennes ne serait pas sanctionnée si le président en exil Jean-Bertrand Aristide pouvait revenir au pouvoir. Interrogé à ce sujet sur la chaîne de télévision NBC, le président américain Bill Clinton a répondu : *« Nous n'avons aucun intérêt à persécuter qui que ce soit (...) Nous examinons toujours plusieurs options pour essayer de rétablir la démocratie à Haïti. »* De son côté, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a fait état de signes de *« tension parmi les dirigeants militaires »* haïtiens, mais a ajouté que les Etats-Unis ne disposaient pas *« d'indications sur leur départ »*.

Au Quai d'Orsay, on se dit surpris que la France ait pu être citée comme éventuel pays d'accueil. Paris, nous-a-t-on expliqué, n'a jamais proposé d'offrir l'asile au trio militaire haïtien. La France avait accepté d'accueillir, en 1986, l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier, qui a rapidement dilapidé sa fortune. Hébergé chez un agent immobilier anglais à Vallauris (sud de la France), il a récemment laissé plusieurs factures impayées à des commerçants (*le Monde* du 26 avril).

BIBLIOGRAPHIE

Cuba à la recherche d'une mémoire fidèle

LA HAVANE 1952-1961
D'UN DICTATEUR L'AUTRE
L'explosion des sens et morale révolutionnaire
Ouvrage collectif,
Editions Autrement,
247 p., 120 F.

Les révolutions n'aiment pas les nuances. Celle de Fidel Castro prétendait rompre avec la dictature de Fulgencio Batista résumée en quelques fléaux : misère, violence, corruption, jeu, prostitution, dépendance à l'égard des Etats-Unis. *« Tout cela était présent, c'est vrai, mais il n'y avait pas que cela »*, écrit aujourd'hui le journaliste Jacobo Machover, en guise d'introduction à l'ouvrage qu'il a dirigé. La Havane, poursuit-il, était aussi le *« théâtre d'un foisonnemment »* culturel et politique que le *« moralisme et la répression »* ont tué. Le *« bordel des Amériques »* est devenu *« ville-fantôme »*, selon le mot de l'écrivain Cabrera Infante.

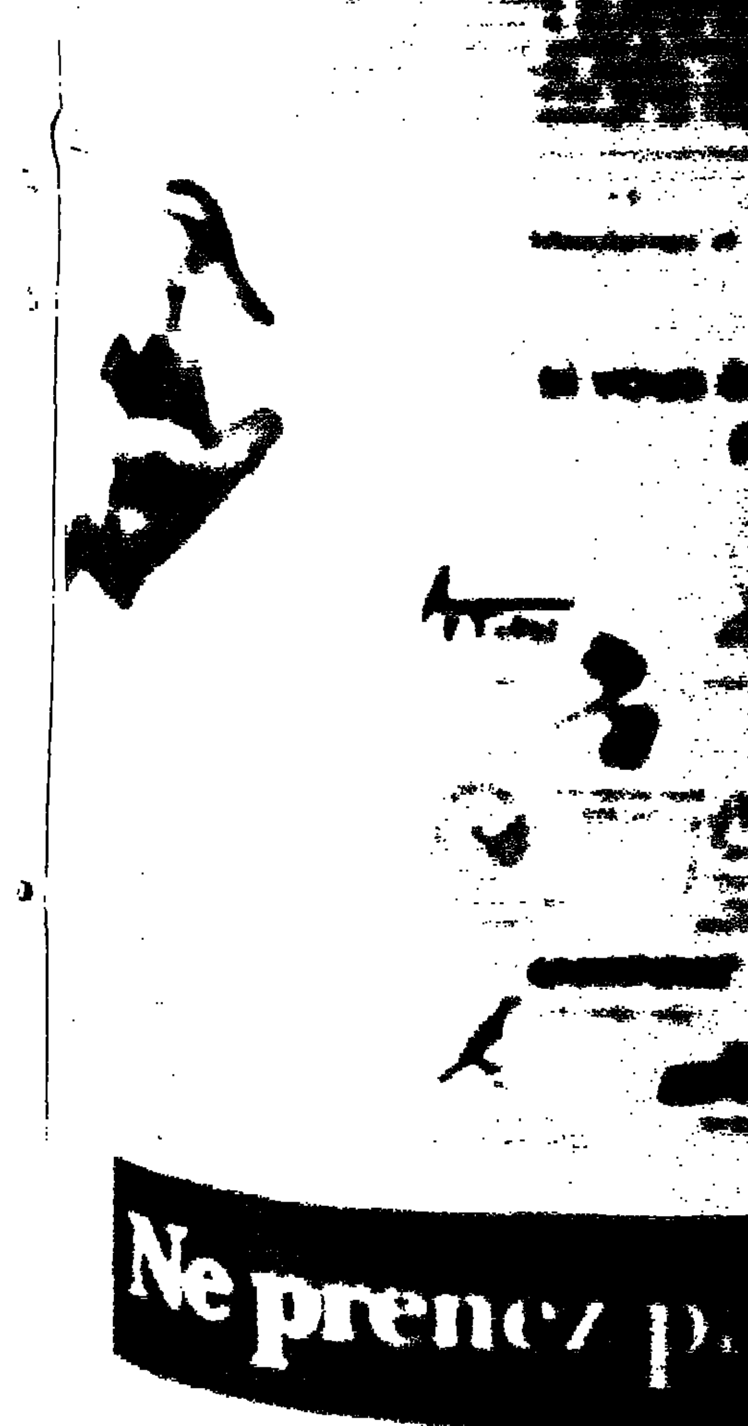
C'est d'abord ce monde – décadent peut-être, mais bouillonnant – et cette métropole, *« carrefour étonnant de races et d'influences »*, que la vingtaine de témoignages recueillis ont cherché à faire revivre ou à réhabiliter. Le second objectif de ce réexamen d'une période charnière dans le destin de l'île – celle qui va du coup d'Etat de Batista, en 1952, à la proclamation du caractère socialiste de la révolution, en 1961 – est plus politique. Les contradictions, manœuvres et duperies du plus célèbre des *barbudos*, Fidel, sont sereinement mises en exergue, début d'un processus qui allait aboutir à l'élimination progressive de toutes les libertés.

« Fidel est arrivé au pouvoir transformé (...) L'image que j'avais de lui était celle d'un démocrate », écrit Martha Frayde, qui évoque leur ancienne amitié trahie. *« Nous n'étions pas en faveur d'un caudillo ni d'un putsch. Nous étions profondément démocrates, nous parlions de socialisme »*, note quant à lui Jorge Valls, dirigeant étudiant pendant la lutte contre Batista, puis condamné par le régime castriste. Au chapitre *« L'illusion romantique »*, Juan Arcocha, traducteur de Sartre et Beauvoir, décrit le premier voyage du couple à Cuba, en 1960, et évoque le second, plus amer, deux ans plus tard. Il n'y eut pas de troisième séjour.

Autrefois, *« La Havane était une fête »*, résume le poète et éditeur Pio Serrano dans sa contribution, qu'il conclut en rappelant ce que fut la consigne de Fidel Castro au premier congrès national de l'éducation et de la culture, en 1961 : *« L'art est une arme de la révolution. »* Qui peut se retourner contre elle.

MARTINE JACOT

CUBA : reprise de l'aide canadienne au développement après seize ans d'embargo. – Christine Stewart, secrétaire d'Etat canadienne à l'Amérique latine, a informé les autorités de La Havane, lundi 20 juin, que Cuba pouvait à nouveau recevoir une assistance humanitaire et une aide au développement, après seize ans d'un embargo motivé notamment par son implication dans le conflit angolais. *« Le moment est venu de tourner la page. (...) Le peuple cubain souffre de pénurie alimentaire causée par la crise économique que traverse le pays »*, a commenté le gouvernement canadien. – *(AFP.)*



En publiant un livre sur l'état de ses réflexions à moins d'un an de l'élection présidentielle

M. Chirac entend verser « une contribution au grand débat qui va s'ouvrir »

Une semaine après les élections européennes et dix mois avant l'élection présidentielle, M. Chirac a rendu public, lundi 20 juin, un petit ouvrage intitulé *Une nouvelle France, réflexions 1* dans lequel il livre ses réflexions qui sont présentées comme *« une contribution au grand débat qui va s'ouvrir »*. Cet opuscule, qui a été entouré du plus grand secret avant sa parution, apparaît comme le premier volet du projet présidentiel du président du RPR.

Le secret avait été bien gardé. Trois personnes seulement ont été dans la confidence : l'auteur de l'ouvrage, Jacques Chirac, son éditeur, Nicole Lattès et un publicitaire, Jean-Michel Goudard (1). La promotion du livre de réflexion écrit par le président du RPR a été entourée d'un tel luxe de détails au profit de la presse de province et de l'audiovisuel que sa diffusion vers ceux qui n'entraient pas dans le « plan médias » de la mairie de Paris, lundi 20 juin, s'en est trouvée négativement affectée.

Présenté comme *« une contribution au grand débat qui va s'ouvrir »* à l'occasion de l'élection présidentielle, et non pas comme *« une déclaration de candidature »*, qui serait *« prématurée »*, l'ouvrage de M. Chirac (*le Monde* du 21 juin) se décrit lui-même comme un *« manifeste dédié aux jeunes nés après 1968 »*, qui *« dessine une France généreuse, républicaine, moderne »* et qui *« appelle à une révolution sereine des esprits pour définir un nouveau contrat social »*.

Petit ouvrage de cent quarante et une pages, la première production littéraire de l'ancien premier ministre s'intitule *Une nouvelle France*. Son sous-titre, *Réflexions I*, laisse supposer que cet opuscule sera prolongé par une seconde livraison, au moins, destinée à nourrir le débat présidentiel. Le premier volume se présente, essentiellement, comme une compilation d'idées, de réflexions et de propositions que M. Chirac a pu émettre et développer depuis la campagne des élections législatives de 1993.

« Mon objectif, à partir de quelques exemples, est de faire partager ma conviction que, dans un environnement qui change, il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobile. (...) Que l'on doit avant tout combattre l'exclusion et réhabiliter la citoyenneté », est-il écrit dans l'introduction, intitulée : « C'est le déclin quand l'homme dit : « Que va-t-il se passer ? » au lieu de dire : « Que vais-je faire ? »

Plaçant *« L'emploi avant toute chose »* dans son premier chapitre, M. Chirac indique : *« On pourrait être tenté, aux premiers frémissements de la reprise économique, de considérer que le pire est derrière nous et que, le temps aidant, la décrue s'amorcera et s'accélérera, sans autre intervention. Ce serait, à mon point de vue, une double erreur. D'abord rien n'est certain quant au rythme et à l'ampleur de la croissance attendue, même si tout laisse à penser que nous avons touché le fond du cycle récessif.*

L'auteur met trois conditions à la sortie de la crise et à la reconquête de l'emploi : *« Comprendre que la lutte contre le chômage (...), c'est la priorité absolue »* ; *« renouveler modes de pensée et modes d'action, afin d'élaborer un nouveau contrat social »* ; *« faire preuve (...) d'une certaine modestie »*.

Réduire les charges des entreprises

M. Chirac fait, en outre, six recommandations : soutenir et accompagner la reprise internationale en utilisant les armes budgétaire, fiscale et monétaire ; refaire de l'emploi un investissement rentable, en réduisant les charges des entreprises ; aider les entreprises à être davantage *« en phase »* avec les attentes de leurs salariés et plus *« citoyennes »* dans leur comportement ; permettre à l'économie de créer des emplois de service ; mieux préparer les jeunes à la vie professionnelle ; veiller, enfin, à l'environnement européen. Proposant *« un nouveau contrat social »*, le président du RPR précise : *« Notre société est prête à évoluer, à condition qu'elle se reconnaisse dans les objectifs qu'on lui propose et que l'effort demandé à tous soit librement débattu et équitablement réparti. »*

S'agissant du thème général de l'exclusion, traité au deuxième chapitre, qui s'intitule : « La blessure est plus profonde », M. Chirac assure que *« l'insécurité sociale est partout »*, mais il ajoute que la victoire est possible contre ce mal. Pour ce faire, il préconise une lutte opiniâtre contre le chomâge, la multiplication des *« lieux de vie »* pour les jeunes et l'établissement d'une politique spécifique du *« logement d'insertion »*, trois actions qu'il présente comme des facteurs *« de promotion individuelle et de cohésion sociale »*.

Afin de « Prévenir l'insécurité sociale » – titre du chapitre suivant –, M. Chirac préconise de *« clarifier le système, responsabiliser ses acteurs, l'adapter et nous adapter aux nouvelles réalités, aux nouveaux défis »*. Affirmant que *« la France s'est dotée d'un système intermédiaire entre le système anglais, géré par l'Etat, et le système allemand, où les partenaires sociaux ont la responsabilité de la protection sociale »*, l'auteur suggère de *« séparer la gestion des branches, comme le gouvernement s'est engagé à le faire »* et de *« distinguer, parmi les dépenses sociales, celles qui relèvent de la solidarité nationale et doivent donc être prises en charge par l'Etat »*. M. Chirac souscrit à l'idée d'un *« débat annuel au Parlement »* sur le sujet – formule récemment proposée par le gouvernement –, en lançant l'idée d'une *« conférence nationale de la protection sociale »*.

Hostile au remplacement du régime de retraites par répartition par un système de capitalisation, M. Chirac souhaite, cependant, *« associer une épargne complémentaire, encouragée par l'Etat »*, au système actuel. Il se prononce en faveur d'une *« allocation de dépendance, qui permette à nos aînés de recevoir l'aide, la présence que nécessite l'état* [des personnes concernées] *»*. Dans ce même chapitre, l'ancien premier ministre marque son attachement à la lutte contre le sida et à la lutte contre la drogue.

Au chapitre quatre – « La démocratie, c'est l'égalité des droits, mais la République, c'est l'égalité des chances... » –, M. Chirac rappelle sa volonté de *« changer la République »*. Il y met trois conditions : *« Garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire »* ; *« revenir à la première lecture de la Constitution »*, car *« le chef de l'Etat n'est pas un super-premier ministre »* ; *« contraindre, enfin, l'exécutif à se remettre en question plus fréquemment qu'il ne le fait »*. Sur ce dernier point, le maire de Paris *« propose que le champ d'application du référendum soit élargi à des sujets qui en sont aujourd'hui exclus, comme l'organisation de l'éducation, la protection sociale ou l'emploi »*.

Il préconise, comme le fait la loi sur le développement du territoire de Charles Pasqua, de *« transférer aux préfets et chefs de services locaux un grand nombre de compétences exercées par les ministères parisiens »*. Dans le cinquième chapitre, l'auteur se prononce pour « Une société à responsabilités partagées », en observant que, *« au premier rang des urgences, s'impose la nécessité de redonner au citoyen la parole qui lui est confisquée hors consultations électorales »*.

S'agissant du chapitre suivant – « L'Est est notre nouvelle frontière... Que l'Europe forge son identité ! » –, M. Chirac relève que *« l'Europe de la croissance et du plein emploi est devenue celle de la crise et du chômage »*. Le président du RPR exprime, à ce sujet, trois convictions : *« Le salut des nations européennes est dans le regroupement de leurs forces et de leurs capacités »* ; *« ce regroupement ne peut obéir à des idées et des formules préconçues »* ; *« sans entente entre Français et Allemands, rien de solide ne peut être bâti »*. Elément qui a plutôt été passé sous silence par le RPR dans la campagne européenne, M. Chirac rappelle son opposition à *« la marche vers la monnaie unique »*. Au septième chapitre, baptisé « L'esprit de conquête... », l'ancien premier ministre égrène les atouts de la France : la démographie, ce qui lui permet de dénoncer *« l'hiver démographique »*, l'intelligence et l'entreprise.

Et pour conclure sur « La maîtrise du changement », M. Chirac écrit : *« Dans un monde où tout change très vite, dans une Europe en crise, au terme d'un septennat immobile, la France, nous l'avons vu, présente les signes d'une société dangereusement éclatée, assistée et, d'une certaine façon, démotivée. Certes, depuis un an, notre pays est gouverné avec sagesse, et je n'imagine pas que les pouvoirs publics puissent faire beaucoup mieux en période de cohabitation. Un certain redressement est perceptible, mais le mal reste profond. »*

« L'état de la France appelle de vrais changements, continue le président du RPR. *Face au conservatisme ambiant, ces changements trouveront leur inspiration dans le peuple. La « base » doit en être le fer de lance. (...) Craignons qu'à défaut d'un peu plus de démocratie directe, leur donnant le sentiment que les responsables sont davantage à leur écoute, les Français ne s'enlisent dans le doute ! Alors, gare au sauveur populiste qui établira un contact intuitif avec un peuple déboussolé ! »*

O. B.

(1) *Une nouvelle France, réflexions I*, de Jacques Chirac, NIL éditions, 141 pages, 50 F. Les droits d'auteur seront versés à la Fondation Claude-Pompidou.

La publication du livre de M. Chirac et le débat sur l'élection présidentielle

COMMENTAIRE

Les deux présidences

LA question n'est pas de savoir si Jacques Chirac est candidat à la présidence de la République. Il l'est. Il a choisi de dire ce que cela signifie pour lui et quels sont, à ses yeux, les enjeux du choix que les Français devront faire en 1995.

Le débat présidentiel s'impose de lui-même à moins d'un an de l'échéance. La «précampagne» porte sur le sens de l'élection : rupture ou continuité. Le dilemme est posé à gauche, entre les partisans de la remise en question des choix économiques faits il y a dix ans et ceux qui entendent préserver l'acquis de la «culture de gouvernement». Il est posé à droite entre les balladuriens, forcément adeptes de la continuité, et ceux qui estiment nécessaire d'élaborer un «grand projet» si l'on veut redonner aux citoyens le goût de l'adhésion à un objectif et la confiance dans l'efficacité d'une volonté politique.

M. Chirac se range évidemment parmi les seconds. Le titre du livre qu'il fait paraître, *Une nouvelle France*, est parfaitement explicite à cet égard. Il s'agit bien, pour le président du RPR, de proposer une vision du rôle de l'Etat, qu'il aspire à diriger, à l'horizon de la fin du siècle. Au terme d'un travail qu'il a voulu solitaire, l'ancien premier ministre, familier de l'action publique depuis trente ans, dédie aux *«jeunes Français nés après 1968»* ses réflexions sur la fonction que doit remplir la puissance publique dans la société d'aujourd'hui.

«Technocrate» s'il en est, bien que frotté à la représentation d'une circonscription rurale et à la gestion de la plus grande ville de France, M. Chirac s'efforce de s'abstraire des routines de l'appareil d'Etat pour aller à la rencontre des attentes de la société. Le propos dirigé contre la «technostructure» vise, bien évidemment, M. Balladur, suspect d'être plus familier des rouages de la haute administration que des soucis des citoyens ordinaires et de concevoir la fonction présidentielle, selon les termes de Philippe Séguin, comme celle d'un *«super-premier ministre»*. Cependant, le maire de Paris tente de répondre, à sa manière, à la «crise du politique», dont il peut craindre d'être plus particulièrement victime en raison de la longueur de sa carrière et de sa place à la tête du plus puissant parti.

Il lui appartient de magnifier, conformément à la tradition gaulliste, la fonction présidentielle et le lien qu'elle suppose, sous la Vᵉ République, entre le chef de l'Etat et le pays. Présidence arbitrale ou présidence inspirée : ce n'est pas la plus mauvaise manière de poser les termes du choix qui s'offrira l'an prochain.

PATRICK JARREAU

Le président du RPR exclut une dissolution de l'Assemblée nationale

Dans un entretien publié par *le Figaro* mardi 21 juin, Jacques Chirac se dit *«tout à fait choqué»* par l'idée que le prochain président de la République – présumé de droite – pourrait dissoudre l'Assemblée nationale *«sous prétexte de s'assurer cinq années de tranquillité»*. *«Un président de la République qui dissoudrait l'Assemblée le lendemain de son élection, alors qu'il est soutenu par une majorité de cette Assemblée, cela veut dire qu'il veut lui-même posséder sa majorité, estampillée par ses propres investitures, ce qui est tout à fait contraire à l'esprit de nos institutions»*, plaide M. Chirac, pour qui le Parlement *«n'est pas à la botte du président»* et *«doit être garanti contre des dissolutions abusives»*.

Interrogé en direct de l'hôtel de ville de Paris, lundi, au cours du journal de 20 heures de TF1, M. Chirac a par ailleurs expliqué que, dans l'esprit des institutions, la candidature à l'élection présidentielle *«est l'acte d'un homme, un contrat avec le peuple, éventuellement soutenu par des partis»*. Le président du RPR estime que *«la France est bien gouvernée, compte tenu des circonstances actuelles, marquées par la crise et par la cohabitation»*. Puisqu'il n'a pas voulu retourner à l'hôtel Matignon après la victoire de la droite en mars 1993, il considère qu'il serait *«mal venu de critiquer le gouvernement»*.

L'ancien premier ministre juge *«décevant pour tout le monde»* le résultat de la liste conduite par Dominique Baudis. Ce score traduit, selon lui, *«la réserve, voire la crainte de l'Europe, telle qu'elle est conçue et gérée par les autorités de Bruxelles»*. Il a déclaré, enfin, que *«le désordre au Parti socialiste est la sanction de quatorze ans de socialisme»*, et ajouté que la démission de Michel Rocard, qui était son condisciple à l'ENA, est *«un peu triste pour lui»*.

Avant la réunion du conseil national

La création d'un groupe autonome divise le PR

La création d'un groupe autonome du Parti républicain à l'Assemblée nationale divise profondément les députés de ce mouvement. Gérard Longuet, président du PR, tenait à affirmer, au lendemain des élections européennes, le principe de la candidature unique de la majorité. Il escomptait une réaction négative de Charles Millon, président du groupe UDF, ou de Valéry Giscard d'Estaing, président de la confédération – qui sont, eux, favorables à une pluralité de candidatures –, pour prendre ses distances avec l'UDF et, grâce à ce motif, jeter les bases d'un groupe PR.

La précipitation de vingt-sept députés, qui ont constitué, le 14 juin, un groupe pour l'instant «suspendu», a bouleversé ce programme. Le conseil national du PR, convoqué d'urgence le 26 juin, devra trancher dans le vif. Car la perspective d'un tel groupe, esquissée par M. Longuet devant le bureau politique le 15 juin, ne fait pas l'unanimité, et les députés hostiles ont beau jeu de dénoncer le lobbying actif pour ce groupe venant de proches de François Léotard, président d'honneur du PR et ministre de la défense, qui semble plus pressé d'en finir que M. Longuet (*le Monde* daté 19-20 juin).

«A qui fera-t-on croire qu'affaiblir l'UDF conforte notre majorité? Que multiplier les groupes parlementaires ajoutera à l'efficacité de notre travail? Que prendre quelque distance avec nos amis centristes, radicaux et sociaux-démocrates nous rapprochera d'électeurs qui se savent et se disent simplement attachés à la majorité?», s'étonne, par exemple, Yves Bonnet, député de la Manche. *«S'attacher à quelques réformes du futur groupe parlementaire peut être nécessaire, encore que l'opinion publique s'en désintéresse, mais ne pas se laisser détourner des vrais problèmes – celui de notre crédibilité, de notre capacité à légiférer et à gouverner –, voilà l'exigence première qui prime sur toute ambition personnelle et, même, sur toute préférence partisane»*, ajoute cet ancien directeur de la DST.

Mardi, la réunion des députés PR favorables au groupe autour de Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, et celle des députés hostiles, autour de Charles Millon, l'actuel président PR du groupe UDF, prévues simultanément, ont failli donner une première image de la division à laquelle est confrontée la formation de la majorité. Un *modus vivendi* devait être finalement trouvé pour éviter ce télescopage fâcheux.

Alors qu'on résume la situation, autour de M. Longuet, au *«dilemme entre l'identité et l'unité»*, les «pointages» vont bon train. M. Vasseur estimait, la semaine dernière, à quatre-vingts, sur la bonne centaine présente à l'Assemblée nationale, le nombre de députés PR susceptibles de quitter le groupe UDF pour un groupe strictement PR. Rien n'indique qu'il sera atteint au conseil national, lorsque les députés seront invités à se prononcer au terme de la réunion. Du côté de la direction du PR, les plus optimistes estiment que même avec moins de quatre-vingts députés, une dynamique sera créée. Les plus fatalistes assurent qu'une crise est, de toute façon, inévitable et que, le plus vite sera le mieux.

Alors que le vainqueur du 12 juin à droite, Philippe de Villiers, s'apprête à quitter l'Assemblée nationale pour rejoindre le Parlement de Strasbourg, conformément à ses engagements, ajouter la division du PR à la division de l'UDF constituerait pourtant un bien médiocre préambule pour un discours tendu vers l'union.

GILLES PARIS

POINT DE VUE

Une nouvelle France ?

par Alain Juppé

ON a l'habitude de dire que les élections européennes, qui n'ont pas d'enjeu de pouvoir véritable, autorisent tous les défoulements. C'est sans doute exact. Il serait néanmoins imprudent d'en ignorer les leçons. Il en est une qui me frappe : un tiers environ des électeurs français ont été sensibles au même type de comportement – je ne dis pas au même discours –, celui qu'on qualifie aimablement de «populiste».

La confusion des esprits est-elle si grande dans la France d'aujourd'hui? Manquons-nous à ce point de repères et de vision? Ceux qui pensent mériter le beau nom de «responsables» ont-ils tellement failli à marquer la différence entre le vrai et le faux, le possible et l'impossible?

Nous avons tous besoin de mettre nos idées au clair, de secouer le «ronron» de nos discours dominicaux, de dire au peuple de France non pas forcément ce qu'il attend, mais ce que nous croyons au plus profond de nous-mêmes. Jacques Chirac vient de s'y essayer dans un livre qu'il intitule : *Une nouvelle France. Réflexions 1*. Forme simple, directe, rapide : on sent d'abord l'authenticité. S'il est vrai que le style, c'est l'homme, on retrouve Chirac tel qu'on l'aime : énergique, sans fioritures, d'un enthousiasme contagieux.

Un appel à la mobilisation

Les thèmes, ensuite : «L'emploi avant toute chose», pour reprendre le titre de son premier chapitre, mais, surtout, une réflexion sur ce qu'il appelle *«la blessure»* de la société française. Le maire de Paris peut parler, en connaissance de cause, de la détresse et de la misère, *«plus importantes et plus cachées que l'on ne pense»*. La capitale est le kaléidoscope de l'exclusion. Misérabilisme? La réponse de Chirac est concrète : *«Quand j'ai créé le «SAMU» social à Paris, nous attendions huit mille appels. Ils ont été quinze mille.»* Sa réflexion sur les risques que font courir à notre société les phénomènes de marginalisation qu'engendre le chômage – mais pas seulement le chômage – devrait déranger quelques certitudes confortables.

Des remèdes? Le lecteur en découvrira au fil des pages. Certains sont connus, d'autres originaux; d'autres encore restent à préciser, notamment quand il s'agit de l'équilibre des comptes sociaux; mais faut-il se perdre dans le détail des mesures techniques? L'important n'est-il pas plutôt de suivre les lignes de force d'un projet qui se fixe pour horizon l'an 2000? Assurer *«l'emploi avant toute chose»*; prévenir l'insécurité sociale; *«changer la République»*, selon une expression que l'auteur utilisait déjà dans ses colonnes en 1990; créer une société à responsabilités partagées; rendre *«l'entreprise citoyenne»*; faire de l'Est *notre nouvelle frontière*... voilà l'ambition.

Jacques Chirac ne néglige pas, pour autant, la méthode : ce qu'il appelle à la fois *«l'esprit de conquête»* et le changement maîtrisé. On imagine mal Chirac baissant les bras. Le livre se termine, en effet, par un vigoureux appel à la mobilisation : *«Cessons de faire des complexes et utilisons nos atouts!»* Il en donne la liste : une démographie qui peut se ranimer, l'intelligence qui confère à notre recherche son excellence, l'entreprise, du grand groupe à la PME, l'espace dans toutes ses dimensions urbaine, agricole, maritime, notre langue *«savoureuse»*, comme dit l'auteur d'un ton gourmand.

C'est peut-être ce chapitre sur l'esprit de conquête qui m'a le plus touché, parce qu'il y souffle un vent de jeunesse et d'allégresse. De réalisme aussi, car le changement doit être maîtrisé : *«Les Français, qui éprouvent un besoin profond de réformes, en acceptent les contraintes pour que ces réformes soient simples, qu'elles apparaissent efficaces, que le fardeau soit équitablement réparti et que les plus faibles soient protégés.»*

Cet essai n'épuise évidemment pas le sujet. On aimerait en savoir plus sur la manière dont Jacques Chirac conçoit la conduite de l'économie ou la réforme de notre système éducatif, mais ne soyons pas impatients! Après *Réflexions 1*, sans doute verrons-nous venir *Réflexions 2*.

▶ **Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, est le secrétaire général du RPR.**

Tout en différant la mise en œuvre de son «pacte unitaire»

Le PCF demande la reconduction des listes de gauche aux élections municipales

Les élections européennes ont témoigné, selon André Lajoinie, *«du divorce des citoyens avec la vie politique»*. *«La course actuelle à l'Elysée est sévèrement jugée par les Français»*, estime encore l'ancien président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. Le Parti communiste ne se désintéresse pas, pour autant, des élections.

En réponse à une déclaration des «refondateurs» qui évoquait une *«candidature de rassemblement»*, M. Lajoinie a même tenu à préciser, lundi 20 juin, devant le comité national du PCF, qu'il y aura bien un candidat communiste à la prochaine élection présidentielle. Surtout, l'ancien député s'est prononcé pour la reconduction des listes d'union des forces de gauche aux élections municipales, en précisant que les scrutins antérieurs – notamment, le résultat de la liste de Bernard Tapie aux élections européennes – ne doivent pas avoir d'effets *«mécaniques»*.

La campagne des élections municipales donnera l'occasion de démultiplier les *«espaces de rencontre»*. Le «pacte unitaire pour le progrès», proposé le 6 avril par le nouveau secrétaire national, Robert Hue, et déjà renvoyé au lendemain des élections européennes, se trouve ainsi banalisé et, une nouvelle fois, ajourné. Lors du traditionnel point de presse qui accompagne les réunions du comité national, M. Lajoinie a précisé, en effet, que les rencontres prévues avec les autres partis de gauche n'auront sans doute lieu qu'à la rentrée prochaine.

On n'en fait guère mystère dans l'entourage de M. Hue : la mise en œuvre du «pacte unitaire» se heurte à des résistances de l'appareil. En fin de journée, le secrétaire national est lui-même revenu à la charge par un vigoureux plaidoyer en faveur de son pacte. Il y a *«urgence à une réponse au défaut de perspective handicapant les luttes»*, a affirmé M. Hue, avant d'exhorter ses camarades *«au courage, à l'audace et à l'imagination»*.

Une référence obligée à M. Marchais

Après une référence obligée à son prédécesseur, Georges Marchais, un hommage à Francis Wurtz, tête de la liste communiste aux européennes, le secrétaire national a paru continuer à donner des gages en poussant un véritable coup de gueule contre Guy Hermier et ses amis «refondateurs», qui venaient de réclamer un nouveau congrès.

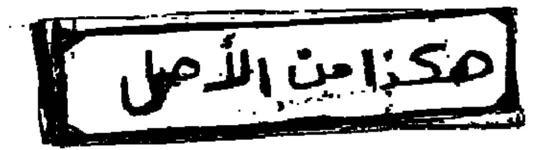
Auparavant, Philippe Herzog avait, lui aussi, haussé le ton en déplorant que le PCF persiste à *«tourner le dos aux enjeux de pouvoir»*. M. Herzog a aussi évoqué sa difficulté à exercer son mandat à Strasbourg au sein d'un groupe qui ne s'intéresse pas à l'Europe. Il souhaiterait siéger avec des Verts, des «alternatifs» et des socialistes.

JEAN-LOUIS SAUX

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



POLITIQUE

Après le remplacement de M. Rocard par M. Emmanuelli

Le nouveau premier secrétaire du PS constitue son équipe

Après l'élection d'Henri Emmanuelli comme premier secrétaire du Parti socialiste par le conseil national du parti à la place de Michel Rocard, démissionnaire, la passation des pouvoirs était prévue pour mardi 21 juin rue de Solférino. La désignation d'un nouveau secrétariat était envisagée pour le lendemain, au cours de la réunion du bureau national.

Sourire contre sourire, poliment mais fermement, l'un à Paris dans le studio de France 2, l'autre à Lille, à peine intronisée futur premier adjoint de Pierre Mauroy, M. Emmanuelli, tout nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, et Martine Aubry se sont jaugés, lundi 20 juin, par caméras interposées.

«Il ne suffit pas d'avoir deux ou trois slogans à gauche pour avoir un vrai projet crédible (...). *Qu'on ne fasse pas semblant d'avoir un consensus autour de quelques idées simples!»* a lancé l'ancien ministre du travail. M. Emmanuelli a souri d'un air narquois, directement visé à défaut d'être mouché : il a pris le propos pour lui, et il n'a pas eu tort. En une brève allusion au conseil national, qui, la veille, avait renvoyé Michel Rocard à ses chères études, Mme Aubry a rappelé la position de Pierre Mauroy, qui a soutenu jusqu'au bout M. Rocard et appelé ses amis à appuyer la candidature de Dominique Strauss-Kahn contre celle de M. Emmanuelli.

«Pierre Mauroy me le dira lui-même, mais j'ai eu avec lui une conversation amicale...», répliquait l'ancien président de l'Assemblée nationale, qui semblait mettre en doute l'évidence. *«J'espère qu'à l'avenir, nous donnerons une autre image de la gauche»*, a conclu Mme Aubry, tenant ferme sur ses positions. La page Rocard à peine tournée, on en était déjà, là, à une amorce de querelle publique!

Il serait bien illusoire, en effet, de croire que l'éviction de M. Rocard et l'avènement de M. Emmanuelli suffiront à calmer les esprits et à remettre sur les rails un parti traumatisé par la défaite et toujours déboussolé par ses querelles internes. Le nouveau premier secrétaire élu par le conseil national va d'abord devoir composer son équipe, puisque, *de facto*, l'ancienne est démissionnaire. Il a décidé, d'un commun accord avec les amis du premier secrétaire sortant, d'organiser au plus vite la passation des pouvoirs, qui devait avoir lieu mardi en début d'après-midi.

Dès le lendemain, mercredi, comme d'habitude, le bureau national devait se réunir et élire les membres du nouveau secrétariat. Cette direction, à laquelle ne devraient pas participer les amis de M. Rocard, réunira toutes les composantes de la majorité de circonstance qui a porté M. Emmanuelli au pouvoir. Elle pourrait aussi s'ouvrir aux «quadras», qui réclament depuis longtemps une rénovation du parti, mais avaient refusé de donner la main à celle que proposait M. Rocard.

La question du congrès

Ensuite, se posera la question d'un congrès. A l'issue du conseil national, la ligne retenue n'était, sur ce point notamment, pas claire. Si M. Emmanuelli n'a cessé d'affirmer qu'il conviendrait de consulter les militants, la forme de cette consultation restait imprécise. Ainsi, les amis de Laurent Fabius ne semblaient-ils pas pressés d'organiser un congrès à l'automne. Le risque, une nouvelle fois, serait de retrouver les socialistes coincés dans leurs divisions, les étalant publiquement, incapables de se remettre en ordre de marche. L'avantage serait de légitimer M. Emmanuelli, qui n'a été intronisé – même si la procédure est autorisée par les statuts – que par le conseil national, c'est-à-dire par les grands électeurs et non par la base, les militants.

Porté au pouvoir, à la fois, grâce à la mise en minorité de M. Rocard – dont il a reconnu, sur France-Inter, qu'il ne *«porte pas l'entière responsabilité des la défaite»* du PS aux élections européennes – et à une orientation proclamée clairement plus à gauche que celle de son prédécesseur, M. Emmanuelli devra, désormais, faire la preuve qu'il sait «tenir» le PS et qu'il peut répondre à l'aspiration d'une base lassée par les courants, ceux-là mêmes qui l'ont fait roi.

Les amis de M. Rocard ne cachent pas leur amertume. Si leur chef de courant est pour le moment hors jeu, ils ne dételent pas pour autant. Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et numéro deux de la liste socialiste aux élections européennes, n'a pas mâché ses mots au cours d'une rencontre avec la presse. *«Notre génération en a ras-le-bol!* a-t-elle dit. *Il y a une vie après le président de la République, et après les éléphants, mais si cela continue, le PS finira en cimetière des éléphants.»* Jean-Paul Huchon, proche conseiller de Michel Rocard, a été tout aussi sévère au cours d'un entretien sur RTL. *«J'ai un peu peur que ce qu'on va entendre dans les mois à venir ne s'assimile à la perte totale de culture de gouvernement,* a-t-il confié. *Quant à l'imagination, je ne suis pas sûr que le retour aux vieilles lunes de l'archaïsme soit la meilleure solution.»*

Reste, bien sûr, la question de l'élection présidentielle. M. Emmanuelli n'est pas pressé. *«Je ne vais pas enrayer la productivité de la droite en matière de candidats,* a-t-il ironisé. *Ils en produisent à peu près un par semaine. Quand toutes ces fleurs auront poussé sur le terreau de la droite, alors les socialistes auront à choisir la leur.»* Si la *«fleur»* devait s'appeler Jacques Delors, un Parti socialiste à la mode d'Henri Emmanuelli devrait acquérir la souplesse des danseuses pour exécuter le grand écart imposé par la situation.

Ag. L.

Premières escarmouches avec M. Tapie

Les relations entre les *«cousins»* de gauche, selon la formule qu'affectionne Bernard Tapie, ne sont pas au beau fixe. Le nouveau premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, qui n'a jamais caché son aversion pour les méthodes de M. Tapie, a eu, lundi 20 juin, un avant-goût amer de ce qui l'attend dans les mois à venir : une période au cours de laquelle il devra s'employer à négocier des accords politiques avec le MRG dans la perspective des élections présidentielle et municipales. Après Jean-François Hory, président du MRG, qui a déclaré *«suivre avec un intérêt consterné le déroulement d'une nouvelle crise chez nos amis socialistes»* et qui a donné rendez-vous au PS *«en novembre»*, M. Tapie est apparu, à son tour, bien décidé à faire payer très cher le soutien de son parti à un PS qui ne le porte pas dans son cœur.

Interrogé par France 2 sur le successeur de Michel Rocard, M. Tapie a répondu : *«On a un point commun. On a tous les deux été mis en examen.»* Il faisait allusion au renvoi en correctionnelle de M. Emmanuelli, en sa qualité d'ancien trésorier du PS, dans l'affaire du financement occulte du parti par le bureau d'études Urba. L'intéressé s'est contenté de rappeler qu'il n'avait *«pas été d'accord»* avec l'entrée au gouvernement de M. Tapie et qu'il n'appréciait pas *«certains styles ou certains mélanges»*.

Ce genre d'amalgame, dont M. Tapie est coutumier, intervenait à la veille de l'audition du député des Bouches-du-Rhône par la commission qui examine les deux nouvelles demandes de levée de l'immunité parlementaire déposées contre lui. Cette commission, qui a été constituée à l'ouverture de la session d'avril, est composée à la proportionnelle des groupes (7 RPR, 5 UDF, 1 RL, 1 PS, 1 PC). Elle est présidée par Arthur Dehaine (RPR, Oise) et a désigné Dominique Bussereau (UDF, Charente-Maritime) comme rapporteur.

P. R.-D.

A Orléans

M. Mitterrand a célébré la mémoire de Jean Zay

François Mitterrand a rendu hommage, lundi 20 juin, à la mémoire de Jean Zay. Pour l'ancien ministre (radical) du Front populaire, assassiné le 20 juin 1944 par la Milice après avoir été condamné à la réclusion à perpétuité par les juges de Vichy, le temps de la reconnaissance est enfin venu à Orléans, sa ville natale. La municipalité, que dirige le rocardien Jean-Pierre Sueur, a décidé de marquer d'un éclat particulier le cinquantième anniversaire de sa mort.

En présence des filles de l'ancien ministre, Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay – la seconde est conseillère municipale d'Orléans –, le président de la République a inauguré une avenue qui portera le nom de Jean Zay. Exception faite d'un lycée, où une plaque indiquait que l'ancien ministre avait été *«victime de la barbarie nazie»* et a été remplacée par une autre, précisant qu'il avait été *«assassiné par la Milice du régime de Vichy»*, rien ne rappelait la mémoire de l'homme politique.

«Jean Zay, a dit le chef de l'Etat, *a illustré, à l'éducation nationale, l'œuvre du Front populaire, dont je continue d'être fier. J'avais un peu plus de vingt ans et je me rappelle chacun des faits qui font que cette période difficile apparaît, un demi-siècle plus tard, comme un de ces moments où l'on imagina, l'on créa et l'on construisit une large part de la France d'aujourd'hui.»*

R. G.

Les chemins de traverse de Martine Aubry

Suite de la première page

Son père Jacques Delors ne s'était, il est vrai, résolu à prendre le chemin des urnes qu'à cinquante-huit ans en devenant maire de Clichy (Hauts-de-Seine)... Tout Martine Aubry est là : l'assurance tranquille et obstinée de devoir cheminer à sa guise, l'ambition sans forfanterie, et une part de mystère qui peut, tout à la fois, la rendre parfaitement séduisante et prodigieusement irritante.

Où s'arrêtera ce météore de la politique, qui a pris des galons avant de faire ses classes, parfaite inconnue du public avant sa nomination, en 1991, dans le gouvernement Cresson et aujourd'hui madone des sondages (1), au grand dam de ceux qu'elle talonne, qu'il s'agisse de Michel Rocard ou de Jack Lang – sans parler de Jacques Delors, qui figure désormais, situation inédite, juste avant sa fille dans ce hit-parade des présidentiables ? Elle brûle les planches, aussi bien dans les préaux d'école et les salles de patronage où l'entraînent les campagnes électorales qu'elle mène en bon petit soldat pour le compte d'autrui, que dans les librairies, où son livre, *le Choix d'agir* (2), pourtant peu croustillant, s'est arraché à cinquante mille exemplaires, quand son éditeur n'en attendait pas plus de cinq ou dix mille.

C'était une dizaine de jours avant le premier tour des élections cantonales de mars dernier. Ne se séparant jamais d'une valise toujours bourrée de médicaments – dans l'hypothèse d'une des légendaires migraines que connaissent bien les anciens et dévoués membres de son cabinet, regroupés dans la pataphysique association des « canetons du Châtelet » (3) –, elle tentait de redonner du courage à des Nivernais au bout du rouleau. Elle parlait clair, sans notes, de choses compliquées, avec ce surprenant talent de laisser à son auditoire le sentiment d'être plus intelligent après l'avoir écoutée.

La privatisation d'Elf, les prélèvements sociaux, la progression du chômage, la déroute de la gauche... Ses yeux roux rencontraient ceux d'un public de terroir, peu habitué aux cours d'économie. Un vieux charpentier, qui roulait sa casquette dans ses doigts, s'est levé. Il voulait seulement rendre un hommage en forme d'évidence : *« Martine, je peux te le dire, aujourd'hui, t'es le seul homme du Parti socialiste ! »* Elle a souri, les autres ont ri et applaudi. Certains commencent à y croire.

Pourtant, longtemps, la politique n'a pas été son « truc ». Bien sûr, son père s'appelle Jacques Delors, et, même si, dit-elle, *« il ne* [leur] *est jamais venu à l'esprit d'agir en fonction l'un de l'autre »*, il y a des ambiances familiales qui, sans qu'on y prenne garde, vous façonnent une conscience politique. On y fait aussi des rencontres qui deviennent une parentèle. Quand elle a une dizaine d'années, au domicile des Delors, Eugène Descamps, de la CFTC, Edmond Maire, de la CFDT, François Bloch-Lainé, directeur général de la Caisse des dépôts, Paul Delouvrier, président d'EDF, Pierre Massé, commissaire général au Plan, Michel Debatisse et ses jeunes agriculteurs, et un certain Michel Rocard font, d'une certaine manière, partie des meubles. Entre la poire et le fromage, elle s'initie à la croissance zéro et à la démocratie active. Déjà, dans la famille, on se méfie de la politique « politicienne ».

L'énarque de la promotion Léon Blum

Des souvenirs, comme des traces... Martine Aubry se rappelle l'un de ses premiers exposés, sur le racisme, *« en cinquième ou quatrième »*. *« Mon père m'avait apporté des tonnes de documents »*, raconte-t-elle. Charonne, dont elle suivait la tragédie, en 1962, en écoutant la radio avec sa mère : *« Il y avait des morts, des blessés. Nous avions peur. »* Elle n'a pas oublié la mort de John Kennedy – en 1963, elle a treize ans –, qui lui permet de faire la différence entre les républicains et les démocrates et de distinguer sa droite de sa gauche. Le tournant, peut-être, se fait en 1965. *« Toute ma classe était pour Lecanuet, à la présidentielle,* dit-elle. *Chez nous, on votait Mitterrand. »*

Et pour cause : Jacques Delors a accepté de participer à l'état-major de campagne du candidat unique de la gauche. En 1968, Martine Aubry, qui fait des études de sciences économiques, a de la sympathie pour le mouvement des étudiants et va à quelques manifestations, mais elle ne s'engage pas. Elle ne travaille pas beaucoup non plus, à dire vrai, et préfère les séances à 5 francs des cinémas du quartier Latin. Son père se fâche. Il la menace : *« Si tu continues à ne rien faire, tu arrêtes les études et tu travailles ! »* Il la verrait bien secrétaire à la Banque de France, où le grand-père Delors était encaisseur et où il a, lui-même, commencé sa carrière.

Martine Aubry apprend donc la sténo et la dactylo, ce qui lui permettra, peu de temps après, de taper les tracts du PSU, auquel appartient son frère cadet de trois ans, Jean-Paul, à qui elle ne saurait résister. Finalement, quand même, elle se met aux études, et brillamment : économie, Institut des sciences sociales du travail, Sciences-Po, puis l'ENA, dont son père, alors au cabinet de Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, lui apprend *« à quoi ça sert »* en l'accompagnant à un examen dans sa voiture de fonction.

Son condisciple dans cette promotion – baptisée Léon Blum faute d'avoir été autorisée à prendre le nom du poète communiste chilien Pablo Neruda –, Alain Minc, se rappelle une étudiante *« sérieuse, appliquée »*. *« A l'évidence,* dit-il, *l'une des dix personnes visibles, détachées du peloton. »* Cabocharde, membre de la section CFDT, elle signe une motion contre les privilèges et les grands corps. *« J'étais la seule à pouvoir y prétendre, donc la seule à pouvoir refuser »*, explique-t-elle. Elle prendra l'habitude de ces esquives, préférant toujours être là où on ne l'attend pas, avec un art consommé de se faire désirer.

Rétrogradée, en manière de punition, de la deuxième à la sixième place, elle choisit, contre tous les avis éclairés, d'intégrer le ministère du travail, et non le Conseil d'Etat, vers lequel la pousse son père, *« parce que c'est bien pour une femme, avec les problèmes de la vie de famille... »* Elle s'ennuie à l'ENA, qu'elle ne trouve pas bien difficile, et ne se passionne que pour son stage en préfecture et au marché international de Rungis, où elle côtoie un homme *« gentil »*, bien qu'elle ne partage pas ses idées, un certain Michel Giraud...

Militer, pourquoi pas ? En 1974, son copain Pascal Lamy, qui sera directeur du cabinet de son père à la Commission des Communautés européennes, est le beau-frère du président du comité de soutien à François Mitterrand, François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel. Il lui propose de venir coller des enveloppes et trier le courrier à la permanence du candidat socialiste. Elle y va. *« J'avais l'impression de participer à une grande aventure,* se souvient-elle. *Notre grand jour de gloire, ce fut quand François Mitterrand nous a reçus pour nous remercier et nous a offert un verre. »* La gauche, avec 49,2 % des voix, n'était pas passée loin de la victoire. *« Pour la première fois, pour moi,* se souvient aujourd'hui Martine Aubry, *la gauche avait existé. »* Elle aurait, désormais, un visage.

« Je viens d'une entreprise »

Parallèlement à sa carrière d'administrateur civil, la jeune femme milite donc au PS. Ou, du moins, elle essaie. La section du quatorzième arrondissement de Paris, celle des trois « Mont » (Montparnasse, Montsouris, Montrouge), est, comme toute la fédération de Paris à cette époque, tenue par le CERES de Jean-Pierre Chevènement. *« On ne pouvait s'exprimer dans les réunions,* accuse-t-elle. *Il n'y avait pas d'action sur le quartier. Ils passaient leur temps à présenter des motions les uns contre les autres. »* Ce ne sera pas la dernière fois : elle trouve les pratiques sectaires et les débats creux, et cesse, vite, de payer sa cotisation. L'action politique, elle la conduira avec la section entreprises du PS.

Les ministres du travail des gouvernements de Jacques Chirac et de Raymond Barre – Michel Durafour, Robert Boulin (*« un type formidable »*), Christian Beullac, Jean Mattéoli – n'ont qu'à se féliciter de cette bûcheuse exigeante, au caractère bien trempé. Déjà, à cette époque, alors qu'elle n'a pourtant guère d'estime pour le patronat, elle noue des liens avec de grands entrepreneurs : Jean Gandois, Antoine Riboud, Claude Bébéar. Elle refuse d'entrer à Rhône-Poulenc, dont on lui propose la direction des ressources humaines.

La carrière ? Quelle carrière ? Elle s'en moque bien quand Jean-Paul, son frère, journaliste à *Libération*, tombe malade. C'est une leucémie. Elle obtient son détachement au Conseil d'Etat, ce qui lui laisse le temps d'être auprès de ce jeune homme qu'elle adore et qui va mourir. Chez les Delors, jamais cette blessure ne se refermera.

« Vous vous croyez à la plage ? », l'interroge un conseiller d'Etat en pointant du doigt son T-shirt blanc. Décidément, elle étouffe dans ce monde où l'air ne pénètre pas. Le 10 mai 1981, les chers conseillers ne trouvent rien de mieux à faire que de piquer du nez dans leurs gros recueils de jurisprudence pour vérifier si Valéry Giscard d'Estaing a, ou non, le droit de refuser de siéger au Conseil constitutionnel... Dehors pourtant la vie, le monde tournent. Comment ne pas être du côté du mouvement ?

Quand Jean Auroux lui demande de le rejoindre au ministère du travail, elle n'hésite pas un instant. Une nouvelle étape commence. Par la petite porte, elle entre véritablement en politique. Avec ses enthousiasmes et ses désillusions. Ce seront, d'abord, les lois Auroux, la réforme des rapports sociaux dans l'entreprise, qu'elle rédige et qu'il faut défendre au Parlement. Les députés socialistes trouvent – déjà ! – qu'elle est *« un suppôt du patronat »*, alors que ce dernier, dans un climat de guerre idéologique, pousse des cris d'orfraie à l'idée que *« les soviets »* s'emparent de leurs usines.

« C'était dur. Il fallait convaincre. J'adorais ça. » La *« fille Delors »*, comme elle déteste être appelée, commence à faire autorité. Au point qu'au moment de la première cohabitation Philippe Séguin refuse de se séparer d'elle. Elle n'a pas le droit, cependant, de se rendre aux réunions à Matignon et doit attendre dans son bureau qu'on la consulte par téléphone lorsqu'on a besoin de ses lumières. A la fin de 1988, lassée de cette ambiance, elle regagne le Conseil d'Etat, où Jean Gandois, qui a de la suite dans les idées, vient la chercher.

Il lui taille un poste sur mesure : directeur général adjoint de Pechiney, elle ne dépend que de lui, et non du directeur général. *« Les fusils étaient braqués sur elle, mais elle a su créer le respect,* se rappelle Jean Gandois. *J'aurais aimé en faire la première femme PDG d'un grand groupe industriel, mais on me l'a enlevée. »* « On », c'est Edith Cresson, qui veut en faire son ministre du travail et n'a pas de mal à convaincre François Mitterrand de ce choix. *« Ah ! oui,* dit le président. *Elle est bonne et elle a un minois... »* (4). Jean Gandois ne peut que s'incliner. *« Je lui ai dit : la place vous attend,* raconte-t-il. *Et son bureau, je ne l'ai donné à personne. Il n'y avait rien à tenter. Elle était devenue un animal politique. »*

L'huissier qui accueille la jeune femme rue de Grenelle s'amuse : *« Vous aviez déjà fait tous les bureaux, il ne vous manquait plus que celui de ministre ! »* L'huissier a raison : elle connaît tout le monde au ministère, comme au conseil des ministres et à l'Assemblée, où elle assied d'entrée de jeu son autorité en mouchant un député d'opposition qui met en doute son expérience : *« Je viens d'une entreprise et je sais ce que c'est, merci ! »* Elle ferraille avec Jacques Calvet, le PDG de Peugeot, qu'elle accuse, comme bien d'autres patrons, d'avoir le licenciement trop facile.

Elle se heurte sans hésiter à Michel Charasse, ministre du budget, lorsqu'il dénonce avec démagogie les prétendus faux chômeurs. Elle se cabre si l'on tente de modifier subrepticement les indicateurs du chômage pour publier des chiffres moins catastrophiques. Elle impose au conseil des ministres – c'est une première – de visionner un film, *Paroles d'exclus*, qui montre le visage de chair des chômeurs, loin des statistiques.

« Je peux très bien me passer d'être ministre »

Le chômage, c'est son obsession. Elle tente de dépasser le credo de son « traitement social ». *« Mais ce n'était pas facile,* dit-elle. *Le temps des grandes réformes était passé, et nous étions en fin de législature. C'était déjà trop tard. »* Surtout, elle découvre que la chasse à courre est un sport politique dont son amie Edith Cresson est la victime expiatoire. Elle est révulsée par la violence des coups, qui viennent souvent de Bercy, et fait ce qu'elle peut pour protéger le premier ministre des pièges qu'on lui tend ou des mauvais cas dans lesquels elle se met elle-même. Sa vision du PS était déjà dépourvue d'angélisme, mais là elle apprend tous les jours.

Commence-t-elle, déjà, à agacer ? C'est vraisemblablement le cas lorsqu'elle s'offre le luxe de refuser le ministère de l'économie et des finances que lui propose Pierre Bérégovoy dès qu'Edith Cresson a été mise à la porte. *« Vous savez,* lui dit-elle, *je peux très bien me passer d'être ministre. »* Mais peut-on se passer de Martine Aubry ? *« Béré lui a foutu la paix, il savait que c'était une emmerdeuse ! »*, se rappelle un membre de son cabinet. Elle tente de faire un travail de fond, alors qu'on lui réclame des mesures visibles par l'électorat. Arrivée au ministère avec 2,6 millions de chômeurs en 1991, elle ne parvient pas à enrayer la hausse. Crâne, elle a l'élégance d'annoncer elle-même que le cap des 3 millions est dépassé, en obtenant d'Edouard Balladur qu'il retarde de deux heures la passation des pouvoirs.

La gauche vient d'être balayée, sur fond d'affaires et de chômage. Curieusement, Martine Aubry ne paraît pas souffrir de cet héritage. Elle en est comme vierge. Peut-elle incarner le renouveau d'un parti à terre ? Certains veulent le croire. Elle préfère un temps jouer dans sa division, dans sa génération, en faisant le lien entre des « quadras » avec lesquels elle s'entend bien. *« La bande »*, juste après mars 1993, se réunit tous les jours : Elisabeth Guigou, Bernard Kouchner, Ségolène Royal et François Hollande, Pierre Moscovici et Dominique Strauss-Kahn...

Il n'est pas douteux que Michel Rocard et son entourage en aient pris ombrage. Il n'est pas douteux, non plus, que Martine Aubry n'ait guère aimé que certains de ses *« amis »* aient prêté la main à la vigoureuse conquête du pouvoir par Michel Rocard sans tenir le petit groupe au courant... Et puis elle se défie de la mode éphémère du « jeunisme ». Elle jouera donc en solo.

Désormais, les choses sont claires : elle ne participera pas aux instances dirigeantes d'un parti qui reste, à ses yeux, trop modeste dans sa tentative de réforme et trop inféodé à ces courants qu'elle exècre. Elle sera à la fois dedans – elle répond si on la sollicite – et dehors, gardant son autonomie et sa liberté de ton. Et cette liberté, dit-elle, c'est la fondation qu'elle lance à l'automne dernier : FACE, Fondation Agir contre l'exclusion, dont le logo résume assez bien la démarche. Un rectangle bleu déchiré en son milieu et zébré d'un coup de pinceau horizontal : le symbole de la fracture (exclusion, chômage), sur laquelle on tenterait de poser un pont.

La découverte des misères du monde

Dotée d'un capital de 34 millions de francs, qui devra être réuni en trois ans, la fondation est financée par quatorze entreprises (Axa, Sodhexo, Havas, Pechiney, Casino, Crédit lyonnais, BSN, Club Méditerranée, notamment). Cette année, son budget est de 600 000 francs. Vingt personnes y travaillent, dont quinze bénévoles, comme Martine Aubry (qui gagne sa vie comme consultant chez Pechiney), l'ancien député Thierry Mandon, ou Pierre de Saintignon, adjoint au maire de Lille et directeur délégué auprès du président de Darty. Le comité d'éthique réunit Edmond Maire, Bertrand Schwartz, Alain Touraine, et l'incontournable Alain Minc préside l'association des amis de la fondation. Erik Orsenna, Michel Serres et Guy Bedos prêtent leurs talents.

Cette démarche ne plaît pas à tout le monde au PS. *« Dame patronesse financée par les patrons »*, ricane André Laignel, maire d'Issoudun et directeur de la funeste campagne européenne des socialistes, qui ajoute : *« Même les dictatures font ramasser les ordures. »* D'autres sont plus nuancés : si Guy Carcassonne, conseiller de Michel Rocard, fait montre d'un enthousiasme sans bornes à l'égard de Martine Aubry et s'est beaucoup démené pour la rabibocher avec Jean-Paul Huchon (autre rocardien du premier cercle), qui ne s'était pas répandu qu'en gracieusetés à son égard, un dirigeant du parti s'interroge sur la longévité du phénomène Aubry. *« Elle a été propulsée par certaines fées des médias, comme l'avait été Michel Delebarre,* observe-t-il. *Il serait dommage que, comme lui, à force de représenter l'avenir, elle ne s'engage pas dans le présent. »*

Sa *« découverte »* un peu trop neuve des misères de ce monde horripile des élus, *« qui ne l'ont pas attendue pour se frotter à la détresse des autres »*. Certains s'irritent de la multiplicité de structures qu'elle anime : un groupe de maires socialistes, des groupes de réflexion sur la politique étrangère, l'aménagement du territoire ou la fiscalité. Quelle toile est-elle, l'air de ne pas y toucher, en train de tisser ? *« Elle fait les extérieurs pour les coiffer au poteau »*, estime un proche de Michel Rocard. Pour le moment, elle laisse dire et convie ses amis à venir voir ce qu'elle fait sur le terrain. *« Ils pourront juger sur pièces »*, dit-elle.

A Marseille, dans les quartiers nord, Hanifa Taguelmint est bien loin des états d'âme des hiérarques socialistes. Il y a une dizaine d'années, son frère a été l'une des victimes d'une vague de meurtres liés au racisme. Elle est travailleur social dans la cité Picon, dans les quartiers nord de la ville. *« Depuis que FACE travaille sur le quartier, des jeunes diplômés – vous saviez qu'il y avait des « bac + 7 » chez nous ? – ont été embauchés. Le Club Med a recruté parmi nos jeunes. Erik Orsenna a tourné un film sur place, alors que les caméras n'y rentraient plus. L'épicerie de Bassens va avoir accès à la centrale d'achat de Casino. Moi, je n'ai plus peur d'appeler une entreprise pour demander un stage pour un jeune. De la rose, ici, nous n'avions vu que les épines. Je l'avais dit à Martine Aubry, quand elle était venue nous voir alors qu'elle était ministre. Elle m'avait donné raison. Elle est revenue, sans mandat électoral, sans ambition dans la région, ce qui est une garantie. »*

Et si c'était cela qui faisait le plus peur à ceux qui la prennent pour une concurrente : qu'elle puisse peut-être réussir là où ils ont échoué ?

AGATHE LOGEART

(1) Selon un sondage CSA-*l'Evénement du jeudi*, effectué les 27 et 28 avril sur un échantillon de mille et une personnes, Martine Aubry obtiendrait 16 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle face à Edouard Balladur et 17 % face à Jacques Chirac, contre 19 % et 20,5 % pour Michel Rocard.

(2) Editions Albin Michel, 1994. 89 francs.

(3) Les anciens membres du cabinet de Martine Aubry se sont ainsi baptisés car leur ministre s'inquiétait fréquemment du sort de canetons placés dans le bassin du ministère, l'hôtel du Châtelet, rue de Grenelle à Paris (7e), qui étaient régulièrement tués par d'autres volatiles agressifs.

(4) La scène est racontée par Elisabeth Schemla dans *Edith Cresson, la femme piégée*, éditions Flammarion, 1993.

La notice du « Who's who »

AUBRY (Martine, Louise, Marie). Membre du Conseil d'Etat. Femme politique. **Née** le 8 août 1950 à Paris 17e. **Fille** de Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes et de Mme, née Marie Lephaille. **Mar.** le 6 octobre 1973 à Xavier Aubry, expert-comptable-commissaire aux comptes (1 enf. : Clémentine). **Etudes** : Institut Saint-Pierre-Fourier, Lycée Paul-Valéry et faculté de droit de Paris. **Dipl.** : licenciée de sciences économiques. Diplômée de l'Institut de sciences sociales du travail et de l'Institut d'études politiques de Paris. **Carr.** : élève de l'Ecole nationale d'administration (1973-1975). administrateur civil au ministère du travail ; chef de la section de la politique générale du travail, chargée de mission auprès du directeur des relations du travail (1975-1979) ; enseignante à l'Ecole nationale d'administration (depuis 1978) ; directrice de la préparation aux concours économiques de l'administration à l'université Paris-Dauphine (depuis 1978) ; administrateur civil détaché au Conseil d'Etat (1980-1981) ; directeur adjoint du cabinet de Jean Auroux (ministre du travail) (1981) ; chargé de mission auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (1983-1984) ; directeur des relations du travail au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1984-1987) ; maître des requêtes au Conseil d'Etat (1987) ; directeur général adjoint du groupe Pechiney (1989-1991) ; ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1991-1993). **Œuvres** : articles sur les problèmes des relations et conditions de travail. **Sports** : tennis, ski. Membre du club Echanges et projets. **Adr.** : prof., Conseil d'Etat, Palais royal, 75100 Paris.

En juin 1995

Mme Aubry sera candidate sur la liste de M. Mauroy aux élections municipales à Lille

LILLE

de notre correspondant

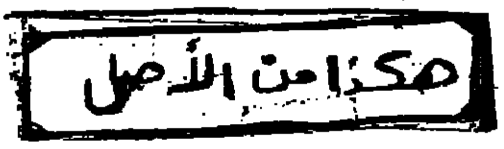
Martine Aubry sera candidate aux élections municipales à Lille en juin 1995. Elle figurera en deuxième position sur la liste que conduira le maire, Pierre Mauroy (PS), sénateur du Nord. Celui-ci l'a confirmé officiellement, lundi 20 juin, à Lille. *« C'est un souhait commun, exprimé il y a plusieurs mois, et qui s'est confirmé au cours des rencontres de ces dernières semaines »*, a déclaré l'ancien premier ministre.

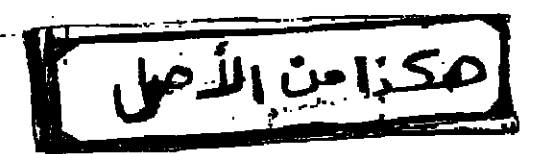
L'arrivée de Mme Aubry répond, semble-t-il, à un double souci des socialistes du Nord : d'une part, renforcer le PS, qui a subi, depuis quelques années, de sérieux revers dans ce qui fut autrefois l'un de ses bastions, avec la perte du conseil général et celle du conseil régional en 1992, et le grave échec des législatives, l'année suivante, qui a vu passer le nombre de députés socialistes de quatorze à trois ; d'autre part, nourrir la démarche de rénovation du parti, pour laquelle les socialistes du Nord estiment avoir besoin d'un « porte-voix ».

En arrivant en numéro deux sur la liste de M. Mauroy, avec la perspective déjà annoncée de devenir premier adjoint, Mme Aubry vient supplanter Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération socialiste et proche du maire, qui pouvait faire figure de dauphin. L'intéressé s'en défend et explique que la venue de l'ancien ministre du travail s'est faite en plein accord avec lui. Il est vrai, d'ailleurs, qu'il en a été l'un des acteurs principaux.

Mme Aubry explique, pour sa part, qu'elle veut *« travailler avec une équipe avec laquelle* [elle a] *des convergences et une réelle amitié »*. *« J'aurais très bien pu choisir une ville où j'aurais été sûre de devenir maire en 1995,* dit-elle, *mais faire de la politique, ce n'est pas chercher le confort. »*

JEAN-RENÉ LORE





SOCIÉTÉ

Dans un rapport d'orientation présenté à l'Assemblée nationale

M. Fillon souhaite convaincre les députés des impératifs de la recherche

Continuité, tel est le maître mot du « rapport d'orientation » présenté mardi 21 juin aux députés par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon. Un programme consensuel, sans bouleversements, qui table sur un effort soutenu pendant une dizaine d'années.

■ CRÉDITS. Le financement de ces mesures n'est pas pris en compte par M. Fillon qui, au lendemain de l'annonce d'un gel des crédits, doit s'en remettre à la bonne volonté du gouvernement, et compte sur l'appui du Parlement pour obtenir les moyens de ses ambitions.

Douze actions et cinquante mesures non chiffrées pour la recherche : tel est le contenu du rapport d'orientation sur la recherche française que le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, devait présenter, mardi 21 juin, à l'Assemblée nationale. Un rapport d'un peu plus de soixante-dix pages qui, s'il rappelle souvent des situations déjà connues et toujours déplorées, des incapacités et des lacunes maintes fois répétées, a le mérite de trancher avec les prérapports décevants remis au ministre, en décembre et en janvier derniers, par des experts. Cela dit, ne nous y trompons pas : ce texte n'a pas l'odeur du soufre, juste celui de petits changements et de quelques ambitions.

L'un des cinq enjeux retenus par le ministre vise à garantir la continuité des investissements sur le long terme. *« Long à édifier, un dispositif de recherche capable de rester à la pointe de la compétition mondiale (...) court le risque,* constate le rapport, *d'être disqualifié en peu d'années s'il n'est pas entretenu et arc-bouté sur son propre dépassement. Il aura fallu moins de trois ans de relâchement dans la science russe pour que son organisation se délite. »*

Salutaire avertissement qui ne doit pas faire oublier les autres écueils guettant la recherche : croissance des coûts qui appelle à faire beaucoup *« sur le chemin de la cohérence globale »* ; urgence de la nécessité des réponses, qui croît plus vite que le rythme de formation des chercheurs ; difficulté de concilier une concentration des moyens pour atteindre la *« dimension critique, gage de qualité »* et l'obligation de se disperser largement pour diffuser les résultats et favoriser les échanges ; nécessité, enfin, d'être à l'écoute, de dialoguer et de communiquer.

Un comité d'orientation stratégique

Fort de ces réflexions préliminaires, le ministre envisage de faire porter son action dans trois directions. La première est relative au rôle de l'Etat. Ce qui frappe, explique le rapport, *« c'est l'absence d'une vision stratégique de la recherche nationale »*. L'Etat ne donne pratiquement plus à ses organismes de recherche *« les éléments d'éclairage stratégique indispensables à la mobilisation dans la cohérence »*. Résultat, *« la gestion quotidienne l'emporte sur la politique de recherche »* avec comme conséquences *« le poids excessif des charges de personnel par rapport aux crédits de soutien aux programmes et d'investissement »* et celui *« des engagements pluriannuels lourds comme pour les très grands équipements »*.

Le temps est donc venu, estime M. Fillon, *« non de bouleverser »*, mais d'utiliser au mieux le potentiel existant en proposant *« des mesures propres à assurer une meilleure efficacité et à redonner aux équipes les plus performantes les moyens matériels et intellectuels d'exercer leur mission au service du pays »*. Concrètement, cette volonté de réforme devrait se traduire par une série de trois mesures :

– la mise en place d'un comité d'orientation stratégique d'environ dix personnes nommées par le premier ministre. *« Il répondra à toute question d'intérêt stratégique que le ministre jugera opportun de lui soumettre. Il aura une capacité d'auto-saisine et sera au cœur de la préparation d'un rapport annuel du ministre sur la stratégie nationale de recherche »* ;

– un dialogue accru avec le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT) représentatif de la communauté scientifique et des autres partenaires de la recherche ;

TU ME PRÊTES LE MICROSCOPE, J'AI CINQ ANS DE RETARD ?

PESSIN

– l'accroissement, enfin, de la dépense intérieure de recherche et développement (2,4 % du PIB en 1992) pour rattraper, dès 2005, l'écart nous séparant de la moyenne (2,8 % du PIB) de nos trois principaux concurrents étrangers.

Ce dernier volet a des allures de déjà vu. Voilà des années que tous les gouvernements butent sur le problème et cherchent des moyens d'accélérer les processus pour combler les retards de notre pays dans ce domaine. Le contraste est frappant entre la force de la recherche publique, pourtant non exempte de lacunes, et la faiblesse chronique de notre recherche en entreprise par rapport à celle de nos voisins allemands ou de nos concurrents américains et japonais.

Certes, les actions engagées, en 1982, par Jean-Pierre Chevènement lors des Assises nationales de la recherche ont permis à deux mondes qui s'ignoraient de mieux se connaître. *« Les progrès réalisés ces dernières années ont permis,* reconnaît le rapport, *d'éviter que nous ne soyons distancés du peloton des pays les plus innovants. »* Mais ils n'ont pas permis toutefois de combler notre handicap. *« La recherche technologique française,* note le rapport, *reste trop structurée autour des programmes étatiques qui bénéficient d'abord aux grands groupes industriels. »*

A ces causes structurelles, s'en ajoutent d'autres, d'ordre culturel cette fois. Les patrons des PME-PMI n'ont pas en France de culture de recherche. Seules *« deux PME sur trois innovent et moins d'une sur dix fait de la recherche »*. Comment infléchir ces tendances ? Le ministre, qui constate que la part des PME dans les soutiens publics *« a perdu dix points dans les dernières années »*, se dit prêt à engager trois séries de mesures :

– faire en sorte que le crédit d'impôt-recherche aille vers les PME-PMI ;

– réserver aux PME-PMI une part importante (10 % à 35 %, selon les services de M. Fillon) des sommes affectées aux grands programmes ;

– créer des guichets uniques d'accès à l'information pour que ces entreprises se retrouvent enfin dans les méandres administratifs de plusieurs dizaines, voire centaines, aides financières, gérées par six ministères.

Concertation et coordination

Comment remobiliser la recherche publique ? Pour M. Fillon, la recherche publique doit être *« mobilisée et coordonnée »* autour de projets transversaux prioritaires, tels que les grands équipements, la recherche spatiale, les sciences du vivant, l'énergie, l'environnement, l'agroalimentaire, les transports, les sciences humaines et sociales. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le ministre compte appuyer son action sur une contractualisation des organismes publics doublée d'une concertation inter-organismes.

La contractualisation doit se traduire par un dialogue entre l'organisme qui développe ses programmes à moyen et à long terme et l'Etat qui a défini sa stratégie. Ainsi devraient être passés entre la puissance publique et certains grands organismes de recherche des contrats d'objectifs sur quatre ans, tandis qu'avec d'autres, comme le CNRS, *« plus multiforme »*, il s'agirait de contrats de projets. Les premiers contrats d'objectifs devraient être signés rapidement. La contractualisation ne suffit pas, estime M. Fillon. *« Souvent,* constate-t-il, *ces établissements ont du mal à travailler ensemble, à faire des projets en commun et à se coordonner sur des projets transversaux. »* Une première mesure pourrait être prise pour coordonner rapidement les sciences du vivant et celles que mènent le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) sur les pays en voie de développement pour ce qui concerne la santé, l'approvisionnement des concentrations urbaines et la préservation des ressources naturelles. Les interactions et associations entre organismes et universités doivent aussi être renforcées, mais *« à la base (...), comme le CNRS l'a déjà fait, c'est-à-dire au niveau des équipes de recherche et des laboratoires »*.

Enfin, comme tous les ministres de la recherche l'ont tenté en vain avant lui, M. Fillon souhaite favoriser la mobilité des chercheurs. *« Il faut,* dit-il, *offrir rapidement à chacun le choix d'un profil de carrière diversifié, en ouvrant la possibilité d'une alternance de tâches entre la recherche au sein d'un organisme ou d'une université, la formation dans un établissement d'enseignement supérieur, l'innovation en entreprise et l'international. »* Cela doit s'accompagner d'un *« plan pluriannuel sur dix ans »* pour renouveler les générations de chercheurs à un moment où les départs à la retraite vont s'accélérer dans les organismes et universités.

J.-F. A.

COMMENTAIRE

Au-delà de l'élection présidentielle

« NOTRE politique de recherche ne peut être seulement celle de l'Etat et celle de la communauté scientifique : elle doit être celle de la nation. » Fort de cette constatation de bon sens, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche devait présenter aux députés, mardi 21 juin, un « rapport d'orientation » assez consensuel. Un document dont l'ambition est, dit-il, *« de présenter, au-delà des aspects conjoncturels, des conservatismes ou des querelles du moment, les véritables défis »* auxquels la recherche doit faire face.

Censé refléter les débats de la « consultation nationale » lancée en février dernier, ce rapport est avant tout le fruit de la réflexion de M. Fillon et de ses services. Evitant de tomber dans le piège banal de l'héritage laissé par ses prédécesseurs de droite, de jouer une nouvelle fois de l'opposition entre recherche et enseignement supérieur, le ministre a préféré construire sa propre vision des choses et convaincre, non sans difficultés, semble-t-il, les plus hautes sphères de l'Etat que la recherche est un bien précieux qu'il faut préserver, même en période d'austérité. Son texte est un véritable plan sur dix ans.

Le discours, bien sûr, ne tiendra que s'il est suivi d'un réel soutien budgétaire qui semblait devoir manquer pour la fin de cette année lorsqu'il fut récemment envisagé de geler 8 % des crédits de la recherche (*le Monde* du 9 juin). Le rapport de M. Fillon est muet sur ce point. Le ministre affirme cependant qu'il a obtenu certaines assurances auprès de Matignon et du ministère du budget. C'est ainsi, dit-il, que *« le budget de la recherche sera le premier à être dégelé dès que les recettes de l'Etat le permettront »*. De plus, ce gel sera *« différencié entre le budget du ministère et celui des organismes de recherche »*. Bénéficiant *« du système spécifique de la dotation annuelle globale aux laboratoires »*, ces derniers devraient pouvoir fonctionner, jusqu'aux probables coupes budgétaires de novembre, sur la base des crédits qui leur avaient été notifiés en début d'année.

Le ministre devait aussi annoncer aux députés son intention de *« rattraper en dix ans »* le retard de la France par rapport aux Etats-Unis, au Japon et à l'Allemagne en ce qui concerne la dépense intérieure consacrée à la recherche-développement. Pour combler ce retard, qui correspond à 0,4 % du PIB, il faudrait, estime-il, que le budget civil de recherche et développement croisse *« au minimum de 2 à 3 % plus rapidement »* que celui de l'Etat, chaque année, entre 1995 et 2005. L'estimation est sans doute un peu optimiste : l'exemple de la période 1981-1991 montre, en effet, que, pour obtenir un rattrapage similaire (1,97 à 2,42 %), il a fallu, sur le même laps de temps, mettre en œuvre des budgets beaucoup plus porteurs, croissant (en francs constants) de 4,2 % en moyenne.

M. Fillon atteindra-t-il ses objectifs ? Autant les chercheurs sont prêts à tenir compte du contexte budgétaire difficile dans lequel il se trouve, autant ils ne lui pardonneraient guère de se contenter d'effets d'annonce en vue de l'élection présidentielle et de laisser s'installer une dangereuse politique d'« accordéon budgétaire » dans ce secteur essentiel pour l'avenir de la nation. De ce point de vue, on attendait avec quelque intérêt le discours que devait prononcer mardi Jacques Chirac, pris d'un intérêt soudain pour la recherche.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

SPORTS

Les Internationaux de tennis de Grande-Bretagne

Débuts décevants pour les Français à Wimbledon

Cédric Pioline (nº 13) a été la seule tête de série éliminée lors de la première journée des Internationaux de Grande-Bretagne, lundi 20 juin, à Wimbledon. Le Français, quart de finaliste en 1993, s'est incliné devant le Néo-Zélandais Brett Steven (6-2, 4-6, 6-3, 6-1).

Sur les six autres Français en lice, lundi, seuls deux d'entre eux ont réussi à franchir le premier tour : Jean-Philippe Fleurian a battu l'Australien Simon Youl (6-3, 6-4, 6-7, 6-7, 6-1) et Nathalie Tauziat a dominé la Suédoise Asa Carlsson (6-2, 6-1). Guillaume Raoux, Stéphane Simian et Gérard Solvès ont été respectivement éliminés par le Britannique Andrew Foster (3-6, 6-2, 6-2, 6-1), l'Allemand Christian Saceanu (6-4, 6-4, 6-3) et le Tchèque Daniel Vacek (6-4, 6-2, 4-6, 2-6, 6-2). Alexandra Fusai a subi le même sort contre l'Ukrainienne Elena Brioukhovets (7-5, 7-5).

L'Américain Pete Sampras, tenant du titre et numéro un mondial a disposé de son compatriote Jared Palmer (7-6, 7-5, 6-3). Sergi Bruguera (nº8), double champion de Roland-Garros, a effectué un retour victorieux sur le gazon anglais après trois années d'absence, en battant le Britannique Barry Cowan (6-2, 4-6, 6-4, 6-3).

L'Américaine Martina Navratilova (nº4), neuf fois victorieuse à Wimbledon, a ouvert victorieusement sa vingt-deuxième et dernière campagne au All England Lawn Tennis and Croquet Club en disposant de la Britannique Claire Taylor (6-3, 6-2). – *(AFP.)*

REPÈRES

SCIENCES

Des fragments de météorite découverts près de Montréal

Des fragments d'une météorite qui avait semé l'émotion parmi les habitants de la région de Montréal la semaine dernière (*le Monde* du 18 juin) ont été retrouvés près de Saint-Robert, à environ 15 kilomètres de Sorel (est de Montréal). Un premier débris, de la taille d'un pamplemousse et de couleur brunâtre, avait été découvert il y a quelques jours dans un champ de Saint-Robert, enfoui à une vingtaine de centimètres dans le sol. Selon Radio-Canada, un deuxième fragment, *« deux fois plus gros que le premier »*, a été découvert lundi 21 juin dans un autre champ de la localité, ainsi qu'un troisième, *« plus petit »*, en un endroit non précisé. Ils ont tous été formellement identifiés par des experts comme des débris de météorite. – (AFP.)

JEUNESSE

La Ligue des droits de l'homme demande une loi d'amnistie après les manifestations anti-CIP

La Ligue des droits de l'homme (LDH) invite le gouvernement à *« soumettre au Parlement une loi d'amnistie »* dont bénéficieraient les personnes poursuivies après les incidents qui ont émaillé les manifestations anti-CIP au printemps dernier. Cette loi permettrait *« de mettre un terme aux poursuites toujours en cours et de ne pas hypothéquer l'avenir de ceux qui ont déjà été condamnés »*. Constatant que les procédures judiciaires ouvertes ont montré *« la faiblesse des accusations portées et la volonté de faire des exemples »*, la LDH note que *« les violences et dégradations qui ont eu lieu, pour condamnables qu'elles soient, trouvent leur origine dans la volonté du gouvernement d'imposer un dispositif ressenti comme une dévalorisation supplémentaire des jeunes entrant dans la vie professionnelle »*.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Un an avant le lancement de la nouvelle fusée européenne

Le propulseur d'appoint d'Ariane a été testé avec succès

Les promoteurs de la fusée Ariane ont testé avec succès, lundi 20 juin, à Kourou (Guyane), l'un des propulseurs d'appoint à poudre qui aidera, en octobre 1995, le lanceur lourd européen Ariane-5 à s'élever dans le ciel de Guyane. Deux essais ont déjà eu lieu. Quatre autres sont prévus avant le tir de cette nouvelle Ariane, destinée à faire baisser les coûts des services de lancement.

KOUROU

de notre envoyé spécial

Un grondement sourd. Des torrents de fumée grise teintée de volutes orangées. Puis le silence et un gros nuage tout blanc, bien pommelé, qui n'en finit pas de s'effilocher au-dessus de la forêt guyanaise. Pour la troisième fois depuis le 16 février 1993, la fusée européenne Ariane-5 a fait parler la poudre. Dans le tout nouveau centre de contrôle, qui attend l'envol, le 3 octobre 1995, de la première Ariane-5, on respire. Jean-Pierre Ledey, directeur d'Europropulsion, et Jacques Durand, chef du programme Ariane-5 à l'Agence spatiale européenne (ESA) ne peuvent réprimer un sourire.

La météo, malgré quelques caprices de dernière minute, fut au rendez-vous et les tout premiers indices révélés par les courbes d'enregistrement sont très encourageants. « *La queue de poussée et le temps de combustion de l'engin (133 secondes)* » semblent satisfaire les spécialistes, même si « *la courbe de pression montre quelques petites différences, notamment dans les quinze premières secondes.* » Le tir au banc de cet « *étage d'accélération à poudre P-230* » a donné satisfaction. « *C'est formidable,* disait Jacques Durand après l'essai, *le propulseur est comme neuf. Pas la moindre trace de feu ou d'incendie.* »

Du bon fonctionnement de cette fusée d'appoint, dont deux exemplaires flanqueront le premier étage d'Ariane-5, dépendent en effet les bonnes performances du futur lanceur lourd européen. Avec son seul moteur cryogénique Vulcain (1) d'une centaine de tonnes de poussée, Ariane-5 est bien incapable de s'élever dans le ciel guyanais. Il lui faut l'aide, puissante, de deux étages d'accélération à poudre (EPA) capables de développer chacun 600 tonnes de poussée (2). Plus que la puissance délivrée par la version actuelle de la plus performante des Ariane-4, la 44 L.

Un vol de 5 centimètres

Un vrai défi pour l'Europe. Jamais encore les missiliers français de la force de frappe, qui ont pourtant une longue pratique des engins à poudre, n'ont réalisé des propulseurs d'une telle dimension qui s'apparentent plus aux énormes fusées d'appoint de la navette spatiale américaine qu'aux missiles balistiques des forces océaniques stratégiques. Plus de 31 mètres de haut, presque douze étages, 3 mètres de diamètre, et 237 tonnes d'un mélange de poudre à base de polymères, de perchlorate d'ammonium et d'aluminium, qui vont brûler dans un feu d'enfer en un peu plus de deux minutes.

La température est infernale, presque 3 000 degrés. Le bruit à proximité insupportable. Chaque seconde, 1 900 kilos de gaz incandescents, mélanges d'acide chlorhydrique, d'oxyde de carbone, de vapeur d'eau, d'hydrogène, d'oxyde d'aluminium et d'azote, jaillissent de la tuyère. On comprend mieux les précautions que les équipes de tir doivent prendre vis-à-vis de l'environnement pour éviter que le vent ou la pluie ne plaquent certains de ces produits corrosifs au sol. Conséquence : on ne peut tirer qu'en disposant de deux heures et demie de météo favorable.

Ce lundi 20 juin, la météo s'est fait attendre. Une éclaircie aidant, vers 14 heures (19 heures, heure de Paris), le tir a eu lieu. Le P-230 a libéré sa puissance et poussé de toutes ses forces. Et « *l'étage d'accélération à poudre* » s'est élevé de... 5 tout petits centimètres. Juste de quoi faire des mesures. Pour le véritable lancement, il faudra attendre, si les délais sont tenus, octobre 1995 avec le tir du premier exemplaire d'Ariane-5.

Ce vol sanctionnera le bon déroulement d'un programme de plus de 5 milliards d'écus (35 milliards de francs), lancé à la Haye (Pays-Bas) au mois de novembre 1987, en vue d'offrir à l'Europe un lanceur lourd capable de lutter contre la concurrence américaine, russe, chinoise et demain japonaise. Pour y parvenir, l'Agence spatiale européenne et le Centre national d'études spatiales vont devoir encore mener à bien cinq autres essais de ce propulseur à poudre P-230, dont deux avant la fin de cette année, en septembre et en décembre. Coût de l'opération : 150 à 180 millions de francs à chaque tir.

D'autres tests seront également nécessaires, comme la mise au point délicate du moteur cryogénique Vulcain, installé sur le premier étage du lanceur, qui a déjà subi 190 mises à feu et fonctionné 47 000 secondes. Objectif : fiabilité et compétitivité. Désormais, il faut être sûr et bon marché pour exister. Les gens d'Arianespace, chargés de la promotion du lanceur Ariane-5, le savent, qui dès maintenant font la chasse aux économies. Le programme de développement d'Ariane-5 a beau se dérouler dans des conditions satisfaisantes, et la marge d'aléas de 20 % n'avoir été entamée que de 14 %, il faut rester vigilant si l'on veut que, demain, une Ariane-5 soit 10 % moins cher qu'une Ariane 44-L d'aujourd'hui.

Des progrès importants restent à faire pour atteindre ces objectifs. Selon Charles Bigot, le PDG d'Arianespace, les estimations des prix de fabrication du lanceur sont encore de 23 % supérieures aux objectifs. Des gains restent donc à faire. Tant dans ce domaine où l'effet de série permettrait d'atteindre le chiffre magique de – 10 % à partir du seizième lanceur, que dans celui des améliorations de performances qui, moyennant la dépense de plus de 600 millions d'unités de compte supplémentaires, permettrait, en 2001, à Ariane-5 d'emporter 7 400 kilos, soit 1 400 kilos de plus en orbite. L'équivalent de deux fois la capacité du concurrent américain d'Ariane, l'Atlas 2-AS.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Ce moteur Vulcain, est un moteur cryogénique alimenté par de l'oxygène et de l'hyrogène liquides.

(2) Les deux propulseurs à poudre qui flanqueront le corps central de la fusée Ariane-5 assureront au décollage 92 % de la poussée de l'ensemble !

JUSTICE

L'instruction du dossier visant Michel Noir

Deux adjoints au maire de Lyon sont mis en examen pour « abus de confiance »

LYON

de notre bureau régional

Serge Guinchard, deuxième adjoint au maire de Lyon, chargé des finances, et Jean-Paul Bonnet, cinquième adjoint, chargé du cadre de vie, ont été mis en examen pour « *abus de confiance* », lundi 20 juin, par le juge Philippe Courroye, chargé d'instruire le dossier concernant les comptes bancaires de Michel Noir. C'est en leurs qualités, respectives et croisées, de président d'Ensemble Courly (communauté urbaine de Lyon) et de trésorier d'Ensemble Lyon, pour le premier, et de trésorier et de président de ces deux mêmes associations, regroupant les conseillers « noiristes », pour le second, que les deux élus connaissent le même sort que leur chef de groupe, mis en examen le 19 mars dernier. MM. Bonnet et Guinchard, qui ne se sont pas exprimés sur le fond du dossier, ont été placés sous un contrôle judiciaire prévoyant l'obligation de répondre aux convocations et le versement d'une caution-consignation de 80 000 francs.

Ancien doyen de la faculté de droit de Lyon, professeur agrégé de droit privé à Paris-II-Panthéon-Assas, directeur de l'institut d'études judiciaires de cette université et deuxième vice-président de la Communauté urbaine de Lyon, chargé du contrôle de la gestion, Serge Guinchard a refusé de signer l'ordonnance de placement sous contrôle judiciaire. Un geste de mauvaise humeur sans conséquence juridique. A sa sortie du cabinet du juge, entouré de ses deux avocats, M. Guinchard a déclaré qu'il ne comprenait pas qu'on le poursuive « *pour des abus de confiance commis à l'égard de deux groupes qui* [lui] *avaient demandé d'accomplir les actes qui* [lui] *sont aujourd'hui reprochés* ». A savoir, principalement, virer plusieurs millions de francs de subventions allouées aux deux groupes sur les comptes des associations politiques de Michel Noir – Nouvelle démocratie, Opinions, J'aime Lyon et J'habite Lyon –, une partie de ces fonds publics étant même utilisée pour solder les comptes de la campagne électorale municipale de 1989.

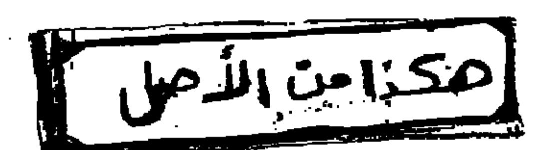
Ancien vice-président (RPR) du conseil général du Rhône, dont il préside aujourd'hui la commission des sports, M. Bonnet, qui fut aussi le suppléant de Michel Noir dans la troisième circonscription du Rhône, avait évité les journalistes à son entrée comme à sa sortie du palais de justice. Mais, en fin d'après-midi, les deux élus mis en examen ont publié un communiqué commun dans lequel ils affirment notamment n'avoir « *jamais trahi la confiance* » des élus majoritaires de la ville et de la communauté urbaine qui, voilà cinq ans, les avaient élus président et trésorier de leurs associations.

Ils se déclarent convaincus que l'instruction permettra, notamment, de démontrer que les utilisations des subventions allouées aux différents groupes (plus de 7,3 millions de francs pour Ensemble Lyon, quelque 1,5 million de francs pour Ensemble Courly) ont été « *conformes à la volonté clairement exprimée des membres des deux associations considérées* » et « *parfaitement respectueuses des règles de libre disposition des fonds de ces deux associations* ». Ils estiment enfin que l'attribution de sommes très importantes aux associations politiques de M. Noir a été « *bénéfique aux deux associations, en ce sens qu'elles ont pu fonctionner dans d'excellentes conditions en s'adossant successivement à la fédération RPR du Rhône* [dont M. Guinchard fut, un temps, le secrétaire], *puis à Nouvelle démocratie* ».

Par ces deux actes de procédure qui devraient préluder à plusieurs autres, le magistrat instructeur montre sa volonté de considérer comme des coauteurs et non pas comme de simples complices ceux qui, dans telle ou telle association, semblent avoir participé à l'« évasion » de fonds publics vers des officines politiques dont le fonctionnement échappait le plus souvent à tout contrôle. L'usage final de ces sommes importantes et les acrobaties financières opérées sur la dizaine de comptes passés au crible par les enquêteurs doivent logiquement constituer un autre volet de l'instruction.

En insistant sur le fait que – avec une efficacité et une célérité qui laissent rêveur dès lors qu'il s'agissait de réunir plus de 7 millions de francs – l'ensemble des subventions, y compris celles qui n'étaient pas contestées, viennent d'être remboursées aux « *prétendues victimes* » puis au Trésor public, M. Guinchard, éminent juriste, n'ignore pas que l'infraction, ou le délit, n'a pas disparu pour autant. Mais il sait aussi que ce geste « spontané » a quelque chance d'être considéré comme un apurement par la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, qui instruit actuellement un dossier de « *gestion de fait* » visant l'usage des mirifiques subventions par l'ensemble des groupes municipaux.

ROBERT BELLERET



MÉDECINE

Selon un rapport officiel américain

Aucune preuve ne permet de penser que le professeur Gallo est l'inventeur du test de dépistage du virus du sida

Au terme de plus de deux ans d'enquête, l'inspection générale du département américain de la santé (Health and human services, HHS),dans un rapport de synthèse révélé dimanche 19 juin par le *Chicago Tribune*, a indiqué qu'il ne lui avait pas été possible de mettre en évidence de preuve indiquant que le professeur Robert Gallo (National Cancer Institute, Bethesda) avait découvert le test de dépistage de l'infection par le virus du sida.

Outre cette mise au point sur le rôle du spécialiste américain, l'inspection générale du département de la santé ajoute que le professeur Gallo n'a pas respecté certaines obligations légales. Il aurait dû mentionner l'ensemble des matériaux utilisés pour sa découverte. Or, il a omis d'informer le bureau américain des brevets du fait qu'il avait cultivé, dans son propre laboratoire, des souches de virus du sida qui lui avaient été adressées auparavant par l'Institut Pasteur de Paris.

Un membre du bureau des brevets a indiqué que s'il avait eu connaissance, au moment de la délivrance du brevet à Robert Gallo, de la mise au point par les Français d'un autre test de dépistage, il aurait *« suspendu »* l'attribution de ce brevet à l'équipe du chercheur américain.

Le rapport précise qu'un membre du laboratoire de Robert Gallo a simplement rebaptisé le virus français LAV en le dénommant MOV, continuant à utiliser cette souche jusqu'à la découverte et au développement du test de dépistage. Cet isolat est ensuite devenu le HTLV III-B le virus qui a servi à la fabrication industrielle du test américain et qui s'est révélé, par la suite, n'être rien d'autre que le virus découvert précédemment à l'Institut Pasteur de Paris.

Reconnu par Robert Gallo, le fait selon lequel une contamination de laboratoire est à l'origine de ce « mélange » entre le LAV et le HTLV III B, doit aussi être remis en question, ajoute le rapport du HSS, dans la mesure où *« il n'apparaît aucune évidence montrant qu'il existait un III-B susceptible d'être contaminé »*. En clair, la question posée est donc de savoir s'il a bel et bien existé une souche virale – autre que le LAV fourni par Pasteur – sur laquelle Robert Gallo a travaillé et qui a été ensuite contaminée par du LAV...

Une confiance à rétablir

Bien que ce rapport de synthèse ne contienne aucune conclusion, il semble bien que l'administration démocrate américaine actuelle – à la différence de la précédente – ait l'intention d'en finir avec cette affaire qui, tant qu'elle ne sera pas réglée, assombrira la coopération médicale et scientifique entre la France et les Etats-Unis.

Reconnaissant que le professeur Gallo avait omis de signaler au bureau des brevets l'envoi par l'Institut Pasteur des souches de virus – à la condition expresse de ne pas les utiliser à des fins commerciales ni à des fins industrielles –, le département américain indique clairement que le partage des royalties liées à la commercialisation des tests de dépistage du virus du sida ne peut plus se faire selon les termes de l'accord de 1987, qui prévoyait une répartition équitable – 50-50 – entre les deux codécouvreurs. Depuis 1987, le HHS a perçu environ 20 millions de dollars de royalties, au titre des ventes de tests de dépistage, et l'Institut Pasteur, 14 millions de dollars. Quant à Robert Gallo, il aurait personnellement touché 700 000 dollars.

Pour sa part, Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur de Paris, a déclaré au *Monde* que ce rapport constitue *« un tournant important »* dans cette affaire. *« Contrairement à ce que certains pourraient penser, il ne s'agit pas ici de gros sous, mais avant tout d'un problème éthique. Il est essentiel qu'à l'avenir les chercheurs continuent à coopérer entre eux, à s'adresser des souches de virus sans s'inquiéter de savoir si elles seront détournées et utilisées à des fins industrielles et commerciales. C'est cette confiance qui doit être rétablie. Elle ne le sera qu'en reconnaissant la faute commise et en en tirant les conséquences sur le plan financier. »* M. Schwartz espère qu'un accord pourra être trouvé avec la partie américaine lors de discussions bilatérales prévues à la mi-juillet.

FRANCK NOUCHI

RELIGIONS

Dans un document de la commission Justice et paix

Le Vatican condamne le commerce des armements

Présidée par le cardinal français Roger Etchegaray, la commission pontificale Justice et paix a rendu public, mardi 21 juin au Vatican, un document condamnant sévèrement le commerce international des armes, justifié pour lui par les seuls besoins de *« légitime défense »*. Cette *« réflexion éthique »* est destinée aux organisations internationales, aux gouvernements, aux responsables militaires et aux industriels de l'armement.

La condamnation par l'Eglise catholique du commerce international des armements remonte à la constitution *Gaudium et Spes* (l'Eglise dans le monde de ce temps), adoptée en 1965 à la fin du concile Vatican II. Depuis, elle a été constamment réaffirmée dans les grandes encycliques sociales de Paul VI (*Populorum Progressio* en 1967) et de Jean-Paul II (*Sollicitudo rei socialis* en 1988). Mais cette réprobation se justifiait alors par des arguments de politique internationale ou sociale, comme celui du détournement, à des fins militaires, de fonds qui devraient servir au développement.

Dans le document qui vient d'être publié au Vatican, le magistère catholique propose, pour la première fois, une *« réflexion éthique »* sur l'achat et la vente d'armes classiques, le cas des armes nucléaires, biologiques et chimiques n'étant pas ici abordé. Il traite cette question à la lumière des évolutions les plus récentes : multiplication des théâtres de conflits (notamment nationaux et ethniques) ; démantèlement du système des « blocs » et dissémination des armements ; restructuration des secteurs industriels liés à la défense, comme celle qui touche aujourd'hui la France.

Seule la légitime défense peut, dans la tradition de l'Eglise, justifier la détention et la vente d'armes. Encore faut-il, précise le document de la commission Justice et paix, tenir compte du principe de *« suffisance »* : *« Un Etat peut posséder uniquement les armes nécessaires pour assurer sa légitime défense (...). Aucun Etat ne peut licitement chercher à se procurer n'importe quel type ou quantité d'armes. Toute acquisition doit correspondre au critère strict de la suffisance. »* Dans un document publié en novembre 1991 à Paris, le Conseil des Eglises chrétiennes de France (catholique, protestantes, orthodoxe, etc.) faisait de ce principe de *« suffisance »* le pilier de sa propre réflexion sur ce sujet.

De même, le texte romain s'emploie-t-il à démonter les arguments classiques avancés pour justifier, malgré la détente internationale, la poursuite du commerce des armes. Il évoque les pressions exercées par les industriels au nom du maintien des emplois ou de la concurrence : « Aucun Etat exportateur d'armes ne peut renoncer à sa responsabilité morale devant les éventuels effets négatifs de ce commerce, affirme le document. *L'argument souvent invoqué que si un Etat refuse de fournir des armes, un autre le fera à sa place, est dénué de tout fondement moral. »*

Un « contrôle national »

Les réductions massives d'emplois dans le secteur des armements ne sont pas ignorées, mais *« aussi réelles soient-elles,* estime le texte, *ces difficultés ne peuvent pas légitimer le maintien d'une industrie d'armement simplement au nom des risques liés aux ajustements ou en vue de la sauvegarde de l'emploi »*.

Un appel est donc lancé aux gouvernements pour qu'ils établissent un régime de *« contrôle national »* de la production et de la vente des armements, mais les pays acheteurs sont également renvoyés à leurs responsabilités. Plutôt que d'envisager leur sécurité sous le seul angle de l'accumulation des armes, ils sont invités à rejoindre les systèmes existants de sécurité collective.

Est-il licite de vendre des armes à des pays en guerre ou à des régimes autoritaires ? Que faire, face au détournement des embargos, au marché noir dont bénéficient des groupes terroristes et criminels ? Le document de la commission pontificale Justice et paix tente de répondre à de telles questions, en insistant sur la nécessité d'un contrôle étatique des transferts d'armements et d'efforts conjoints entre pays importateurs et exportateurs.

Il ne suffit toutefois pas de réglementer le commerce des armes. Encore faut-il le réduire radicalement, conclut ce texte, retrouvant les accents des derniers papes contre la guerre, pour le renforcement du rôle des organisations internationales et régionales et pour le développement des peuples, sans lequel, est-il rappelé, toute paix est impossible.

HENRI TINCQ

DÉFENSE

Des missiles français pour la marine de Singapour

La marine de Singapour a choisi le missile surface-air Mistral de conception française pour armer certains de ses bâtiments de guerre et navires de soutien. Cependant, le montant du contrat n'est pas précisé de source officielle. Il serait équivalent à plusieurs centaines de millions de francs.

Il s'agit essentiellement d'équiper six patrouilleurs lance-missiles de 260 tonnes de déplacement à pleine charge avec des missiles surface-air Mistral, produits par le groupe Matra, à la place de canons d'artillerie anti-aérienne de 40 mm. Le Mistral (baptisé Sandral pour le système adapté à un usage naval) est un système d'auto-défense qui est capable, à plus de deux fois la vitesse du son, d'intercepter des avions ou des hélicoptères qui évoluent à 6 kilomètres de distance.

Des systèmes comparables sont installés sur les frégates du type *Georges-Leygues* et *Cassard*, sur le porte-avions *Foch* et le seront sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle* en France.

Singapour, une ville-Etat en Asie dont la prospérité tient à l'activité de son port, estime avoir besoin de maintenir ouvertes ses liaisons maritimes par le moyen d'une quinzaine de patrouilleurs côtiers. Outre des missiles surface-air, ces bâtiments emportent des missiles surface-surface Harpoon de conception américaine ou Gabriel produits par Israël.

Déjà, l'armée de terre de Singapour avait commandé, en février dernier, des systèmes Mistral montés sur véhicules. A ce jour, quinze pays ont acquis des Mistral qui, dans leurs différentes configurations (terre, mer), sont opérationnels.

EUROSATORY : l'inauguration du Salon de l'armement terrestre perturbée. – Le mouvement Greenpeace a perturbé l'inauguration, lundi 20 juin, au Bourget, du Salon EuroSatory de l'armement terrestre pour protester contre le commerce des mines. Devant le ministre de la défense, François Léotard, une dizaine de manifestants ont brandi, à partir d'un stand qu'ils avaient installé à la barbe des organisateurs, une banderole sur l'interdiction des mines anti-personnels. Maîtrisés par les forces de l'ordre, ils ont été expulsés de l'exposition. La France est à l'origine d'une convention – non encore adoptée par les instances internationales – qui vise à interdire l'exportation des mines anti-personnels et à limiter leur usage à la défense exclusive des ouvrages militaires.

L'OUVERTURE DE LA GRANDE GALERIE DU MUSÉUM

La fabuleuse parade de

Fermé au public il y a près de trente ans, le temple du vivant accueille à nouveau les visiteurs.

VOICI donc exhumée de l'obscurité la fameuse girafe qui, en 1847, faisait déjà rêver Eugène Delacroix (*« Elle est là toute raide et toute gauche, comme la nature l'a faite. Celles qui l'ont précédée dans ces catacombes avaient été empaillées, sans doute, par des gens qui n'avaient pas vu l'allure de l'animal pendant sa vie : on leur a redressé fièrement le col, ne pouvant imaginer la bizarre tournure de cette tête portée en avant, comme l'enseigne d'une créature vivante »* – Extrait de son journal, en date du 19 janvier 1847). Voici réapparus les colibris, les insectes multicolores, les tigres et les gazelles qui firent aux temps passés le bonheur des explorateurs d'exotisme. Voici rouverte, enfin, la Grande Galerie du Muséum national d'histoire naturelle. Un véritable temple du vivant, qui renoue ainsi, après près de trente ans d'un désolant silence, avec trois siècles et demi d'une prestigieuse aventure.

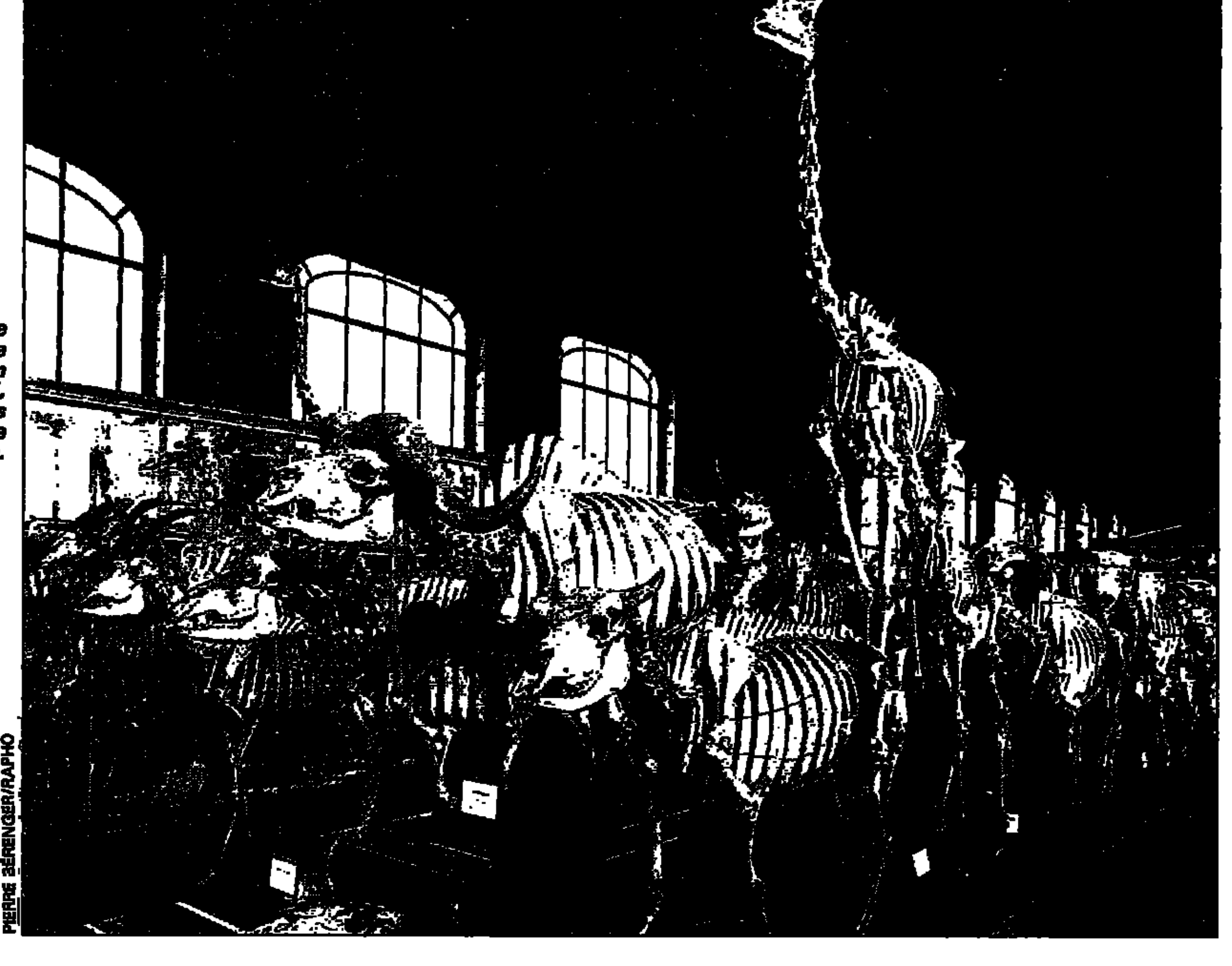
En 1793, lorsque le Muséum de Paris succède au Jardin royal des plantes médicinales créé par Louis XIII en 1635, les spécimens collectés par les naturalistes voyageurs s'y comptent déjà en grand nombre. A la fois objets d'étude scientifique et de présentation au public, ils seront longtemps exposés dans ce que l'on appelle aujourd'hui les *« anciennes galeries »*, en bordure de la rue de Seine et de la rue Saint-Victor (aujourd'hui rue Cuvier). Devenues trop exiguës, celles-ci sont remplacées en 1889, après douze ans de travaux, par la Galerie de zoologie, monumental édifice dans lequel prennent place les milliers de spécimens dont s'est à l'époque enrichi le Muséum.

Les animaux naturalisés y resteront, pour la plupart, jusqu'au début des années 80. Mais dans quelles conditions ! Car la somptueuse Galerie, saluée lors de son inauguration comme *« monument scientifique qui ne périra pas »*, se dégrade à mesure que le siècle avance. L'argent manque pour entretenir les spécimens, et plus encore pour pallier les dégâts provoqués par la dernière guerre. En 1965, les risques pour la sécurité deviennent trop grands. La Galerie est fermée au public. Protégées tant bien que mal par un toit de zinc, s'enfonçant doucement dans l'oubli et la poussière, les collections de zoologie du Muséum, parmi les plus riches du monde avec celles du British Museum (Londres) et de la Smithsonian Institution (Washington), attendent que l'on décide de leur sort.

Parcours initiatique

Elles attendront pendant vingt ans. Jusqu'en 1985, date à laquelle s'achève la construction, sur trois étages, d'une zoothèque souterraine qui permet de les mettre à l'abri et de libérer l'intérieur de la nef. Décidée dans le cadre de la rénovation des grands musées de l'éducation nationale, la réouverture de la Galerie est inscrite en 1986 parmi les grands projets de l'Etat. Dès lors, tout s'accélère enfin *(lire page 15 l'article de Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux)*. Résurrection, donc, mais sous quelle forme ? Lorsque le chantier s'ouvre en 1991, scientifiques et muséologues ont déjà pris leur décision depuis plusieurs années. Plutôt que de se limiter à une banale succession d'espèces, ordonnées selon la classification zoologique, l'exposition permanente qu'hébergera la Galerie rénovée doit être conçue, estiment-ils, comme un véritable centre de culture scientifique. Entre écologie et évolution, le choix se porte vite sur le second thème. Il constituera le fil conducteur de l'exposition, dans le prolongement de la démarche pionnière du Muséum, développée, il y a un siècle, lors de la conception de la Galerie de paléontologie.

« Découvrant l'unité et la diversité du vivant, saisissant sa dynamique évolutive, observant les effets croissants des activités humaines sur les possibilités d'évolution future de la biosphère, le visiteur est appelé à prendre pleinement conscience des responsabilités de chacun et de tous vis-à-vis du futur de la vie », résume Patrick Blandin, administrateur des lieux. Comment la vie s'est-elle formée et développée ? Quelles relations les hommes entretiennent-ils avec la nature ? Quel est le rôle de la science par rapport à l'avenir du monde vivant ? C'est l'esprit empli de ces interrogations que l'on émerge de cette étonnante incursion dans l'histoire du vivant, dont les trois actes, conçus comme autant de voyages parallèles, se partagent les trois étages de la nef.



La salle de paléontologie du Muséum en 1967, deux ans après sa fermeture au public.

PIERRE BÉRENGER/RAPHO

Une science mouvante

La vie est apparue dans la mer, et y a évolué plusieurs milliards d'années durant avant de conquérir les terres émergées. En bonne logique, c'est donc par les milieux marins que le visiteur abordera le premier acte de la longue saga de l'évolution. Des plaines abyssales aux récifs coralliens, des sources hydrothermales aux ressources du littoral, il y découvrira la « ronde des poissons » et la diversité des invertébrés qui ont jalonné les grandes métamorphoses du vivant.

Viennent ensuite les milieux terrestres : 3 000 spécimens au total (dont 2 700 insectes et arachnides), parmi lesquels les ours polaires, les singes et oiseaux arboricoles de la forêt tropicale amazonienne, ainsi qu'une étonnante caravane constituée des grands spécimens de la savane africaine et du désert saharien. Suspendus au cœur de la nef, visibles à la fois depuis les milieux marins et terrestres, deux formidables squelettes de baleines, mammifères terrestres retournés dans les eaux. Elles viennent rappeler que rien n'est définitivement acquis au royaume de la nature, et invitent à aborder le deuxième acte de l'exposition, de loin le plus pédagogique de tous.

« Le deuxième acte entraîne le visiteur dans une double aventure, précisent ses concepteurs : *celle des organismes vivants qui évoluent au cours de la longue histoire de la Terre et celle de l'esprit humain qui cherche à comprendre ses origines à travers la dynamique de l'évolution. »* Si les spécimens naturalisés – dont certains proviennent des anciennes collections du duc d'Orléans – continuent de peupler les quelque quatre-vingts vitrines de cette étape initiatique, on cesse ici de les admirer passivement pour pénétrer dans les arcanes de la sélection naturelle, de la dynamique du matériel génétique ou de la vie d'une cellule, le module de base commun à tous les organismes vivants.

Comment a été mené cet audacieux pari, qualifié par les scientifiques et les muséologues eux-mêmes d'*« acte dur »* de l'exposition ? Avec des hauts et des bas, des heurts et pas mal de faux départs. Il suffit d'avoir entendu des évolutionnistes discuter entre eux pour percevoir combien il est malaisé de rendre accessible cette science mouvante entre toutes, plus théorique qu'expérimentale, et sujette, aujourd'hui encore, à de

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Les taxidermistes

Les collections zoologiques du Muséum n'ont pu être sauvées que grâce aux professionnels d'un art

LA restauration de la Grande Galerie, c'est entendu, est une prouesse d'architecture et de mise en scène. Mais elle a aussi ses costumiers, sans lesquels la grande scène zoologique ne pourrait se jouer. Ces costumiers, en l'occurrence, sont les taxidermistes, des professionnels chargés de la naturalisation des animaux. Soutiers méconnus du Muséum, chargés de préparer en coulisse les pièces de collection présentées ou non au public, ils sont trois à travailler à plein temps pour la galerie de zoologie.

« J'avais visité le musée en 1962, avant sa fermeture, c'était le rêve pour un gamin », se rappelle Franz Julien, taxidermiste du Muséum, chargé plus spécialement de l'herpétologie (reptiles) et des amphibiens (grenouilles). Lorsqu'il est arrivé en 1978 pour s'occuper des reptiles, la collection n'avait pas été touchée depuis 1910. Sous la tutelle d'un professeur qui avait commencé sa carrière comme médecin militaire puis éleveur de caméléons à Madagascar, le jeune étudiant montpelliérain découvre les merveilles enfouies dans les caves du musée... ou abandonnées sous la verrière trouée de la Grande Galerie.

Tout, alors, est à refaire : mise à jour des fiches pour un inventaire complet, restauration des spécimens en décrépitude, accueil et préparation des nouveaux arrivages. *« Je me suis régalé pendant seize ans »*, avoue-t-il.

Mais, depuis quatre ans, Franz Julien se régale davantage encore avec la préparation du grand jour. Accroupi devant une vitrine avec sa lampe frontale, il recolle des branches de corail cassées lors du transfert pour la présentation des espèces menacées par l'homme... Il a passé beaucoup de temps sur son *« bébé »*, un poisson-scie de plus de 3 mètres de long. *« On m'a reproché son aspect, parce que sa peau est fripée,* dit-il. *Mais on n'a pas encore inventé l'appareil à repasser la peau de requin ! »*



LE DIASCORN/RAPHO



Les collections d'animaux naturalisés du Muséum comptent parmi les plus riches du monde. A droite, la girafe héritée du musée du duc d'Orléans lors de son transfert hors de la Grande Galerie en juin 1990.

En revanche, on a mis au point une puce électronique qui se glisse sous la peau de tous les spécimens naturalisés. Ce dispositif permet, grâce à la lecture par pistolet parabolique, d'identifier sans erreur l'animal par référence au fichier numéroté. Et il sert aussi d'assurance contre le vol, car, comme dans les grands magasins, la puce déclenche une sonnerie lorsqu'elle quitte les lieux sans préavis. Aussi a-t-on inséré des puces dans les pièces détachables précieuses, comme les cornes de rhinocéros et les défenses d'éléphant. *« Beaucoup de ces pièces, aujourd'hui, sont en résine, car elles ont été vandalisées pendant la fermeture »*, précise Franz Julien. Joignant le geste à la parole, il démonte la longue dent torsadée du narval géant, ramené du Spitzberg par le duc d'Orléans. Ce n'est qu'une réplique, mais elle est tellement bien imitée que même les spécialistes s'y trompent.

Beaucoup de pièces, en ces derniers jours de préparatifs, sont encore à l'atelier, comme la tortue imbriquée rapportée de la Réunion par le président Giscard d'Estaing. Un atelier flambant neuf, où l'équipement a été entièrement renouvelé. Finis les bacs et les cuvettes pour tanner les peaux : les taxidermistes disposent maintenant d'un appareillage moderne, qui leur évite les manipulations longues et fastidieuses. On y prépare sur mesure les supports de cuivre qui serviront à présenter les spécimens, depuis la lourde tortue marine jusqu'à la gracile – et fragile – araignée de mer des grands fonds.

Penché sur un rhinocéros au milieu de la superbe « caravane des animaux » du rez-de-chaussée, un autre taxidermiste manie la colle et la lime. Jack Thiney, entré au Muséum en 1967, répare à la résine polyester les craquelures de la peau d'un rhinocéros blanc d'Afrique resté trop longtemps sous une fuite de la verrière. *« Celui-ci est un ancien de la ménagerie,* dit-il. *Il a ses cornes d'origine. »* Beaucoup des grands animaux de la collection ont souffert de leur déréliction, notamment les

مكرر من الأصل

NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

l'évolution

Somptueux et pédagogique

multiples controverses. Jugé trop peu pédagogique, un premier projet fut ainsi refusé, en juillet dernier, par les commissions ministérielles *ad hoc*. Après quoi un nouveau comité scientifique, composé de douze chercheurs issus de diverses disciplines, fut chargé de reprendre le flambeau.

« La principale difficulté résidait dans l'articulation entre les différentes disciplines intervenant dans la science de l'évolution, commente Hervé le Guyader, membre de ce comité et professeur de biologie évolutive à l'université Paris-XI. *Histoire des idées, classification, paléontologie, anatomie comparée ou génétique moléculaire, un évolutionniste doit aujourd'hui avoir de solides connaissances dans tous ces domaines. Et nous étions unanimes à penser qu'aucun ne devait être privilégié par rapport aux autres. »*

Loin d'une construction abstraite et figée, l'évolution apparaît ainsi comme une théorie en constant renouvellement, grâce aux apports conjoints des disciplines multiples qui l'alimentent. Une invitation à la connaissance qui englobe les recherches les plus récentes, et qui permet également de mieux comprendre, au-delà de leur caractère spectaculaire, quelle fut l'utilité des collections naturelles constituées au cours des siècles par le Muséum.

Des spécimens uniques au monde

En abordant le troisième acte, qui traite des effets de l'activité humaine sur la dynamique de la vie, le visiteur change brutalement d'échelle de temps. Etape du bilan, de la sensibilisation : après quatre milliards d'années d'évolution, l'avenir de la planète dépend d'une espèce apparue sur le tard, dont les actions dominatrices et polluantes se combinent désormais aux facteurs naturels pour modifier la biosphère. Témoignage éloquent de ce pouvoir exorbitant, le parcours se termine dans l'ancienne Galerie des oiseaux, fidèlement restaurée et devenue un reliquaire des espèces menacées et disparues. Véritable trésor des collections du Muséum, environ 120 spécimens y sont exposés. Certains sont uniques au monde, tel le squelette de cet émeu noir *(Dromaius baudinianus)*, oiseau traqué pour sa chair, dont le dernier spécimen disparut sans doute de l'île de Kangaroo (proche de l'Australie) aux alentours des années 1840. D'autres sont rarissimes, comme la tortue des Seychelles *(Dipsochelys arnoldi)*, exterminée par les habitants de l'archipel au début du XIX[e] siècle, et dont on ne connaît que trois spécimens naturalisés au monde. Cheminant dans un enchevêtrement de structures équipées de blocs audio, le visiteur se verra offrir une dernière réflexion sur la biodiversité et la responsabilité de l'homme envers la nature. Avant de retrouver les senteurs du Jardin des Plantes, autre manifestation, botanique cette fois, de la multiplicité du vivant.

Trois cents vitrines réparties sur 6 000 mètres carrés ; 7 000 spécimens de tout poil et toute plume, auxquels des dizaines d'heures de patiente restauration auront été consacrées *(lire ci-contre l'article de Roger Cans)* : de savants jeux de lumière en clair-obscur (la lumière du soleil, néfaste à la conservation des spécimens rares, a été proscrite au profit de 10 000 points d'éclairage par fibres optiques), un environnement sonore et musical chargé de souligner la scénographie de la nef centrale : en sept ans de travaux et autant de réflexion muséologique, rien n'aura été négligé pour redonner au lieu sa splendeur d'antan.

Après des décennies de marasme, le joyau zoologique du Muséum est devenu un audacieux et somptueux théâtre, dans lequel vitrines, maquettes, audiovisuels et jeux interactifs s'allient à la beauté du cadre pour restituer au plus grand nombre l'émotion du vivant. Un regret toutefois, partagé par tous les scientifiques ayant participé au projet : que les pouvoirs publics aient en dernière instance opté pour ce nom de Grande Galerie, plutôt que pour celui, prévu à l'origine et tellement plus évocateur, de Galerie de l'évolution.

CATHERINE VINCENT

à la fête

méconnu : la naturalisation des animaux

pièces transférées du musée du duc d'Orléans. *« On a presque tout sauvé*, observe Jack Thiney, *même l'hippopotame considéré comme perdu. »*

Le rhinocéros de Louis XV

Au troisième étage trône, solitaire dans sa vitrine, le « rhinocéros de Louis XV ». Un rhinocéros unicorne parti de Chandernagor (Inde) en 1769, offert au roi en 1770 et conservé depuis dans la ménagerie de Versailles. En 1793, après l'abolition de la monarchie, on transféra le rhinocéros sur ses quatre pattes jusqu'à la ménagerie du Jardin des plantes, à Paris. L'animal, pourtant taillé comme un char d'assaut, ne résista pas à cette marche forcée et mourut en arrivant. Les taxidermistes de l'époque firent ce qu'ils purent pour le naturaliser, en utilisant quatre pieds de meuble pour les pattes et des fonds de barrique pour la cage thoracique. Résultat : le rhinocéros a plus l'air d'un meuble Louis XV que d'un pachyderme en chair et en os ! Mais il a encore fière allure et, surtout, il reste *« le premier rhinocéros naturalisé au monde »*.

La Grande Galerie, cependant, ne présente pas que des pièces historiques. Pour expliquer l'évolution sous l'influence de l'homme, elle présente aussi des animaux domestiques, dont plusieurs spécimens ont été acquis pour l'occasion et confiés à des artisans taxidermistes n'appartenant pas au Muséum. La vache tarentaise et le mouton mérinos d'Arras ont été naturalisés par un vétéran de la taxidermie, Michel Vaillier, meilleur ouvrier de France, qui a quarante ans de métier. On lui a aussi confié plusieurs dizaines de grands ongulés africains, comme l'hippotrague noir et le grand koudou, ainsi que des singes dont les couleurs faciales étaient à refaire. *« Plusieurs étaient dans un état pitoyable, craquelés de partout »*, constate l'artisan, plus habitué aux trophées de chasse « frais » qu'aux monuments historiques. *« Les zèbres avaient même perdu leurs couleurs. Il a fallu les teindre. »*

Tous les taxidermistes qui ont travaillé au projet de restauration sont unanimes : ils sont fiers d'avoir travaillé pour une opération prestigieuse, sous le contrôle scrupuleux des scientifiques du Muséum. Ils sont fiers surtout qu'on apprécie enfin leur travail comme une œuvre d'art. Car les taxidermistes ne sont pas seulement des préparateurs de peau et des techniciens du squelette. Ce sont des artistes qui ont la passion du vivant, et même parfois du plus vrai que nature.

ROGER CANS

EXPOSITION : la Grande Galerie de zoologie. – Les photographies de François Le Diascorn (agence Rapho) sont exposées jusqu'au 25 août à la FNAC - Forum des halles (niveau – 3), 75001 Paris.

La nef de Noé

Dans un bâtiment superbement transformé, Chemetov et Huidobro font revivre le grand troupeau des espèces animales

DANS l'un des vestibules de la Grande Galerie de zoologie, de part et d'autre d'un escalier monumental, deux plaques pour rappeler les noms des architectes à qui l'on doit le bâtiment. A gauche, le profil de Jules André se découpe sur le marbre. C'est à lui que l'on doit les plans de l'édifice, inauguré en 1889, la même année que la tour Eiffel. A droite, les mains de Paul Chemetov et de Borja Huidobro gravées dans la pierre, avec une maxime : *« Conserver, c'est transformer. »* Une maxime qui laisse une bonne marge d'interprétation, comme l'a montré l'histoire récente des rénovations. Mais ils ont signé celle de la galerie sans donner à ce programme la dimension laxiste dont a fait les frais la gare d'Orsay, exemple le plus fâcheusement célèbre et le plus typique des années 80.

La tentation d'intervenir à la hache était pourtant grande. Le bâtiment de Jules André, à la pointe du progrès et de l'innovation technologique du vivant du président Sadi Carnot, s'était peu à peu dégradé. La poussière avait gagné les galeries et voilé les vitrines. Les visiteurs se faisaient rares. Peu à peu, la Grande Galerie se mettait à ressembler à une illustration de Tardi. Pendant la dernière guerre, quelques obus de DCA malencontreux avaient fendu la grande verrière. Plutôt que de la réparer, on l'avait doublée d'une chemise de zinc. En 1965, elle est fermée au public pour des raisons de sécurité : l'installation électrique est antédiluvienne et les milliers de bocaux remplis d'alcool sont un danger permanent.

Un budget respecté

Dans l'arche de Noé déjà bondée de toutes les espèces animales de la planète, les rescapés des galeries du duc d'Orléans – admirables dioramas bêtement détruits dans les années 60 – viendront se réfugier dans la pénombre. Les rares visiteurs qui s'aventurent dans les cales de ce navire en détresse se souviennent de vitrines bondées à craquer d'un bestiaire quasi surréaliste : 70 sortes de chats vous fixaient dans l'obscurité de leurs yeux de verre à travers des vitres sales ; en bas, un troupeau d'éléphants décatis voisinait avec des buffles sans cornes ; l'hippopotame avait perdu ses dents ; la panse des zèbres laissait échapper sa tripe végétale. L'arche de Noé du Jardin des Plantes implosait lentement dans une forte odeur de naphtaline.

En 1980, sursaut. La construction d'une zoothèque souterraine permet de sauver les collections de la Grande Galerie de zoologie. Cinq ans plus tard, le déménagement est achevé sans dégâts. Seuls quelques spécimens, trop volumineux pour gagner les nouveaux espaces souterrains, continuent de monter la garde dans le bâtiment déserté : parmi eux, les squelettes de six cétacés géants. Quand, en 1986, l'éducation nationale, propriétaire des murs, décide de se soucier enfin de son patrimoine muséal, l'Etat inscrit la rénovation de la galerie au chapitre des grands travaux. Les scientifiques du Muséum élaborent un synopsis muséologique avec, pour thème et fil conducteur, l'évolution. Un concours d'architecture est lancé en 1987. Il est gagné par Chemetov et Huidobro associés à un scénographe, l'homme de théâtre René Allio, et à Pontus Hulten, ancien responsable du Musée national d'art moderne. Mais il faudra attendre 1989 et l'attribution de la maîtrise d'ouvrage à la mission interministérielle des grands travaux, dirigée par Emile Biasini, pour que l'opération démarre enfin, avec un budget fixé à 400 millions, de francs.

Celui-ci sera respecté puisque au bout du compte l'enveloppe financière atteindra 420 millions de francs y compris la rénovation de la bibliothèque, construction des années 60, style CES Pailleron, accolée au bâtiment et celle des deux serres courbes voisines. S'il a fallu douze ans pour construire à la fin du siècle dernier « le Louvre de l'histoire naturelle », il en faudra huit pour en mener à bien la rénovation. Huit années pendant lesquelles une véritable complicité s'est établie entre Jules André et le duo du XX[e] siècle, au-delà des intentions initiales du concours. L'architecture métallique du XIX[e] siècle a été respectée, et même exaltée à bien des égards. Et cela, sans que les intervenants renient leurs convictions esthétiques. Paul Chemetov et Borja Huidobro, auteurs du ministère des finances de Bercy, qui s'étaient plutôt acquis une réputation de « brutalistes » impénitents, se sont glissés au milieu des arcatures de métal pour imposer, sans lourdeur ni ironie, la marque du XX[e] siècle finissant.



GASTON BERGERET POUR « LE MONDE »

La Grande Galerie après restauration : une étonnante complicité entre la beauté quasi religieuse de l'architecture métallique du XIX[e] siècle et l'affirmation de convictions esthétiques résolument contemporaines.

Jeux de lumières

L'édifice les a même aidés. La beauté presque religieuse de la grande nef de métal interdisait toute tentative d'y chercher de nouveaux mètres carrés. Les architectes ont donc naturellement creusé, ajoutant 10 mètres aux 15 sous plafond qu'offre la Grande Galerie. Il s'est avéré facile de creuser dans un sol constitué du meilleur sable, d'autant que le bâtiment a révélé de splendides fondations de pierre meulière, allégories presque naturelles de la vie souterraine ou maritime.

Chemetov et Huidobro ont ensuite fait avouer au bâtiment la possibilité d'une entrée latérale vers la rue Buffon, permettant d'échapper au vertige de la falaise blanche et fermée que constitue la grande façade de style Beaux-Arts. En termes de structures (structure métallique derrière une façade de pierre) et de circulation, on retrouve donc ici la solution déjà adoptée à Orsay. Mais là où Gae Aulenti avait imposé sa pompe et son bavardage, allant jusqu'à nier la nef par une passerelle brutale, les deux maîtres d'œuvre se sont ingéniés à montrer que Dieu est bien dans les détails et non dans l'expression de leur propre triomphe. Il faut donc être attentif aux menuiseries, au travail du métal, à l'emploi du verre, pour n'être pas seulement pris par l'appel naturel du vieux muséum, comme si les nouvelles circulations appartenaient par essence au bâtiment d'origine. On le percevra nettement en gagnant, une fois passée les guichets de l'entrée, les deux ascenseurs sur la gauche de la nef, et en redescendant par le nouvel escalier qui zèbre l'ancienne grande nef et les nouvelles fondations.

Le travail de l'équipe sur la muséographie est peut-être plus complexe à interpréter. Il est parfois animé par l'instinct le plus minimaliste, et conduit alors à ranger, troupeau magnifique, la foule des grands mamifères naturalisés, sans rien leur adjoindre sinon un formidable, mais impalpable jeu de lumières, qui singe tous les matins du monde et tous les crépuscules. Un souci plus technique, et dès lors plus matérialiste, est à l'œuvre, dans d'autres vitrines aussi sophistiquées que le cercueil et le mausolée de Lénine. Il est vrai que certaines espèces menacées ou d'ores et déjà disparues méritent au moins ce dernier hommage des hommes. A la différence de Lénine, cependant, tous ces animaux semblent avoir repris vie, portés par une architecture elle-même transfigurée, et une scénographie suffisamment intelligente pour ne pas trop sacrifier aux conventions scientifiques les charmes fragiles de l'art funéraire.

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

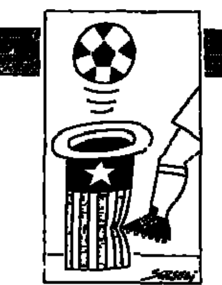
En pratique

Officiellement inaugurée, mardi 21 juin, par le président de la République, la Grande Galerie sera ouverte au public à partir du samedi 25 juin. Accès par le Jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Tél. : 40-79-39-39. De 10 h à 18 h du mercredi au lundi, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h, fermé le mardi. Tarif : 40 F (tarif réduit : 30 F, groupes scolaires : 10 F).

Sur France-Culture

Jusqu'au 25 juin, date de l'ouverture au public, France-Culture diffuse une série d'émissions consacrées au Muséum. De 8 h 30 à 9h, jusqu'au 24 juin, Michèle Chouchan et Francesca Isidori explorent « Les chemins de la connaissance ». Samedi 25 juin, de 13 h 40 à 14 heures, Vincent Charpentier présente « Archéologiques » avec Yves Coppens. De 14 h 05 à 15 h 30, Stéphane Deligeorges et Sylvie O'Dy présentent une émission enregistrée la veille au Muséum, « Confrontation ». Enfin, de 15 h 30 à 18 h 30, Stéphane Deligeorges et Francesca Isidori présentent une émission spéciale en direct du Muséum.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



La Coupe du monde du monde de football a vraiment pris son envol, lundi 20 juin avec l'entrée des artistes brésiliens. Trois fois vainqueurs de la compétition, le Brésil qui compte parmi les favoris de ce mondial 1994, a battu la Russie (2-0) devant 85 000 spectateurs sous le charme. Les *Pays-Bas ont dominé de justesse* une équipe d'Arabie Saoudite imaginative (2-1).

■ AFFAIRES. Le spectacle du « soccer » attire plus d'amateurs que prévu qui devraient s'enflammer, mardi 21 , pour le match entre l'Allemagne et l'Espagne. Les *télévisions* se frottent les mains. A leur demande, les rencontres ont été retardées de cinq minutes afin de pouvoir passer un encart publicitaire supplémentaire.

■ PARANOÏA. La Roumanie a interdit à la presse de s'approcher des joueurs de l'équipe nationale. Des journalistes de la télévision colombienne s'étaient introduits, samedi 18 juin, dans la chambre d'hôtel d'un joueur, à Los Angeles peu avant le match contre la Colombie. Après l'incident, les joueurs se seraient plaints et auraient demandé à être protégés contre ce « harcèlement ».

GROUPE B : Brésil-Russie 2-0

Un Brésil conforme à sa légende

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Voilà. Le Brésil a joué. Le Brésil a gagné. La World Cup est commencée. C'est ainsi tous les quatre ans, quel que soit l'hôte du moment, Mexique, Italie ou Etats-Unis. Deux équipes disputent le match d'ouverture, plutôt fières de ce rôle d'éclaireurs, persuadées qu'il s'agit là d'un privilège d'ambassadeur. Et puis, trois ou quatre jours plus tard, après quelques rencontres et bien des cérémonies, arrive le Brésil, le front haut, maillot jaune et culotte verte, ses trois titres mondiaux à la boutonnière. Alors, c'est un autre tournoi qui débute, comme s'il ne s'était rien passé d'essentiel jusque là, comme s'il fallait un air de samba pour que s'ouvre vraiment ce bal des ambitieux qu'est le premier tour.

Lundi 20 juin, le signal est venu de Palo Alto, une banlieue de San Francisco. Le public américain, du moins celui qui s'intéresse au *soccer*, a pris la mesure de ce mythe brésilien qui néglige volontiers la vérité statistique (le Brésil n'a disputé aucune finale depuis 1970) pour faire la part belle à la légende. Légende de joueurs d'antan, dont les exploits restent en mémoire. Légende d'une sélection qui pratiquerait, dit-on, un football de rêve, enseigné à l'école des plages et de la rue. Peu importe que le Brésil ait souvent déçu, qu'il ait été éliminé par la France en *1986* (en quarts de finale), par l'Argentine en 1990 (en huitièmes de finale) et qu'il ait peiné plus que de coutume pour se qualifier cette année. L'Amérique, novice soucieuse de l'instant présent et sans mémoire pour les déboires passés, s'est abandonnée à l'euphorie carioca. San Francisco – Sao Paulo d'un jour – n'avait sans doute jamais tant porté de jaune qu'en ce lundi de fin de printemps.

Tout le quartier du stade vibrait au rythme des orchestres de samba. Parmi les milliers de supporters brésiliens, les vrais, venus de là-bas, certains écoulaient des maillots dont la vente permettra de rentrer dans leurs frais. Les équipes de télévision locales, sceptiques quant à l'intérêt du *soccer* mais intrigués par les passions qu'il suscite, n'en finissaient plus de filmer cette foule riante et bigarrée, en majorité... américaine.

En élève attentionnée, toute à son apprentissage de ce sport, la Californie avait donc bien appris sa leçon : s'il y a une formation, une seule, qui lui donnera le goût de ce jeu, ce sera sûrement celle-là. Avec cette sélection bénie des amateurs de clichés et de souvenirs, le temps mène à bien son œuvre d'oubli. Il pardonne les entorses à l'obligation de spectacle, *les défenseurs trop rudes et les attaquants sans joie*, et même un score peu glorieux contre le Canada (1-1 le 5 juin à Edmonton) en match de préparation. Il omet tout cela pour ne retenir que le clinquant : une feinte, un but, un dribble.

Dessin : Serguei 94.

Cette partie contre des Russes sans grand talent a été conforme à la tradition brésilienne, avec sa dose de promesses et son quota de déceptions, juste ce qu'il faut pour douter et se demander une fois encore, comme tous les quatre ans, si le Brésil est toujours le Brésil. Il l'est quand Romario, attaquant du FC Barcelone et homme de tempérament, ouvre la marque d'une pichenette anodine, à la réception d'un corner tiré de la gauche (27e). Il l'est encore lorsque Leonardo, Zinho et surtout Bebeto, un autre exilé en Espagne (La Corogne), parviennent à se faufiler entre les défenseurs russes.

Il l'est déjà beaucoup moins quand le calcul commence à l'emporter sur l'improvisation, la lenteur sur la vivacité. Il faut alors que les 80 000 spectateurs, en plein apprentissage des qualités et des défauts du jeu brésilien, se risquent à siffler pour provoquer un sursaut. Une percée de Romario, une faute adverse et le Brésil assure son succès sur un penalty transformé par le capitaine Raï (52e), ce milieu offensif que le Paris SG n'a jamais connu trop brillant, mais qui veut revivre avec la sélection.

Il reste à savoir si le Brésil, le seul pays à avoir disputé les phases finales des quinze Coupes du monde, confirmera ce succès contre le Cameroun vendredi. En cas de victoire, les Brésiliens seraient déjà qualifiés pour le tour suivant, avec de grandes chances de jouer de nouveau à San Francisco. Ce serait là un avantage appréciable : ils y sont désormais chez eux.

PHILIPPE BROUSSARD

GROUPE F : Pays-Bas-Arabie saoudite 2-1

Le tango saoudien

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Dans la fournaise de Washington, cela ressemblait à un mirage. Une surprise est apparue comme une oasis dans la sécheresse des pronostics. Dans la surface de réparation des Néerlandais, deux fois finalistes de la Coupe du *monde*, des néophytes de la compétition jonglaient avec le ballon. Des footballeurs venus de Ryad, de Djeddah, c'est tout dire, s'amusaient à rendre fous leurs vis-à-vis. Des prouesses techniques jaillissaient de l'équipe d'Arabie saoudite. Des noms brillaient au sein d'une formation condamnée à l'obscurité par son *curriculum vitae*.

Il y avait Saïd Owairan, attaquant et anonyme parfait. Il a justifié le numéro 10 de son maillot par des ouvertures à donner le torticolis aux Néerlandais. D'un coup franc astucieux, qui a semblé hésiter entre les têtes de deux de ses équipiers pour mieux tromper l'adversaire, *c'est lui qui a amené* le premier but. Il y avait Madjed Abdallah, avec ses trente-cinq ans et cent-soixante sélections. L'écho de la légende locale de cet avant-centre surnommé le « Pelé arabe » n'avait jamais porté plus loin que les rives du golfe Persique. Mais, lundi soir, ses gestes, ses feintes sous le nez du gardien batave le *faisaient bien ressembler* à un Brésilien du désert. Comme le reste de son équipe, où même le goal, Mohammed Al Deayea, s'ingéniait à allier efficacité et esthétique.

Hélas, la victoire promise à la mi-temps à la meilleure équipe sur la pelouse n'était bien qu'un mirage de chaleur. Juste après la reprise, un but du Néerlandais Wim Jonk, un trait dans la lucarne saoudienne, a condensé un nuage de raison au dessus du RFK Stadium. Owairan et Abdallah avaient déjà quitté le terrain, épuisés. Leurs doublures avaient fait mieux que de simples remplaçants. Mais la spontanéité saoudienne ne s'exprimait déjà plus que par intermittence. Elle n'était plus un abri suffisant pour éviter l'averse de la quatre-vingt-sixième minute, ce but rabat-joie inscrit pour les Oranges par Gaston Taument, qui a su profiter de la seule erreur d'Al Deaya. La victoire néerlandaise respectait les réputations, mais violait la morale du match. Les joueurs de Dick Advocaat l'accueillaient sans état d'âme, tout heureux de pouvoir enfouir sous trois points leur piètre performance. Dans sa loge, le prince Fayçal Bin Fahd Bin Abdulaziz, fils du roi Fahd, ministre de la *jeunesse et des sports et président* de la Fédération saoudienne de football, pouvait croiser son costume d'altesse sur sa déception et lisser sa moustache avec la satisfaction de l'homme d'affaires qui voit poindre les dividendes de son investissement risqué.

Enfin une équipe

Certes, le placement football n'a pas encore rapporté de points de Coupe du monde à l'Arabie saoudite. Mais la prestation brillante de lundi soir peut déjà laisser entrevoir les bénéfices d'images au bout des investissements massifs dans l'action ballon rond. La marée des pétrodollars a bien fini par faire monter le niveau du jeu saoudien. Depuis une dizaine d'années, rien n'est trop beau, rien n'est trop cher pour que les joueurs saoudiens deviennent les ambassadeurs de leur régime, tout en assouvissant leur passion du football.

Le prince Fayçal a débloqué des crédits illimités pour que finisse par germer le talent de tripoteurs de balles au milieu du désert. Il a fait pousser l'un des plus beaux stades du monde à Ryad, la capitale. Il a fait recouvrir de gazon naturel des terrains dans tous les *coins de ce royaume où il ne pleut* jamais. Il a enraciné dans le pays un championnat professionnel qui a tout de suite fait de l'ombre aux sports traditionnels. Ses joueurs, encore loin d'être des vedettes, y gagneraient en moyenne 40 000 francs par mois, et de nombreux avantages en nature, dispensés par la famille royale.

Malheureusement, choyés dans cette pépinière de luxe, les joueurs ont longtemps conçu quelques mauvaises habitudes. Rassemblés en équipe nationale, ils ne parvenaient pas à évoluer à l'unisson.

Ce qui était suffisant pour obtenir la première place sur le continent asiatique – l'Arabie saoudite a obtenu deux titres continentaux en 1984 et 1988 – demeurait rédhibitoire pour séduire le monde.

Lundi soir, la différence avec ces temps d'égoïsme était frappante. Chacun a tenu son rôle, chacun s'est battu jusqu'à l'épuisement. La sélection d'Arabie saoudite était enfin devenue une équipe, qui doit sans doute sa technique à la ribambelle d'entraîneurs talentueux qui se sont succédé. Mais qui tient sa *nouvelle cohésion du dernier d'entre eux*.

Car on s'est beaucoup succédé sur le banc de touche de la sélection, où la politique n'a jamais cessé de rôder. La famille royale, les émirs qui dirigent la fédération, se piquent en effet d'une bonne connaissance des choses du football. Et ils ne se sont jamais privés de faire partager leur science et leurs intuitions aux prestigieux hommes de terrain qu'ils ont embauché à prix d'or. L'an dernier, le Brésilien Candido a ainsi claqué la porte au beau milieu du tournoi qualificatif pour la Coupe du monde. Il aurait mal supporté de recevoir un coup de fil de conseils avisés sur les remplacement à effectuer à la mi-temps du match contre l'ennemi irakien.

Un moral à consolider

Un homme de peine saoudien l'a remplacé, le temps d'assurer la qualification du pays pour sa première Coupe du monde. Puis les dirigeants ont enrôlé le Néerlandais Léo Beenhaker, entraîneur des Pays-Bas au Mondiale de 1990. L'homme au caractère rugueux, qui ne supportait guère les ingérences de ses employeurs, a été renvoyé au bout de quelques mois parce que, selon le motif officiel, *« son style ne convenait pas aux joueurs »*. Le roi Fahd n'avait plus qu'à utiliser ses relations internationales pour se faire recommander Jorge Solari, dit « l'Indien », l'ancien entraîneur de plusieurs clubs argentins, par le président Carlos Menem.

Celui-là a peut-être trouvé la bonne ruse de Sioux pour contourner les ingérences. Il a implanté sa tribu au sein même de l'équipe. Il a installé son frère Eduardo au poste d'entraîneur adjoint et son fils Jorge Junior à celui de préparateur physique. Il étouffe ainsi d'un matelas familial les récriminations de ses dirigeants. Et, depuis le début de l'année, il a pu s'atteler un peu plus sereinement à sa tâche principale : consolider le moral de ses joueurs, que la pression exercée par leur entourage, loin de fortifier, avait fini par effriter.

Au vu de la rencontre de Washington, la mission semble accomplie. Les Saoudiens disposent désormais de cette assurance, qui frôle parfois la naïveté, que leur talent va finir par payer. Ils n'ont pas démissionné lorsque les joueurs des Pays-Bas ont égalisé. Ils ont seulement craqué en toute fin de match. Quant un but injuste les a privés du fruit de leurs progrès. Quand un coup du sort a empêché leurs dirigeants d'assister tout de suite au premier bon résultat mondial de la montée programmée de leur football.

JÉRÔME FENOGLIO

Le retour de la fièvre orange

AMSTERDAM

de notre correspondant

Les premières atteintes du mal sont apparues à la mi-mai. Ici un fanion orange, là une écharpe effrangée *« Allez Hollande »*. Les spécialistes attentifs pouvaient déjà identifier le virus tout en étant parfaitement conscients qu'ils ne pourraient rien faire pour enrayer l'épidémie : la fièvre orange avait à nouveau frappé, et la guérison n'interviendrait pas avant la victoire ou l'élimination des Pays-Bas de la Coupe du monde de football. Le schéma est classique, et revient à chaque compétition internationale de football. Tous d'abord discrets, les symptômes se font de plus en plus nombreux à mesure qu'approche l'échéance du premier match.

Le néophyte pourrait croire que le mal ne touche que cette frange habituelle de la population qui vibre chaque dimanche devant son petit écran au résumé des matches du week-end. Erreur ! L'ouvrier, le patron, le *yuppie*, le lycéen et la ménagère communient de concert dans l'adoration de l'équipe tout d'orange vêtue.

Hélas, le virus ne s'embarrasse pas de considérations esthétiques, et la teinte domine le paysage néerlandais. Le papier-crépon orange pend aux murs et fenêtres des traditionnels *« cafés bruns » qui promettent* au chaland *« tous les matches de la Coupe sur écran géant »*. Les automobilistes accrochent des drapeaux de la même couleur à leur antenne, quand ils ne collent pas sur la lunette arrière Dutchy, le lion-mascotte de l'équipe nationale. Le personnel de certains supermarchés ne s'habillent plus ces jours-ci – des chaussettes à la casquette – que d'orange. Philips a même produit pour l'occasion un CD-interactif pour les fans de *Karaoke* qui désirent chanter en cœur les hymnes des supporters.

La maladie pourrait connaître des développements plus extrêmes, comme ce jour de l'été 1988 où l'équipe nationale de la Sainte-Trinité Gullit-Van Basten-Rijkaard avait remporté le Championnat d'Europe des nations. Son retour au pays avait été époustouflant : la population entière s'était donnée rendez-vous le long des cent-vingt kilomètres de l'autoroute Eindhoven-Amsterdam parcouru par le bus des vainqueurs. Le tour des canaux de la capitale avait vu nombre de supporters hystériques plonger d'enthousiasme dans les eaux troubles. Même les écoles sacrifient au Dieu Football et se drapent aux couleurs nationales, comme pour inoculer à la relève le virus dès son plus jeune âge. Les Néerlandais se gaussent parfois du chauvinisme des latins. Mais ce peuple autrefois sobre et réservé a inventé un nouveau mot pour traduire le même sentiment : l'« orangisme ».

ALAIN FRANCO

LE POINT

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Lundi 20 juin

GROUPE A

1. Roumanie, 3 pts ; 2. Etats-Unis et Suisse, 1 ; 4. Colombie, 0.

GROUPE B

Brésil b. Russie 2-0

1. Brésil, 3 pts ; 2. Cameroun et Suède, 1 ; 4. Russie, 0.

GROUPE E

1. Eire et Norvège, 3 pts ; 3. Italie et Mexique, 0.

GROUPE F

Pays-Bas b. Arabie Saoudite 2-1

1. Pays-Bas et Belgique, 3 pts ; 3. Maroc et Arabie Saoudite, 0.

A LA TÉLÉVISION

Mardi 21 juin

Argentine-Grèce, à 18 h 35 (France 2)

Allemagne-Espagne, à 22 h 05 (France 2)

Nigéria-Bulgarie, à 1 h 35 (France 2)

PROLONGATIONS

Les camelots du « soccer »

CHICAGO

de notre envoyé spécial

Les commentateurs d'ABC (chaîne généraliste) et d'ESPN (chaîne câblée) ont un talent fou. Le *soccer* n'a aucun secret pour eux. Dans le feu du direct, ils ont des appréciations de connaisseurs, et des enthousiasmes encore *adolescents pour un « une-deux »* réussi : *« Voilà ce que les gens veulent voir ! »* Ils étalent leur érudition sans ostentation. Qui savait que la Russie n'avait encore jamais gagné après avoir été menée au score ? Eux. Ils ont glissé l'information, mine de rien, lorsque Romario a marqué, lundi, le premier but brésilien. Enfin, ils n'oublient jamais leur mission pédagogique envers les téléspectateurs les moins avertis des choses du ballon rond.

Mais ces chantres du *soccer* vont encore plus loin dans leur conception du métier. *On savait les journalistes* de télévision tiraillés entre leur devoir de critique et les impératifs commerciaux d'un événement dont leur chaîne est souvent propriétaire. Ceux-là n'ont pas d'états d'âme : ils vendent le spectacle clés en main, publicité comprise. Avec le ton qui convient à des téléreporters sportifs, ils n'hésitent jamais à annoncer que la deuxième mi-temps vous est proposée par *« Maaastercââârd ! »*. Les autres sponsors officiels de la Coupe du monde sont traités avec les mêmes égards. *Chaque fois que leur logo* apparaît en incrustation sur l'écran, « nos » reporters mettent leur commentaire sportif entre parenthèses pour réciter, avec le plus grand naturel, un texte publicitaire ciblé.

De plus, le minutage du match, affiché en permanence dans un coin de l'écran, est parrainé par roulement par Fujifilm, Canon, Gillette, Snickers, ou encore par PowerAde, une boisson énergétique, quand ce ne sont pas les camions GMC. Diffusée sur une chaîne en langue espagnole, la rencontre Espagne-Corée du Sud, *vendredi 17 juin, était une* caricature. Les joueurs donnaient l'impression de dribbler entre les incrustations publicitaires. Chaque coup franc ou corner, « offert » par Honda, donnait lieu à une grotesque animation.

Alan Rothenberg, le patron de la World Cup, se disait fier d'avoir respecté le cahier des charges de la FIFA, qui interdit toute coupure publicitaire pendant les matches. Mais comme leur déroulement normal ne laisse que douze minutes d'espaces publicitaires, contre trente-trois pour un match de football américain de la NFL, les Américains ont habilement contourné la difficulté. La pub est là, en petit format certes, mais permanente. Et le règlement des instances internationales du football n'a rien prévu contre les « journalistes » camelots.

Pour les onze « sponsors officiels » et les huit « partenaires marketing » de la World Cup, qui ont dépensé chacun entre 7 et 19 millions de dollars pour participer à l'événement, l'accès aux petits écrans était un retour obligé sur investissement. Les premiers résultats d'audience ne peuvent que les satisfaire. Le match Etats-Unis-Suisse, samedi, a été suivi par 5,8 % des foyers, soit davantage que l'US Open de golf (5 %). Il y a quatre ans, les matches du Mondiale italien n'avaient été regardés que par 1,2 % des foyers américains (1) . ABC *et ESPN ne devraient pas* regretter d'avoir acheté les droits des 52 matches : 11 millions de dollars seulement pour cinq semaines de spectacle, quand NBC a proposé quarante fois plus pour la quinzaine olympique d'Atlanta en 1996.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(1) Un point représente 942 000 foyers.



هكذا من الأصل

Au Conseil de Paris

Jacques Chirac annonce « un plan d'action » pour les universités parisiennes

Lors du Conseil de Paris du lundi 20 juin, le maire de la capitale a indiqué qu'il allait lancer un plan d'équipement et de modernisation des universités parisiennes. Une réponse aux présidents de huit universités parisiennes qui avaient récemment dénoncé l'« état d'asphyxie » de leurs établissements.

Jacques Chirac n'a rien perdu de ses capacités à réagir aux événements. Il vient d'en administrer la preuve, lundi 20 juin, au Conseil de Paris. Alors que l'ordre du jour ne prévoyait que l'approbation des comptes modificatifs du budget de la capitale (une rallonge d'environ 500 millions de francs motivée, pour l'essentiel, par l'augmentation des aides sociales) et diverses mesures secondaires, le maire a créé la surprise en évoquant la situation des universités parisiennes. Les présidents de groupe n'avaient été avertis de cette communication qu'une heure avant l'ouverture de la séance et Alain-Michel Grand (UDF-CDS), adjoint chargé de l'enseignement, est lui-même tombé des nues.

Le maire a compris l'avertissement lancé par les présidents des huit universités de l'Ile-de-France, dénonçant la vétusté et l'exiguïté de leurs locaux face à l'afflux des étudiants (*le Monde* du 17 juin). Il a lui-même rencontré récemment ces universitaires et a pu mesurer l'ampleur de leurs difficultés.

A priori, c'est à l'Etat qu'il appartient d'y porter remède. Jusqu'à présent, l'Hôtel de Ville ne s'en était guère soucié. Tout à la fois commune et département, Paris a déjà fort à faire avec les 640 écoles publiques et les 100 collèges dont il lui faut assurer la maintenance. Pour l'enseignement supérieur, ses établissements, ses étudiants et son corps enseignant, on tablait sur la tradition parisienne et le pouvoir d'attraction de la capitale. Une belle économie lorsqu'on sait que de nombreuses collectivités financent des équipements universitaires. Là encore, Paris vivait sur l'avance que lui confère son passé.

La Sorbonne première servie

Une alerte, cependant, avait inquiété la municipalité. A l'étroit dans ses locaux hérités de l'OTAN, l'université Paris-Dauphine avait été tentée, voici quelques années, de déménager à la Défense avec ses 6 800 étudiants. Soucieux de conserver *intra muros* cet établissement, la Ville avait accepté d'investir une trentaine de millions de francs (le conseil régional apportant une somme équivalente) pour construire une aile supplémentaire.

Elle accueillera 700 étudiants et sera mise en service à la rentrée. Mais, lors du lancement du chantier en 1992, Jean Tibéri, premier adjoint, avait été formel : une telle intervention municipale resterait exceptionnelle. *« Nous ne voulons pas nous substituer à l'Etat*, avait-il affirmé, *ce serait donner le mauvais exemple »* (*le Monde* du 23 novembre 1992). Il est vrai qu'alors le gouvernement était socialiste.

On en arrivait presque à oublier que la Ville possède en propre des établissements prestigieux. Ainsi, il a fallu l'attribution de deux prix Nobel pour lui rappeler l'existence, dans le cinquième arrondissement, de l'Ecole supérieure de physique et chimie, où Pierre et Marie Curie s'illustrèrent. Du coup, on a promis au professeur De Gennes de lui construire un nouveau laboratoire de biologie.

On ne se souvenait plus très bien non plus que, par une convention signée avec l'Etat en 1929, la Ville se devait d'entretenir un parc de bâtiments universitaires dont elle est propriétaire. Il s'agit de la faculté de droit, située sur la place du Panthéon, de celle de médecine (rue de l'Ecole-de-Médecine), d'un immeuble de la rue Jussieu et surtout de la Sorbonne. Ces locaux abritent aujourd'hui des enseignements rattachés à quatre universités différentes : Paris-II, Paris-V, Paris-VI et Paris-I.

Toutes ces obligations sont revenues à la mémoire de Jacques Chirac : *« Avec plus de 250 000 étudiants, l'académie de Paris ne dispose pas aujourd'hui du potentiel immobilier que requiert sa mission »*, reconnaît-il. Et il a décidé d'assumer ses responsabilités. Il a demandé à ses services d'élaborer *« un plan d'action »* s'étalant sur plusieurs années avec objectifs précis, calendrier de travaux et moyens de financement. C'est Alain Devaquet, maire du douzième arrondissement, député RPR de Paris et ancien ministre des universités, qui sera chargé de négocier avec le rectorat. La Sorbonne sera la première servie et recevra, dès le budget de 1995, au moins 15 millions de francs.

Ces décisions ont laissé les conseillers de Paris passablement éberlués. La majorité a fait chorus mais le socialiste Jean-Marie Le Guen a observé que la somme promise sera à peine suffisante pour badigeonner Jussieu, et le communiste Henri Malberg a jugé *« inacceptable »* que l'Etat se débarrasse de ses responsabilités sur les collectivités locales. L'embryon de débat s'est achevé sans vote, le Conseil est passé à l'ordre du jour et le maire a regagné son bureau.

MARC AMBROISE-RENDU

Manifestations : un week-end record

Soucieux de faire avancer son idée d'une charte d'utilisation des rues de Paris, le préfet de police, Philippe Massoni, a profité de la séance du conseil de Paris pour raconter aux élus de la capitale la fin de semaine agitée que ses services ont vécue samedi 18 et dimanche 19 juin. Rassemblant de quelques centaines à quelques milliers de personnes chacune, vingt et une manifestations, certaines *« sympathiques et festives »*, d'autres bruyantes comme le défilé des motards ou colorées à l'image du cortège du Gay Pride, ont émaillé ces deux journées. Un record encore jamais atteint, paraît-il.

Pour assurer leur bon déroulement, il a fallu mobiliser 3 130 policiers et gendarmes, ce qui ne laissait plus, pour assurer le service ordinaire de sécurité générale, que 350 hommes en uniforme. En outre, dans la nuit de samedi à dimanche, police-secours a reçu plus de 200 appels de paisibles citoyens se plaignant de ne pouvoir dormir en raison de cris, chants, vrombissements et coups de klaxon divers.

Qu'en sera-t-il mardi 21 juin soir, alors que, à l'occasion du premier jour de l'été, quelque 200 rassemblements sont prévus dans les différents arrondissements à l'occasion de la Fête de la musique (*le Monde* du 21 juin) ? Le préfet de police a posé la question aux conseillers de la capitale. M. Massoni leur a proposé une piste de réflexion : *« Il est urgent que nous travaillions en commun les solutions permettant de concilier les impératifs de liberté et d'urbanité . »*

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir du mercredi 22 juin.

L'AFFRONTEMENT. Film suédois de Suzanne Osten, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN. Film américain de Stephen Sommers, v.f. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BLESSURES SECRÈTES. Film américain de Michael Caton-Jones, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

BLUE CHIPS. Film américain de William Friedkin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CONEHEADS. Film américain de Steve Barron, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES GRINCHEUX. Film américain de Donald Petrie, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

KILLER KID. Film français de Gilles de Maistre : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES LENINGRAD COW-BOYS RENCONTRENT MOISE. Film franco-finlandais-allemand d'Aki Kaurismaki, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

MY FATHER, CE HÉROS. Film américain de Steve Miner, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

L'ŒILLET SAUVAGE. Film italien de Silvano Agosti, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

QUAND HARRIET DÉCOUPE CHARLIE ! Film américain de Thomas Schlamme, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE. Film américain de Dick Zondag, Ralph Zondag, Phil Nibbelink, Simon Wells, v.o. : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAPA NUI. Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

TROP DE BONHEUR. Film français de Cédric Kahn : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

THÉÂTRE

ROMÉO ET JULIETTE

Les combattants

L'histoire de Roméo et Juliette est cruellement banale en Israël comme dans les territoires occupés où les unions mixtes font toujours figures de sacrilège. La pièce de Shakespeare vient d'y être montée, non sans mal, par deux metteurs en scène : l'Israélien Eran Baniel et le Palestinien Fouad Awad. Les comédiens sont juifs et arabes.

■ Le Festival de Lille accueillera, à l'automne, la mise en scène palestino-israélienne qui pourrait ensuite venir à la Grande Halle de la Villette.

JÉRUSALEM
de notre envoyée spéciale

L'action se passe dans un hangar de Jérusalem-Ouest, entre des échafaudages supportant des passerelles. Au milieu, il y a un espace vide, entre deux territoires opposés. Au fond une paroi s'écarte par instant sur un immense tableau de Vierge à l'enfant : domaine de Frère Laurent dans une adaptation de *Roméo et Juliette* où les Montaigu parlent arabe et les Capulet, hébreu. La scène est panoramique, le décor – d'Eli Sinay – s'adapte au style « tréteaux » du spectacle : les acteurs alignés chantent le prologue, puis, gardant leurs baskets, endossent leur pourpoint. Sur un rythme nerveux, ils jouent avec une sauvagerie naturelle. La violence est là, elle préexiste à l'histoire que raconte Shakespeare, elle habite les personnages, elle fait partie d'eux, elle s'est infiltrée dans chaque instant de leur existence. C'est d'avoir voulu l'ignorer que mourront Roméo et Juliette.

Dans le hangar de Jérusalem, leur histoire prend une force particulière : le spectacle ne raconte pas la guerre israélo-palestinienne, il ne raconte pas autre chose que la légende, la découverte éblouie de l'amour par une adolescente qui reçoit son premier baiser avec la tendresse d'un chaton, avec la maladresse et la spontanéité sensuelle d'une jeune fille encore gamine. Autour d'elle et de lui, il y a les autres. Des histoires de famille. Les parents se sont enlisés dans leur hostilité obtuse, les enfants s'en sont accommodés. Ils ont pris l'habitude de se battre. Au cours de l'une des bagarres qui les opposent, il y a mort d'homme ; les désastres s'enchaînent.

L'histoire de Roméo et Juliette est cruellement banale dans cette partie du monde où les unions mixtes font figure de sacrilège, où la méfiance, sinon la haine, est entrée dans les mœurs et les mentalités. Les jeux guerriers et amoureux des jeunes nobles ont l'intensité des défis extrêmes, quelque chose de tangible, de réellement dangereux. Le spectacle est tout entier un défi. La maison des Capulet est interprétée par des acteurs israéliens dirigés par Eran Baniel, celle des Montaigu par des acteurs palestiniens – dont quelques-uns viennent des territoires occupés – dirigés par Fouad Awad *(lire l'encadré ci-dessous)*. C'est un spectacle fort, à la fois dur et poignant, et surtout d'une cohérence inexorable, alors que, même sans tenir compte de l'histoire mutuelle des deux peuples, bien souvent, l'intérêt de ce genre de performance relève de la simple curiosité.

Un équilibre miraculeux

Les acteurs manifestent une formidable énergie, et puis il y a la merveilleuse Juliette (Orna Katz) et son vieux père (Boris Achanov), sa mère trop jeune (July Erel), sa nourrice qui en a trop vu (Alisa Rosen)... A côté de Roméo (Khalifa Natoor), il y a son père (George Ibrahim) lucide et désabusé, un Frère Laurent (Bassam Zuamot) plus soldat que moine, les compagnons, Benvolio (Derar Suliman) et Mercutio (Mohammed Bakri). Le plus beau rôle de la pièce, sans doute, mais que l'on a rarement vu aussi élégamment suicidaire.

L'intelligence des metteurs en scène est d'avoir laissé vivre les acteurs sans pousser les situations. Le plus difficile n'était certainement pas de leur faire exprimer les différents aspects du conflit, mais de les faire jouer ensemble. De France, on imagine mal quels tabous ils ont dû transgresser. Il a fallu l'acharnement illuminé d'un homme, une conférence à Madrid, des négociations secrètes à Oslo, une poignée de mains à Washington, une rencontre avec les responsables du Festival de Lille pour que ce *Roméo et Juliette* puisse exister. L'idée en est venue à Eran Baniel il y a cinq ans. Directeur artistique du Théâtre Khan de Jérusalem, auteur, scénariste, metteur en scène, professeur aux deux écoles d'art dramatique d'Israël, polyglotte, ayant fait deux guerres et réussi à refuser la troisième, il a, parmi bien d'autres activités, dirigé le Festival de Saint-Jean-d'Acre, où sont invitées des troupes israéliennes et palestiniennes. Il y a connu Fouad Awad, qui, en 1989, a décroché un premier prix avec *la Tête de Jaber*, d'un auteur syrien, Saad Allal-Venus.

Pendant cinq ans, Eran Baniel n'a cessé de rêver à *Roméo et Juliette*, de saisir la moindre occasion d'espérer, de sauter sur toutes les occasions de réaliser ce rêve. Il a dû d'abord convaincre les Israéliens d'un côté, les Palestiniens de l'autre, ce n'était pas le plus simple. Son enthousiasme et l'engagement du processus de paix lui ont assuré le soutien moral de son gouvernement et de l'OLP. Il a dû vaincre la résistance des comédiens. Il a pu y parvenir grâce à George Ibrahim, lui-même comédien célèbre, directeur du Théâtre Al-Kasaba de Jérusalem-Est, et qui, d'ailleurs, n'a pas accepté d'emblée la proposition. Il a longuement réfléchi avant de décider que « *Palestiniens et Israéliens peuvent se connaître autrement qu'à travers l'armée et l'Intifada* ». George Ibrahim a été menacé de mort comme « collaborateur ». L'idéalisme exige du courage dans cette partie du monde.


D. R.

Orna Katz dans le rôle de Juliette.

Fouad Awad : le sens d'une recherche

Né à Nazareth, Fouad Awad Nimer est allé à l'école dans une mission baptiste où, à Noël, les élèves jouaient de petites pièces édifiantes. C'est là qu'il a pris goût au théâtre et aux applaudissements. Plus tard, il a rejoint la troupe de sa ville mais ne s'occupait que de la production.

Après ses études secondaires, il a suivi des cours de théâtre, de cinéma, de danse et de peinture à l'université de Tel-Aviv. En 1982, il est revenu à Nazareth, où il est devenu animateur du centre culturel jusqu'en 1987. Avec quelques amis, il a formé une association à but non lucratif chargée de promouvoir le théâtre en milieu arabe. Il semble d'une douceur presque timide mais fait preuve d'une détermination totale. *« L'essentiel,* dit-il, *est la recherche de l'identité palestinienne, bien que le théâtre ne soit pas le terrain le plus favorable. Nous aimerions monter des auteurs nationaux, il y en a peu, alors nous adaptons des textes du monde arabe.*

Nous intégrons jusque dans les classiques occidentaux les éléments qui nous appartiennent, nés des conteurs, des montreurs de singes, des musiciens, des théâtres d'ombres, des marionnettes. Notre tradition. C'est comme la lumière qui traverse un prisme et se démultiplie.

» Bien que depuis 1990 la censure soit abolie, le théâtre professionnel est terriblement précaire. J'ai accepté de travailler sur Roméo et Juliette, *parce que Shakespeare me semble un terrain toujours vierge, et dans l'espoir, même s'ils n'ont pas encore la possibilité de voir le spectacle, d'établir un pont avec les Palestiniens des territoires occupés. Quant aux comédiens qui viennent de ces territoires, ils n'ont aucun mal à s'entendre avec ceux de Galilée : nous formons un même peuple. Quand je prends un taxi collectif, quand il est arrêté pendant des heures par un barrage, et parfois refoulé sans que l'on sache pourquoi, je me demande si le théâtre est capable de renverser les barrages, et comment. C'est le sens de ma recherche. »*

C. G.

CINÉMA

Les coulisses d'un tournage

L'île de Pâques et les colons de Hollywood

Le film « Rapa-Nui », entièrement réalisé à l'île de Pâques, suscite l'indignation de certains de ses habitants, qui jugent leur histoire et leur culture dénaturées par le tournage comme par le contenu de cette production hollywoodienne.

Au début du siècle, la compagnie anglaise Williamson & Balfour obtint la cession de l'île de Pâques pour pratiquer l'élevage : ce ne furent pas les moutons qui furent parqués dans des enclos, mais les Pascuans, dont les habitations furent entourées de barbelés. L'anecdote est cruelle. Pourtant, elle résume assez bien l'attitude des « envahisseurs » dont les habitants de l'île de Pâques ont eu, tout au long de leur histoire, à subir la présence. Pour Ida-Luz Hucke Atan, une Pascuane mandatée par l'UNESCO pour la recherche du patrimoine maori et rapa-nui, le film de Kevin Reynolds, *Rapa-Nui* (nom polynésien de l'île de Pâques et de ses habitants), qui sort mercredi 22 juin à Paris, confirme que son peuple a aujourd'hui encore tout à craindre des « invasions », aussi pacifiques fussent-elles.

L'annonce du tournage de ce film avait pourtant suscité sur l'île de Pâques de nombreux espoirs. Que Kevin Costner, instauré grand défenseur des minorités ethniques depuis le succès de *Danse avec les loups*, produise un film sur l'histoire des Rapa-Nui semblait aux Pascuans la promesse de la reconnaissance de leur culture. Les deux mille huit cents habitants de ces 118 kilomètres carrés de terre rouge et aride sont des miraculés : en 1862, des marchands d'esclaves péruviens enlevèrent plus de la moitié de la population de l'île, qui fut affectée à l'extraction du guano sur le continent. Trois ans plus tard, quelques dizaines de survivants furent reconduits sur l'île. Ils amenèrent avec eux les maladies (la petite vérole notamment) qui allaient décimer la population. Seuls cent onze Pascuans survécurent.

Comme en terrain conquis

Pour leurs descendants, le tournage d'une grosse production hollywoodienne était également la promesse d'un travail correctement payé (« le Monde sans visa » du 20 mars 1993). Ils durent vite déchanter, et constater que les quelque six cents « envahisseurs » américains et australiens se comportaient comme en terrain conquis. Quatre cent cinquante Pascuans furent sélectionnés pour servir de figurants, les autres candidats au travail furent affectés à la réalisation des costumes et à la construction des décors (l'action de *Rapa-Nui* est censée se dérouler bien avant la découverte de l'île par les Occidentaux, en 1721).

Cantonnés à des tâches pénibles et ingrates, qu'ils devaient le plus souvent effectuer de nuit, les Pascuans déclenchèrent une grève en plein tournage pour obtenir un salaire journalier de 49 dollars, au lieu des 29 qui leur étaient offerts. La consommation d'alcool, déjà élevée sur l'île, s'accrut dans des proportions importantes. Ida-Luz Hucke Atan, à laquelle son mandat de l'UNESCO permit d'être présente sur le tournage, constata que les Pascuans avaient également découvert la cocaïne, qui leur était jusque-là inconnue, et qui devint pour eux le « meilleur » moyen de supporter des conditions de travail d'une dureté extrême.

Pratiques sacrilèges

Elle s'étonna aussi de ce que les cinéastes puissent travailler sur des sites d'ordinaire sévèrement gardés : *« Les autorisations accordées par les autorités chiliennes* (l'île est département chilien depuis 1967) *ont permis le tournage sur des lieux de culte où il est interdit de pénétrer autrement qu'à pied, et sous certaines conditions. Les Jeeps, les bulldozers et les grues ont envahi ces sites où l'on ne peut d'habitude pas même entrer à cheval. »*

Des tranchées furent creusées près d'un des cinq volcans de l'île, pour recréer les carrières où étaient fabriquées les statues. Elles ont, certes, été comblées après le tournage, mais les dommages causés à une terre très peu sédimenteuse sont, selon les archéologues, irréparables. Pour un peuple qui entretient avec sa terre des relations d'une force extrême (*« La terre nous parle, les statues nous parlent »*, disent les Pascuans), ces pratiques relèvent du sacrilège.

Une des scènes les plus dramatiques de *Rapa-Nui* décrit la destruction des arbres, sacrifiés pour permettre le déplacement des statues. L'île ne compte aujourd'hui que quelques rares cocotiers et il était prévu que, pour cette scène, des troncs d'eucalyptus spécialement importés par bateau et ornés sur place de feuilles seraient utilisés. Selon Ida-Luz Hucke Atan, l'importation ne put être réalisée, les faux cocotiers ne furent pas fabriqués et les cinéastes durent acheter des arbres sur place, au tarif de 100 dollars l'unité. L'île perdit ainsi plusieurs dizaines de ces cocotiers... dont *Rapa-Nui* se plaît à souligner que la disparition fut une tragédie.

Comme il advint souvent sous d'autres cieux, l'afflux des dollars hollywoodiens a également bouleversé la vie des habitants de l'île. Pour nourrir l'équipe du tournage, le poisson fut acheté en pleine mer, avant même que la pêche n'ait été proposée aux Pascuans, et à des tarifs prohibitifs. Pour une île dont la survie dépend entièrement de l'extérieur, cette inflation soudaine est dramatique. Quant au prix du billet d'avion qui relie l'île au continent, il a pratiquement doublé : pour se l'offrir, un Pascuan devra désormais dépenser quatre mois de ses revenus. Le bilan est d'autant plus amer aux yeux des Pascuans que, selon eux, le film inflige à l'histoire du peuple rapa-nui et à sa culture un traitement proche de celui réservé aux dinosaures et à la préhistoire par Steven Spielberg dans *Jurassic Park*.

Le scénario de Rapa-Nui bouscule en effet joyeusement les époques, associant par exemple le culte de l'homme-oiseau à l'érection des statues, qui lui est pourtant très antérieure et avec lequel elle n'entretient aucune relation. *« En réalisant ce film*, s'insurge Ida-Luz Hucke Atan, *les Américains se sont comportés avec le peuple rapa-nui comme leurs ancêtres avec les Indiens. Pour nous, il s'agit de quelque chose de grave, car nous sommes très peu nombreux : nous devons nous battre pour protéger une culture et une histoire déjà menacées de disparition. »*

PASCAL MÉRIGEAU

L'œil des familles à l'avance sur recettes

Emoi chez les cinéastes après l'adoption, le 3 juin, d'un amendement concernant la composition de la commission d'avance sur-recettes. Le 4 juin, durant la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi de Simone Veil relatif à la famille, Colette Codaccioni, députée du Nord (RPR), rapporteur de la commission des affaires sociales, et Bernadette Issac-Sibille, député du Rhône (UDF), déposent l'amendement 60, qui prévoit : *« La commission d'avance sur recettes aux œuvres cinématographiques d'une durée supérieure à une heure* (c'est-à-dire pour les longs métrages) *comprend obligatoirement un membre représentant les associations familiales, nommé par le ministre chargé du cinéma »*.

Arguant de *« la violence et* [du] *caractère agressif pour les enfants de certains films »*, M[me] Isaac-Sibille défend la proposition en se référant au nombre d'heures (trois et demie) passées chaque jour par les enfants devant la télévision, *« c'est-à-dire au moins trois fois un film d'un heure »*. Argumentaire qui traduit une certaine confusion entre les programmes de télévision et le cinéma dont a à connaître la commission visée, qui accorde des aides sur lecture de scénarios de films destinés à l'exploitation en salles (et durant une heure et demie et plus).

Simone Veil a fait valoir en réponse que la composition de *l'avance sur recettes était décidée par décret* et qu'*« il serait peu cohérent que la nomination d'un seul membre soit prévue par une loi »*. Elle a surtout souligné, en accord avec son collègue de la culture, qu'à ce stade de décision, concernant des choix artistiques, techniques et financiers à propos de projets de films, il n'était pas utile que soient représentées les associations familiales (qui sont membres de la commission de contrôle décidant des autorisations de sorties). L'amendement a néanmoins été adopté par l'assemblée.

A la veille de la discussion de la loi devant le Sénat, les associations de cinéastes (SRF, ARP, SACD) ont manifesté leur *« énorme inquiétude »* sur ce qu'ils interprètent comme une précensure, susceptible de porter atteinte à la liberté de création.

JEAN-MICHEL FRODON

QUOTAS : Jack Valenti espère un compromis avec l'Europe. – Jack Valenti, président de la Motion Picture Association of America (MPAA), l'organe professionnel des studios d'Hollywood, s'est dit encouragé lundi 20 juin par les signes marquant la volonté de l'Europe de parvenir à un compromis dans la lutte sur les quotas de productions américaines en Europe. *Les Européens ont fait* part récemment de leur intention de modifier la directive de 1989 imposant des quotas audiovisuels. Le même jour, Joao de Deus Pinheiro, commissaire européen responsable de la culture et de l'audiovisuel, a indiqué que les Européens étudieraient les propositions de modifications de cette directive au cours d'une conférence qui s'ouvrira à la fin du mois à Bruxelles. Il s'est engagé à ce qu'aucun des changements apportés ne soit anti-américain. – *(AFP.)*

Les combattants

CULTURE

à Jérusalem

de l'utopie

D'autres troupes palestiniennes ont refusé de participer à l'opération, par réaction viscérale, ou de peur de se faire récupérer. Il est vrai qu'établir un équilibre au milieu de tels rapports de forces tient du miracle. Les Israéliens ont des théâtres, des acteurs, une tradition. Les théâtres palestiniens, y compris dans Jérusalem-Est, ont été peu à peu fermés pendant l'Intifada. Les comédiens se sont dispersés, ils ont fait d'autres métiers pour vivre. D'un commun accord, Eran Baniel et Fouad Awad ont voulu établir la meilleure distribution possible, sans chercher à engager un nombre égal de Palestiniens de Galilée et des territoires occupés. Pour eux, le moindre incident transforme tout déplacement en épopée. Et il y a eu le massacre d'Hebron. La question s'est posée : que vient faire là le théâtre ? Découragement et désespoir ont failli l'emporter. Finalement, l'OLP a conseillé aux Palestiniens de continuer. Il a fallu aller chercher clandestinement les comédiens des territoires, les loger sous de faux noms à l'hôtel...

Chaque mot risque de réveiller une blessure, à chaque instant le beau rêve risque de se brûler à la colère, de se déchirer aux certitudes, de virer au délire... Il a fallu dépasser les doutes, les réticences des uns et des autres, et aussi l'esprit de vengeance, quand, en réponse au massacre, ont eu lieu les attentats palestiniens. Toute une éducation.

Une opération volontariste

En outre, il avait fallu trouver un financement. Le gouvernement israélien répugnait à subventionner directement les Palestiniens, qui d'ailleurs refusaient l'argent israélien. Eran Baniel a su convaincre quelques sponsors, et partager le pactole avec les Palestiniens. Des organismes comme la Maison de l'Orient, la Fondation de Jérusalem ont apporté leur aide. Le Burg Theater de Vienne a envoyé des monceaux de costumes. Le Festival de Lille, que dirige Brigitte Delannoy, s'est intéressé au projet. Son thème cette année est « Le nouveau Proche-Orient », sous-titré « Israël-Palestine » – les autres pays ayant refusé d'y participer pour cause de présence israélienne. Des différents ministères français, Brigitte Delannoy n'a pu obtenir que des encouragements chaleureux. L'Association française d'action artistique a financé le voyage et le séjour de deux électriciens. Le gouvernement israélien a attribué au festival 600 000 F, reversés aux Palestiniens, plus 400 000 F pour leur résidence à Lille. A Jérusalem même, le consulat général français, chargé de s'occuper des Palestiniens, aurait préféré soutenir une opération moins prestigieuse – par exemple *Cycles*, qui, dans une salle de Jérusalem-Est, réunit deux comédiennes israéliennes et deux Palestiniennes – dont auraient pu profiter les spectateurs des territoires occupés. Ce n'est pas le cas de *Roméo et Juliette* et c'est d'ailleurs le prochain combat d'Eran Baniel, dont la réussite est plus que jamais soumise à l'évolution de la situation politique.

Le consulat général de France reprend l'argument de quelques-uns : le temps n'est pas encore venu. Pourtant, si depuis longtemps des acteurs, des metteurs en scène palestiniens travaillent dans des théâtres israéliens, pour la première fois un théâtre israélien et un théâtre palestinien coproduisent à égalité un spectacle de portée internationale. Toute l'importance de cette opération volontariste est là. Sans doute demeure-t-elle isolée, mais elle témoigne d'une utopie, ce qui est le propre du théâtre.

COLETTE GODARD

▶ Du 1er au 22 octobre, le Festival de Lille accueille sept manifestations israéliennes, dont la Batsheva Dance Company, quatre manifestations palestiniennes, dont *Jéricho année zéro*, création du Théâtre El Hakawati. Et du 8 au 16 octobre, *Roméo et Juliette*, qui pourrait venir ensuite à la Grande Halle de la Villette. Renseignements pour le Festival : 64, avenue du Président-Kennedy, 59800 Lille.

Le SOS du TNP. – Le maire (PS) de Villeurbanne, Gilbert Chabroux, et le co-directeur du TNP avec Roger Planchon, Georges Lavaudant, ont demandé lundi 20 juin à l'Etat de participer davantage à l'effort financier pour sauver ce théâtre. Ils ont estimé que l'Etat devrait accorder pour la saison 1994-1995 une subvention de 27,8 millions de francs (23,5 MF en 1993-1994) pour que le TNP, créé en 1934 et *« décentralisé en 1972 à Villeurbanne »*, puisse *« tenir son rôle de création »*. La direction du TNP doit actuellement faire face à de sérieuses difficultés financières (*le Monde* du 15 juin) l'ayant conduit à supprimer 9 emplois sur les 58 existants, après avoir enregistré un déficit de 4 millions de francs en 1993. – *(AFP.)*

MUSIQUES

WOLFGANG HOLZMAIR à la Grange de Meslay

Héritage vocal

TOURS

de notre envoyé spécial

La retraite de Dietrich Fischer-Dieskau a rendu plus manifeste l'absence de véritable successeur au grand Liedersänger allemand. Andreas Schmidt, son élève, lui ressemble vocalement mais, hors de l'image flatteuse du disque (DG), sa relative pâleur frappe (*le Monde* du 4 juin 1994). Olaf Baer, chez EMI, enregistre le répertoire de Sa Majesté DFD sans parvenir à cette classe inégalable. Au cours d'une écoute comparative « à l'aveugle » consacrée à *la Belle Meunière*, de Schubert, par la Radio suisse romande, dans le cadre de l'émission « Disques en lice » de François Hudry, une version a intrigué les participants à cette joute musicale : un timbre fragile et émouvant, une poésie toute d'intimité, un espace affectif et sonore qui n'était certes pas celui de Fischer-Dieskau, mais à même de se mesurer au sien – sur disque, à tout le moins. Christian Zacharias, qui prenait part au débat, ne fut pas le moins surpris de découvrir un baryton autrichien qu'il ne connaissait pas et qui lui donnait (enfin) envie d'accompagner des chanteurs de Lied.

Sur scène, à la Grange de Meslay, invité par René Martin le 19 juin, ledit baryton, l'Autrichien Wolfgang Holzmair, apparaît, calme et mesuré. Peu de démonstration, sinon du regard, lorsqu'il s'agit par exemple d'*« habiter »* les longs commentaires des cadences de piano du *Dichterliebe*, de Schumann. En première partie, dans le « petit » *Liederkreis* opus 24 de Schumann, il ne trouve pas ses marques ; mais le *Dichterliebe*, en seconde partie, est restitué de manière beaucoup plus convaincante. La voix n'est certes pas large, mais claire ; le grave semble s'étioler un peu (est-ce la chaude humidité des bords de Loire ?). En revanche, les demi-teintes dans le haut-médium et l'aigu sont très belles (et il fait le *la* aigu du *Ich grolle nicht*).

Faisant peu, Holzmair frôle parfois la transparence, à la limite de la fadeur. Portée par une acoustique idoine (celle de la Grange est impitoyablement sèche), l'expérience doit être autrement convaincante. Imogen Cooper, au piano, est très à l'écoute, mais joue constamment à demi-clavier, par peur de couvrir le chanteur. Son accompagnement (sur un grand Yamaha privé de basses) intéresse, mais manque singulièrement de substance. Rendez-vous est pris pour le prochain récital en France de Wolfgang Holzmair, à Amiens, en octobre prochain, ou à Paris, en janvier 1995, dans l'écrin idéal de l'auditorium du Musée d'Orsay.

RENAUD MACHART

COMMUNICATION

La nouvelle formule du journal dirigé par Serge July

« Libération 3 » ambitionne d'être une « véritable encyclopédie du quotidien »

Les salariés de « Libération » devaient se prononcer, mardi 21 juin, au siège du quotidien à Paris, sur la réforme des statuts et la recapitalisation du journal. Ces initiatives préparent le lancement d'une nouvelle formule de « Libération », prévu pour le mois de septembre. Les ambitions de cette nouvelle formule baptisée « Libération 3 » sont exposés dans un document confidentiel qui a été remis, samedi 18 juin, aux salariés du journal. Le conseil de surveillance de « Libération », a appelé, lundi 20, les salariés à « approuver largement » ce projet.

« Il y a eu le « Libération-laboratoire marginal » avant 1981. Puis le « Libération-quotidien de crise innovateur des années 80 ». Voici Libération 3, *le « quotidien-citoyen » pour l'an 2000 »* : tel est le préambule au document de soixante-sept pages, diffusé confidentiellement samedi 18 juin auprès des salariés de *Libération*, qui livre le produit de la réflexion *« stratégique »* de l'équipe de Serge July. Mise en œuvre le 7 mai 1993, elle devrait aboutir, en septembre, à une formule complètement nouvelle de *Libération*, déclinée en journal quotidien et en magazine du samedi.

La nouvelle formule quotidienne est fondée sur le *« concept du grand journal »*, tant sur la forme que sur le fond. Le nouveau format tabloïd devrait être plus haut de 5 centimètres, et sa pagination varier autour de quatre-vingts pages, *« pagination standard de tous les quotidiens de qualité en Europe »*. Grâce à l'augmentation de capital soumise au vote des salariés (*le Monde* du 21 juin) et aux investissements industriels qu'elle devrait permettre à Paris et en province, *« au cours de l'été »*, *Libération* compte se transformer en *« véritable encyclopédie du quotidien »*.

La nouvelle formule *« utilise tout le spectre de la presse écrite (...). C'est tous les journaux en un, dans tous les domaines, international, national et francilien, culturel et sportif, économique, scientifique et technique, privatif et serviciel »*, poursuit le texte de présentation. Il s'agit de reconquérir *« les territoires entiers d'information abandonnés à la presse magazine, spécialisée et régionale »*, d'attirer les lecteurs irréguliers (jeunes et femmes notamment), de rendre l'écrit plus attractif pour les publicitaires, tout en n'oubliant pas son extension multimédia (CD-ROM, fax, audiotel). Le nouveau *Libération* rompra donc avec *« le quotidien-magazine »* des années 80 pour devenir un *« quotidien quotidien »*.

Ce projet repose sur six axes : *« Proximité, exhaustivité, distinction, recentrage sur la France et la région parisienne, générosité et engagement. »* La proximité se traduit par le souci *« permanent de la préoccupation des lecteurs »*, en livrant *« une bataille incessante contre l'élitisme »* et en fournissant *« un quotidien scanner, guide de l'information en général et en particulier »*. L'exhaustivité devrait offrir *« un journal multiple pour des lecteurs hétérogènes »*. Tandis que la distinction passe par la transformation en journal de référence, fondé sur un *« journalisme expert de l'actualité »*, un *« journalisme de témoignage »* (*« élément permanent de notre traitement »*) et *« un journalisme intellectuel »* qui doit armer *Libération* dans *« la bataille du leadership intellectuel* [qui a lieu] *dans la presse écrite de qualité »*.

Deux « événements »

Comme les grands quotidiens américains (*New York Times, Los Angeles Times*), *Libération* va proposer une séquence métropolitaine, consacrée à la région parisienne, ce qui correspond à *« une décision stratégique »* (le quotidien y réalise déjà 60 % de ses ventes, mais la région Ile-de-France avec ses 12 millions d'habitants, enregistre le taux de pénétration de la presse parisienne le plus faible d'Europe). Enfin, le nouveau *Libération* veut être plus *« généreux »* dans la forme comme dans le ton et rompre avec le *« cynisme, genre journalistique pratiqué dans les années 80 »*. Le document insiste également sur le rôle de *« quotidien citoyen »* et de contre-pouvoir que *Libération* devrait jouer *« face à des médias audiovisuels nécessairement approximatifs et des pouvoirs locaux et centraux – notamment dans la région parisienne »*.

Ces principes se traduiront dans la maquette et le déroulement du journal, tel qu'il a été présenté le 18 juin au Centre Beaubourg. La « une » ne sera plus une « une-affiche ». Elle aura plusieurs entrées, sera en couleurs (mais pas la photographie). Le logo-titre *Libération* sera réduit. Le journal se déclinera ensuite selon un ordre immuable :

– Deux événements : l'un généralement sur la France, l'autre sur l'étranger, la culture ou le sport.

– Pages « Rebonds », *« le Journal des idées »*. Ces deux pages respecteront les principes déjà fixés : *« Aucun responsable politique français et pas de textes d'organisations ès qualités : aucun texte d'auteur venant de publier un livre et aucune critique de livre déguisée. »* Une place plus importante sera accordée au courrier des lecteurs;

– Pages « Monde », *« le journal de l'actualité internationale »*. C'est l'un des lieux, avec la politique et l'économie, de *« la bataille de la référence »*. *« Ce qui domine la séquence « Monde » , ce sont les nouvelles, les correspondances, les articles de reporters, les analyses informées, les reportages. Ce sont des papiers concis.* Libération *est principalement informatif. »* Les articles de société non français seront traités dans cette rubrique ;

« Recentrage français »

– Pages « France », *« le journal de l'actualité nationale »*. *« Le recentrage français »* est au cœur de la nouvelle formule de *Libération*. Cette séquence marque *« la transformation des rapports entre la politique et la société »*. Elle *« traite panoramiquement de la société, des faits divers, des politiques publiques, de l'actualité environnementale, comme des manifestations, des conflits sociaux et des débats de politique économique »* ;

– Pages « Métro », *« le journal de Paris et de l'Ile-de-France »*. Les huit pages quotidiennes consacrées à la région parisienne reposent sur *« le primat absolu du news »*. *Le « Métro » donnera priorité à la politique et aux grands déterminants de la vie quotidienne collective : aménagement urbain, scolarité et transports »*. L'équipe comprendra des correspondants permanents en banlieue mais aussi *« un véritable réseau d'informateurs »* et comptera sur ses liens privilégiés avec ses lecteurs ;

– Pages « Vous », *« le journal de la vie quotidienne »*. *« Vous » est à l'affût de tout ce qui, dans l'actualité, concerne directement ou indirectement l'individu. »* Il traite de *« l'impact sur l'individu »* de sujets abordés dans les pages « France », avec des rubriques thématiques (Intérieurs, Extérieurs, Enfants, Bien-être, Styles, Découvertes, Goûts) ;

– Pages « Culture, arts et spectacles », *« le journal de la vie culturelle et des spectacles »*. Scindées *« en trois grands chapitres » – l'actualité culturelle au sens large, les créations (arts et spectacles) et le Guide qui suit avec sa propre ouverture »* –, elles préservent *« la force critique »* de *Libération*, *« en termes d'indépendance, en termes de style »* ;

– Pages « Sports », *« le journal de tous les sports »*. *« Libération fera du sport un élément déterminant de son image »* pour devenir *« le premier quotidien généraliste en matière sportive »* ;

– Pages « Economie », *« le journal des entreprises et des marchés »*. *« Faire de* Libération *un quotidien de référence implique d'opérer une véritable révolution dans notre traitement de l'économie ». Au cœur de ce domaine, les affaires, les entreprises, les marchés et les finances ;*

– Pages « Médias », *« le journal de la communication »*. *« La régularité quotidienne – et la fixité du rendez-vous – est un élément essentiel pour le traitement de la communication. Cette page doit être le double lieu de l'institutionnel et de l'économie de la communication. »*

Le journal se terminera par quatre pages consacrées à la télévision (articles et programmes) et par une double page « Jeux-Carnet-Météo ». Des pages thématiques seront présentes chaque jour dans *Libération* : Sports (lundi), Eureka (mardi), Agenda, programmes culturels (mercredi) , Livres (seize pages le jeudi), Multimédia (vendredi). Inspiré de *Life*, le *« magazine* de *textes et d'images »* de fin de semaine comprendra au moins soixante-quatre pages. Accordant une grande place à l'image, il alternera des articles longs et courts, des enquêtes, des reportages, des chroniques, des entretiens, voire des fictions.

YVES-MARIE LABÉ et ALAIN SALLES

Directeur général du groupe La Montagne Centre-France

René Bonjean est mort

René Bonjean, directeur général du groupe de presse La Montagne Centre-France, qui édite les quotidiens *la Montagne* (Clermont-Ferrand), *le Populaire du Centre* (Limoges) et *le Journal du Centre* (Nevers), est décédé lundi 20 juin d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante ans.

[Né le 31 juillet 1933 à Chabreloche (Puy-de-Dôme), René Bonjean est entré à la rédaction de *la Montagne* en 1953 après avoir obtenu son diplôme de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ). Il devient secrétaire général de la rédaction en 1971. En 1973, René Bonjean est nommé secrétaire général du *Populaire du Centre*, avant de devenir, quatre ans plus tard, directeur général adjoint de la Montagne. En 1982, il est nommé directeur général du groupe Centre-France, fonction qu'il assurait conjointement avec Jean-Pierre Caillard. Vice-président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) depuis 1988, membre de la commission plénière de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) depuis 1992 et administrateur de l'AFP depuis 1993, il était chevalier dans l'ordre national du Mérite et officier du Mérite agricole. Il était également administrateur de la Fondation Alexandre-et-Marguerite-Varennes pour la presse et la communication.]

GROUPE HERSANT : la société Delaroche SA-Le Progrès devient majoritaire au « Journal de Saône-et-Loire ». – La société Delaroche SA-Le Progrès (groupe Hersant) est devenue majoritaire dans le capital du *Journal de Saône-et-Loire*, où elle détenait auparavant la moitié des parts. *Le Journal de Saône-et-Loire*, dont la diffusion moyenne est de 85 000 exemplaires, est né en 1991 de la fusion de l'édition Saône-et-Loire du *Progrès* et du quotidien *le Courrier de Saône-et-Loire*. Selon un représentant de la direction du journal, cette augmentation de la participation de la société Delaroche SA-Le Progrès dans le capital, survenue progressivement au fil des derniers mois, est *« la suite logique »* des accords intervenus il y a plusieurs années entre les deux titres. – *(AFP.)*

DANS LA PRESSE

Le Rwanda

Le Soir (Colette Braeckman) : « Ce forcing [de la France], qui risque de placer le Conseil de sécurité lui-même devant le fait accompli – et de déstabiliser l'est de l'Afrique, du Burundi au Zaïre –, ne s'explique pas uniquement par le souci humanitaire de mettre fin à un génocide déjà pratiquement consommé. Il s'agirait pour Paris d'aller au « charbon » pour rechercher des militaires qui se trouveraient encore aux côtés des forces gouvernementales. Mais outre ces « soldats perdus » (...), la France, selon certaines sources, aurait l'intention de récupérer sur le terrain du matériel expérimental. »

La Libre Belgique (Marie-France Cros) : « Deux pays européens ne peuvent envoyer des soldats pour une intervention humanitaire au Rwanda, parce que jugés partiaux par un des belligérants : la France et la Belgique. Tous deux ont une responsabilité dans la tragédie en cours. Tous deux ont donc le devoir de se démener pour arrêter le génocide, et l'obligation morale de s'arrêter aux frontières de ce pays martyr où l'on se défie d'eux. »

Le Figaro (Charles Lambroschini) : « Si la France n'y va pas, qui donc ira au Rwanda ? Elle a « inventé » les droits de l'homme, elle est la seule puissance occidentale qui soit encore engagée en Afrique, elle est la seule à y disposer de moyens militaires crédibles. (...) Maintenant que l'Afrique n'est plus un enjeu entre l'Amérique et la Russie, il serait sûrement plus facile de fermer les yeux. Mais s'abstenir aujourd'hui, c'est prendre le risque d'être condamné à s'engager demain dans une opération encore plus coûteuse. »

Libération (Jacques Amalric) : « Brisant le tabou, le Prix nobel nigérian [Wole Soyinka] met en cause les frontières imposées à l'Afrique par les anciens colonisateurs. (...) Il est une autre leçon à tirer d'urgence du drame rwandais ; elle concerne les Nations unies, dont le secrétaire général a demandé, il y a près de trois ans déjà, qu'elles soient dotées d'un contingent d'intervention permanent, dûment entraîné, disposant d'un minimum de logistique et d'un commandement permanent. (...) La solution, finalement, viendra peut-être de l'Afrique du Sud. Trop tard, comme l'initiative française en cours, qui n'arrivera pas de si tôt à échapper à bien des soupçons. »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Ce sont essentiellement des Tutsis qui seraient sauvés par l'intervention française, ce sont les milices hutus qui seraient empêchées de continuer leurs massacres, mais le Front tutsi entend reconquérir le pays et ne veut pas trouver sur son chemin des forces, surtout pas françaises, qui le gêneraient. La France doit aller au Rwanda, elle y va ; mais la France est un état, avec une histoire et des intérêts, et les états sont toujours les plus mal placés pour se muer en forces humanitaires. »

RTL (Marc Ullmann) : « On se demande si cette aide humanitaire tardive ne vise pas à protéger les Hutus, c'est-à-dire les bourreaux. Eh bien, ayons le courage de le dire : quand bien même ce serait le cas, il n'y aurait pas de honte, car ce sont des milices, et non pas toute la population hutue, qui ont commis des massacres, et il faut bien essayer d'arrêter le cycle infernal. »

ÉCONOMIE

La crise des marchés financiers, la chute du dollar

Les places financières ont retrouvé un peu de calme mardi 21 juin après leur sévère chute de la veille. A Paris, l'indice CAC 40 avait perdu 1,70 % lundi tandis que le rendement des OAT (taux de long terme) atteignait 8 %. La Bourse de Londres avait perdu 1,70 %, Francfort 4 % et Milan 4,20 %. Wall Street s'était replié de 0,92 %. Les marchés, en baisse depuis cinq mois, évoquent à présent l'hypothèse d'un krach.

■ RÉSERVE FÉDÉRALE. Le dollar est tombé à 1,60 mark et 102 yens. Chacun s'interroge à New-York pour savoir si la Federal Reserve ne va pas devoir hausser à nouveau ses taux pour défendre sa devise. Les spéculations courent avant la prochaine réunion de son comité de politique monétaire des 5 et 6 juillet.

■ IMMOBILIER. Premier secteur touché par la remontée des taux d'intérêt : l'immobilier. Les banques relèvent le coût des crédits au logement, ce qui rend les clients hésitants.

L'ombre du krach

« Le compte à rebours du krach a commencé. » Telle est l'analyse lapidaire du très sérieux Roland Leuschel, le « gourou » de la Banque Bruxelles-Lambert, dont le titre de gloire est d'avoir prédit le krach d'octobre 1987. Pour lui aucun doute, le pire est le plus probable après la déroute impressionnante des places financières européennes lundi 20 juin. Au plus fort de la tempête et avant de se reprendre en fin de journée, les Bourses de Paris, de Francfort et de Milan perdaient plus de 4 % et celles de Londres, de Zurich et d'Amsterdam près de 3 %.

« Nous payons aujourd'hui le prix de la création au cours des deux dernières années, notamment aux Etats-Unis, de la plus importante bulle financière de l'histoire humaine », ajoute M. Leuschel. Coïncidence qui n'en est pas une à ses yeux, les trois phénomènes qui avaient provoqué le krach de 1987, à savoir une hausse très rapide des taux d'intérêt à long terme, une baisse du dollar et une remontée des cours de l'or, se conjuguent à nouveau. Les mêmes causes produisant les mêmes effets... Mais l'histoire financière se répète-t-elle ?

On pourrait le croire. Lundi 20 juin durant quelques dizaines de minutes en milieu de journée, les marchés européens de taux et d'actions ont cédé à la panique. Ils se sont écroulés sans rencontrer de résistance. Un véritable trou d'air qui a mené un temps Londres, Francfort, Paris, Bruxelles, Amsterdam et Zurich à leurs plus bas niveaux de l'année. A Londres, l'indice FT 100 est passé sous la barre des 3 000 points. A Francfort, l'indice DAX a enfoncé le seuil des 2 000 points et à Paris l'indice CAC 40 est passé largement sous les 1 900 points.

A ce moment, le marché parisien avait abandonné plus de 18 % depuis le début de l'année et 22 % depuis le début du mois de février. Les valeurs françaises avaient alors presque effacé la quasi-totalité des gains enregistrés en 1993 (22 %). Sur le front des taux, la situation n'était pas meilleure. Le contrat notionnel à échéance au mois de septembre, coté sur le MATIF, a successivement cassé les 113 puis les 112 points en cours de séance, perdant au plus bas 218 centièmes à 111,60. A ce moment-là, les taux des obligations françaises à dix ans étaient supérieurs à 8 %. Ils étaient à 5,60 % au début de l'année. Le notionnel se reprenait pourtant en fin de séance, et terminait sur une baisse plus réduite de 94 centimes à 112,84 tandis que les actions réduisaient leurs pertes initiales.

Les secousses enregistrées sur les marchés financiers ont des effets directs sur l'activité économique. Ainsi, les niveaux de taux obligataires atteints actuellement en Europe (près de 7,80 % à Paris et 7,32 % à Francfort) constituent une menace réelle pour la reprise. Plusieurs secteurs d'activité, dont l'immobilier, sont touchés et les prévisions de résultats des entreprises doivent être révisées à la baisse ainsi que leur valeur en Bourse. Les décisions d'investissement peuvent être remises en cause. Le phénomène est particulièrement sensible pour les particuliers, même si la perception du risque de chômage est finalement un critère plus déterminant que le niveau des taux lorsqu'il s'agit d'investir leur épargne.

Défiance vis-à-vis des banques centrales

La panique bien réelle sur les marchés a pourtant fini par être maîtrisée. Wall Street n'a cédé que 0,92 % dans le calme et les places européennes ont pu regagner une bonne partie du terrain perdu. En clôture lundi, Paris et Londres limitaient leurs pertes à 1,7 %. Francfort, dont la séance se termine plus tôt, a abandonné 3,99 %. Le parallèle avec 1987 n'est pas forcément judicieux. En octobre 1987, les économies étaient en pleine surchauffe. C'est aujourd'hui très loin d'être le cas, plus particulièrement en Europe, qui sort à peine de la récession et dont pourtant les marchés (surtout d'actions) sont les plus malmenés.

Mais la question d'ensemble reste posée : les marchés échappent-ils définitivement à toute logique ? L'explication est trop simple. Les excès de la spéculation, l'importance croissante des marchés dérivés à effet de levier, la globalisation qui permet des arbitrages quasi instantanés d'une place à l'autre, expliquent pour une bonne part l'ampleur des variations, pas le sens qu'elles empruntent. L'origine du mal tient à la remontée depuis cinq mois, et à un rythme accéléré, des taux à long terme. Elle traduit avant tout la défiance des marchés vis-à-vis des politiques monétaires, des banques centrales et des dettes croissantes des Etats. A leurs yeux les politiques monétaires sont en inadéquation avec la réalité économique. *« D'un côté, la Réserve fédérale américaine n'a pas remonté suffisamment ses taux à court terme pour juguler la crainte de l'inflation et, de l'autre côté de l'Atlantique, les banques centrales européennes qui ont mené pendant des années et en plein récession une politique ultra-orthodoxe lâchent du lest alors que la reprise s'annonce. Il y a de quoi être dérouté »*, explique Alain Fiorucci du cabinet d'études Soprofi.

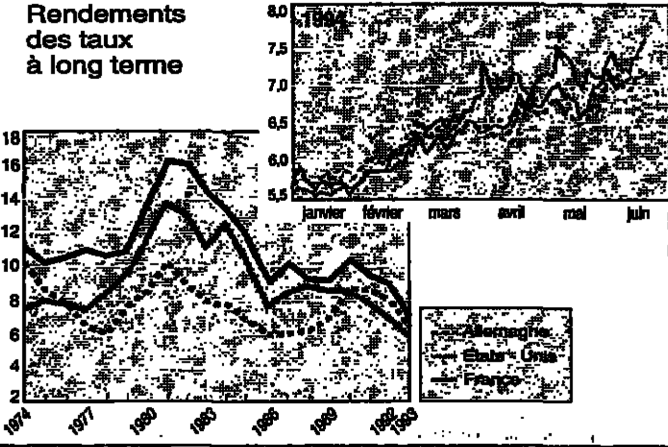
Une situation jugée d'autant plus malsaine que les déficits publics de part et d'autre de l'Atlantique et sociaux en Europe sont considérables et ont été construits pour partie sur le Vieux Continent pour contrebalancer les effets d'une politique monétaire trop restrictive. Comble de malchance pour l'avenir, les échéances électorales proches en France, en Allemagne et au Royaume-Uni ne devraient pas inciter les gouvernements à réduire les déficits.

Pour expliquer les multiples facettes du malaise, il faut ajouter à ce panorama, un brusque dérapage du dollar, des signes de poursuite d'une croissance soutenue aux Etats-Unis (notamment la publication d'un rapport montrant un regain de confiance des consommateurs) et l'envolée des prix des matières premières. La chute du billet vert est d'autant plus déstabilisante pour les marchés qu'elle renforce aux Etats-Unis les craintes de l'inflation et qu'elle pèse en Europe sur la compétitivité et la rentabilité des entreprises.

Enfin, la défiance à l'égard des obligations et des actions en forte chute et la lente convalescence des marchés immobiliers, qui ne les rend pas attrayants, incitent les investisseurs à chercher d'autres types de placement. Les biens réels que sont l'or et les matières premières en tirent profit. L'aluminium est proche d'un plus haut depuis trois ans, tandis que le cuivre se rapproche de son plus haut niveau depuis deux ans. L'once d'or dépasse maintenant les 390 dollars et a gagné 20 % en un an. Le phénomène est pour l'instant marginal, mais il est porteur d'inflation, et cette fois pas seulement d'actifs financiers qui n'entrent pas dans la composition de l'indice des prix.

Par définition les krachs boursiers ne se produisent pas quand ils sont attendus et pronostiqués. Ils se déclenchent plutôt au sortir de périodes euphoriques. Après cinq mois de baisse, les places financières ne sont pas vraiment dans une telle situation. Mais il faut également compter avec la logique très particulière des marchés. *Et un tropisme qui les conduit invariablement vers les extrêmes.*

ÉRIC ESER



Les taux sur les obligations françaises à 10 ans se sont encore tendus lundi 20 juin, pour atteindre en cours de journée 8,03 % avant de revenir en dessous des 8 % en clôture à 7,85 %. A ce niveau-là, le différentiel de taux entre la France et les Etats-Unis est de l'ordre de 58 points de base et celui entre l'Allemagne et la France est actuellement de 57 points de base.

A l'initiative de la Réserve fédérale

Les marchés américains anticipent une nouvelle hausse des taux d'intérêt à court terme

NEW YORK

de notre correspondant

A l'issue d'une nouvelle journée de grande nervosité, les marchés financiers américains ont retrouvé, lundi 20 juin, leur jeu favori : celui qui consiste à scruter les intentions de leur mère à tous, la Réserve fédérale (la Fed). Aujourd'hui, la question est simple et se situe à deux niveaux : la banque centrale des Etats-Unis va-t-elle tenter de stopper la chute du dollar ? - il est tombé lundi soir en dessous de 1,60 deutschemark et de 5,47 francs français. Si elle se décide à arrêter la dangereuse glissade du billet vert, quelle arme utilisera-t-elle pour y parvenir ? La Fed dispose de deux possibilités : une intervention massive et concertée sur les marchés des changes avec les autres banques centrales ou une nouvelle hausse des taux d'intérêt à court terme. Chacune de ces options présente un risque : la première peut s'avérer coûteuse et inefficace, la seconde pourrait mettre en péril la croissance américaine. En attendant que la Réserve fédérale arrête sa position, l'incertitude prévaut à Wall Street, prête à se raccrocher à la première lueur d'espoir.

Placements plus attractifs

Quelques averses ont-elles été signalées dans la matinée de lundi sur le Midwest américain et la Bourse de New-York a presque retrouvé, le sourire quelques heures plus tard. A l'annonce d'un orage sur le *Corn Belt*, les opérateurs financiers ont immédiatement applaudi à la baisse de l'indice de prises des matières premières qui en a résulté. Le retour de la pluie éloignait la menace de l'inflation ! L'incident est révélateur du climat surréaliste qui règne actuellement dans les salles de marchés new-yorkaises. La journée de lundi a en tout été, pour les marchés financiers américains, à l'image de celle de vendredi, *« une mauvaise journée, mais sans plus »*, selon l'expression d'un *trader*. Point de sentiment de panique à Wall Street pour l'instant.

Aucune donnée nouvelle n'est venue traduire un changement économique fondamental, ni aux Etats-Unis ni ailleurs. Laissant jusqu'à présent la presse américaine indifférente, le dollar a poursuivi sa baisse, franchissant les seuils psychologiques de 1,60 DM – son plus bas niveau depuis huit mois – et de 102 yens. Le pétrole a lui continué à grimper. La chute des marchés boursiers européens est venue s'ajouter à ces deux facteurs pour alimenter un pessimisme ambiant qui ne demandait que cela.

L'indice Dow Jones a de nouveau chuté, les obligations ont légèrement baissé, provoquant une légère hausse des taux d'intérêt à long terme. Les taux sur les bons du trésor à 30 ans – l'une des références du marché – sont passés de 7,45 % à 7,47 %. En fait, un nombre croissant d'analystes est désormais convaincu que la Fed va être obligée de relever à nouveau ses taux d'intérêt à court terme. Depuis février, la Réserve fédérale a déjà relevé à quatre reprises son taux d'intervention, le taux des *federal funds* (loyer de l'argent au jour le jour) ayant ainsi été porté, le 17 mai dernier, à 4,25 %. Ce durcissement de la politique monétaire visait alors à empêcher l'émergence de pressions inflationnistes.

Cette fois-ci, une nouvelle hausse des taux par la Fed aurait pour objectif de freiner la chute de la devise américaine en rendant les placements sur les titres en dollars plus attractifs. Interrogé lundi par l'agence Reuter à l'occasion d'une conférence organisée par la Fed de Boston, un officiel non identifié de la Réserve fédérale a confirmé qu'un nouveau relèvement des taux courts *« avant l'automne »* était possible. Pour sa part, Wayne Angell, un ancien gouverneur de la Fed aujourd'hui économiste de la banque d'affaires Bear Stearns, estime probable une hausse des taux sur les federal funds d'un quart ou d'un demi-point dès la réunion du comité de politique monétaire de la Fed des 5 et 6 juillet.

ERIK IZRAELEWICZ

La Commission de Bretton Woods recommande une réforme monétaire internationale

Afin de réduire la volatilité des taux de change, la Commission de Bretton Woods recommande, dans un rapport qui doit être présenté en juillet, la création d'un *« nouveau système global »* qui pourrait *« à terme comprendre des bandes de fluctuation souples »*. Ce groupe d'experts internationaux, animé par Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale américaine, suggère deux étapes pour cette réforme monétaire internationale : d'abord, une plus grande convergence entre les économies des principaux pays industrialisés, ensuite, la mise en place d'un système de coordination impliquant *« des engagements fermes et explicites »* pour éviter les distorsions excessives des taux de change. Ce nouveau système serait centré *« pour le moment »* sur le dollar, le yen et le deutschemark (ou l'écu).

La finance contre la croissance

Suite de la première page

Cette mauvaise affaire ne devrait *pas ralentir encore leur envie de* consommation, mais seulement leur apprendre que dans le monde de la finance moderne, il n'y a plus de placement de père de famille. Tout est devenu spéculatif, y compris les obligations d'Etat qui étaient considérées hier comme l'équivalent d'un livret A rapportant 7 % l'an, mais qui sont désormais des placements dont la valeur peut s'affaisser ou monter suivant l'ambiance mondiale déterminée ailleurs, par les « funds » américains. Plus rien n'est décidément stable : la leçon portera pour l'avenir. Seul inconvénient notable à l'heure actuelle : la chute des valeurs boursières peut ralentir la levée de capitaux propres.

Il ne faudrait pourtant pas que la comédie des financiers dure trop. Car, outre un effet psychologique déplorable sur le climat général des affaires, la hausse des taux, si elle perdurait, pourrait étouffer la reprise. Pour l'instant, nous n'y sommes pas. On observe juste un léger ralentissement du secteur du bâtiment. Les taux de long terme servant aux banques pour fixer les conditions de leurs prêts au logement, certains candidats à l'achat d'un appartement pourraient hésiter, fragilisant la reprise de l'immobilier (lire d'autre part et « le Monde-l'Économie » du 21 juin). Aux Etats-Unis, les mises en chantier piquent un peu du nez.

En dehors de ce secteur, les conséquences des hausses des taux de long terme sont restées limitées. L'Etat voit bien les intérêts de ses dettes grimper avec les taux, mais les remboursements qu'il opère actuellement concernent des emprunts faits à une époque où les taux étaient encore plus élevés qu'aujourd'hui. Même s'ils sont remontés de 5,80 % à 7,60 %, les emprunts du Trésor sont moins onéreux qu'il y a dix ans (plus de 10 %) et la dette publique baisse de prix. Quant aux entreprises, elles ne sont guère gênées par une remontée des taux puisqu'elles n'ont plus besoin des banques pour payer leurs investissements. Leur taux d'autofinancement dépasse 115 %, ce qui signifie qu'elles ont une trésorerie positive placée elle-même sur les marchés financiers où le rapport augmente.

Tableau noir

A plus long terme, toutefois, les risques seraient considérables si les rendements financiers se stabilisaient à ce niveau historique de 5 %, voire 6 % réels (des taux à 7 % ou 8 % et une inflation à 2 %). *« Les entreprises pourraient préférer placer leur argent en obligations plutôt que dans leurs usines »*, souligne Anton Brender, de la Compagnie française de réescompte.

La perturbation des marchés financiers peut-elle durer ? Leur trouble provient de la difficulté à apprécier les conséquences sur l'inflation du changement de tendance de l'économie mondiale, passant de la récession à la croissance. Dans l'incertitude, ils craignent un retour de l'inflation dès l'an prochain aux Etats-unis, et vers 1997 en Europe. D'où la montée des taux longs. Tout est bon pour alimenter cette thèse : la remontée des prix des matières premières, la croissance américaine trop vigoureuse, le dollar faible qui va renchérir les produits importés.

Les plus pessimistes des opérateurs prévoient que la banque centrale américaine devra relever ses taux courts à 6 % à la fin de l'année (contre 4,25 % actuellement) pour contenir cette menace inflationniste. Ils ajoutent que le yen va devoir encore monter pour réduire l'excédent commercial nippon et que l'Europe sera entraînée dans la spirale haussière. La Bundesbank serait contrainte de relever à son tour ses taux courts dès septembre. Le monde de la finance ajoute une inquiétude majeure à ce tableau noir. Dès le retour de la croissance, les gouvernements européens devront engager un remboursement de leurs considérables dettes. Ils devront, et pour longtemps, minorer leurs dépenses ou lever des impôts, ce qui placera la croissance européenne dans un corset pour de longues années. *« Cette ponction d'un point de PIB sera-t-elle possible sur des croissances qui seront déjà bornées à 2,5 ou 3 % »*, s'interroge Patrick Artus, l'économiste de la Caisse des dépôts. Il faudrait réviser les critères de convergence économique du traité de Maastricht à ce sujet, mais comment faire puisque les Allemands refusent ? L'union monétaire est-elle possible dans ces conditions ?

Ces considérations pessimistes ne coïncident pas avec la vision, plus optimiste, d'une majorité d'économistes, des gouvernements et des banques centrales. Tous admettent que les inquiétudes des marchés s'appuient sur des questions fondées, mais que leurs réponses sont considérablement exagérées. Ils affirment que l'inflation américaine n'est pas menaçante et que la phase de baisse des taux courts en Europe est loin d'être terminée (elle ne s'achèverait que dans un an).

Sur le fond, les économistes ont très certainement raison. Et nombre de financiers partagent leur avis. Mais le problème est que les marchés ont pris une telle ampleur et une telle volatilité avec la déréglementation et les ordinateurs qu'ils exagèrent désormais par nature. Comme le souligne Patrick Artus, le dicton d'hier à la Bourse, qui voulait qu'*« on achète à la baisse et qu'on vende à la hausse »*, s'est inversé. Pour toute une série de raisons, notamment à cause des programmes d'ordinateurs de limitation de perte (*« stop-loss »*), les marchés vendent à la baisse et achètent à la hausse. D'où leur exagération folle et leur difficulté à se corriger par eux-mêmes. Et chacun de prier pour qu'enfin et vite ils cessent de craindre la croissance et voient les indicateurs en rose.

ÉRIC LE BOUCHER

ÉNERGIE

EDF ne commandera aucune nouvelle centrale nucléaire ou thermique d'ici à l'an 2000

EDF a annoncé lundi 20 juin que son conseil d'administration, réuni le 17 juin, avait décidé dans l'état actuel des prévisions *« de procéder à aucune commande de moyen de production, nucléaire ou autre, avant la fin de la décennie, si ce n'est en Corse et dans les DOM »*. Cette décision provient de la conjonction de quatre facteurs : le maintien et la consolidation des performances du parc nucléaire, les prévisions de croissance de l'économie française (2,3 % par an en moyenne jusqu'en 2010), la stabilité des exportations à l'horizon 2000 et les perspectives de développement de la cogénération souhaitée par les pouvoirs publics. Toutefois, la situation de la demande d'électricité et son évolution, de même que les conditions du fonctionnement du parc, seront réexaminées chaque année pour prendre en compte tout élément nouveau. Ce gel avait déjà été amorcé l'an dernier, quand, en raison de la récession, le conseil d'EDF avait décidé de ne commander aucune tranche nucléaire en 1994. Néanmoins, la construction des centrales de Chooz (2 tranches) et de Civaux (2 tranches) se poursuivra comme prévu. Les mises en service des réacteurs s'échelonneront jusqu'en 1999.

et leurs répercussions

Les banques relèvent le loyer de l'argent appliqué aux crédits immobiliers

Les milieux immobiliers ne cachent plus leur préoccupation devant le maintien des taux longs à un niveau élevé. Les unes après les autres, les banques sont en effet contraintes de répercuter la hausse sur leur clientèle. Ce qui ne saurait tomber plus mal sachant que la reprise de l'immobilier marque le pas.

Il y a un mois, les banquiers restaient relativement sereins devant ce que l'on espérait être un coup de feu. C'était particulièrement vrai chez les grandes banques généralistes, compte tenu de leur mode de financement (*le Monde* du 12 avril). Les établissements spécialisés apparaissaient, en revanche, plus vulnérables (1). Mais, la persistance du mouvement a contraint plusieurs banques à remonter discrètement leurs taux à la clientèle, le mouvement affectant également les grandes banques de dépôt commerciales.

Climat peu propice

Le Crédit lyonnais par exemple a remonté la semaine dernière son taux préférentiel (fixe) de 7,75 % à 7,90 %, sans toucher pourtant au haut de sa fourchette (9,40 %). Le 2 juin, la BNP a augmenté le taux le plus bas appliqué à sa clientèle de 0,10 à 7,90 %. Au Crédit foncier, une mesure du même type a été évoquée en conseil mercredi 15 juin et une fourchette de taux avancée, sans qu'une décisions formelle ou une date soit officiellement arrêtée (le taux le plus intéressant est actuellement à 7,60 %). Il y a quelques jours, la Caisse d'épargne de Paris sans supprimer son produit le plus avantageux (7,50 %) le réservait aux prêts de moins de 15 ans, sélectionnant ses propositions dans une fourchette allant de 7,50 à 8,50 %.

Encore sagit-il de remontées officielles. Car, en réalité dans la période précédente, certains établissement avaient abaissé, sans le proclamer haut et fort, les taux qu'ils offraient à leurs clients extrêmement privilégiés afin de s'aligner sur leurs concurrents les plus avantageux. Ces propositions ont été les premières à disparaître et aujourd'hui, ce sont donc les taux officiels mais encore privilégiés qui commencent à frémir.

« Les banquiers sont assez nerveux sur le sujet », note un spécialiste du secteur. En effet, ils avaient senti au début de l'année une petite reprise des distributions de prêts immobiliers, tirés par le redémarrage du logement. Lorsque les premiers signes de hausse des taux se sont fait sentir, ils ont cru d'abord que cela allait décider les acheteurs hésitants (*le Monde* du 11 avril). En réalité, c'est l'attentisme qui a prévalu chez les clients.

Ce relèvement intervient en effet à un très mauvais moment pour l'immobilier : depuis deux mois, la reprise marque une pause (*le Monde de l'Economie* du 21 juin). De plus, les clivages politiques apparus à l'occasion des élections européennes de la semaine dernière et le climat de pré-campagne pour la présidentielle qui se confirme depuis, sont autant de facteurs qui entretiennent un climat peu propice à l'investissement logement.

Tous ces éléments risquent d'empêcher que le logement libre prenne le relais du secteur aidé (HLM, PAP) relancé à coup de milliards l'an passé par le gouvernement afin d'enrayer la dégringolade du bâtiment. Mais, ce relais suppose que la demande soit soutenue... Et, le gouvernement n'a guère les moyens de distribuer encore des mille et des cents plusieurs fois de suite.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) La Hénin, par exemple, répercute la hausse. Elle en est actuellement à 7,95 % pour un prêt classique contre 7,70 % depuis le premier avril.

SOCIAL

Six décrets complètent la mise en place de la loi quinquennale

Une délégation unique pourra représenter le personnel dans les entreprises de 50 à 200 salariés

Six nouveaux décrets ont été publiés au Journal officiel, mardi 21 juin, qui complètent la loi quinquennale sur l'emploi. Ils révisent la représentation du personnel en permettant la création d'une délégation unique dans les entreprises comprenant de 50 à 200 salariés, font obligation d'un seul rapport annuel dans les entreprises de moins de 300 salariés et confirment la création d'une allocation dite de temps réduit indemnisé de longue durée (TRILD). quinze décrets restent encore à sortir, dont celui sur le chèque-service.

Devenue officielle le 20 décembre 1993, la loi sur l'emploi se complète peu à peu, mais selon un rythme très lent. Six nouveaux décrets viennent d'être publiés au *Journal officiel*, mardi 21 juin, tandis que quinze autres sont encore attendus, dont celui sur le chèque service à propos duquel le ministre du travail, Michel Giraud, a laissé entendre, lundi 20 juin, que sa mise en place pourrait être reportée de deux mois. A l'origine, l'expérimentation de ce nouveau dispositif, favorable aux emplois de services espère-t-on, avait été promise pour septembre pour un essai en vraie grandeur dans deux régions.

Ce retard dans l'application de la loi exaspère les parlementaires de la majorité, alors que le ministre avait d'abord assuré que tous les textes réglementaires seraient sortis pour le 30 mars puis, à la suite de la polémique sur le CIP (contrat d'insertion professionnelle), pour la fin mai. Cela les avait amenés à considérer que la loi « s'enlise », et à en critiquer l'extrême complexité. Ce à quoi M. Giraud oppose que la loi *« est aujourd'hui applicable, puisque l'essentiel de ses décrets sont sortis »* et que *« son apparente complexité devrait se dissoudre au fur et à mesure de sa mise en œuvre »*.

Effets de seuil

Parmi la nouvelle fournée de décrets, deux modifient la représentation du personnel et les conditions d'exercice de celle-ci. Confortées par l'affaire du CIP, les organisations syndicales avaient fait connaître leurs réserves et M. Giraud s'est engagé *« dans une longue concertation à étapes avec les partenaires sociaux »*. En réalité, les critiques n'ont pas été estompées pour autant, Marc Blondel, secrétaire général de FO, rivalisant de sévérité avec la CGT pendant que la CFDT continue d'être méfiante.

Là où il y avait deux seuils, à plus de 10 salariés pour l'élection d'un délégué du personnel, à plus de 50 salariés pour la création d'un comité d'entreprise, dont les organisations patronales reprochent les effets contre l'embauche, les textes en ajoutent d'autres. Désormais, s'ils le souhaitent, les employeurs pourront opter pour une délégation unique des délégués du personnel et du comité d'entreprise, dont la durée de mandat sera portée à deux ans, dès lors que l'entreprise comprend de 50 à 200 salariés. Mais, par tranche de 25, le nombre de ces délégués sera progressivement augmenté et les heures de délégation fixées à 20 heures par mois alors que, dans le régime traditionnel, pour les délégués du personnel, elles sont ramenées à 10 heures dans les entreprises de moins de 50 salariés et à 15 heures dans celles de plus de 50 salariés. Il est en outre précisé que les réunions de la délégation unique se tiendront au rythme d'une tous les deux mois dans les entreprises de moins de 150 salariés, et une fois par mois au delà.

Cette disposition correspond en partie au souhait formulé de longue date par le CJD (Centre des jeunes dirigeants) qui voulait expérimenter un conseil d'entreprise regroupant toutes les instances. Le ministre du travail, lui, fait observer que près de la moitié des petites et moyennes entreprises de cette taille n'ont pas de délégués du personnel, qu'un quart n'ont pas de comité d'entreprise, et que, pourtant, 40 % des salariés y travaillent qui devraient pouvoir profiter d'un dialogue social organisé.

Le deuxième décret prévoit que, dans les entreprises de moins de 300 salariés, les procédures d'information du comité d'entreprise seront simplifiées. Un seul rapport annuel sera obligatoire, en lieu et place des quatre rapports annuels écrits et des trois communications prévues jusqu'à présent. Ce document comprendra cependant les mêmes données que par le passé, notamment sur l'activité et la situation de l'entreprise, ou sur l'évolution de l'emploi.

Temps réduit de longue durée

Faisant suite à l'accord intervenu au sein de l'UNEDIC le 9 mai, un troisième décret instaure l'allocation dite de temps réduit indemnisé de longue durée (TRILD) destinée à limiter les licenciements. Après convention avec le FNE (Fonds national de l'emploi) un salarié pourra être pris en charge, pour un maximum de 1 200 heures pendant des périodes de douze à dix-huit mois. L'indemnité compensatrice sera égale à 50 % de la rémunération horaire brute antérieure et ne pourra pas être inférieure à 29 francs. Pendant les 700 premières heures, l'Etat interviendra pour un montant de 22 francs. Au delà, l'Etat financera 15 francs et le régime d'assurance-chômage prendra en charge 10 francs. Le solde sera supporté par l'employeur.

Les autres décrets, qui font moins problème, concernent la rémunération des stagiaires suivant un enseignement à distance, la désignation d'un commissaire du gouvernement auprès du centre collecteur des fonds de la formation en alternance (AGEFAL) et le renforcement des contrôles de la formation professionnelle continue.

Si cette nouvelle série de décrets ne provoquait pas de réactions intempestives, le ministre du travail aborderait enfin la dernière ligne droite, presque un an après avoir ouvert le chantier de la loi quinquennale. En tout état de cause, il lui reste cependant quelques obstacles à franchir, dont ceux liés à la négociation, par les partenaires sociaux, de ce qui devrait être appelé à remplacer le CIP mort-né...

ALAIN LEBAUBE

ÉTRANGER

Nouveau front dans la guerre économique mondiale

La Cour suprême américaine juge « constitutionnelle » la fiscalité californienne appliquée aux firmes étrangères

La Cour suprême des Etats-Unis a confirmé, lundi 20 juin, la constitutionnalité du mode d'imposition qui était appliqué par l'Etat de Californie aux entreprises multinationales. Cette méthode, dite de la « taxe unitaire », était vivement dénoncée par les sociétés étrangères installées outre-Atlantique. Elles s'estimaient soumises ainsi à une double imposition, aux Etats-Unis et dans leur pays d'origine. Plusieurs grands partenaires des Etats-Unis dont l'Allemagne, la Grande-Bretagne et le Japon, avaient annoncé qu'ils prendraient des mesures de représailles si l'Etat californien ne remboursait pas aux entreprises concernées les 4 milliards de dollars (20 milliards de francs) de trop-perçus.

NEW-YORK

de notre correspondant

Avec la décision de la Cour suprême américaine confirmant le caractère constitutionnel de la « taxe unitaire » californienne, c'est un nouveau front qui s'ouvre dans la guerre économique mondiale. Se faisant le porte-parole des firmes multinationales installées en Californie, deux grands groupes internationaux, l'industriel Colgate Palmolive et le banquier Barclays, ont attaqué en justice depuis plusieurs années déjà l'Etat californien. Ils plaidaient le caractère anticonstitutionnel de la « taxe unitaire », estimant en fait que ce système fiscal handicapait le commerce avec l'étranger et leur faisait subir un préjudice.

En règle générale, les firmes multinationales paient dans chaque pays un impôt sur les bénéfices qu'elles y déclarent. En Californie ainsi que dans six autres Etats américains, le système était, jusqu'à l'an dernier, très différent. Les entreprises internationales devaient payer un impôt sur un bénéfice reconstitué à partir de l'ensemble des bénéfices mondiaux du groupe. L'impôt était calculé sur une proportion de ces bénéfices globaux, une proportion correspondant au poids du pays dans l'ensemble de l'activité de l'entreprise. Los Angeles a abandonné ce système cette année. Le contentieux n'en subsistait pas moins. Ce système de la « taxe unitaire » visait, selon les avocats de l'Etat californien, à éviter l'évasion fiscale dont les grandes firmes multinationales seraient souvent coupables. Ces firmes utilisent notamment pour cela des prix de transfert internes, entre société-mère et filiales, leur permettant de localiser leurs profits dans les pays où la fiscalité est la plus généreuse. Les entreprises étrangères dénonçaient cette « taxe unitaire », affirmant qu'elles devaient payer deux fois des impôts sur un même bénéfice : une fois dans leur pays d'origine et une fois en Californie. Elles estimaient ainsi avoir versé à l'Etat californien plus de 4 milliards de dollars (22,4 milliards de francs) d'impôts en trop.

L'engagement de Bill Clinton

Soutenus par les gouvernements de plusieurs pays étrangers, la Barclays et Colgate Palmolive avaient déjà été déboutés à plusieurs reprises. Avec la Cour suprême, c'est maintenant la plus haute instance judiciaire des Etats-Unis qui a tranché. *« Le système de Californie n'expose pas les firmes multinationales, comme la Barclays, à une fiscalité multiple constitutionnellement intolérable »*, note la Cour. Le gouverneur de l'Etat, le républicain Pete Wilson, s'est immédiatement félicité de cette décision. Il n'aura pas à rembourser les 4 milliards en jeu.

Cette décision risque de provoquer maintenant un contentieux politique et commercial entre Washington et ses grands partenaires économiques. Plusieurs pays – dont les Douze, le Canada et le Japon – avaient menacé les Etats-Unis de mesures de représailles si les firmes étrangères ne recouvraient pas ce qu'ils considéraient comme leurs droits. La Cour a fait savoir que cet aspect du problème ne relevait pas de sa compétence mais du Congrès. *« Nous laissons au Congrès, dont la voix est celle de la nation tout entière, le loisir d'évaluer si l'intérêt national est mieux servi par l'uniformité fiscale ou par l'autonomie des Etats »* dans ce domaine, a indiqué un représentant de l'instance judiciaire.

Cette affaire risque de mettre à nouveau Bill Clinton dans une position délicate. Pendant la campagne électorale de 1992, il avait annoncé que le financement de ses grands projets d'investissements serait assuré notamment par une fiscalité accrue sur les firmes multinationales implantées aux Etats-Unis. Il avait soutenu le combat de la Californie. Mais, soucieux d'attirer les investisseurs étrangers aux Etats-Unis, il n'a pris aucune disposition particulière à l'égard des firmes multinationales depuis son arrivée à la Maison Blanche. Pour éviter des mesures de rétorsion de certains de ses partenaires après la décision de la Cour suprême, il pourrait être conduit à se renier. Une fois encore.

ERIK IZRAELEWICZ

REPÈRES

AFFAIRES

Le baron Empain entendu par le juge dans l'enquête

Le baron Edouard-Jean Empain a été entendu comme témoin par le juge Van Espen, lundi 20 juin à Bruxelles, dans le cadre de l'enquête sur les filiales occultes du groupe Schneider. M. Empain a indiqué qu'il avait fait part au juge de *« la connaissance »* qu'il avait du groupe en 1981, au moment où il l'avait quitté. Avant cette audition, M. Empain avait déclaré au *Soir* que des sociétés qu'il ne connaît pas *« ont dû être créées depuis »* (son départ) dans la nébuleuse Schneider. Interrogé par le juge au sujet de Jean Verdoot, administrateur belge de Cofimines et de Cofibel présenté par Didier Pineau-Valenciennes comme l'éventuel responsable d'initiatives contestables, M. Empain a déclaré qu'il avait toujours considéré cet ancien comptable comme un simple exécutant. – *(Corresp.)*

SOCIAL

Les Douze veulent restreindre l'entrée des travailleurs

Les ministres de l'intérieur et de la justice des Douze ont adopté, lundi 20 juin, une résolution destinée à limiter plus strictement l'entrée des travailleurs immigrés dans l'Union européenne. Ils ne pourront avoir accès à un emploi dans l'Union européenne que si cet emploi ne peut être pourvu *« par la main-d'œuvre nationale et communautaire ou par la main-d'œuvre non communautaire qui réside d'une façon permanente et légale »* dans l'Etat membre, indique la résolution. Celle-ci laisse aussi entendre qu'il faut privilégier l'emploi saisonnier, pour lequel les immigrés ne seront autorisés à ne séjourner que six mois par an dans l'Union. Elle conseille aux autorités nationales de limiter *« l'admission de ces travailleurs à des cas où il n'y a aucune raison de penser que l'intéressé cherchera à demeurer de manière permanente sur leur territoire »*.

TRANSPORTS

Le trafic SNCF sera perturbé jusqu'au jeudi 23 juin au matin

Des perturbations du trafic ferroviaire sont à prévoir à la suite d'arrêts de travail décidés par la Fédération des cheminots CGT et la FGAAC (autonomes), du mardi 21 juin à 20 heures au jeudi 23 juin à 6 heures. La CGT réclame l'arrêt de toute suppression d'emploi et le FGAAC l'ouverture de *« réelles négociations sociales »* autour de la mise en service du TGV Transmanche.

Pour les TGV, un train sur deux est prévu sur le réseau Atlantique, un sur trois sur le réseau sud-est. La SNCF ne prévoit pas de perturbations sur la ligne Nord-Europe. Pour les grandes lignes (hors TGV), un train sur trois circulera dans l'Ouest, le Sud-ouest et le Sud-est. En banlieue parisienne, la SNCF prévoit un train sur deux au départ de Paris-Nord, Paris-Montparnasse et pour la ligne C du RER ainsi qu'un train sur trois au départ des gares de Lyon et Saint-Lazare. Le trafic régional sera également perturbé.

▶ **Se renseigner sur Minitel 3615 code SNCF.**

INDICATEURS

OCDE

■ Inflation : + 0,3 % en avril. – Les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en avril par rapport à mars dans la zone OCDE (Turquie exceptée), soit au même rythme qu'en janvier, février et mars. Sur un an (avril 1993-avril 1994), le taux d'inflation de la zone (Turquie exceptée) a été de 2,3 %.

VIE DES ENTREPRISES

Confronté à un mouvement de grève

Euro Disney tente d'atténuer les effets de son plan social

Confronté à un mouvement de grève au sein de l'équipe de nettoyage du parc de loisirs, Euro Disney (11 000 salariés) s'efforce d'améliorer un climat social perturbé par un plan prévoyant 843 suppressions d'emplois et d'améliorer la gestion du personnel.

Dimanche 19 juin vers 4 heures, les pensionnaires de l'hôtel Disney ont été brusquement réveillés par une animation imprévue. Il ne s'agissait pas d'une nouvelle attraction, mais d'une manifestation spontanée d'une cinquantaine de grévistes de l'équipe de nuit, chargée du nettoyage et de l'entretien, venus bruyamment exprimer à grand renfort de chansons et de slogans, leurs revendications : un salaire de 7 500 francs brut contre 6 000 francs actuellement et une revalorisation de la prime d'ancienneté.

Ce mouvement de grève, qui se poursuivait mardi 21 juin, est animé par la CGT (28 % des voix lors de l'élection du comité d'entreprise), qui y trouve l'occasion d'ajouter un nouveau chapitre à la guérilla entamée contre le plan social prévoyant 843 suppressions de postes annoncé en octobre 1993. Après avoir obtenu le 9 juin du tribunal de grande instance de Meaux (Seine-et-Marne) la désignation d'un médiateur, la CGT tente de remettre en cause l'accord, signé en septembre par la direction d'Euro Disney et les autres syndicats, qui comporte un gel des salaires jusqu'à la fin septembre 1994. Les cégétistes qui ont *« posé un ultimatum »* dénoncent pêle-mêle *« les départs aussitôt remplacés par du personnel sous payé, le licenciement de salariés de plus de cinquante-cinq ans »* ou *« la vacuité des formules de reclassement ». « S'il le faut, nous ferons rentrer gratuitement les visiteurs »*, menace Roger Dupont, secrétaire de l'union locale CGT de Noisiel.

« Résultats probants »

Invoquant les difficultés du parc, mais aussi l'accord conclu avec les autres syndicats, la direction exclut formellement de *« négocier séparément avec la CGT, alors que des négociations sont prévues en septembre »*. Les responsables d'Euro Disney, qui s'estiment tenus par un *« engagement moral »*, considèrent avoir déployé de réels efforts pour atténuer les conséquences du plan social qui concerne exclusivement les « cols blancs », cadres et salariés de l'administration. Avec la participation de représentants de la CFDT, de la CGC, de FO et de la CSL, des antennes-emploi ont été mises en place, et l'accord négocié, malgré l'hostilité de la CGT, prévoit des primes d'aide à la réduction du temps de travail, à la mobilité, un congé d'attente, ainsi que des aides à la formation et à la création d'entreprise. Euro Disney s'est également engagé à présenter deux propositions d'emploi à chaque *cast-member* licencié (la moitié d'entre eux sont étrangers) et à rembourser, pendant six mois, les charges sociales des entreprises acceptant de les embaucher. *« Les résultats sont probants »*, plaide Jean-Yves Dubreuil, responsable des affaires sociales. A l'heure actuelle, 127 personnes restent à la charge des antennes (168 ont été embauchées, 75 ont trouvé elles-mêmes une solution) et 1 833 propositions d'emplois ont été collectées.

Bien que le mouvement de grève reste minoritaire (selon les évaluations, entre 30 et 80 des 150 « cast members » de l'équipe de nuit y participent) et ne donne pas de signe d'extension, Michel Perchet, vice-président d'Euro Disney, admet que *« dans le contexte actuel, le climat social ne peut pas être extraordinaire »*. M. Perchet a été chargé d'engager une profonde réorganisation des structures de l'entreprise et du mode de gestion du personnel. Ces nouvelles orientations – qui ne doivent rien aux méthodes en vigueur dans les parcs Disney américains – se fondent sur un fonctionnement plus horizontal, par famille de métiers et à partir d'équipes de 30 à 60 personnes (baptisées, de manière un peu puérile, *« small worlds »*), animées par un manager responsable de la qualité du service comme des résultats. *« Nous nous engageons aussi à faciliter la mobilité des* cast-members. *Chacun aura la possibilité de changer de poste tous les dix-huit mois »*, insiste le vice-président d'Euro Disney.

L'association Femmes, maternité, emploi, fondée par une vingtaine de jeunes femmes congédiées au début de leur grossesse, et dont la plupart ont entamé une action en justice, reste dubitative devant ces bonnes intentions. *« Bien sûr, la loi permet de nous licencier. Mais la direction a commis des irrégularités, notamment dans les procédures de reclassement »*, affirme l'une d'entre elles. En signe d'apaisement, Euro Disney pourrait faire un geste à leur intention en prolongeant l'ouverture des antennes emploi au-delà de la fin juin.

JEAN-MICHEL NORMAND

Avec son désengagement de l'agro-vétérinaire

Roussel-Uclaf entend se concentrer sur la pharmacie

Un an après le retrait de Rhône-Poulenc du capital de Roussel-Uclaf, et le renforcement du contrôle de Hoechst, le groupe français a annoncé, lundi 20 juin, une poursuite de son recentrage sur la pharmacie. Ainsi vient-il d'amorcer la cession de ses divisions santé végétale et hygiène-environnement à AgrEvo, une société constituée par les allemands Hoechst et Schering pour rassembler leurs activités agrochimiques et devenir ainsi le numéro deux mondial du secteur avec 11 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Ce désengagement qui interviendra d'ici à la fin de l'année concerne des activités dont les ventes s'élèvent à 2,3 milliards de francs. En contrepartie, Roussel-Uclaf prendra 17 % du capital d'AgrEvo et continuera de fournir les matières actives, principalement les pyréthrinoïdes fabriquées à Neuville-sur-Saône (Rhône).

Ce retrait permettra d'améliorer les finances du groupe de 1 milliard de francs, et Roussel-Uclaf dont l'endettement voilà quatre ans atteignait 1,7 milliard de francs, connaîtra pour la première fois de son histoire une situation de trésorerie positive. Cette amélioration sera d'autant plus forte que le groupe devrait avoir vendu d'ici à la fin de l'année son siège du boulevard des Invalides à Paris pour s'installer à Romainville (Seine-Saint-Denis). Estimé à 2 milliards de francs au plus haut de la flambée immobilière, ce bâtiment s'est déprécié depuis de moitié. La combinaison des ventes des activités agro-vétérinaire et du siège devrait permettre d'afficher un excédent de trésorerie oscillant entre 1,5 et 1,8 milliard de francs en 1994, contre un endettement de 319 millions de francs l'an dernier.

« Notre ambition n'est pas de gérer nos liquidités mais d'investir », a indiqué Daniel Camus, directeur financier, qui assure pouvoir lever 6 milliards de francs supplémentaires auprès des banques en cas de besoin. *« Notre priorité numéro un est l'Amérique du Nord où nous sommes sous-représentés »*. Hoechst et Roussel-Uclaf ensemble se classent au vingt-sixième rang de l'industrie pharmaceutique avec 1 % du marché.

Si la maison mère allemande et sa filiale française entendent se développer conjointement dans la pharmacie et créer pour cela des co-entreprises dans la plupart des pays, il n'est pas question pour les dirigeants de Roussel-Uclaf de perdre leur identité en étant absorbé dans une même structure. L'idée est donc de renforcer le leadership de l'entreprise dans les antibiotiques. Le budget de la recherche est augmenté de 19,2 %, passant à 2,2 milliards de francs. Quant aux prévisions, malgré une année difficile en France, le groupe s'attend pour 1994 à une progression hors résultat exceptionnel d'environ 6 % avec un bénéfice de 1,045 milliard de francs.

DOMINIQUE GALLOIS

Signée avec la CFDT et la CGC

La « charte du navigant » de Delmas Vieljeux garantit l'emploi aux marins et officiers français

La Maritime Delmas Vieljeux (MDV), filiale du groupe Bolloré, a rendu publique, lundi 20 juin, une *« charte du navigant »* signée avec les syndicats CFDT et CGC. Ce document a pour but de *« rechercher une meilleur productivité »* et s'inscrit dans une gestion prévisionnelle de l'emploi. Elle fait appel *« à chaque fois que cela sera possible à une plus grande flexibilité de l'emploi d'officiers et de personnels d'exécution au sein de l'entreprise »*.

La partie patronale et les syndicats signataires, reconnaissant le surcoût du pavillon français, estiment que l'aide de l'Etat *« est une nécessité afin d'amener le coût de l'emploi du personnel navigant français à un niveau compétitif avec le marché européen voire international »*. Pour sa part, MDV s'engage à maintenir une flotte de 12 navires sous pavillon et avec équipages français. Les effectifs à bord des navires seront réduits et les rémunérations mensuelles des marins ne comprendront plus le paiement d'heures supplémentaires.

Dès la signature de la charte, la direction *« donne à chaque personnel ayant le statut de navigant une garantie d'emploi au sein de Bolloré Technologies, et ce, tant que le personnel conserve son statut de navigant »*. Elle renonce donc, tant que la Charte n'est pas dénoncée, à recourir – sauf pour faute lourde – à des licenciements secs à l'encontre des marins et officiers.

F. Gr.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

MEUNIER PROMOTION (groupe BNP) change son mode d'administration. – Meunier Promotion (groupe BNP), un des rares promoteurs immobiliers à avoir traversé la crise sans trop de casse (*le Monde de l'économie* du 21 juin), change son mode d'administration en adoptant la formule du directoire et du conseil de surveillance. L'actuel PDG, Jean-René Maillard, assurera la présidence du conseil de surveillance. Le directoire sera composé des deux directeurs généraux actuels, Jean-Paul Bertheau et Philippe Zivkovic, qui en assureront conjointement la présidence. *« Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une politique de la BNP de développement de la responsabilisation de ses filiales »*, précise un communiqué du groupe.

NOMINATIONS

GMF : Yves Cazaux nouveau président. – La GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) s'est dotée, lundi 20 juin, d'un nouveau président. Yves Cazaux, désigné par le conseil d'administration en remplacement de Jean-Louis Pétriat, qui avait quitté ses fonctions le 2 mars. M. Cazaux n'aura pas les mêmes fonctions que son prédécesseur à ce poste depuis la réforme des statuts de la GMF votée le 18 juin. Selon ces nouveaux statuts, c'est le directeur général, Christian Sastre, président du groupe Azur, qui exerce les responsabilités opérationnelles de la mutuelle

COGÉMA : Jean Syrota réélu président. – Jean Syrota, président-directeur général de la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires), a été renouvelé, lundi 20 juin, dans ses fonctions pour cinq ans. Agé de 57 ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur général des Mines, M. Syrota est à la tête de la Cogéma depuis décembre 1988. Il est également vice-président du conseil général des Mines depuis janvier 1993.

SCETA : Claude Gressier devient président du conseil d'administration. – Claude Gressier, directeur général adjoint de la SNCF, vient d'être nommé président du conseil d'administration de la SCETA, en remplacement de Jacques Fournier, ancien président de la SNCF. Alain Bréau a été confirmé dans ses fonctions de directeur général. La compagnie de transport et de tourisme SCETA, dont la SNCF détient 75,6 %, est un holding qui regroupe 310 sociétés avec notamment Calberson dans le transport routier, Frantour dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme.

[Claude Gressier, cinquante-et-un ans, Ponts et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, occupe les fonctions de sous-directeur des études et programmes à la direction des routes et de la circulation routière au ministère de l'équipement de 1974 à 1976. Conseiller technique au cabinet de Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, en septembre 1976, il devient ensuite directeur adjoint puis directeur du Centre d'études des transports urbains, de mai 1977 à septembre 1982. Chargé de mission pour les transports au conseil régional d'Ile-de-France, il est nommé, en mars 1984, directeur des transports et de la circulation, puis exerce de mai 1986 à janvier 1993 les fonctions de directeur des transports terrestres au ministère de l'équipement. Il devient ensuite directeur général adjoint de la SNCF, chargé des affaires européennes, des services régionaux et de la politique d'environnement.]

COMITE COLBERT : Dominique Hériard-Dubreuil est portée à la présidence. – Le Comité Colbert, qui regroupe 75 grandes maisons du luxe français, a porté à sa présidence, lundi 20 juin, Dominique Hériard-Dubreuil, par ailleurs présidente de Rémy-Martin. Mme Hériard-Dubreuil succède à Alain Boucheron, PDG du joaillier du même nom. Le Comité, qui accueille désormais deux nouveaux membres (Céline et John Lobb) et un nouveau membre associé (La Demeure historique), a annoncé que ses membres avaient réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires non consolidé en hausse de 3,8 % (31,7 milliards de francs) ; 73 % des ventes ont été réalisées à l'exportation, Japon et Etats-Unis occupant ex-aequo la 2e place derrière l'Europe.

CESSION

REXEL cède une activité de « distribution de pièces détachées » aux Etats-Unis. – Rexel, filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute, a annoncé, lundi 20 juin, la vente de l'activité de distribution de pièces détachées pour machines textiles de sa filiale américaine Willcox & Gibbs, pour un montant de 44 millions de dollars (240 millions de francs). Un accord de principe sur la cession de cette activité a été signé par Willcox & Gibbs avec un groupe d'investisseurs dont fait partie la direction actuelle de ce secteur de distribution. Cette opération reste encore soumise à une série d'autorisations. Détenu à 40 % par Rexel, Willcox & Gibbs est le cinquième distributeur indépendant de matériel électrique aux Etats-Unis, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard de dollars et 170 points de vente.

INVESTISSEMENT

TLT obtient un contrat pour la construction de la raffinerie de Leuna. – Elf-Aquitaine a confié au consortium TLT (Thyssen, Lurgi et Technip) un contrat pour l'ingénierie de détail et la construction de la future raffinerie de Leuna (ex-RDA), d'un montant de 3 milliards de DM (10 milliards de francs). Les sociétés allemandes Lurgi Oel-Gas-Chemie GmbH et Thyssen Rheinstahl Technik GmbH ainsi que la firme française Technip ont signé avec RIG, filiale d'Elf-Aquitaine à Leuna, un avenant à un contrat conclu en février 1993. L'investissement total pour la future raffinerie de Leuna, qui doit entrer en service en 1997, est de 4,3 milliards de DM. Le consortium TLT, à qui devait revenir à l'origine l'essentiel des travaux de construction, a finalement vu sa contribution réduite à 3 milliards de DM, a précisé un porte-parole de Lurgi.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 juin, ▼Trou d'air

La séance du lundi 20 juin a été celle de tous les dangers à la Bourse de Paris, actions et obligations chutant dans des proportions considérables avant de se reprendre quelque peu avant la clôture. A l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait 1,39 % mais très vite les événements prenaient un tour dramatique. Le CAC 40 cassait sans peine les 1 900 points avant de reculer de plus de 4,11 % deux heures et demie avant la clôture et d'enregistrer ainsi son plus fort recul depuis le 5 octobre 1992 (– 4,30 %). En définitive, la séance s'achevait sur une perte de 1,70 % à 1 903,04 points, le niveau le plus bas depuis le 17 juin 1993.

Avec cette nouvelle baisse, le marché s'achemine vers la plus mauvaise liquidation mensuelle depuis août 1990 (invasion du Koweït par l'Irak). En effet, la cote accuse déjà une perte de 10,79 % trois jours avant la liquidation de juin (jeudi). Depuis le début de l'année, elle affiche une perte de 16,10 %. Cette chute s'est manifestée dans un marché nettement plus actif qu'au cours des dernières séances, le montant des échanges atteignant 5,6 milliards de francs. Les autres places financières ont également payé un lourd tribut à la baisse, Londres reculant de 1,7 % et Francfort de 3,99 %.

La poussée de fièvre des taux à long terme aux Etats-Unis, doublée paradoxalement d'une chute du dollar, continue à faire des dégâts considérables sur les marchés obligataires qui entraînent dans leur descente les marchés des actions. La journée a été très mauvaise sur le MATIF où tour à tour les niveaux de 113 et de 112 points ont été enfoncés, le contrat notionnel échéance septembre abandonnant en cours de séance plus de 2,1 %.

NEW-YORK, 20 juin ▼Recul

Wall Street a accentué ses pertes lundi, en raison principalement de la faiblesse du dollar qui relance les craintes d'accélération de l'inflation. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 34,88 points (0,92 %) à 3 741,90.

L'activité a été calme avec quelque 229 millions d'actions seulement échangées. Les valeurs en baisse ont largement dépassé les titres en hausse : 1 715 contre 494 ; 599 actions ont été inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, avait grimpé à 7,49 % en début de matinée, avant de se stabiliser pour finir à 7,46 % contre 7,44 % vendredi. La forte baisse des prix des matières premières a contribué au recul en séance des taux. La faiblesse de Wall Street a été accentuée par les baisses importantes enregistrées par les Bourses européennes et japonaise.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 20 juin
Alcoa	74 5/8	73 1/2
Allied Signal Inc.	36 1/2	35 5/8
American Express	28 1/8	27 1/2
ATT	56 1/2	55 7/8
Bethlehem Steel	21 3/8	20 1/8
Boeing	48 3/8	47 3/4
Caterpillar Inc.	108 3/4	106 3/8
Chevron	43 1/2	43 3/8
Coca-Cola	40	40 3/8
Disney Corp.	44 3/4	44 5/8
Du Pont de Nemours	60 3/8	59 1/2
Eastman Kodak	46 7/8	46 3/4
Exxon	58 7/8	58 1/2
General Electric	47 3/4	47 3/8
General Motors	53 7/8	53 1/4
Goodyear Tyre	38 3/8	38 1/8
IBM	62 3/8	61 7/8
International Paper	70 3/4	70 3/8
Morgan (J.P.)	64 1/4	63 7/8
McDonnell Douglas	123 7/8	122
Merck and Co.	30 5/8	31
Minnesota Mining	50 7/8	50 7/8
Philip Morris	50 3/8	50 7/8
Procter & Gamble	55 5/8	55 3/8
Sears Roeb. and Co.	48 3/4	47 5/8
Texaco	63 3/8	62 7/8
Union Carbide	27 1/8	27 1/4
United Tech.	66 5/8	66 1/4
Westinghouse El.	12 5/8	12 1/2
Woolworth	16 1/8	16 1/8

LONDRES, 20 juin ▼Pertes limitées

Le Stock Exchange a réduit ses pertes lundi après l'ouverture de Wall Street, et l'indice Footsie a clôturé sur une baisse de 51,8 points (1,7 %) à 2 971,1, alors qu'il avait perdu jusqu'à 2,8 % en début d'après-midi. Les échanges ont été modéré, portant sur 453,1 millions de titres, contre 730,5 millions vendredi 17 juin. Des articles de la presse du week-end indiquant que le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, est en faveur d'une hausse des taux d'intérêt à l'automne pour empêcher une remontée de l'inflation, ont contribué aux pertes, malgré l'annonce d'une progression plus faible que prévu de la masse monétaire britannique en mai (+ 0,3 %). A cela s'est ajouté comme autre facteur négatif, la chute des marchés obligataires européens.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 20 juin
Allied Lyons	5,68	5,67
BP	4,11	4,05
BTR	3,64	3,59
Cadbury	4,39	4,30
Glaxo	5,78	5,64
GUS	5,68	5,58
ICI	7,64	7,47
Reuters	4,66	4,58
RTZ	8,60	8,52
Shell	7,06	6,94
Unilever	9,98	9,85

TOKYO, le 21 juin ▼Vif recul

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse mardi 21 juin, et l'indice Nikkei est repassé sous la barre des 21 000 points. Il clôture en repli de 338,87 points, perdant 1,6 %, à 20 813,16 points dans un marché calme où le volume des échanges a concerné 380 millions de titres.

Le marché a pâti de la force du yen, des incertitudes tenant à l'évolution du marché obligataire et de prises de bénéfice de la part d'investisseurs étrangers. *« Les étrangers peuvent dégager de gros bénéfices s'ils vendent maintenant à cause de la vigueur du yen contre le dollar et du niveau élevé que les cours ont atteint »*, estimait un intervenant.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 21 juin
Bridgestone	1 650	1 630
Canon	1 780	1 750
Fuji Bank	2 320	2 280
Honda Motors	1 930	1 910
Matsushita Electric	1 880	1 810
Mitsubishi Heavy	782	771
Sony Corp.	6 280	6 180
Toyota Motors	2 200	2 190

CHANGES

Dollar : 5,4810 ▲

Mardi 21 juin, le deutschemark étaitpratiquement inchangé à 3,4166 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4193 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se redressait à 5,4810 francs, contre 5,4675 francs lundi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	20 juin	21 juin
Dollar (en DM)	1,6044	1,6050
TOKYO	**20 juin**	**21 juin**
Dollar (en yens)	102,58	102,15

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (20 juin) .... 4 3/16 %

BOURSES

PARIS

	17 juin	20 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 935,95	1 903,04
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 338,97	1 314,67
Indice SBF 250	1 316,46	1 277,24

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	17 juin	20 juin
Industrielles	3 776,78	3 741,90

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	17 juin	20 juin
100 valeurs	3 022,90	2 971,10
30 valeurs	2 372,90	2334,60

FRANCFORT

	17 juin	20 juin
Dax	2 050,72	1 986,42

TOKYO

	20 juin	21 juin
Nikkei Dow Jones	21 152,03	20 813,16
Indice général	1 684,47	1 668,15

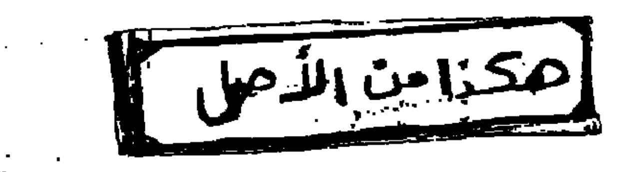
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4665	5,4685	5,4797	5,4832
Yen (100)	5,3540	5,3597	5,4015	5,4091
Ecu	6,5521	6,5584	6,5443	6,5536
Deutschemark	3,4161	3,4185	3,4207	3,4245
Franc suisse	4,0408	4,0454	4,0523	4,0587
Lire italienne(1000)	3,4598	3,4633	3,4339	3,4395
Livre sterling	8,4047	8,4107	8,4123	8,4224
Peseta (100)	4,1067	4,1105	4,0807	4,0863

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne(1000)	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 7/16	8 5/16	8 9/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 3/4	8	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 21 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,12 % (1905,35)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
153,58	EDF-GDF 3%	6100	6080	-0,33
65,23	B.N.P. (T.P)	1048	1046	-0,19
60,20	Cr.Lyonnais(T.P.)	1042	1043	+0,10
95,67	Renault (T.P.)	2264	2240	-1,06
161,18	Rhone Poulenc(T.P)	2250	2210	-1,78
93,14	Saint Gobain(T.P.)	1200	—	—
12,24	Thomson S.A (T.P)	1105	—	—
10	Accor 1	645	640	-0,78
14	Air Liquide 1	751	746	-0,67
14,50	Alcatel Alsthom 1	576	577	+0,17
10	Alcatel Cable 1	580	581	+0,18
13	Alspi 1	352	345	-1,98
12	AGF-Ass.Gen.France	425,40	427,90	+0,59
5	Axa 1	227	227,70	+0,31
72,01	Bail Invest. 1	882	886	+0,68
10	Bancaire (Cie) 1	503	507	+0,80
18	Bqe Colbert C2F	130	130,10	+0,07
16	Bazar Hot. Ville 2	637	637	—
25	Berger (M) 2	1185	1170	-1,27
15	Bertrand Faure 2	471	470	-0,21
10	BIC 1	1223	1213	-0,82
4	BIS 1	285	284,40	-0,21
—	B.N.P. 1	242	241,40	-0,25
22	Bollore Techno. 1	341,10	342,10	+0,29

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 20 juin

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 20/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,5810	5,4675	5,35	5,95
Ecu	6,5595	6,5585	—	—
Allemagne (100 dm)	341,1000	341,9300	327	351
Belgique (100 F)	16,5755	16,6060	15,95	17,05
Pays-Bas (100 fl)	304,3900	305,0400	291	313
Italie (1000 lires)	3,4755	3,4510	3,20	3,77
Danemark (100 krd)	87,1000	87,0300	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,2930	8,2730	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,4730	8,4170	8,15	9
Grèce (100 drachmes)	2,2595	2,2590	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,1800	406,6800	393	412
Suède (100 krs)	70,9000	70,6000	66	76
Norvège (100 k)	78,5300	78,5800	75	84
Autriche (100 sch)	48,4880	48,6090	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1205	4,1110	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,2800	3,2850	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	4,0253	3,9180	3,90	4,40
Japon (100 yens)	5,4001	5,3540	5,24	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 20/06
Or fin (kilo en barre)	69200	69400
Or fin (en lingot)	69400	68850
Napoléon (20f)	396	392
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	397	395
Pièce Latine (20 f)	397	394
Souverain	506	506
Pièce 20 dollars	2550	2455
Pièce 10 dollars	1290	1255
Pièce 5 dollars	690	—
Pièce 50 pesos	2590	2585
Pièce 10 florins	415	412

Matif (Marché à terme international de France)

20 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 300 442

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,74	112,84	111
Précédent	112,08	113,78	112,88

CAC 40 A TERME
Volume : 52 013

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1889	1884,50	—
Précédent	1923	1919,50	1928

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Pascale et Loïc de FREHEL
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Alexandre,

le 17 juin 1994, à 15 h 2.

La maman et le bébé se portent bien.

Claire et Jacques BLANDIN
partagent avec
Guillaume et Agathe,
la joie d'annoncer la naissance de

Apolline,

le 16 juin 1994.

43, rue des Chapelles,
92310 Sèvres.

Pascale et Eric GUILY
laissent à
Ingrid, Aurore et Constance,
la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 25 mai 1994.

129, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

Anne et Jean-François AUDIBERT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Romane,

le 16 juin 1994, à Paris.

Mariages

Alain CARPENTIER,
maire de Maubeuge,
Julia PASCAL,
auteur,
metteur en scène,

sont heureux de faire part de leur mariage, le samedi 25 juin 1994, à 11 heures, en l'hôtel de ville de Maubeuge.

Anniversaires de mariage

– *Héricy, 22 juin 1974.*

Olivier
remercie
Anne

d'en avoir pris pour vingt ans.

Décès

– Puget-Ville.

M. Raymond Briet,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse BRIET,
née Salle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juin 1994, à 9 h 30, en l'église de Puget-Ville, suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

96, rue de la Libération,
83390 Puget-Ville.

– Mme Jacques Chabannes,
Mme Martine Chabannes
et ses enfants,
M. et Mme Roland Chabannes
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Chabannes
et leur fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques CHABANNES,

survenu à Paris, le 16 juin 1994.

(Le Monde *du 18 juin.*)

– Mme Denise Cojot
a la douleur de faire part du décès de son époux,

Joseph COJOT,

survenu le 14 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Il a été inhumé le 17 juin au cimetière du Montparnasse.

– Marie-Ange Gossot,
son épouse,
Henri et Marie-José Gossot,
Françoise et Jean Martine,
ses enfants,
Jean-Loup et Elizabeth Thévenot,
Alain et Chantal Trotté,
Régis Trotté,
ses beaux-enfants,
Laurence et Brice, Karl, Jean-Luc, Gilles, Virginie, Fabrice, Julien, Mathilde, Martin, Marie-Liesse, Arthur,
Et toute la famille,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès, le 15 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Henry GOSSOT,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole,
chevalier de l'Ordre royal yougoslave.

Le défunt ayant fait don de son corps à la science, il n'y a pas eu d'obsèques.
In memoriam...

9, cours Chateaubriand,
72000 Le Mans.
2, rue du Petit-Pont,
75005 Paris.
12, impasse des Magnolias,
37300 Joué-lès-Tours.

– Pierre et Anne Houzelot,
Pierre et Brigitte Diaz,
Yves et Patricia Moritz,
Nicole Maton,
Daniel Peccia-Galletto,
ses enfants,
Quitterie, David, Adrien, Guillaume, Amélie, Charlotte, Ghislain, Adélaïde et Maxime,
ses petits-enfants,
Pauline et Quentin,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Lionel MATON (HEC 31),

survenu le 19 juin 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt, Paris-10e.

9, rue Papillon,
75009 Paris.

Mme François Romet,
Mme Jacques Romet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Romet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Buxtorf,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Le Chatelier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Henri de Brebisson,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Bardin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Baronnat,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès du

général François ROMET,
promotion de Saint-Cyr 1931-1933,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Mougens, le 18 juin 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris ultérieurement.

96, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Geneviève et Georges Liagre-Noyer,
Robert et Françoise Noyer-Gourdin Servenière,
Emmanuel et Nicole Noyer-Tricart,
Annette et Claude Fauvel-Noyer,
Thérèse et Pierre Levaltier-Noyer,
Suzanne et Serge Lesty-Noyer,
Maguy Noyer,
André et Charlotte Noyer-Dekester,
Marie-Germaine Noyer,
religieuse de la Sainte Famille de la Délivrande,
Alain et Josette Noyer-Le Gall,
ses enfants,
Ses soixante-quatorze petits-enfants,
Et ses quatre-vingt-onze arrière-petits-enfants,
Les familles Delaby,
Gueudet-Noyer,
ses neveux et nièces,
Les familles Gheerbrant
et Lefebvre d'Hellencourt,
ses cousins et cousines,
ont l'honneur de faire part de la perte *douloureuse qu'ils viennent d'éprouver* en la personne de

Mme Maurice NOYER,
née Marie-Henriette DELABY,

décédée à Arras, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, administrée des sacrements,

et vous prient de participer à la messe *de funérailles* qui aura lieu en l'église Saint-Géry, sa paroisse, le mercredi 22 juin 1994, à 15 heures.

Réunion à l'église à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de *Lolliette,*
62000 Arras.

– M. Yves Pravaz,
M. et Mme Christian Pravaz
et leurs enfants,
M. Jean-Louis Aubery
et ses enfants,
M. Didier Pravaz
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Louis Pravaz
et leurs enfants,
font part du décès de leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère,

Renée PRAVAZ,
née Terrade,

survenu le 13 juin 1994, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Pointe-à-Pitre, suivie de l'inhumation au cimetière du Moule.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nancy. Rosières-aux-Salines.

Mme Claude Sainpy, née Paule Gras,
M. Gérard Sainpy et ses enfants,
Isabelle, Nicolas, Guillaume,
Mme Claudine Sainpy et son fils,
Eric Falcucci,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Claude, Marie, Edouard SAINPY,
docteur en droit,
diplômé de l'université de Vienne,
président d'honneur
du Groupement des concessionnaires
Ford de France et d'Europe,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire,
Bronze Star Medal,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

Suivant les désirs exprimés par le défunt, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité de la famille.

– Mme Maria Vachon-Turini,
son épouse,
a la tristesse de faire part du décès de

M. Henri Noël VACHON,

survenu à son domicile le 20 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, jeudi 23 juin, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Dans la nuit du 22 juin 1988,

Nandor CHESNEY

nous a quittés.

Partir... et rester.

– *Le 22 juin 1944, mon frère,*

Siegfried FISKUS,
dit Serge Foder,

âgé de dix-huit ans, fut arrêté par la milice, à Montélimar.

Il connut Montluc, Drancy, Auschwitz et mourut en décembre 1944 à Vaihingen.

Cinquante ans n'ont pas suffi à éteindre ma peine.

Maurice Fiskus.

– Varsovie. Paris. Tel-Aviv.

Irène KLEINHAUS de GELBER.

En souvenir du quarantième anniversaire de sa disparition à Buenos-Aires.

Communications diverses

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 23 juin 1994, à 20 h 30, A. Memmi : *le Judaïsme à contre-courant* (éditions Le *Nouvel Objet*), et A. Dayan Rozenman (AJHL).

Soutenances de thèses

– Laurence Rebillard soutiendra en Sorbonne (Paris-IV), amphithéâtre Guizot, le samedi 25 juin 1994, à 14 heures, sa thèse de doctorat, intitulée : « Images parlantes, langage imagé. Les inscriptions peintes sur la céramique attique géométrique, protoattique et à figures noires : autour des consécrations de l'Acropole », et accomplie sous la direction de M. J.-L. Perpillou *Les autres membres du jury sont* Mme C. Dobias et MM. F. Lissarrague J.-J. Maffre et F. Villard.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

ÉDUCATION

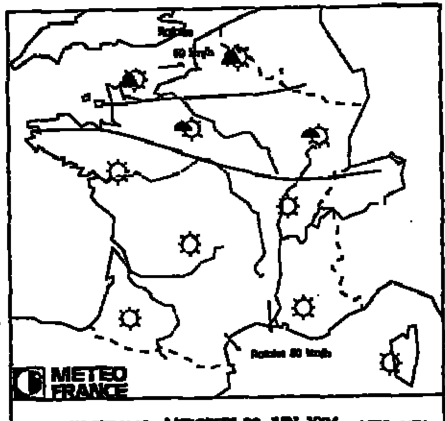
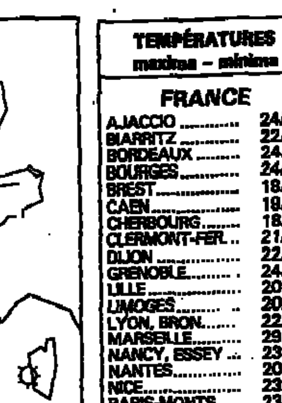
Le Conseil supérieur rejette le calendrier scolaire 1995-1996

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), organisme consultatif, a repoussé massivement, lundi 20 juin, un projet de modification du calendrier scolaire 1995-1996 (0 voix pour, 18 contre, 10 abstentions et 1 refus de vote).

Le projet avançait d'une semaine les vacances de Pâques, ainsi que la fin de l'année, avec départ le 25 juin pour les lycées et le 29 pour les écoliers et collégiens (au lieu du 3 juillet pour tous), les enseignants restant, pour leur part, en classe jusqu'au 2 juillet dans le primaire et jusqu'au 6 dans le secondaire.

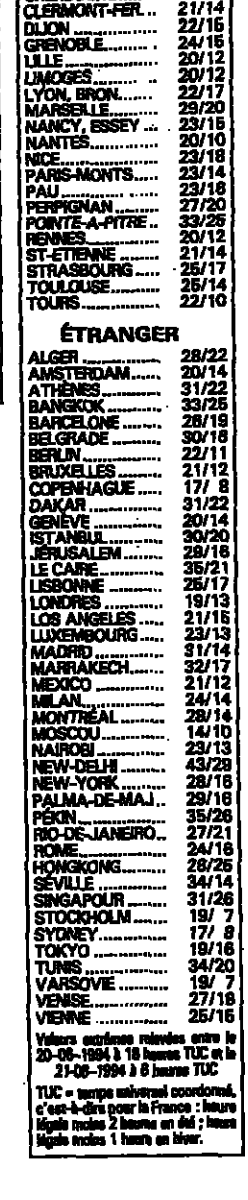
L'objectif de cette modification était de dégager, pour les vacances, l'intégralité de juillet-août et d'assurer parallèlement un « vrai » *troisième trimestre*. Les membres du CSE, qui ont repoussé ce projet, lui reprochent une certaine *« hypocrisie »*, les cours du secondaire se terminant, selon eux, toujours concrètement courant juin.

MÉTÉOROLOGIE

Mercredi : nuageux sur l'extrême nord. Soleil ailleurs. – Sur le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, le ciel sera dans l'ensemble bien nuageux tout au long de la journée. Sur la Normandie, l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace, le ciel sera seulement voilé par des nuages élevés. Sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé.
Les températures matinales seront douces, entre 13 et 15 degrés en général localement, 16 à 18 près de la Méditerranée.
L'après-midi, il fera 20 degrés près des côtes de la Manche, 20 à 25 sur le Nord-Picardie, et 25 à 32 degrés ailleurs, du nord au sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



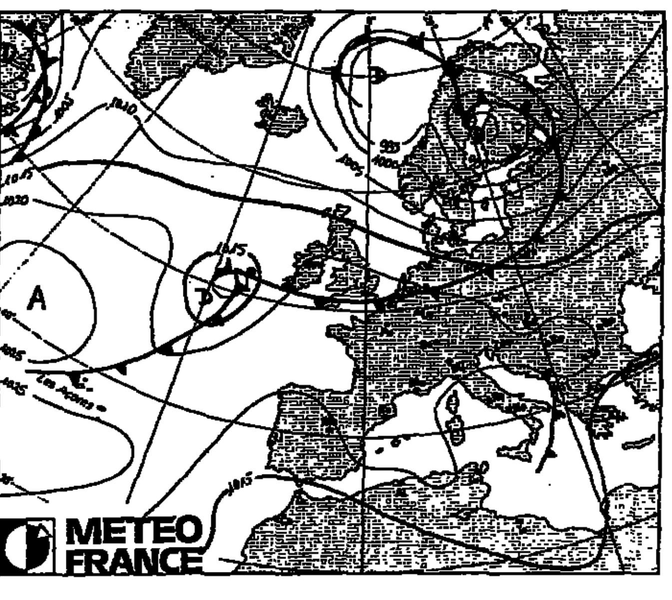
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	24/14
BIARRITZ	22/17
BORDEAUX	24/13
BOURGES	24/12
BREST	18/15
CAEN	19/13
CHERBOURG	18/12
CLERMONT-FER.	21/14
DIJON	22/15
GRENOBLE	24/15
LILLE	20/12
LIMOGES	20/12
LYON, BRON	22/17
MARSEILLE	29/20
NANCY, ESSEY	23/15
NANTES	20/10
NICE	23/18
PARIS-MONTS	23/14
PAU	23/16
PERPIGNAN	27/20
POINTE-A-PITRE	33/25
RENNES	20/12
ST-ETIENNE	21/14
STRASBOURG	25/17
TOULOUSE	25/14
TOURS	22/10
ÉTRANGER	
ALGER	28/22
AMSTERDAM	20/14
ATHÈNES	31/22
BANGKOK	33/25
BARCELONE	26/19
BELGRADE	30/18
BERLIN	22/11
BRUXELLES	21/12
COPENHAGUE	17/ 8
DAKAR	31/22
GENÈVE	20/14
ISTANBUL	30/20
JÉRUSALEM	29/16
LE CAIRE	35/21
LISBONNE	26/17
LONDRES	19/13
LOS ANGELES	21/15
LUXEMBOURG	23/13
MADRID	31/14
MARRAKECH	32/17
MEXICO	21/12
MILAN	24/14
MONTRÉAL	28/14
MOSCOU	14/10
NAIROBI	23/13
NEW-DELHI	43/29
NEW-YORK	28/16
PALMA-DE-MAJ.	29/16
PÉKIN	35/26
RIO-DE-JANEIRO	27/21
ROME	24/16
HONGKONG	28/25
SÉVILLE	34/14
SINGAPOUR	31/26
STOCKHOLM	19/ 7
SYDNEY	17/ 8
TOKYO	19/16
TUNIS	34/20
VARSOVIE	19/ 7
VENISE	27/18
VIENNE	25/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-06-1994 à 18 heures TUC et le 21-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6327

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II			■						
III							■		
IV			■						
V						■			
VI		■			■	■			
VII				■			■		
VIII									■
IX									
X		■							
XI					■				■

HORIZONTALEMENT

I. Donne un peu plus de latitude que la conduite par le bout du nez. Terme de chimie. – II. Préfixe. Sont peut-être en étroit contact avec le parquet. – III. Dont rien ne semble devoir troubler la sérénité. Interjection. – IV. Quartier de Toulouse. Il fit prendre une veste cuisante à un héros jusqu'alors invaincu. – V. Aventurier. A l'étranger. – VI. Partie de la Creuse. Forme d'être. – VII. Pronom. Abréviation. D'aucuns n'hésitent pas à les bousculer. – VIII. Occupe une situation assez élevée – IX. *Champions de luth.* – X. *Qui* ne procèdent pas du sophisme. – XI. *En Italie. Fin de participe.*

VERTICALEMENT

1. Ont de l'esprit à revendre. – 2. Réchauffa l'atmosphère. Quelque chose de délirant. – 3. Tours de cous. – 4. Ont vu se *dérouler plus d'une tragédie.* Réduite au silence. – 5. Sont embrassés par les amoureux de *la nature. Grimpe facilement aux* arbres. – 6. Durées. Pépin pour les fruits. – 7. Produit des perles sans *valeur.* Filet sous le chapiteau. – 8. Peu gâtées par le sort. – 9. Donnent lieu à de nombreuses saillies. Abréviation.

Solution du problème n° 6326

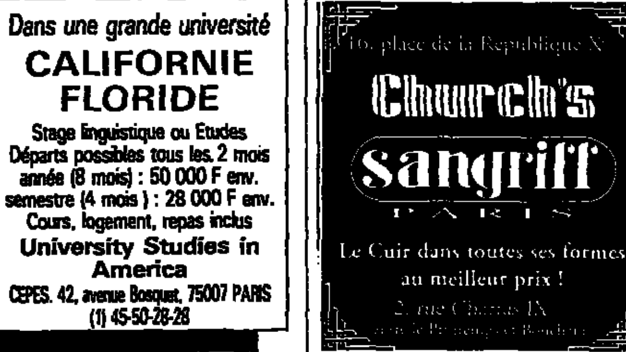
Horizontalement

I. Obsédante. – II. Lendemain. – III. Itou. Inn. – IV. Gable. – V. Ecorner. – VI. Créole. Ci. – VII. Ha ! Risqué. – VIII. Entées. – IX. Tau. Noces. – X. El. Enroué. – XI. Sel. Etire.

Verticalement

1. Oligochètes. – 2. Bêta. Ranale. – 3. Snobée. Tu. – 4. Edulcoré. – 5. Dé. Eolienne. – 6. Ami. Ressort. – 7. Nanan. Coi. – 8. Tin. Ecumeur. – 9. En. Prie. Sée.

GUY BROUTY



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 21 JUIN

TF 1

13.35 **Feuilleton :** Les Feux de l'amour.
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.35 **Club Dorothée.**
17.50 **Série :** Le Miel et les Abeilles.
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine :** Coucou, c'est nous ! (et à 0.25). Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 **Divertissement :** Le Bébête Show (et à 1.20).
20.00 **Journal,** Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.
20.55 **Cinéma : Pleure pas la bouche pleine.** ■ Film français de Pascal Thomas (1973).
22.55 **Tiercé.**
23.00 **Divertissement : Ciné gags.**
23.05 **Série : Columbo.** Etat d'esprit, de Harvey Mart.
1.25 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

13.50 **Série : Matt Houston.**
14.35 **Série :** Dans la chaleur de la nuit.
15.30 **Variétés :** La Chance aux chansons (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.35 **Jeu :** Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.05 **Série : Goal.**
17.30 **3 000 scénarios** contre un virus (et à 0.00).
17.35 **Série : Génération musique.**
18.10 **Magazine : Coupe** du monde de football.
18.35 **Sport : Football.** Coupe du monde : Argentine-Grèce, en direct de Boston ; A 19.20, mi-temps ; A 19.35, 2e mi-temps.
20.30 **Journal, Journal des courses** et Météo.
21.05 **Divertissement :** Le Bêtisier.
21.40 **Magazine : Coupe** du monde de football.
22.05 **Sport : Football.** Coupe du monde : Allemagne-Espagne, en direct de Chicago ; A 22.50, mi-temps ; A 23.05, 2e mi-temps.
0.05 **Journal et Météo.**
0.25 **Série :** Un privé sous les tropiques. Mort sur la plage.

FRANCE 3

13.35 **Sport : Football.** Coupe du monde : Pays-Bas-Arabie saoudite, en différé de Washington.
15.20 **Série : La croisière s'amuse.**
16.05 **3 000 scénarios** contre un virus (et à 23.35).
16.10 **Magazine :** La Fièvre de l'après-midi. Invité : Patrice Laffont.
17.45 **Magazine :** Une pêche d'enfer.
18.25 **Jeu : Questions** pour un champion.
18.50 **Un livre, un jour.** Les meilleurs livres de l'année.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé :** Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon.
20.25 **Tout le sport.** Spécial Coupe du monde de football.
20.50 **Jeu : Questions** pour un champion. Finale des Masters et spécial Fête de la musique.
22.10 **Journal et Météo.**
22.40 ▶ **Les Brûlures de l'Histoire.** Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Ils ont assassiné Jaurès, de Pierre Desfons. Invitée : Madeleine Rebérioux, historienne.
23.40 **Variétés : Concert MIDEM.** Emission présentée par Julien Lepers.
0.40 **Continentales.**

CANAL PLUS

13.35 **Cinéma : Toxic Affair.** □ Film français de Philomène Esposito (1992).
15.00 **Magazine :** 24 heures (rediff.).
15.53 **3 000 scénarios** contre un virus. Le Rap du sida, de Michel Meyer.
16.00 **Le Journal du cinéma.**
16.05 **Cinéma :** Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman Rene (1992).
17.40 **Court métrage : Fity-Fity.** De Patrick Glaize.
18.00 **Canaille peluche.**
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Histoires de fantômes chinois 2.** ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1990).
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Fire Birds.** □ Film américain de David Green (1988).
23.45 **Une histoire de jazz en France.** 1917-1940, 1940-1960 et 1960-1993.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Cinéma :** Cendres et diamant. ■■■ Film polonais d'Andrzej Wajda (1958) (v.o., rediff.).
18.40 **Court métrage : La Vis.** De Didier Flamand, avec Jean Reno, Maïté Nahyr (rediff.).
19.00 **Série : TV Squash.** D'Angelo Abela (v.o.).
19.30 **Documentaire :** Le Monde des années 50. De Dieter Frank. 3. La vie à l'Est et l'Ouest.
20.20 **Cinq minutes sur l'Europe.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Daniel Leconte. Paroles de chanteurs, en direct du Bataclan. Invités : Peter Gabriel, Iam, Idir, Wolf Bierman.
21.45 **Soirée thématique :** Jeanne d'Arc. Vérités d'une légende. Soirée proposée par Friedrich Timpe.
21.46 **Cinéma d'animation :** Petite Histoire de Jeanne d'Arc. De Philippe Trufo.
21.55 **Cinéma : La Passion de Jeanne d'Arc.** ■■ Film français de Carl Theodor Dreyer (1928).
23.30 **Débat.** (et à 0.40). Avec Régine Pernoud, Claudia Opitz, Gerd Krumeich et David Morphet.
23.45 **Cinéma d'animation :** Jeanne d'Arc, la vérité ? De David Morphet.
0.55 **3 000 scénarios** contre un virus.

M 6

13.30 **Série : Drôles de dames.**
14.20 **Variétés : Musikado.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.25 **3 000 scénarios** contre un virus. Déshabille-toi que je t'habille, de Florence Strauss.
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série :** Pour l'amour du risque.
19.54 **Six minutes d'informations,** Météo.
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Musique : Un an de fête.**
20.45 **Série : Loïs et Clark,** les nouvelles aventures de Superman.
22.40 ▶ **Magazine :** Culture musique.
23.05 **Série : Amicalement vôtre.**
0.05 **Six minutes première heure.**
0.15 **3 000 scénarios** contre un virus. Le Rap du sida.
0.20 **Concert : Dance Machine 3.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.**
21.32 **Grand angle.** Oradour-sur-Glane, cinquante ans après (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Intermède.**
21.00 **Concerts** (en direct du Conservatoire de Paris). Bachiana brasileira nº 1, de Villa-Lobos ; Variations sur un thème de Paganini pour deux pianos, de Lutoslawski ; Liebesleid, Liebesfreund, de Kreisler ; La Capricieuse, Salut d'amour, d'Elgar ; Nocturne en ut dièse mineur pour violon et piano, de Chopin, Improvisations de Thierry Escaich, Jazz.
0.00 **L'Heure bleue.**

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Qu'est devenu l'esprit olympique ? », avec Nelson Paillou, Maurice Herzog, Philippe Riboud et Jerôme Bureau (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Dirigeable

C'EST une affaire entendue, les socialistes offrent une désastreuse image. Ils en conviennent d'ailleurs eux-mêmes, ce qui simplifie la tâche des chroniqueurs. *« J'espère qu'à l'avenir, nous donnerons une meilleure image des socialistes »*, lança Martine Aubry à Henri Emmanuelli après un débat sur France 2, au cours duquel tous deux avaient opposé leurs hypothèses sur la vraie nature du vote de Pierre Mauroy. Pierre Mauroy avait-il voté pour ou contre Rocard ? En direct de Lille, Martine Aubry assura qu'il avait voté pour. Ce n'est pas vrai, entendit-on maugréer Emmanuelli, qui se trouvait dans le studio. Lui-même, au moment du vote, avait rencontré Mauroy, qui avait eu *« des mots extrêmement aimables »* pour lui. Le pays retenait son souffle.

Quittant ces criailleries, on courut respirer un peu d'air pur sur la chaîne d'en face, où PPDA offrait une bonne demi-heure de journal à Jacques Chirac. Mais attention : pas n'importe quel Jacques Chirac. Pas le futur candidat à la présidentielle, non, il était bien trop tôt. Ni le maire de Paris, bien que l'entretien se déroulât à l'Hôtel de Ville. Non. PPDA avait affaire à une sorte de dirigeable majestueux et énigmatique, auteur d'un livre sous-titré *« Réflexions 1 »*. *« Cela signifie-t-il qu'il y aura des Réflexions 2 ? »*, interrogea pertinemment PPDA. Que n'avait-il demandé là ? *« Je ne vous ferai pas de confidences à ce propos »*, rétorqua le dirigeable, vexé que l'on parût, si peu que ce fût, vouloir le ramener à terre.

Comme traumatisé d'avance à l'idée d'être glissé dans le même sac que les indignes socialistes, Jacques Chirac conserva une prudence de candidat à l'ENA qui craint de braquer l'examinateur. N'ayant rien à dire, il sut l'exprimer avec nuance et circonspection. Ainsi le 20 Heures commença-t-il par la diffusion d'images tournées par des « amis des bêtes », à propos du transport des animaux de boucherie. *« Jacques Chirac, je vous ai vu révulsé »*, remarqua PPDA. *« Ces traitements sont scandaleux »*, s'indigna l'invité. A propos du Rwanda, M. Chirac émit l'idée que ce qui s'y passe *« est une véritable horreur »*. Quant à l'exclusion, il ne mâcha pas ses mots : *« Un drame »*. Un drame dont il avait d'ailleurs décelé la cause la plus fréquente : le chômage. Et les blocages. Non point de notre société, mais *« du système qui la dirige »*.

En substance, précisa-t-il, le président devait se garder d'abuser de ses pouvoirs. D'ailleurs, dans l'hypothèse – que l'on se garda bien d'évoquer – où un certain candidat – que l'on se refusa à nommer – serait élu à une certaine fonction – inutile de préciser laquelle –, Jacques Chirac annonça aux députés qu'ils pourraient terminer leur mandat tranquilles : l'Assemblée ne serait pas dissoute. On était enfin arrivé à l'essentiel.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 22 JUIN

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.28 **Météo** (et à 6.58, 7.13).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Les Fruittis ; Quick et Flupke.
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini.**
7.30 **Disney Club mercredi.** Dessin animé ; La Petite Sirène ; La Bande à Picsou ; Reportage ; L'atelier de magie de Pierre Barclay.
8.55 **Club Dorothée matin.** Princesse Sarah ; Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; Ranma un demi ; Power Rangers ; Salut les Musclés ; La Séquence animaux du docteur Klein ; Jeux.
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.40 **Série : Agence tous risques.**
14.35 **Club Dorothée.** Huit ça suffit ; Charles s'en charge ; Salut les Musclés ; Drôle de vie ; Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.45 **3 000 scénarios contre un virus.**
17.50 **Série : Premiers baisers.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine :** Coucou c'est nous ! (et à 0.55). Invitée : Karen Mulder.
19.50 **Divertissement :** Le Bébête Show (et à 1.50).
20.00 **Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.**

20.55 **Variétés : Sacrée soirée.** Présenté par Jean-Pierre Foucault, Patrick Adler, Sophie Favier et Dan Bolender. Le rire. Avec Raymond Devos, les Inconnus, Guy Bedos, Michel Leeb, Smaïn, Michel Boujenah, Fernand Raynaud, Lagaf', Poiret et Serrault, Jean-Marie Bigard, Patrick Sébastien, Pierre Palmade, des émissions comiques, des extraits de films, des sketches de Coluche, Muriel Robin, Thierry Le Luron, les Grosses Têtes.
23.00 **Magazine :** Les Coulisses du destin. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
0.40 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Marcel Roulet, de France Télécom.
1.55 **Journal et Météo.**
2.00 **Concert :** Ensemble instrumental de Basse-Normandie. Dir. : Dominique Debart. Œuvres de Bartok, Vivaldi, Poulenc, Haendel.
4.10 **Documentaire :** Histoires naturelles.
4.40 **Musique.**
5.05 **Documentaire :** L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.50 **Dessin animé.**
6.00 **Feuilleton :** Monsieur Belvédère.
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton :** Amoureusement vôtre.
9.00 **Feuilleton :** Amour, gloire et beauté.
9.20 **Télévisator 2.**
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Magazine : C'est tout Coffe.**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Matt Houston.**
14.35 **Série :** Dans la chaleur de la nuit.
15.25 **Variétés :** La Chance aux chansons (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran. Cartes postales de Paris.
16.35 **Jeu :** Des chiffres et des lettres.
16.55 **Série : Goal.**
17.25 **3 000 scénarios contre un virus** (et à 22.15).
17.40 **Série : Génération musique.**
18.05 **Jeu : Un pour tous.**
18.40 **Divertissement :** Rien à cirer.
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.55).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : Jour de colère.** De David Delrieux.
22.20 ▶ **Première ligne.** Femmes d'islam. 3. Le voile et le silence, documentaire de Yamina Benguigui.
23.20 **Journal et Météo.**
23.40 **Magazine :** Le Cercle de minuit. Hommage à Michel Foucault, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.
0.50 **Moyen métrage :** Histoires courtes. L'Intruse, de Pascal Martin.
1.25 **Sport : Football.** Coupe du monde : Etats-Unis-Colombie, en direct de Los Angeles ; A 1.35, Coup d'envoi.
3.30 **Emissions religieuses** (rediff.).
4.25 **24 heures d'info.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour les petits loups.**
8.05 **Les Minikeums.** Les Koalous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Widget ; Fantômette ; Princesse Saphir ; La Légende de Prince Valiant ; Bravo la famille.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Happy Days.**
13.35 **Sport : Football.** Coupe du monde : Nigéria-Bulgarie, en différé de Dallas.
14.45 **Le Magazine du Sénat.**
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 **Jeu : Les Délires d'Hugo.**
17.40 **3 000 scénarios contre un virus** (et à 0.15).
17.45 **Magazine :** Une pêche d'enfer.
18.25 **Jeu : Questions** pour un champion.
18.50 **Un livre, un jour.** Les meilleurs livres de l'année.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.15 **Tout le sport.** Spécial Coupe du monde de football.
20.45 **INC.**
20.50 **Série : En garde à vue.** Passion aveugle, de Marco Pauly.
21.40 **Sport : Football.** Coupe du monde : Roumanie-Suisse, en direct de Detroit.
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Canaille peluche.** La Légende de l'île au trésor.
— *En clair jusqu'à 8.30* —
7.50 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
8.30 **Série animée :** Prince Cendrille.
9.00 **Cinéma : Croc-Blanc.** ■ Film italo-franco-espagnol de Lucio Fulci (1972).
10.40 **Flash d'informations.**
10.45 **Le Journal du cinéma.**
10.50 **Cinéma : Uncle Buck.** □ Film américain de John Hughes (1989).
12.24 **3 000 scénarios contre un virus.** L'Attente, de Daniel Vigne.
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.30 **Magazine :** La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Série animée :** Léa et Gaspard.
14.35 **Documentaire :** Le Choix du sexe. De Mark Lamble et David Parer.
15.00 **Magazine :** Dis Jérôme ? (rediff.).
15.05 **Le Journal du cinéma.**
15.10 **Téléfilm :** Les Rues de Los Angeles. De Georg Stanford Brown.
16.40 **Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.** 12. Ecran total en mouvement.
17.05 **Les Superstars du catch.**
17.58 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.00 **Canaille peluche.** Les Enfants du Mondial.
— *En clair jusqu'à 21.00* —
18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.** Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 **Cinéma : Storyville.** ■ Film américain de Mark Frost (1992).
22.45 **Flash d'informations.**
22.55 **Cinéma : L'Odeur de la papaye verte.** ■ Film vietnamien de Tran Ahn Hung (1992) (v.o.).
00.00 **Cinéma :** Le Mari de Léon. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1991).
2.10 **Documentaire :** Dans la nature avec Stéphane Peyron.
3.00 **Sport :** Basket-ball américain. Match nº 7 de la finale de la NBA : New-York-Houston, en direct.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Série : Slapstick.** Thème : dans la jungle. Film : Un safari mouvementé, avec Al Saint-John (rediff.).
17.25 **Magazine : Transit.** Présenté par Daniel Leconte. Paroles de chanteurs, en direct du Bataclan. Invités : Peter Gabriel, Iam, Idir, Wolf Bierman (rediff.).
18.30 **Chronique :** Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La géographie du temps mondial (rediff.).
19.00 **Série : Le Petit Vampire.** De Christian Görlitz.
19.30 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Université des îles Baléares-Jordi Moragues ; Buju Banton ; The Breeders ; Lenine et Suzano ; Traitements sonores ; Les sapophones ; Lucky People Center ; Liz McComb.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Musica :** Martha Graham. Le Corps révélé, de Catherine Tatge.
21.35 **Cinq danses de Martha Graham.** Enregistrées en novembre 1991 à l'Opéra-Garnier : *El Penitente, Steps in the Street, Diversion of Angels, Herodiade, Maple Leaf Fag.*
23.05 **Cinéma : Lissy.** ■■■ Film allemand de Konrad Wolf (1957) (v.o.).
0.35 **3 000 scénarios contre un virus** (5 min).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 **Contact 6 Manager.**
7.10 **Les Matins de Christophe** (et à 8.05).
9.05 **Musique :** Boulevard des clips (et à 10.05, 6.00).
11.05 **Série : Campus Show.**
11.30 **Série : Lassie.**
12.05 **Série : Papa Schultz.**
12.35 **Série : La Petite Maison** dans la prairie.

13.30 **M 6 Kid.** Cadillacs et dinosaures ; Conan l'aventurier ; Robin des Bois Junior ; Moi, Renart.
16.00 **Magazine : Culture musique** (et à 5.10).
16.30 **Magazine : Fax'O** (et à 4.20). Dossier Dance. Dance avec les loups ; Culture Beat ; Ace of Base ; Jamiroquai.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.25 **3 000 scénarios contre un virus.** Je t'aime moi non plus, de Jane Birkin.
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série :** Un flic dans la Mafia.
19.00 **Série :** Pour l'amour du risque.
19.54 **Six minutes d'informations,** Météo.
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 0.50).
20.45 **Téléfilm : Récidive.** De Franck Apprédéris.
22.30 **Téléfilm :** Morts en eau trouble. De Matthew Chapman.
0.10 **Magazine : Emotions.**
0.40 **Six minutes première heure.**
0.55 **Magazine : Zone interdite.**
2.35 **Rediffusions.** Salsa opus 4 : Venezuela ; Violon tout terrain ; Les Enquêtes de Capital ; Culture rock ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Les écrivains et leur langue. Avec Christian Bobin, Michel Tournier, Salah Stetie, Yann Quéffelec, Marcel Moreau.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un fil à suivre : radio ondes courtes (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 15 avril à Radio-France) : Orpheus, de Liszt ; Suite, d'Alain ; L'Ascension, de Messiaen ; Variations sur Weinen Klagen Sorgen Zagen, Transcription de la Consolation nº 4, de Liszt, par Christophe Mantoux, orgue.
22.05 **Soliste.** Sviatoslav Richter.
23.07 **Ainsi la nuit.** Sonate pour violon et piano nº 3 en la mineur op. 25, d'Enesco ; Trois mouvements perpétuels, de Poulenc ; Sonate pour violon et violoncelle, de Ravel.
0.00 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : les lauréats du concours national de jazz de La Défense.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Serge July (« Radio Com »).
Radio-Shalom, 18 h 30 : Pierre Bergé (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « La nouvelle arche de Noé » (« Le télé phone sonne »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Un quinquennat de mariage

LA comtesse de Ségur ne faisait pas que contribuer à l'édification des petites filles modèles. Elle avait ses opinions bien tranchées. Ainsi le mariage dont on aurait pu supposer qu'elle en fasse la fin des fins. Et bien pas du tout. Mme de Ségur n'était pas une marieuse. Ou alors à tempérament.

« Instaurons un mariage quinquennal renouvelable, ou non, tous les cinq ans », proposait-elle. Fameuse idée, comtesse, que ce bail passionnel venant à expiration, ce quinquennat soumis à réélection. Un *« oui »* sous conditions, pour la vie certes mais par tranches successives et à l'unanimité des deux voix. Pour le meilleur, c'est affaire entendue. Pour le pire, on verra en temps utile.

La proposition ne fut point retenue. Sans doute parce qu'elle allait contre quelques idées religieuses et l'opinion généralement admise que quand c'est signé, c'est signé, il n'y a pas à y revenir. C'est un peu dommage. D'abord parce que transposée, aujourd'hui, l'idée aurait eu son charme. Imaginer une union comme un engagement dans la légion ou un contrat à durée déterminée, répondre au maire : *« Oui j'en prends pour cinq ans »*, eût été, somme toute, assez incitatif.

On n'assisterait pas, comme aujourd'hui, à une crise des vocations, à ces concubinages notoires et précautionneux, vaguement appelés « mariages à l'essai ». Non, on pourrait se marier vraiment, cinq ans, juste le temps de se désaimer un peu ou de s'aimer beaucoup.

Cinq ans, incompressibles, sans réduction de peine, ni grâce, mais avec la certitude, le terme venu, de pouvoir réviser ses plans. Imagine-t-on bien ce que cela représente ? Ni plus, ni moins que la fin du divorce et la ruine des avocats, le désengorgement des tribunaux et le triomphe de la séparation à l'amiable : *j'ai l'honneur de ne plus demander ta main, allez salut !*

Et d'ailleurs pourquoi imaginer le pire. Il y a même des couples heureux capables de se complaire dans la récidive. Ce serait le mariage à répétition, comme un bégalement de bonheur. Avec, pourquoi pas, cérémonie sous les vivats et les rappels, enrichissement des traiteurs, gueuletons quinquennaux et lunes de miel bissées.

Quelle perspective radieuse ! Au lieu de quoi, dans son tout ou rien, l'institution périclite. Le mariage français fout le camp. *Grandes lignes TGV*, mensuel de la SNCF, consacrait tout un article au sujet. Juin est le mois des mariés comme août celui de Marie. Et pour dire quoi ? Que si l'on se marie moins, on se marie mieux. Que ceux qui osent encore sauter le pas veulent un vrai mariage. En blanc, en grandes pompes, avec un rituel de derrière les fagots, des noces du feu de Dieu. Ah, que n'ont-ils lu attentivement Mme de Ségur !

L'ESSENTIEL

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XVIII

Le numéro du « Monde » daté mardi 21 juin 1994 a été tiré à 492 511 exemplaires

Pour améliorer les relations entre les autorités et les professionnels de la santé

Mise en place d'un système télématique d'alerte sanitaire

Afin d'améliorer les relations entre les autorités sanitaires et les professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, biologistes), Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a décidé de mettre en place un système télématique d'alerte sanitaire. Ce système, dont la création devait être annoncée mardi 21 juin, est d'ores et déjà opérationnel pour la partie concernant le médicament.

S'il avait fallu une démonstration de la nécessité d'un tel système d'alerte, la toute récente affaire de la Josacine, cet antibiotique pédiatrique brutalement retiré du marché à la suite d'un cas d'intoxication par le cyanure, l'aurait fournie (*le Monde* du 18 juin). On ne devrait plus, à l'avenir, avoir à souffrir d'une telle série de malentendus et d'incohérences.

Au-delà du cas dramatique de la mort de cette petite fille, l'affaire de la Josacine résulte de la décision d'une firme pharmaceutique, les laboratoires Bellon, d'alerter directement les grands organes de presse d'information générale, avant même que les professionnels de la santé soient informés.

La considérable émotion ainsi provoquée (on imagine sans mal la somme des angoisses provoquées chez les milliers de parents concernés et paniqués à l'idée d'avoir pu empoisonner leur enfant), s'ajoutent les répercussions sur le système sanitaire brutalement submergé de questions et de demandes auxquelles les professionnels étaient incapables de répondre de manière documentée.

Philippe Douste-Blazy et Didier Tabuteau, directeur de l'Agence du médicament, ont très vivement critiqué l'initiative du laboratoire, une initiative d'autant plus malencontreuse qu'un travail préalable avait été mené en amont, qui aurait dû permettre de prévenir les centres anti-poison et les différents services hospitaliers concernés avant l'annonce du retrait du lot de Josacine.

Il y aura bientôt un an, M. Douste-Blazy décidait, au terme d'un long travail d'évaluation mené par l'Agence du médicament, de retirer neuf des trente et un tests de dépistage de l'infection par le virus du sida alors commercialisés en France. Révélée dans ces colonnes, après que les fabricants eurent été alertés (*le Monde* du 28 juillet 1993), cette décision fut à l'origine d'une vive émotion, notamment dans les milieux professionnels de la santé.

Ils furent alors nombreux à estimer ne pas avoir été informés suffisamment tôt ; ou plus précisément à regretter de ne pas avoir été informés avant le grand public.

Renversement des rôles

Une information plus précoce aurait permis à de nombreux médecins ou biologistes de préparer une réponse documentée et de déterminer une conduite adaptée au désarroi de nombreux patients, inquiets quant à leur état sérologique vis-à-vis de l'infection par le virus du sida.

De telles situations ne sont pas rares. Pour s'en tenir à ces dix ou quinze dernières années, la chronique du journalisme médical « grand public » recense de nombreuses affaires de pharmacovigilance (1), de retraits de médicaments ou de vaccins, d'interrogations épidémiologiques qui, évoqués dans la presse d'information générale, ont, à des degrés divers, suscité l'inquiétude ou l'angoisse.

La situation est particulièrement mal vécue lorsque – le cas n'est pas rare – c'est le patient qui annonce à son médecin ou à son pharmacien qu'une décision de type sanitaire vient d'être prise concernant telle ou telle substance pharmaceutique... Il y a là un brutal renversement des rôles qui n'améliore en rien (quand il ne la perturbe pas) la relation thérapeutique et qui, à ce titre, n'est nullement souhaitable.

C'est pour apporter une réponse concrète à ces différents problèmes que le ministre délégué à la santé a pris la décision de mettre en place un système télématique d'alerte sanitaire. Dans une première phase, ce système ne s'inscrira que dans une sphère médicamenteuse.

Grâce au travail déjà conduit par l'Agence du médicament, et par le canal du Minitel (3617, code AGMED), les professionnels de la santé ont, dès à présent, accès à un système d'alerte leur assurant une information prioritaire en cas de risques pour la santé publique.

« Notre objectif est de mettre à disposition, dans les plus brefs délais, des informations de santé publique, qu'il s'agisse de pharmacovigilance, de retraits de lots, de réactovigilance ou plus généralement de toute information ou décision présentant un caractère d'urgence, a expliqué au *Monde* M. Tabuteau, directeur de l'Agence du médicament. *Ce système d'alerte est destiné en priorité aux officines de pharmacie, aux laboratoires d'analyses, de biologie médicale, aux hôpitaux et aux industriels, mais aussi aux prescripteurs (généralistes et spécialistes), et plus généralement à tous les acteurs du système de santé. »*

Au chapitre de la pharmacovigilance, figureront les modifications ou suspensions d'autorisation de mise sur le marché des médicaments consécutives à l'identification d'événements inattendus ou toxiques, ainsi que les retraits d'autorisation de mise sur le marché liés à la fabrication.

Recrudescence des incidents

La « réactovigilance » traitera des modifications, suspensions ou retraits de réactifs utilisés dans les laboratoires d'analyses, ainsi que des modifications ou précisions concernant les conditions d'utilisation.

Une importance toute particulière sera par ailleurs donnée au rappel des lots de médicaments à la suite de problème de fabrication ou d'accident médicamenteux. Dans une lettre datée du 2 mars dernier, adressée aux présidents du Conseil national de l'ordre des pharmaciens et du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, M. Tabuteau s'inquiétait de la recrudescence des incidents relatifs à l'usage des médicaments. Leur nombre est passé de soixante-deux (conduisant à vingt-cinq retraits de lots jugés défectueux) en 1992 à soixante-treize (avec vingt-trois retraits de lots) en 1993. Et ce nombre est déjà, pour l'année 1994, de cinquante-deux (avec vingt-six retraits de lots).

Ce système d'alerte devrait par ailleurs s'étendre dans les prochains mois aux informations sanitaires et épidémiologiques détenues par la direction générale de la santé et dont la diffusion rapide présente un intérêt essentiel en termes de santé publique (épidémies, problèmes de pollution, intoxications alimentaires, etc.) (2).

A terme un geste obligatoire

Fonctionnant dans un premier temps sur la base du volontariat, le système d'alerte sanitaire pourrait, à terme, être plus contraignant, sa consultation quotidienne devenant un geste obligatoire.

Cette nouvelle possibilité de contact pourrait également évoluer et devenir un outil moderne et performant de communication et d'échange entre les professionnels de santé et les autorités sanitaires.

« Il s'agit pour nous, résume Philippe Douste-Blazy, *dans la transparence et en temps réel, d'aller plus vite et plus loin dans l'information des professionnels et de reconnaître l'importance de leur travail. Quant aux journalistes spécialisés dans le domaine de la santé, qu'ils se rassurent : la création et le développement d'un tel système ne signifient pas que l'on fera demain une croix sur les conférences de presse. »*

JEAN-YVES NAU

(1) Notification, enregistrement et évaluation des effets adverses des médicaments, rapportés par des médecins, ou recueillis dans des services hospitaliers.

(2) Pour les informations à venir émanant de la direction générale de la santé, un code d'accès connu des seuls professionnels sera nécessaire.

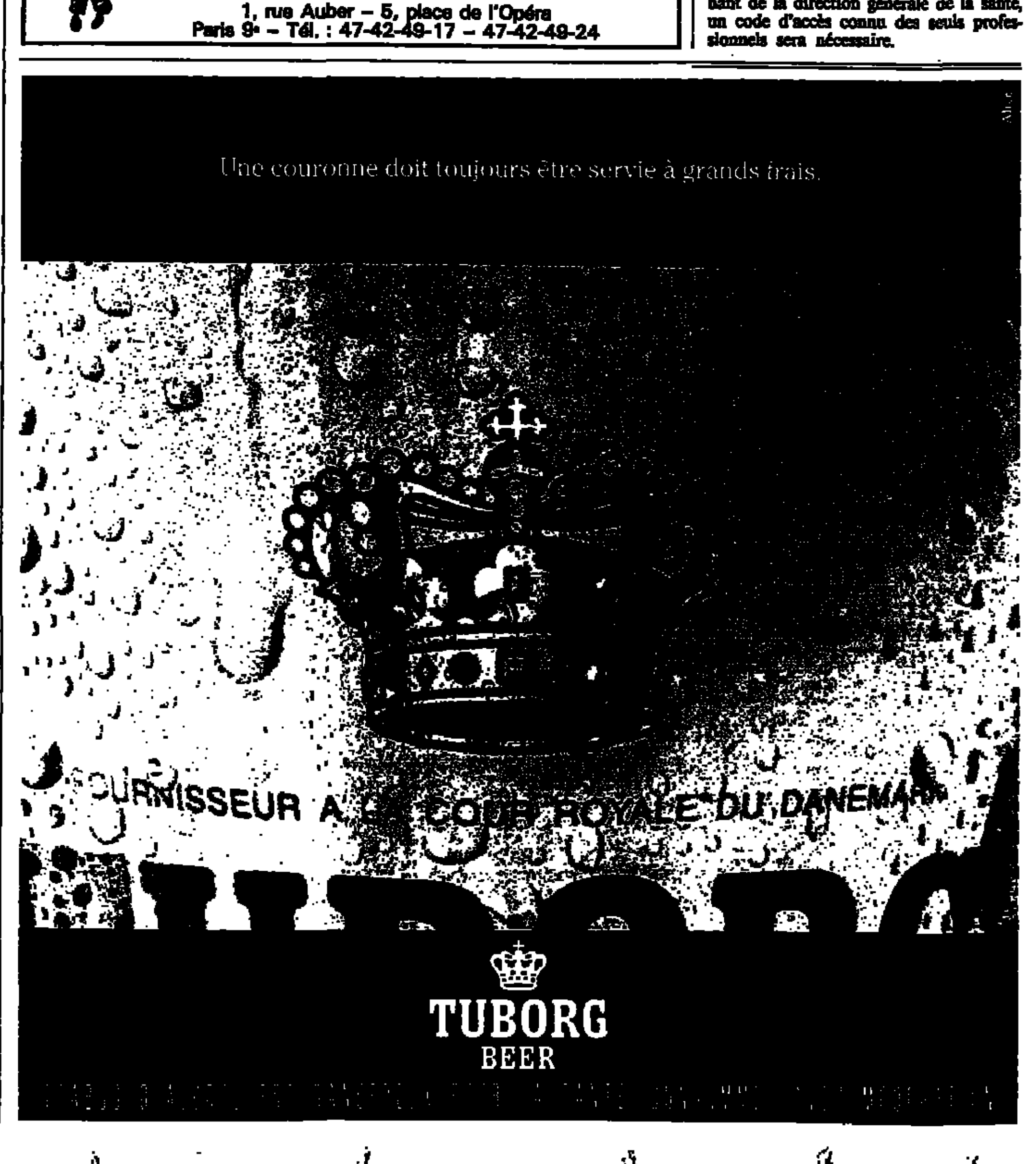
EN BREF

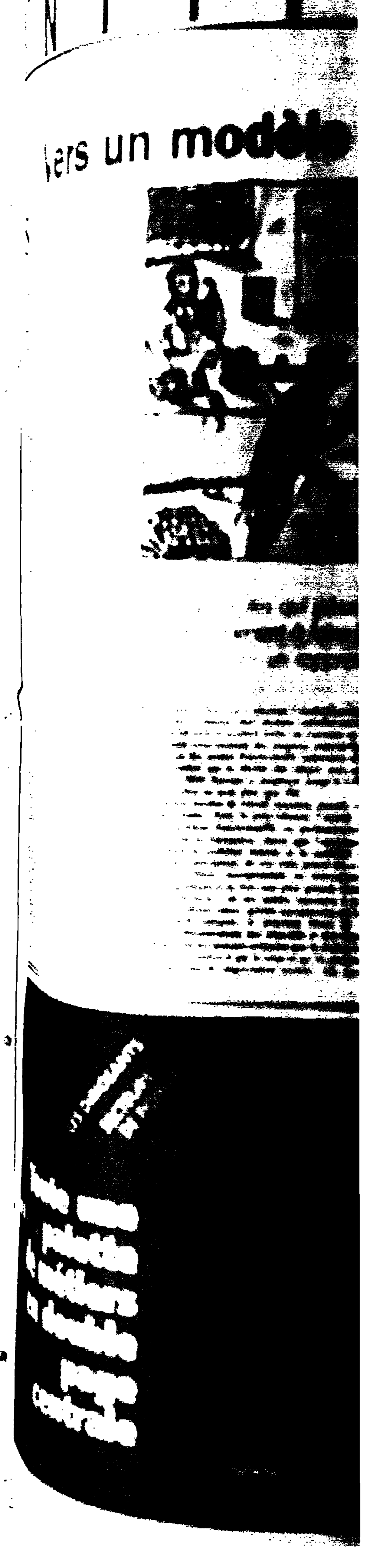
FINLANDE : un parti hostile à l'entrée dans l'Union européenne quitte le gouvernement. – Le Parti chrétien finlandais, seul parti de la coalition au pouvoir à être hostile à l'adhésion du pays à l'Union européenne, a annoncé, lundi 20 juin, qu'il quittait le gouvernement.

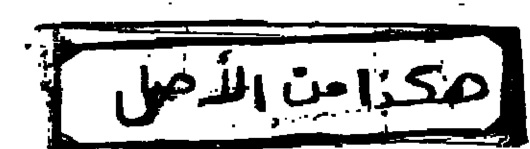
POLOGNE : adieu à Radio Free Europe. – En présence de Lech Walesa, une cérémonie d'adieu a été organisée, lundi 20 juin, à Poznan, dans l'ouest du pays, pour rendre hommage à Radio Free Europe (RFE), la station américaine de Munich qui avait soutenu pendant quarante-deux ans la résistance au régime communiste, et dont les Etats-Unis ont décidé d'arrêter le financement. Au même moment, un rassemblement commémorait la répression sanglante de la révolte ouvrière de juin 1956 à Poznan. RFE avait alors fait connaître au monde le sort des ouvriers révoltés. – *(AFP.)*

OTAN : rencontre entre Warren Christopher et Andreï Kozyrev à Bruxelles. – Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, doit signer, mercredi 21 juin à Bruxelles, l'accord de « partenariat » de la Russie avec l'OTAN. M. Kozyrev doit également rencontrer le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, pour un échange de vues portant notamment sur la crise nucléaire nord-coréenne. – *(AFP.)*

JUDAISME : Simon Midal, nouveau président du B'nai B'rith de France. – Au cours de l'assemblée générale du B'nai B'rith de France, dimanche 19 juin à Versailles, Simon Midal a été élu président de cette organisation juive humanitaire, succédant au docteur Marc Aron. Simon Midal, cinquante ans, a présidé la loge Sam Hoffenberg de Vincennes.





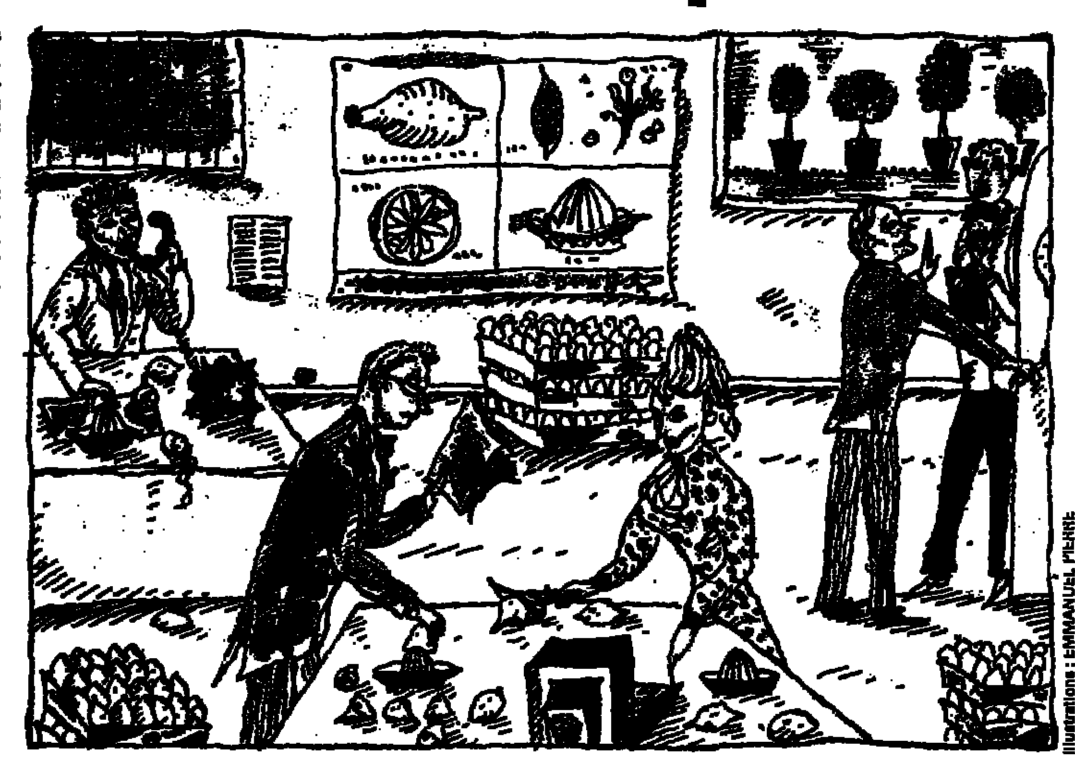


Le Monde

INITIATIVES

Vers un modèle européen

Les contraintes qui pèsent sur les entreprises européennes les amènent à faire les mêmes choix stratégiques. Du coup, un rapprochement se réalise peu à peu



Illustrations : EMMANUEL PIERRE

SURPRISE. Un modèle européen, économique sûrement, social peut-être, serait en train d'émerger sans que les directives de Bruxelles y soient pour quelque chose. Mais il ne faut pas crier victoire trop vite : ce qui paraît se profiler ne comporte pas que des avantages.

La découverte d'une convergence, on la doit au cabinet Bernard Brunhes Consultants *(voir entretien page suivante)* qui a mené enquête dans une soixantaine d'entreprises de plusieurs secteurs d'activité dans six pays différents. C'est-à-dire, pour relativiser les conclusions de l'étude, plutôt dans de grands groupes, soit convertis aux exigences de la modernisation compétitive, soit gros utilisateurs ou producteurs de technologies de pointe, soit, encore, représentants de services sophistiqués tels que les banques. Manquent donc au tableau, les PME-PMI et des branches comme le textile et le bâtiment.

Il n'empêche. Le tout, réalisé avec le soutien de la Commission des Communautés européennes notamment, dégage des axes et offre des perspectives (1).

Aujourd'hui, donc, et singulièrement depuis la récession du début des années 90, les modèles se rejoignent, font appel à des solutions voisines et, surtout, participent de raisonnements stratégiques proches, si ce n'est identiques. Parce que les conditions économiques sont les mêmes et qu'il s'en déduit des réponses similaires. Ce qui a parfois des conséquences redoutables, comme la conviction, acquise par les auteurs, qu'il serait criminel de faire trop confiance à la reprise pour l'emploi. Toutes les entreprises sont dans des logiques de restructurations stratégiques et restent à la recherche d'organisations du travail qui seraient économes en travail. Après avoir été centrée sur la qualité – un objectif quasiment acquis –, la guerre économique s'est déplacée sur le front des coûts.

Des mutations sont en cours. Il s'ensuit des conséquences presque communes qui remettent en cause des jugements établis. Par exemple, le mouvement en faveur de la délocalisation ne doit pas être diabolisé. Certes, il y a des secteurs ou des activités qui vont chercher à l'étranger des conditions de production plus avantageuses. Mais, ailleurs, sans que le prix de la main-d'œuvre figure parmi les critères primordiaux, ces implantations correspondent d'abord à une volonté de se rapprocher des marchés, en Asie du Sud-Est principalement, quand, par réciprocité, les Japonais viennent en Europe. Pour des pays comme l'Allemagne, ce changement de *« l'économie-monde »* oblige à rompre avec une vieille tradition et le souci de Mercedes, aujourd'hui, est de réussir le passage du *« made in Germany »* au *« made in Mercedes »*.

Pareillement, l'opposition entre la flexibilité interne et la flexibilité externe, que Bernard Brunhes avait lui même théorisée, perd de sa pertinence. Bien entendu, le noyau dur du salariat traditionnel se restreint pour laisser place aux cercles concentriques de la précarité et des nouvelles formes d'emploi, dont le travail indépendant. Mais, s'il y a un danger à voir le contrat commercial se substituer au contrat de travail, il arrive aussi que l'organisation en réseaux ou que les règles de partenariat avec les sous-traitants aboutissent à un maillage qui renforce les liens. Hier vilipendé, le processus d'externalisation de certaines tâches ou fonctions participe de la recomposition du travail.

De nouveaux rapports se créent, qui ne vont pas sans provoquer des bouleversements inattendus. Depuis des lustres, on souhaitait l'enrichissement qualitatif du contenu des postes opérationnels. Au moment où cela se produit enfin, on constate un appauvrissement concomitant des emplois intermédiaires et la dilution des postes fonctionnels (administratifs, etc) qui se traduit par le déclin des sièges sociaux. A la Défense, IBM Europe a employé jusqu'à 2000 personnes. Elles ne sont plus que 186.

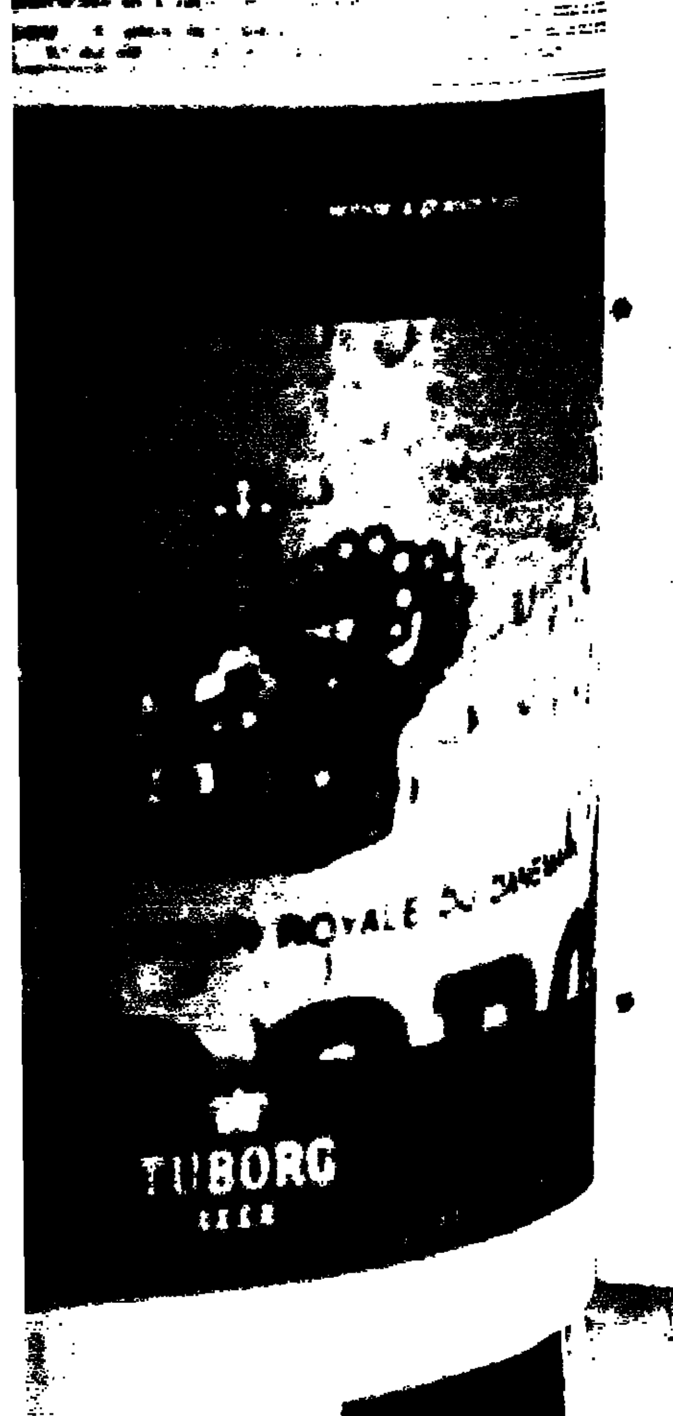
D'autres modes de travail naissent, encore ambigus ou balbutiants. Avec la polyvalence, l'accent est mis sur la mobilité fonctionnelle ou professionnelle qui suppose de la formation. Alors que l'ancienne frontière entre la mobilité interne et la mobilité externe s'atténue, l'entreprise, de son côté, prend des contours plus flous. Mais, européanisée ou internationalisée, celle-ci pratique à la fois une plus grande intégration *« transnationale »* de ses unités, amenées à produire selon les mêmes ratios, gérées socialement en fonction d'impératifs uniques, et pourtant libres de l'interprétation décentralisée des objectifs et des moyens. A tel point que les auteurs estiment que le dialogue social s'est trouvé renforcé par la crise et qu'ils discernent un nouveau type de négociation sociale, elle aussi plus décentralisée.

Derrière, c'est la relation à l'emploi qui s'en trouve modifiée et d'autres rapports qui se construisent pour faire émerger, sans doute, le fameux nouveau modèle européen. Hormis la France, toujours fascinée par la réduction globale du temps de travail, les autres pays explorent de nouveaux rythmes où se mêlent le travail à temps partiel (32 % de la population active aux Pays-Bas, 28 % en Grande-Bretagne, 12 % en France) et l'annualisation, l'une et l'autre plus adaptées aux contraintes techniques et économiques, la norme des 39 heures par semaine étant partout contestée.

En cours dans chacun des pays et dans ces entreprises phares, cette recomposition pose autant de problèmes qu'elle en résout. Mais il est certain que l'on assiste, en Europe, à la fin du modèle d'emploi classique. Autrement dit, masculin, à temps plein, à statut stable sur une durée indéterminée. Une vraie révolution.

Alain Lebaube

(1) Bernard Brunhes Consultants, *« L'Europe de l'emploi, ou comment font les autres »*. Les éditions d'organisation, 296 pages, 175 F.



Un anglais épris d'Europe

Pour coller à son marché, Grand Metropolitan implante le siège de son activité alimentaire à Paris

LE spectre de Hoover et de la délocalisation écossaise est bien loin. Les manières du groupe américain n'ont pas séduit le très sérieux et très britannique Grand Metropolitan, qui a décidé d'installer, il y a deux ans, le siège de son activité alimentaire européenne (Grandmet Foods Europe) à Paris. Si l'Europe l'intéresse, c'est, au contraire de Hoover, pour jouer la carte de l'intégration afin de donner une dimension commune aux multiples sociétés tombées dans son escarcelle depuis le rachat de l'américain Pillsbury et de plusieurs PME européennes de l'agro-alimentaire. En tout 7000 salariés répartis sur trente-sept sites de production implantés en Europe, et qu'il faut rendre les plus compétitifs possible, des prix tirés à la baisse par les marques distributeurs, une concurrence de plus en plus imaginative ; la récession récente, sensible dans le panier de la ménagère, impose en effet au groupe britannique de placer tous les atouts de son côté pour tenir bon pied bon œil sur le Vieux Continent.

« *Nous restons encore une mosaïque sans grande cohérence*, reconnaît Gilles Colombert, directeur des ressources humaines de Grandmet Foods Europe. *Il nous reste à remettre à plat, à rationaliser, à structurer afin de préparer chacune de nos entités à une croissance harmonieuse.* » Les réductions d'effectifs sont jugées inévitables. En France, Brossard a ainsi été mis au régime britannique « *pour redresser la barre* ». Mais la démarche n'est pas aussi restrictive, loin de là. Pour gagner des parts de marché, Grandmet Foods Europe est décidé à faire de la qualité son cheval de bataille, travaillant donc à la mise en conformité de sites qui restent encore en deçà des normes fixées par l'état-major parisien. « *Certaines de nos usines, notamment en France, en Allemagne, et en Grande-Bretagne sont déjà certifiées ISO 9002*, précise Gilles Colombert. *Nous allons élargir le cercle.* »

Définition de standards européens

Ses ambitions passent par un management européen défini à partir des standards les plus élevés de chaque pays et piloté de la capitale française. C'est une réalité par exemple pour la politique salariale. La direction des ressources humaines européenne a ainsi chargé des cabinets de consultants de réaliser des enquêtes sur les rémunérations existantes. Les écarts étaient importants de pays à pays. La règle est désormais définie. Pour un même poste occupé, les variations possibles ne dépasseront pas, ou ne seront pas inférieures, à 20 % de la médiane statistique. De même, une politique d'actionnariat salarial est lancée.

Harmonisation identique concernant la formation et la qualification des salariés, toutes les deux indissociables d'une recherche d'une plus grande qualité. « *Dans chaque filiale*, explique Gilles Colombert, *nous allons définir des standards. Charge ensuite aux responsables sur place de les faire vivre auprès de l'ensemble des salariés.* » L'encadrement n'échappe pas d'ailleurs à cette vague qualifiante européenne. Les derniers recrutés d'ailleurs sont bi ou trilingues, le siège parisien étant le premier à montrer l'exemple : parmi les vingt cadres qui s'y côtoient quotidiennement, trois Américains, un Anglais, deux Français dont l'un d'origine belge et l'autre en train de perfectionner son allemand. Le brassage culturel n'est pas un exotisme, c'est un art de vivre. Toutefois, ce qui semble réalisable à petite échelle à Paris suscite beaucoup plus d'interrogations lorsque la question d'une culture commune Grandmet Foods Europe est évoquée. « *La mobilité des cadres est certes un acquis*, reconnaît Gilles Colombert, *mais pour les autres salariés je pense que les états d'esprit ne sont pas encore mûrs. Cela dit, nous avons encore du temps devant nous pour y parvenir.* » Anglais européanophobes, s'abstenir...

Marie-Béatrice Baudet



Un « new deal » automobile

Sécurité de l'emploi contre mobilité interne, c'est le contenu de l'accord conclu chez Rover à Birmingham

« *WORKING smarter than harder* » ; en substance « travailler plus harmonieusement plutôt que plus durement » : telle est la philosophie générale du Rover New Deal, un accord signé entre la direction du groupe automobile Rover et les partenaires sociaux, en septembre 1991. Pour le constructeur britannique, soumis à une forte pression de la concurrence internationale sur son créneau, il s'agit d'adopter une nouvelle organisation du travail avec des méthodes de production beaucoup plus flexibles. En contrepartie, l'employeur s'engage à ne pas licencier de salariés.

Le berceau du groupe Rover, Birmingham, est aussi celui de l'industrie automobile britannique. Ex-British Leyland, le groupe Rover, qui a pris ce nom en 1989, regroupe deux des marques les plus prestigieuses de voitures anglaises, Austin et Morris. Depuis 1989, le groupe a perdu 7 000 emplois. Ses effectifs sont désormais stables, autour de 33 000 salariés, avec une légère tendance à la baisse.

L'accord baptisé Rover New Deal est entré en application en mai 1992. Il vise à accroître le niveau de réactivité et d'efficacité des unités de production. Il repose sur un véritable « *deal* » donnant-donnant entre la direction, les salariés et leurs représentants syndicaux. D'un côté, l'entreprise garantit la sécurité de l'emploi à ses cadres, agents de maîtrise et ouvriers en échange de leur mobilité fonctionnelle et géographique. De l'autre, le bon fonctionnement de l'accord passe par le consentement des syndicats et demande à chaque salarié un investissement personnel plus important.

Priorité au marché et à la clientèle

Selon les termes de l'accord, Rover, pour réduire ses effectifs, privilégie les départs en préretraite et les départs volontaires. Le recours au licenciement sec est l'exception, il ne peut être d'ailleurs obtenu sans accord interne.

Individualisation des parcours et mobilité interne sont les deux leviers utilisés par Rover pour obtenir une plus grande souplesse dans l'utilisation des équipements et permettre une adaptation plus rapide aux besoins du marché et aux attentes de la clientèle. C'est au niveau des équipes de travail, au sein d'unités de quinze personnes, que sont décidés les ajustements de production les mieux adaptés aux exigences du consommateur.

Chacune des équipes est informée des contraintes du marché et des questions de coûts. Ce sont elles qui décident des ressources qu'il convient d'affecter à la production. En découle une organisation par marché, davantage que par produit, qui réduit le nombre d'intermédiaires entre le consommateur et le producteur. Autre conséquence : la réduction des lignes hiérarchiques, avec la recherche d'« organigrammes plats » et un renforcement de la qualification du personnel de production afin de lui permettre d'être plus opérationnel.

Les rapports avec les sous-traitants sont aussi une des pièces maîtresses de la nouvelle organisation et de la nouvelle gestion de la production. Pour assurer une qualité maximale, Rover conduit une politique de coopération qui peut mener l'entreprise à investir dans l'organisation et l'appareil de production de ses fournisseurs. La relation donneurs d'ordre / sous-traitants, vitale dans l'industrie automobile, peut ainsi changer de nature. De la recherche du prix le plus compétitif, on passe à l'instauration d'un réel partenariat.

Alain Beuve-Méry

Les contours flous de l'entreprise

Entretien avec Bernard Brunhes, président d'un cabinet de consultants et du groupe emploi du XIe Plan

« Comment évolue la gestion des ressources humaines dans les grandes entreprises européennes ?

– On constate l'accélération de la tendance des entreprises à réduire le noyau dur des salariés permanents, en contrat à durée indéterminée, au profit de ce que j'appellerai une première couronne : salariés non permanents en CDD, en stage, en temps partiel... et d'une deuxième couronne constituée de gens qui travaillent pour l'entreprise mais n'en sont pas salariés : sous-traitants, travailleurs indépendants liés à l'entreprise, que l'on appelle en Grande-Bretagne les « self-employed », intérim, mais aussi services externalisés qui ne concernent plus seulement les services de nettoyage ou de gardiennage, mais aussi, de plus en plus, des services à haute valeur ajoutée comme l'informatique ou la gestion du personnel. Ce sont des gens qui travaillent dans l'orbite de l'entreprise, qui lui sont donc liés économiquement et techniquement, mais qui n'ont pas de contrat de travail. Leur relation avec elle passe par un contrat commercial. Cette deuxième couronne se développe très vite et cela change beaucoup de choses à terme. Au moment où l'on constate que se distend la relation sociale, se tend au contraire la relation économique et technique du simple fait que toutes les grandes entreprises ont multiplié les méthodes de management par la qualité, qui conduisent leurs dirigeants à être plus exigeants, plus contrôleurs. Et puis, deuxième phénomène lié au premier, les grandes firmes adoptent l'organigramme « en pizza ». Les services opérationnels, usines pour l'industrie ou succursales pour les banques, deviennent de plus en plus des pôles de décision complets. Cela signifie que les services fonctionnels se réduisent à l'extrême et que les sièges sociaux se vident.

– Cela signifie-t-il que les modes d'organisation des entreprises européennes se rapprochent ?

– Il y a quelques années, il y avait plusieurs modèles d'organisation d'entreprise suivant les pays. Il y avait les pays à flexibilité externe, comme la Grande-Bretagne (facilités de licenciement), recours à des travailleurs indépendants et les pays à flexibilité interne comme l'Allemagne (formation interne très développée, encouragement à la mobilité, à la polyvalence...). Entre ces deux extrêmes, chaque pays trouvait son équilibre. Ces divergences existent toujours, mais les distinctions sont en train de s'amenuiser. Les Anglais, ultra-libéraux, constatent que cette flexibilité externe se fait au détriment d'une certaine permanence dans l'entreprise, et donc de la formation et de la capitalisation des savoir-faire. Inversement, les Allemands commencent à souffrir des limites de leur système. Bref, on va vers un modèle qui ne serait ni tout l'un ni tout l'autre.

– Allons-nous vers un modèle européen ?

– Oui, mais lentement. Un modèle dans lequel les frontières de l'entreprise ne seraient plus aussi claires. Imaginez un cercle qui représenterait l'entreprise. Tracez à l'intérieur des flèches qui jamais ne franchiraient les limites du cercle et vous avez le symbole de la flexibilité interne. Tracez des flèches qui s'évadent du cercle et vous avez un aperçu de ce qu'est la mobilité externe. Effacez maintenant les limites du cercle, il ne reste que des flèches qui pour les unes tourbillonnent, pour les autres partent dans tous les sens. On va vers ce modèle où le cercle qui définit l'entreprise, et qui permet de distinguer l'interne de l'externe, n'existerait plus. Où les frontières deviennent floues. Le sous-traitant, par exemple, fait-il ou non partie de l'entreprise ? A cela s'ajoutent l'externalisation des activités tertiaires et l'européanisation des grandes sociétés.

– Est-ce la crise qui a déclenché le processus ?

– La crise a accéléré un processus qui existait. Des entreprises comme Saint-Gobain ou Heineken, par exemple, sont depuis longtemps décentralisées. Mais il faut reconnaître que les directions ont eu du mal à limiter le rôle et l'ampleur des services centraux. Cependant, avec la récession dont nous sommes en train de sortir, une fois les efforts de productivité réalisés dans les usines, il ne leur restait plus beaucoup de grain à moudre pour faire face aux difficultés. Il a bien fallu qu'elles s'attaquent aux structures administratives et aux directions fonctionnelles.

– Quel jugement portez-vous sur cette accélération ?

– Réduire le poids des états-majors et des directions fonctionnelles est certainement positif du point de vue des capacités de management de l'entreprise. Je ne suis pas sûr pour autant que ce changement soit toujours conduit dans de bonnes conditions. Certaines sont allées trop loin. Un tel changement n'est pas seulement dangereux sur le plan social. Il est aussi dangereux pour l'entreprise elle-même, si on ne maintient pas un noyau dur de savoir-faire suffisant.

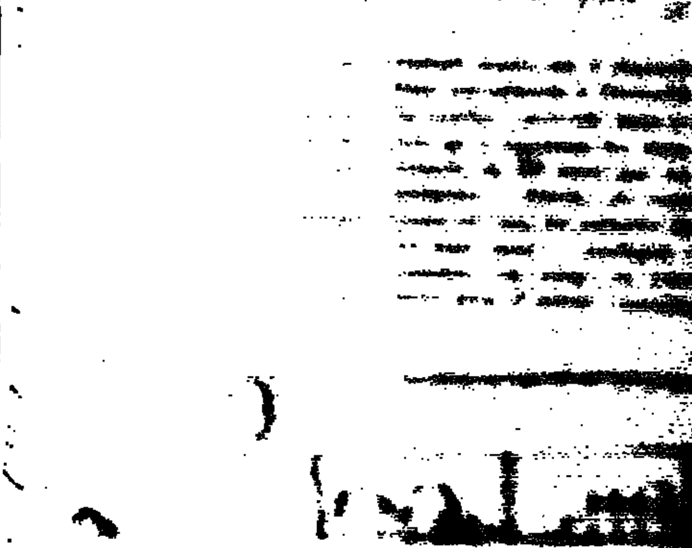
– Quelles sont les conséquences pour l'emploi ?

– Les grandes entreprises continueront vraisemblablement à développer leur production sans pour autant augmenter leurs effectifs, voire en les diminuant. Cela veut dire que l'on trouvera ailleurs les emplois. La suppression des services administratifs centraux sera partiellement compensée par une augmentation des moyens des structures opérationnelles, ainsi que par le transfert d'activités dans le cadre de l'externalisation, notamment dans les PME. Cela ne compensera sans doute pas globalement la perte d'emplois dans les grandes sociétés. Il faudra compter sur la création de nouvelles activités, comme les emplois de service.

– Et sur le plan social ?

– On voit bien que le modèle qui se met en place est un modèle de mobilité. Il faudra imaginer d'autres formes d'organisation du marché du travail. Par ailleurs, les organisations syndicales, dont la vocation consistait à défendre l'ensemble des personnels de l'entreprise en face d'un décideur clairement identifié, vont se retrouver dans une situation beaucoup plus difficile. Elles vont devoir défendre l'ensemble des travailleurs qui sont dans l'orbite du groupe. Dans la mesure où il y a décalage entre le pouvoir technique et économique, d'un côté, et le lien contractuel ou lien social de l'autre, il y aura là une vraie difficulté quant à la négociation et aux relations sociales. »

Propos recueillis par **Catherine Leroy**





Les recettes de Big Blue

Chez IBM, des principes sacro-saints sont remis en question. Et toutes les solutions sont encouragées

LES sièges sociaux vont-ils devenir squelettiques et en voie d'obsolescence ? A ce titre, l'exemple d'IBM Europe, implantée à Paris, est révélateur : 1 700 emplois en 1986, 200 aujourd'hui, sans licenciements il est vrai.

On sait que partout dans le monde, après quasiment vingt ans d'une domination sans partage fondée sur la maîtrise des grands ordinateurs, le géant américain est confronté à une crise majeure due principalement à la mutation des technologies. La gigantesque restructuration en cours de la firme, entreprise dès 1991, vise pour l'essentiel la réduction des coûts, l'augmentation de la réactivité et surtout l'allègement de l'emploi.

A ce titre, les effectifs d'IBM dans le monde devraient atteindre 200 000 personnes à terme. Ils étaient 340 000 à la mi-1993, soit la moitié de ce qu'ils étaient en 1980. IBM Pays-Bas est passé de 6 000 personnes en 1990 à 4 000 en 1993. Durant la même période, IBM-Espagne est passé de 4 500 à 3 900, et IBM UK de 18 400 en CDI à 11 960. Pour les seules activités de production, IBM-Allemagne a perdu près de quatre mille emplois entre 1985 et 1993.

Naturellement, les sièges sociaux, modèles presque caricaturaux d'un empire hyper-centralisé et vertical, sont les premiers touchés. *« Les fonctionnels sont rebasculés dans les unités de base,* observe Danièle Kaisergruber, membre du cabinet Bernard Brunhes Consultants. *Les exemples de fonctions ainsi décentralisées peuvent être multipliés. Même la gestion des ressources humaines se rapproche des opérationnels de terrain. »* Et ce consultant d'ajouter : *« IBM vit en ce moment une révolution culturelle sans précédent dans son histoire.*

Les sièges sociaux qui deviennent *« faméliques »* – expression chère à Jean-Marie Descarpentries lorsqu'il dirigeait Carnaud ; il est aujourd'hui président de Bull – ne sont que la partie cachée de l'iceberg. Ce que remettent en question les managers de « Big Blue », ce sont des principes sacro-saints.. Ainsi en est-il de l'ancien système d'emploi à vie, un système qui, cumulé à un très faible *turn over*, a conduit à une moyenne d'âge jugée trop élevée : 44 ans en moyenne contre 33 ans chez la concurrence. Salaires élevés, avantages sociaux importants, politiques de recrutement des jeunes diplômés considérablement freinées, management resté trop longtemps centralisé dans les sièges, insuffisante gestion prévisionnelle des emplois et réaction trop tardive aux mutations du marché sont les autres principaux facteurs qui ont conduit la firme à réagir.

Méthodes « douces »

Comment s'y prend-elle ? Tout en soulignant que l'heure est aux réductions pures et simples de l'emploi par des méthodes *« douces »* sans licenciements secs, l'étude du cabinet Bruhnes éclaire sur les solutions mises en œuvre, différentes selon les pays où la firme est implantée.

Grosso modo cinq grandes recettes sont appliquées : développement du télétravail afin de réduire les coûts de structures, notamment dans les sièges ; flexibilisation du temps de travail (horaires variables, repos compensateur, période de référence élargie à six mois, congé parental de longue durée), développement du temps partiel, qui concerne principalement les femmes mais devrait s'appliquer à de plus en plus d'hommes ; recours aux contrats précaires limité pour l'instant à IBM UK, *« qui utilise clairement et largement les CDD et l'intérim comme moyens de flexibilisation des effectifs »*. Et enfin, les embauches sont, du moins pour l'heure et malgré le vieillissement du personnel, gelées sur presque tous les sites, ou rendues sélectives. A noter : la réduction générale du temps de travail a été rejetée dans toutes les entités.

Bien évidemment, ces méthodes servent les profonds changements structurels en cours concernant les produits. Il est clair que la tendance est à la diminution de la production de matériel et à l'augmentation du logiciel et des services : les services représentent aujourd'hui 50 % du chiffre d'affaires d'IBM UK contre 30 % il y a cinq ans.

Preuve encore de la mutation entreprise, IBM Allemagne – qui s'est scindée en une dizaine d'entreprises autonomes regroupées dans un holding – a quitté la puissante fédération de la métallurgie afin de négocier un accord... dans le secteur des services.

Jean Menanteau

Les champions du temps partiel

Le travail à temps partiel est, aux Pays-Bas, une alternative à part entière

AUX Pays-Bas, le travail à temps partiel (TTP) concerne de 26 % de la population active selon le FNV, première centrale syndicale du pays, à 33 % selon des sources gouvernementales, alors que la moyenne européenne est de 18 %. Il touche de 1,5 million à 2 millions de salariés, faisant des Pays-Bas les champions d'Europe de la catégorie. La raison en est simple : dès que l'hydre du chômage pointe la tête, les syndicats néerlandais sortent leur sabre et montent à l'assaut du temps de travail. La promotion du TTP est, au même titre que la relance des investissements à moyen terme ou la modération salariale à court terme, l'une des armes que préconisent les organisations de salariés, pour lutter contre le chômage.

Le TTP a ainsi connu un véritable « boom » – 17 % de la population active à la fin des années 70 – et sa capacité de développement n'est pas épuisée. Une étude ministérielle de 1991 évaluait à 500 000 le nombre de « temps plein » disposés à passer en TTP et à 100 000 le nombre de chômeurs cherchant un travail de moins de 20 heures hebdomadaires.

Pour l'heure, le phénomène est plus ou moins marqué selon les branches d'activité. L'industrie n'emploie que 4 % de personnes à temps partiel, les services commerciaux, 24 %, le secteur de la santé, 43 %, et le commerce (magasins et restauration), 73 %. Il est également différemment réparti selon le niveau hiérarchique : le TTP concerne souvent les fonctions d'exécution, et rarement celles d'encadrement ou de direction. Enfin, il est clairement lié au sexe des salariés : le TTP est l'apanage des femmes.

La dernière étude exhaustive de la population active néerlandaise (hors chômeurs), menée en 1991, faisait apparaître que si les femmes détenaient 39 % des postes de travail, elles occupaient 70 % des emplois à temps partiel (moins de 35 heures par semaine). Un quart des salariées travaillaient moins de 15 heures hebdomadaires (contre 7 % des salariés), un quart entre 15 et 24 heures (4 % des hommes), et 15 % entre 25 et 34 heures (6 %). La centrale FNV a dernièrement complété ce tableau d'un TTP essentiellement féminin en constatant que *« plus de la moitié des femmes salariées travaillent à temps partiel, contre 10 % des hommes (dont près de la moitié doivent leur TTP au suivi d'une formation) »*.

Une majorité de femmes

Le développement récent du travail féminin (qui a permis aux Pays-Bas de rejoindre le peloton européen avec près de 55 % de Néerlandaises actives contre moins de 40 % au milieu des années 80) est, de l'avis général, la cause première de l'importance acquise par le TTP. Dans ce pays – où, derrière le cliché de la libéralisation des mœurs, une répartition traditionnelle des rôles au sein des couples a eu cours jusqu'aux années 70 –, la législation fiscale et le sous-développement des structures de garde des enfants se liguent toujours pour réserver le travail à temps plein aux hommes.

Mais les femmes n'ont pas dit leur dernier mot ! Leur prédominance paraît même constituer la meilleure garantie pour l'avenir du travail à temps partiel, dans la mesure où le principe de *« l'égalité de traitement entre les sexes »*, couché désormais dans la loi, a donné un nouvel élan à la discussion sur le statut discrimatoire des travailleurs à temps partiel.

Car le fossé est toujours profond qui les sépare des « temps plein ». La proportionnalité de la rémunération n'est pas systématique (16 % des TTP sont ainsi pénalisés) et, lorsqu'elle est assurée, d'autres chausse-trappes truffent les contrats : ainsi, un nombre minimum d'heures travaillées conditionne fréquemment le bénéfice des droits sociaux tels que les congés payés, la prime au diplôme, la possibilité de suivre une formation ou l'accès à la caisse de retraite...

Si, au fil des années, des progrès ont bien été enregistrés, le ministre des affaires sociales a pu écrire en février 1992 à la Fondation du travail, en lui demandant de lui faire connaître ses recommandations, qu'un *« bon règlement de la position des travailleurs à temps partiel était toujours d'actualité »*.

A cet effet, tout en réaffirmant son adhésion au principe d'une rémunération au prorata du temps travaillé, la Fondation a préconisé un certain nombre d'améliorations dont la plus novatrice porte sur la... suppression de la distinction temps plein/temps partiel : *« La durée du temps de travail est moins déterminante que la situation personnelle du salarié (célibataire, présence d'enfant, partenaire salarié, besoins de formation, contraintes, désirs) ; on pourrait donner suite (...) à ce besoin de différenciation en introduisant différents statuts avec des droits sociaux variables (...) et pouvant évoluer dans les différentes phases de la vie du salarié. »*

Utopie, ou réflexion d'avant-garde sur le travail à la carte ? L'avenir tranchera. Le présent, lui, est plus prosaïque : selon le sondage du FNV, la principale retenue qu'éprouve un salarié à temps plein pour passer à temps partiel n'est pas l'amenuisement de ses chances de carrière ou le refus de l'employeur, mais la baisse de revenus (61,2 %).

Et n'en déplaise aux syndicalistes, 49 % des salariés interrogés ne sont pas prêts à gagner moins pour favoriser la création d'un emploi. Mais tout espoir n'est pas perdu : les femmes sont beaucoup plus altruistes (avec 42,5 % prêtes à consentir un sacrifice de salaire contre 30 % non disposées à le faire) que les hommes (respectivement 18 % et 52 %) ; et comme ce sont elles qui conquièrent le marché du travail...

Marc Dorry

La traque des coûts administratifs

Hewlett Packard poursuit une politique d'économie globale à la fois par sites et par grandes régions

TÉLÉTRAVAIL, concentration de services, sous-traitance, etc... Hewlett Packard (HP), troisième constructeur informatique mondial, dessine un nouveau modèle d'organisation *« dont le but est de rester dans la course en augmentant le volume des ventes grâce à l'abaissement des marges »*, affirme André Jeandot, directeur administratif et financier de Hewlett Packard France. Alors, partout on chasse les économies. Ainsi, à Grenoble, l'activité de montage en surface – il s'agit du dépôt des circuits intégrés sur les circuits imprimés et du soudage automatique des éléments – s'est avérée non rentable. Hewlett Packard a donc proposé à un sous-traitant américain d'implanter une base européenne à Grenoble et de lui confier l'activité, mais à condition qu'il reprenne les deux cents salariés de HP ainsi que ses équipements. *« Sinon, on aurait dû licencier tous les salariés dans les dix-huit mois »*, souligne André Jeandot. Du coup, en travaillant aussi pour d'autres constructeurs, ce sous-traitant parvient à rentabiliser cette activité.

De même, à partir de son centre européen de distribution de L'Isle-Abeau, près de Lyon, HP recourt à des distributeurs et à des grossistes extérieurs qui travaillent exclusivement pour lui. En revanche, l'entreprise a conservé son activité de maintenance à laquelle font appel d'autres constructeurs.



Eliminer les activités en doublon

La même obsession d'abaisser les coûts a guidé la réorganisation des services administratifs. Le service paie, par exemple, qui comptait deux centres, l'un à Evry pour les commerciaux, l'autre à Grenoble pour le personnel industriel, a été regroupé sur le second site début 1993. *« L'idée est qu'il ne faut pas qu'on fasse la même chose dans deux endroits différents »*, indique André Jeandot. Le personnel qui ne pouvait pas suivre à Grenoble a été reclassé, selon la direction.

La comptabilité aussi a été concentrée dans un seul centre. Mais celui-ci est virtuel. Ainsi, les comptables dont chacun est désormais très spécialisé dans telle ou telle fonction, n'ont pas eu à déménager. D'ici à six mois ou un an, il n'y aura plus que quatre centres comptables en Europe au lieu des vingt-deux actuels, l'Europe façon Hewlett Packard, comprenant les pays de la CEE, les ex-pays de l'Est, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Quant au standard téléphonique, il fonctionne à certains endroits selon un *« modèle pionnier »*. Ainsi, dans des petites agences de province dépourvues de standardistes, l'appel bascule en cas d'absence du destinataire vers une agence qui dispose d'un standard. Enfin, dans les agences qui n'ont pas de secrétaire commercial, l'ingénieur commercial peut, *via* le réseau informatique interne, faire appel à une secrétaire parfois très éloignée de lui. En théorie, ce système fonctionne. Sinon que *« l'ingénieur commercial aura tendance à estimer que le service n'est pas bon simplement parce qu'il avait l'habitude d'avoir sa secrétaire sous la main »*, remarque André Jeandot, ajoutant : *« Mais s'il réfléchit, qu'il est patient et qu'en cas d'erreur il téléphone à la secrétaire et essaie d'être plus précis, ça marche bien. »*

Pour la direction, cette mini-révolution ne devrait pas perturber les salariés, auxquels on ne demande plus d'être mobiles si ce n'est *« intellectuellement »*. Ce qui impose de se former en permanence pour être de *« très bons professionnels »* et de faire l'effort de s'adapter à des méthodes de travail non traditionnelles. Un point en tout cas devrait les rassurer : pour le premier semestre 1994, la prime d'intéressement a augmenté de 28 % et, selon la direction, dans cette entreprise qui recrute en permanence, il n'y a jamais eu de licenciements.

Francine Aizicovici

MANAGEMENT

La différence par les hommes

Un réseau de consultants s'efforce de faire de ce slogan une réalité

« LES hommes, ça compte », « la différence par les hommes »... Dans les années 80, grande époque de la réhabilitation de l'entreprise, les mots d'ordre mobilisateurs, galvanisateurs même, procuraient aux firmes, grandes et moyennes, comme autant de frissons. Las ! Les discours flamboyants n'avaient bien souvent que *« peu de rapport avec la réalité de l'entreprise »*, constate Michel Boyé, consultant au CIEFOP. *« Les ressources humaines étaient toujours gérées comme des variables d'ajustement et non comme une variable stratégique »*, souligne Jean-Paul Guillot du cabinet Stratorg. En 1988, Pierre-Louis Rémy, alors directeur général de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), convaincu que l'organisation du travail est une variable essentielle d'action de l'entreprise et qu'il est capital d'associer les salariés à l'évolution de leur travail, décide de créer une association avec des cabinets conseils partageant ses conceptions. Aujourd'hui, l'APRAT rassemble dix-sept cabinets de tailles différentes aux spécialités complémentaires (gestion des ressources humaines, aménagement du territoire, ergonomie, conseils en informatique...) qui travaillent en réseau pour développer leur capacité d'intervention auprès des entreprises publiques ou privées.

La première tâche de l'association sera de se doter d'une charte qui expose les principes et les conditions des interventions des cabinets membres du réseau. Un travail de clarification indispensable car, explique Jacques Verrier, délégué général de l'APRAT, *« les consultants ont toujours été considérés comme les conseils de la direction. Or, pour arriver à créer un dialogue social de qualité dans les entreprises, il ne faut pas qu'il y ait d'ambiguïté sur leur rôle »*. Autrement dit, souligne Michel Boyé, un consultant ne doit surtout pas être l'*« alibi »* de la direction. Il doit travailler avec toutes les parties prenantes en respectant les responsabilités de chacune d'elles et donner à l'ensemble des salariés l'occasion d'apporter leur savoir-faire, de progresser dans leur métier et d'améliorer leurs conditions de travail pour faire évoluer les techniques et l'organisation.

Mise en commun des compétences

Afin d'améliorer l'efficacité des interventions, l'APRAT se veut un lieu d'échanges et de réflexions sur les méthodologies des cabinets. Les consultants se rencontrent régulièrement pour mettre à plat leurs approches et méthodes d'intervention. Un exercice qui n'a pas été facile à réaliser, car chaque cabinet a une expérience des outils méthodologiques propre. Il a pu y avoir parfois quelques réticences à livrer *«ses recettes de cuisine »*. Mais, au bout du compte, ces échanges ont pu aboutir à un enrichissement mutuel, à une amélioration des prestations et à un renforcement des compétences au sein des cabinets. *« Chez Stratorg, nous sommes des consultants généralistes*, explique Jean-Paul Guillot, président de l'APRAT. *Nous avons besoin de garder un contact étroit avec des confrères dont le métier n'est pas le nôtre. L'échange avec des ergonomes ou des formateurs nous est utile. Si on se contente de discuter entre nous, on risque de tourner en rond. »* La recherche méthodologique, Jean-Paul Guillot n'en fait pas mystère, est un investissement vital : *« Cela nous permet d'agir vite, d'avoir des gains de productivité importants. Les cabinets conseils qui n'investissent pas en amont dans cette recherche ne survivront pas demain. »* Actuellement, quatre groupes de travail ont été constitués, qui mobilisent une quarantaine de personnes. Le premier planche sur la méthodologie de l'intervention. Le deuxième étudie un thème que l'on pourrait appeler « la logique du haut et la logique du bas », en l'occurrence, la logique des dirigeants et celle des opérateurs. *« Chacun a sa perception des problèmes et de sa façon de les résoudre, mais personne n'a la solution à lui tout seul. Il faut amener les entreprises à confronter ces deux logiques. Tout en sachant que la décision sera, au bout du compte, prise par les décideurs »*, explique Jacques Verrier. Les deux autres groupes travaillent sur la qualité (de la contrainte aux enjeux partagés) et sur la structuration des compétences.

La constitution en réseau amène les cabinets à développer entre eux des coopérations en raison de la taille des chantiers ou de la complémentarité des compétences. Les exemples d'interventions concertées ne manquent pas. Ainsi, un cabinet adhérent de l'APRAT confronté à un problème de qualification/classification dans une entreprise du sud de la France n'a pas hésité à faire appel à l'expérience d'un autre adhérent de l'association qui avait dû faire face à une situation identique dans une entreprise du nord de la France. Ailleurs, un grand groupe en restructuration a bien compris l'intérêt qu'il pouvait y avoir à faire intervenir, dans le cadre de l'accompagnement social, deux cabinets membres de l'association. Chacun opère sur un site et l'on échange ses expériences. Mais si l'APRAT a engagé une réflexion sur la coopération, les conditions de réussite et les écueils à éviter, elle en est encore à ses premiers balbutiements. *« Les métiers du bâtiment connaissent bien la question. Nous, consultants, nous devons encore apprendre à travailler en coopération »*, conclut Jacques Verrier, en toute modestie.

C. L.

ECHOS

Hausse perceptible de l'emploi des cadres

■ Selon l'indicateur APEC, établi à partir des postes offerts par voie de presse, l'amélioration du marché de l'emploi des cadres perceptible depuis le premier trimestre 1994 se poursuit en mai 1994, avec 3 100 postes offerts.
En données corrigées des variations saisonnières, la progression est de 13 % par rapport au début de l'année. L'inversion de la tendance enregistrée sur les quatre dernières années, où la baisse était de l'ordre de 30 % par an, semble s'affirmer. A l'exception de la fonction « administration, gestion, organisation », toutes les fonctions progressent, notamment l'informatique.
▶ APEC. 51, boulevard Brune 75014 Paris. Tél. : (1) 40-52-20-00.

L'AFPA et ses partenaires pour l'emploi en trois volumes

■ L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) vient en aide aux publics en difficulté en élaborant une stratégie de partenariat avec les régions. En outre, elle développe aussi un partenariat multiforme avec les entreprises. Pour illustrer sa démarche, l'AFPA a édité trois volumes, dans la collection carrée. Le premier est consacré à « l'insertion des personnes en difficulté ». Le second aux « réponses aux besoins des entreprises » et le troisième aux « reconversions industrielles et au développement local ». A travers interviews de chefs d'entreprise, études chiffrées ou comptes rendus de missions, l'AFPA explique son rôle.
▶ AFPA. 13, place du Général-de-Gaulle, 93108 Montreuil cedex. Tél. : (1) 48-70-50-05. 3614 AFPA.

TRIBUNE

Pourquoi une banque solidaire

par Benoît Granger

PEUT-ON prêter aux pauvres et aux exclus ? demande Pierre Calame (1), qui appelle à la création d'une « banque solidaire ». On ne peut laisser son article sans réponse. D'abord une très bonne nouvelle. Si une banque solidaire était créée dans la région Nord aujourd'hui, un sondage récent montre que plusieurs dizaines de milliers d'épargnants de la région ouvriraient un « livret solidaire ». Ils y déposeraient plusieurs dizaines, peut-être plusieurs centaines de millions de francs et accepteraient que leur épargne soit moins rémunérée que leurs placements actuels ; à condition que cette banque crée de l'emploi dans la région. C'est-à-dire à condition qu'elle prête à des petites entreprises et à des personnes – y compris des exclus – qui créent leur propre activité (2). A condition aussi, bien sûr, qu'ils aient confiance. Donc qu'un grand réseau bancaire appuie l'opération.

Ainsi, côté ressources, un vrai mouvement est en train de se développer, discrètement, au sein de la « société civile ». Car ce sondage dans le Nord n'est pas le seul indice. Il existe des sicav et des fonds communs de placement (FCP) dont une partie du rendement est utilisée pour les mêmes objectifs. Un nouveau FCP, Insertion-Emplois, est créé depuis quelques semaines par la Caisse des dépôts, qui le proposera à ses clients, comme les Caisses d'épargne aux siens. Deux autres FCP devraient voir le jour avant la fin de l'année 1994, qui mobiliseront l'épargne des comités d'entreprise, des grands mouvements associatifs ; peut-être une partie des milliards de l'épargne salariale. Toutes ces initiatives devraient contribuer au financement des entreprises d'insertion et d'autres PME solidaires.

Nous, la Fondation France active, travaillons avec tous les « financiers éthiques » qui tentent de mobiliser une épargne motivée pour aider le développement des petits entreprises et donc de l'emploi. En prêtant à des micro-projets, comme l'ADIE, ou à de petites entreprises, comme la NEF. En apportant avec nous des capitaux à des PME solidaires et bien gérées, comme font Autonomie et Solidarité, Herrikoa, Samenar, Garrigue et d'autres. En garantissant, comme nous le faisons, les prêts des banques traditionnelles pour les rassurer un peu.

Donc côté ressources, le paysage change. Côté emploi de la ressource, comment le faire changer ? Car si l'on pouvait « prêter solidaire » et faire des profits, toutes les banques se jetteraient sur ce créneau qui, en termes d'image de marque, est sans doute l'un des meilleurs aujourd'hui !

Les banques prêtent peu à la cible qui nous intéresse (projet des exclus, jeunes entreprises, entreprises d'insertion) pour deux raisons :

• **Ces clients et ces projets sont trop petits, trop compliqués, trop isolés.** Pour un banquier, passer quinze heures (qui coûtent cher) à mettre en place un prêt de 1 million de francs à une entreprise que l'on connaît, qui a au moins trois bilans, c'est simple. Passer les mêmes quinze heures à essayer de comprendre un petit projet pour faire un prêt de 100 000 francs, c'est trop coûteux.

• **Une fois le prêt mis en place, le banquier attend l'incident ou la fin normale du prêt.** Mais il n'ira jamais mettre le nez dans les projets de l'entreprise car, en cas de difficulté de l'entreprise, il craint comme la peste d'être accusé de soutien abusif, de gestion de fait, donc d'être appelé en comblement de passif et de perdre beaucoup plus d'argent que le montant du prêt qu'il a accordé.

Voyons comment une banque solidaire pourrait répondre à ces deux difficultés.

1. **Le coût de la décision.** Pour faire bref, une banque normale emprunte les 100 francs qu'elle va prêter. Elle les paye disons 5 francs. Le temps passé à étudier le projet lui coûte 2 francs. Elle doit garder 2 francs pour les risques de non-remboursement et 1 franc pour sa marge. Donc, elle ne peut prêter au-dessous de 5 + 2 + 2 + 1 = 10 francs, soit un taux d'intérêt de 10 %.

Les prêteurs éthiques que nous connaissons empruntent l'argent, par exemple à 2 francs et non 5 francs (c'est le résultat du sondage dans le Nord). Mais après, elles doivent consacrer 20 francs (et non 2 francs) à étudier et améliorer des projets difficiles. Puis 15 francs aux risques de non-remboursement (car les petits projets sont, par nature, plus risqués que les autres) et 1 franc de marge. Donc 2 + 15 + 20 + 1 = 38 francs. Comme il est impossible de prêter à 38 % de taux d'intérêt, il faut bien que quelqu'un prenne en charge ce surcoût. Ce seront (c'est déjà le cas parfois) les collectivités publiques dans certains cas, des mécènes avisés dans d'autres cas. Mais on comprend immédiatement que ce coût, qui paraît énorme, est en réalité une bonne affaire. Prêter 1 milliard de francs (confiés à la banque par des épargnants motivés) à 10 000 petits projets qui peuvent engendrer deux ou trois emplois chacun coûterait, en dépenses supplémentaires, 280 millions de francs pour 20 000 ou 30 000 emplois, ce que l'on peut comparer avec les 150 milliards de francs versés par la collectivité aux 3,5 millions de chômeurs aujourd'hui.

2. **La qualité de l'accompagnement et du suivi.** Le taux d'échec des jeunes entreprises et des micro-projets reste dramatiquement stable, depuis les années 80, à 50 %. Mais il descend à 20 % dès que ces projets sont bien évalués, accompagnés et suivis. C'est prouvé cent fois, sur cent échantillons, et il n'y a aucune différence à cet égard entre les projets des exclus et les autres.

Donc une banque solidaire devrait à tout prix s'appuyer sur les réseaux d'accueil pour prêter. Des milliers de professionnels en France connaissent bien ce métier : on les trouve dans les chambres de commerce et des métiers, à l'ANCE, dans les boutiques de gestion, dans le réseau de France Initiative, parmi les jeunes retraités d'EGEE, de PIVOD, ou d'ECTI et, bien sûr, dans les relais territoriaux de la Fondation France active, etc.

Ce sont eux, et eux seuls, qui permettront à la banque de réduire son risque et ses coûts. Car ce sont eux qui feront ce que les banques traditionnelles s'interdisent, c'est-à-dire entourer la jeune entreprise de compétences nécessaires – et aussi de chaleur et de solidarité. Là encore, le coût pour la collectivité est dérisoire si l'on songe que quelques-uns des milliards de francs qui servent aujourd'hui à faire taire les chômeurs et les exclus seront, enfin, consacrés à les faire agir.

Dernière question : Pourquoi fabriquer une banque solidaire à partir de zéro ? Pourquoi ne pas tenter de rendre solidaires les banques traditionnelles ? Sur ce point, les avis sont partagés. On peut comprendre l'enthousiasme des Nordistes, patriotes et solidaires depuis toujours, à l'idée de contribuer à un tel projet. D'ailleurs, l'ancrage régional est indispensable. Les fameux épargnants motivés veulent que leur argent serve à créer des emplois près de chez eux pour leurs proches.

Pourtant, ce serait une erreur d'opposer cette banque solidaire, parée de trop de vertus, aux banques traditionnelles qui seraient indifférentes au sort des pauvres. On a vu ci-dessus dans quelles contraintes elles sont enfermées. Mais si ces contraintes sont desserrées, les grandes banques sont tout à fait capables de se montrer ouvertes ; y compris en prenant des risques dans des secteurs (comme l'insertion par l'économique) qui n'ont pas une bonne réputation financière. Nous pouvons en témoigner.

Pierre Calame demande 100 millions de francs à l'Etat et 100 millions aux banques pour le capital de cette banque solidaire, *« une misère »*, ajoute-t-il. Pourquoi pas. Mais imaginons en outre que les clients du Lyonnais, de la BNP, de la Société générale, du Crédit agricole et des autres, en grand nombre, disent à leur banquier : *« Je veux qu'une partie de mon épargne crée des emplois. J'accepte de perdre un peu de rendement, mais proposez-moi un produit financier qui s'investisse dans cette lutte, dans ce projet grandiose. »* Eh bien, les banques s'y mettront ! Elles créeront chacune leur « livret d'épargne solidaire ». Et elles chercheront des alliances avec les réseaux qui sont capables de réduire leurs risques et leurs coûts, en leur apportant des projets bien préparés et en s'engageant à les suivre pour leur compte.

Tout cela nécessite de la confiance entre les uns et les autres. Et la confiance se construit lentement. Il faut sans doute explorer deux voies simultanées : des « banques » régionales solidaires ; alliées à des réseaux locaux d'accueil, de conseil et de suivi ; réseaux à leur tour des banques classiques, car, en volume de prêts et en professionnalisme, personne ne peut rivaliser avec elles. Alors, au travail pour fédérer ces efforts ?

(1) « Et si on parlait sérieusement de banque solidaire ? » « Le Monde Initiatives, » 11 mai 1994.

(2) Résultat d'un sondage sur 800 clients de la Caisse d'épargne des Flandres présenté le 16 mai dernier au Comité de pilotage de l'étude « Pour une banque régionale d'initiatives solidaires », étude initiée par le conseil régional du Nord Pas-de-Calais. Attention : l'étude se poursuit pendant les dix-huit mois qui viennent ! Pas d'impatience !

▶ Benoît Granger est secrétaire général de la Fondation France active.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

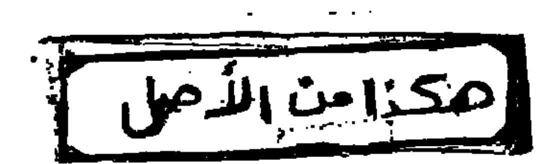
TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

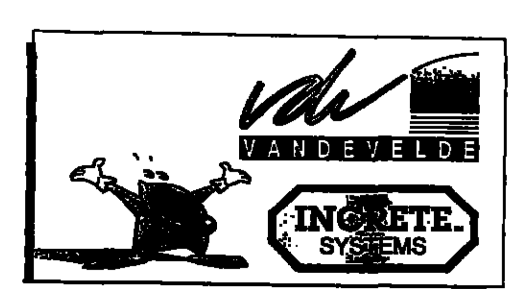
BULLETIN D'ABONNEMENT
401 MQ 01 PP. Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

Quel talent commercial profitera des avantages d'un produit exclusif ?



Vandevelde s.a. est une société en pleine expansion implantée à Wortegem-Petegem (Flandre Occidentale). La société Vandevelde s.a. est active dans le secteur de la construction depuis 1953. Elle est spécialisée dans les travaux de structure et d'infrastructure centrés sur la construction pour le secteur énergétique, dans les réalisations en béton ainsi que dans les travaux résidentielles et publiques. Mais l'entreprise est également distributeur exclusif des célèbres INCO/INCRETE Products (USA) en France, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Ces produits sont tout à fait exclusifs et innovateurs en matière de surfaces décoratives en béton. La gamme de produits remporte un succès foudroyant et offre de nombreuses possibilités aux éléments commerciaux motivés!

4 AREA SALES MANAGERS

Paris / Sud de la France / Bordeaux / Nord de la France

Au sein de l'une des quatre régions susmentionnées, vous allez présenter vos produits avec un enthousiasme débordant. Vous persuadez les entreprises de bâtiment, les instances publiques, les bureaux d'étude, les fabricants de béton et les entreprises de construction spécialisées dans les habitations individuelles et industrielles, des avantages des INCO/INCRETE Products. Vous tenez les objectifs de vente à coeur et vous rapportez directement au topmanager.

Votre profil?

Un vendeur-né! L'intérêt pour le secteur de la construction est indispensable. Vous êtes volontaire, fonceur et vous savez tirer pleinement profit de l'opportunité d'un produit exclusif. A la clé, une rémunération très attrayante, une voiture de société.

Vous saisissez cette chance exceptionnelle en envoyant immédiatement votre candidature accompagnée d'un cv détaillé à AGO Sélection, conseillers en matière de recrutement de personnel. Merci d'indiquer clairement la région qui bénéficie de votre préférence. Nous vous garantissons une réponse rapide et un traitement confidentiel de votre candidature. Les entretiens d'embauche se dérouleront dans votre région.

AGO SELECTION

Conseillers en matière de recrutement de personnel

Minister Pieter Tacklaan 31 - 8500 KORTRIJK
Belgique (Flandre Occidentale)
Tél. 32 56/22 80 64 - Fax 32 56/20 43 91



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures en vue de constituer une réserve de recrutement destinée à pourvoir à un emploi de la carrière A4 pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de la Communauté, ainsi que du programme-cadre.

AGENT SCIENTIFIQUE PRINCIPAL DANS LE DOMAINE DE LA TELEDETECTION

pour diriger un groupe chargé de la constitution et de la gestion de bases de données relatives aux surfaces agricoles

COM/R/A/136

Les candidats doivent posséder un DIPLOME UNIVERSITAIRE dans une discipline en rapport avec le domaine susmentionné, complété par une formation post-universitaire et une expérience post-universitaire d'au moins 15 ans en rapport avec ce domaine.

La description des tâches et des qualifications requises ainsi que le formulaire d'acte de candidature doivent être demandés par écrit (avec indication de la référence COM/R/A/136) à l'adresse suivante :

CCE, Secrétariat des comités de sélection recherche, SDME R2/51,
rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopie 32-2-296 22 39).

Les formulaires, dûment remplis et signés, doivent être renvoyés à l'adresse précitée le 29/08/1994 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

CONDITIONS GENERALES

Contrats : Contrats temporaires de durée déterminée (renouvelables).
Nationalité : Les candidats doivent être ressortissants d'un Etat membre de la Communauté.
Lieu d'affectation : Les fonctionnaires et agents de la Commission doivent être disposés à travailler dans tous les lieux d'affectation, soit très souvent en dehors de leur pays d'origine.
Age : Les candidats doivent être nés après le 29/08/1943. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions des Communautés européennes ou en compensation des services obligatoires (militaires ou autres), du temps consacré à l'éducation d'enfant(s) ou d'un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont précisées dans la documentation fournie aux candidats.
Connaissances linguistiques : Les candidats doivent avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais) et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues.

La candidature de fonctionnaires des institutions européennes n'est pas recevable. La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une procédure de sélection pour la constitution d'une liste de réserve de candidats (carrière A8/A5) appelés à assumer des responsabilités dans le cadre de la politique scientifique et technologique de la Communauté et de son programme-cadre, dans le domaine de la

TELEDETECTION

COM/R/A/137

Agents scientifiques spécialisés dans l'un des secteurs suivants :

1. Télédétection
2. Agriculture, agronomie et agrométéorologie
3. Informatique
4. Végétation tropicale
5. Ecologie
6. Modélisation théorique
7. Observation de la Terre-secteur terrien

Les candidats doivent posséder un DIPLOME UNIVERSITAIRE dans un des domaines susmentionnés, complété par une formation post-universitaire et une expérience post-universitaire d'au moins 5 ans en rapport avec ce domaine.

Le descriptif des tâches et des qualifications requises pour les différents postes ainsi que les formulaires d'acte de candidature doivent être demandés par écrit (en rappelant la référence **COM/R/A/137** et le numéro du secteur de spécialisation choisi) à l'adresse suivante :

CCE, Secrétariat des comités de sélection recherche, SDME R2/51,
rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopie 32-2-296 22 39).

Les formulaires doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée le 29/08/1994 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

CONDITIONS GENERALES

Contrats : contrats temporaires de durée déterminée (renouvelables).
Nationalité : les candidats doivent être ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne.
Lieu d'affectation : les fonctionnaires et agents de la Commission doivent être disposés à travailler dans tous les lieux d'affectation, soit très souvent en dehors de leur pays d'origine.
Age : les candidats doivent être nés après le 29/08/1953. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des Institutions des Communautés européennes. Elles sont également octroyées en compensation des services obligatoires (militaires ou autres), du temps consacré à l'éducation d'enfant(s) ou d'un handicap physique. Les conditions d'octroi sont précisées dans la documentation fournie aux candidats.
Connaissances linguistiques : les candidats doivent avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais) et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues.

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable. La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

DMC - 8 milliards de chiffre d'affaires, 30 usines - est l'un des tout premiers groupes textiles mondiaux. Aujourd'hui pour notre filiale "Fil à Coudre" (production/distribution) située à Casablanca, nous recherchons, un

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

MAROC

Rattaché au Directeur Général, vous prendrez en charge le contrôle de gestion et la supervision du service comptable local.

Vous assurerez également la gestion de la trésorerie, le netting, les relations avec les banques, l'informatique et l'information.

De formation supérieure Bac + 4 (gestion/finance), vous justifiez déjà d'une première expérience dans la fonction, êtes capable d'identifier les problèmes et de prendre les mesures nécessaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 8411 à Marc GALOPIN, DMC - 10, avenue Ledru-Rollin 75012 PARIS.



BOUGER AU RYTHME DE LA MODE



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de la constitution d'une liste de réserve pour l'engagement de deux agents techniques (carrière C3-B5/B3) pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de la Communauté et du programme-cadre.

TELEDETECTION AGENT TECHNIQUE

COM/R/B/26

Tâches : A exécuter dans l'un des domaines suivants : - Identification des types de cultures dans différents sites de la Communauté européenne; - levé cartographique et photogrammétrique de différents sites de la Communauté européenne; - introduction des données recueillies dans les systèmes d'information géographique.

Formation : Diplôme en informatique de niveau secondaire supérieur.

Profil : Les candidats doivent posséder une expérience de cinq ans en agronomie, acquise notamment dans un ou plusieurs des domaines suivants : identification des cultures, levé topographique, interprétation des photographies aériennes, analyse des données de télédétection, informatique, en particulier systèmes d'information géographique (SIG).

Les formulaires d'acte de candidature doivent être demandés par écrit (en rappelant la référence COM/R/B/26) à l'adresse suivante :

CCE, Secrétariat des comités de sélection recherche, SDME R2/51,
rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopie 32-2-296 22 39).

Ils doivent être renvoyés, dûment complétés et signés, à l'adresse précitée le 29/08/1994 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

CONDITIONS GENERALES

Contrats : temporaires de durée déterminée (renouvelables).
Nationalité : être ressortissants d'un Etat membre de la CE.
Lieu d'affectation : tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc souvent hors du pays d'origine des candidats.
Age : né après le 29/08/1953. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour : les agents temporaires des Institutions des CE, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats.
Connaissances linguistiques : connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en oeuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

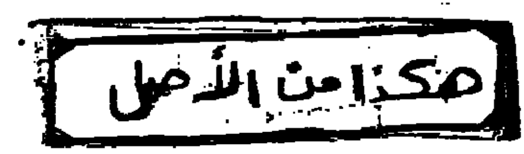
Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général



هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

INTERNATIONALE DES JEUX

Internationale des Jeux, filiale export de la française des jeux, s'est imposée sur le marché mondial et connaît une forte progression.
Nous recherchons pour accompagner notre croissance un :

RESPONSABLE DU SUIVI DES CONTRATS EXPORT

La rigueur du juriste, la souplesse du commercial

Directement rattaché au Directeur Général Adjoint, vous serez le véritable conseiller auprès d'une équipe commerciale jeune et performante. Homme de contact et de méthodes, vous jouerez un rôle privilégié d'interface entre les opérationnels d'Internationale des Jeux et les services juridiques et financiers de la française des jeux pour tous les projets de développement internationaux. A ce titre, vous serez associé aux négociations avec les clients et assurerez le montage, l'élaboration et le suivi des contrats.

Vous avez une formation supérieure de type ESC ou Sciences Po complétée par un 3ème cycle de Droit des affaires et vous êtes familier des contrats internationaux grâce à une expérience d'au moins 5 ans, acquise dans une entreprise à vocation exportatrice.

Ce poste nécessite rigueur professionnelle, disponibilité et sens relationnel développé ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais. La pratique d'une deuxième langue étrangère serait un atout supplémentaire. Poste basé à Boulogne sur Seine.

▸ etap ◂

Ecrire sous réf. 25A 2715 4M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

L'engagement du conseil
La rigueur de l'expert
Les réflexes du généraliste

Juriste droit des affaires

BSN GROUPE

Lu, Panzani, Evian, Kronenbourg, Danone, BSN est le 3e groupe alimentaire européen : 70 MdF de CA, 57 000 personnes, plus de 100 filiales, implantées dans 37 pays.

Au sein de la direction juridique du groupe, vous intégrez l'équipe qui conseille toutes les filiales françaises dans le domaine du droit des affaires. Avec une large autonomie, vous répondez à l'ensemble de leurs questions et leur fournissez plus particulièrement des recommandations sur leurs projets marketing (promotion, publicité, packaging...) ainsi que dans les domaines du droit des contrats et de la concurrence. Vous traitez également des dossiers contentieux et informez régulièrement vos interlocuteurs de l'évolution de la législation.

Agé de 30 ans environ, vous avez une formation DJCE, DEA ou DESS en droit des affaires et une expérience de 5 ans en entreprise ou en cabinet. La connaissance du secteur de la grande consommation serait un atout.

Responsable de vos dossiers, vous pourrez dans ce poste élargir votre professionnalisme et valoriser la richesse du métier de conseil interne grâce à la diversité de vos interlocuteurs et de vos interventions et à une collaboration ouverte avec une équipe juridique de haut niveau.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 25A2713/4M à ▸ etap ◂, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

BSN GROUPE — PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

Le potentiel d'un grand groupe
Le dynamisme de la PME

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Au sein d'un groupe de tout premier plan, nous recherchons le Responsable du Personnel d'une entité de 600 personnes. Il sera rattaché au Directeur de cette unité. Il remplira cette fonction dans sa globalité (administration, gestion des ressources humaines, relations sociales, communication) en sachant concilier les spécificités de cette unité avec la politique générale du groupe.

Ce poste représente une réelle opportunité de s'affirmer dans la fonction "personnel" pour un candidat de formation supérieure (Droit, Sciences Po, ressources humaines...) ayant cinq ans d'expérience dans la fonction (en milieu industriel ou BTP) et témoignant de qualités solides d'opérationnel et d'animation, de dialogue et de rigueur.

Larges perspectives d'évolution. Ordre de rémunération : 350 K.

Poste banlieue Nord Ouest de Paris.

▸ etap ◂

Ecrire sous réf. 25A 2714 4M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

PPG Glass Group Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3 200 personnes, 3 usines en France, 3 en Italie, 15 filiales en Europe.

Nous sommes rattachés à un groupe International, 35 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.

Notre politique sociale privilégie la communication, la responsabilisation, la sécurité et la formation et nous développons actuellement un projet novateur de développement des compétences.

Dans le cadre d'un investissement important sur l'un de nos sites industriels qui va en doubler la capacité de production et fortement augmenter l'effectif actuel, nous sommes amenés à créer au sein de cette usine le poste de

JEUNE RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Disposant d'une formation supérieure et d'une première expérience dans la fonction sociale, acquise de préférence en milieu industriel, vous participerez à l'extension et à la bonne marche de l'unité dont les outils sont très modernes et performants, en assumant le recrutement et la mise en place du développement des compétences, l'assistance aux responsables en place notamment dans le cadre du programme de la qualité totale et de la sécurité, les négociations sociales, la communication et les relations avec l'environnement.

Ce poste offre une opportunité de carrière au sein du groupe à un candidat motivé par le management social doté d'excellentes qualités relationnelles et alliant à la réflexion le goût de l'action et du terrain.

Poste à Donchery (Ardennes).

▸ etap ◂

Ecrire en précisant la réf. 25A 2717 4M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Que faire... 5 ans après une Grande Ecole ?

AUDITEURS, CHANGEZ D'HORIZON... EN REJOIGNANT MERCURI URVAL

A 30 ans environ, de formation supérieure (de type Grande Ecole de Commerce), vous souhaitez valoriser une expérience réussie en cabinet d'audit. Vous êtes familiarisé à : • la dimension conseil • la relation client • la réalisation de missions.

Vous êtes très attiré par les ressources humaines et recherchez aujourd'hui un style de vie différent : • des contacts à haut niveau • plus d'ouverture d'esprit, d'humour, de qualité... mais aussi d'exigence. Ce tournant dans votre vie professionnelle et personnelle, nous vous l'offrons, en vous assurant dans un premier temps une formation d'une année au métier de Consultant et à la méthode MERCURI URVAL.

Nous sommes volontairement ouverts et recherchons avant tout des PERSONNALITES : • sens commercial • fort engagement dans l'action et la réflexion • impact personnel et capacité à influencer.

Nous renforçons aujourd'hui nos bureaux de PARIS, LYON, STRASBOURG et TOULOUSE.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rém. actuelle à MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la réf. 59.1258/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Important cabinet parisien en développement recherche

un jeune juriste ou avocat

Dans le cadre de la diversification de la clientèle, vous serez amené à traiter de questions de droit des affaires (droit commercial, baux, procédures collectives, ...) et de droit public des affaires.
Vous avez impérativement obtenu un diplôme de 3ème cycle et idéalement acquis une formation complémentaire en droit public ou une expérience pratique dans ce domaine chez un avocat au conseil ou au sein d'un établissement public. Qualités rédactionnelles et dynamisme sont les atouts pour réussir à ce poste.

Contactez Dominique Montabrie au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex sous réf. : DM10441MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et fiscal

Jeune Contrôleur de Gestion, et si vous traversiez la Méditerranée !

BOUGER AU RYTHME DE LA MODE

Voir Rubrique Internationale

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS CABINETS D'AUDIT EN FRANCE.
POUR FAIRE FACE A NOTRE DEVELOPPEMENT NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE BUREAU DE PARIS TROIS

Directeurs de missions

SERVICES ET COMMUNICATION

Une expérience de 5 à 7 ans en audit externe ou à la direction comptable et financière d'une grande entreprise a suivi votre formation initiale en grande école de gestion.
Passionné par les secteurs des services et de la communication, vous souhaitez exploiter ces vecteurs pour progresser au plus haut niveau dans notre profession et notre entreprise.
Nous comptons sur votre rigueur, votre fiabilité, votre créativité, votre autonomie et votre sens du contact pour prendre en charge la gestion de missions dans ces secteurs et participer ainsi au développement de notre entreprise.

DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE ET FORMATION

Diplômé d'une école de gestion, vous avez participé activement au cours de votre expérience (5 à 7 ans) en audit externe à des recherches et études techniques ainsi qu'à la conception et à l'animation de séminaires de formation.
Vous êtes passionné par la technique, vos compétences pédagogiques sont reconnues et vous souhaitez approfondir ces domaines pendant 2 ou 3 ans avant de gérer, à nouveau, des missions en clientèle pour progresser au plus haut niveau dans notre profession et notre entreprise.
Nous comptons sur votre rigueur, votre fiabilité, votre créativité et votre autonomie pour prendre en charge les recherches techniques et la formation et ainsi participer activement au développement de notre structure.

INDUSTRIE

Issu d'école de gestion ou d'ingénieur ou mieux encore bénéficiant d'une double formation, vous disposez en outre d'une expérience de 5 à 7 ans en audit externe ou dans la direction comptable et financière d'une grande entreprise industrielle.
Passionné par le secteur de l'industrie, vous souhaitez exploiter ce créneau d'activité pour progresser au plus haut niveau dans notre profession et notre entreprise.
Vous prendrez en charge la gestion de missions dans le milieu industriel et participerez ainsi au développement de notre entreprise. Rigueur, fiabilité, créativité, autonomie et sens du contact vous seront indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant le secteur choisi sous réf. [illegible] à EURO RSCG CARRIERES - 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

EURO RSCG CARRIERES

Important groupe industriel français à vocation internationale, nous recherchons pour PARIS un

JURISTE INTERNATIONAL

Bilingue Anglais

Sous la responsabilité du Directeur Juridique, vous avez en charge toutes les activités contractuelles d'une entité industrielle, à l'exception du droit social:
- revue des appels d'offres internationaux,
- rédaction et négociation des accords de Groupement et de Contrats,
- contentieux contractuel et commerciaux,
- montage avec des partenaires,
- gestion et suivi des polices d'assurance, ...

A 35 ans environ, titulaire d'une maîtrise en droit anglo-saxon, d'une maîtrise en droit, d'un DESS Droit des Affaires International ou d'un Doctorat 3ème cycle, vous possédez de réelles connaissances en Droit International Privé et Droit Comparé.

Parfaitement bilingue anglais, vous avez une solide expérience (5 ans minimum) acquise si possible dans un secteur industriel ou dans un cabinet international.

Organisé, vous alliez à votre sens de la communication, rigueur et disponibilité.

Pour réussir dans cette mission vous acceptez, bien sûr, les déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 207 à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA



G.H. MUMM & CIE
REIMS-FRANCE

La branche champagne (CA : 1 Md FF, 520 pers.) d'un très important groupe anglo-saxon recherche un :

Assistant Controller

Reims

Reportant directement au controller branche champagne, vous :
☐ Développez et assurez le contrôle de gestion notamment industriel de nos différentes entités.
☐ Participez à l'élaboration et aux révisions successives des processus budgétaires en liaison avec les responsables opérationnels et le Groupe.
☐ Analysez la rentabilité par marché/pays des marques.
☐ Etablissez et faites appliquer les procédures d'audit interne.
Agé de 28/30 ans, de formation supérieure type Grande Ecole de Commerce ou Université, vous justifiez de 3 à 5 ans en cabinet d'audit sur des missions industrielles dans un environnement international de préférence anglo-saxon.
Vous maîtrisez d'autre part les principes comptables anglo-saxons, le reporting et les outils micro-informatiques. Anglais courant obligatoire. Perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex sous réf.SR10459MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier



Finance Bourse Organisation

recrute pour l'un de ses clients

**ETABLISSEMENT FINANCIER
FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE BANCAIRE**

AUDITEUR INTERNE

Dans cette filiale d'un très grand groupe international implanté à Paris, sous l'autorité du responsable du contrôle et de l'audit, votre mission consistera à :
- identifier les zones de risque,
- évaluer les procédures existantes,
- effectuer des recommandations qui pourront déboucher sur la mise en oeuvre de nouvelles procédures,
- effectuer le suivi de vos recommandations.

Vous évoluerez dans l'environnement dynamique des marchés financiers au sein d'une structure reconnue. Vous aurez donc à auditer aussi bien le front-office que le back-office.

De niveau BAC + 5, issu d'une grande école de commerce ou d'un cycle universitaire, vous disposez d'une première expérience de 2 à 4 ans en cabinet d'audit dans le secteur bancaire ou dans un établissement financier spécialiste des marchés financiers. Vous maîtrisez l'anglais et les techniques des marchés financiers, et vous possédez un sens développé de l'écoute et de l'analyse, ainsi que des qualités rédactionnelles.

Pour ce poste, merci d'adresser c.v., photo, prétentions et disponibilités à Patricia BORZO, FBO CONSULTANTS, 15 rue de la Banque, 75002 PARIS.

FBO Consultants, l'alternative en matière de conseil

AXIAL

Régie publicitaire des annuaires de FRANCE TELECOM (Les Pages Jaunes, le 11,...), l'ODA est une filiale du Groupe HAVAS. 4,2 milliards de CA, 2 350 collaborateurs, 480 000 clients sont des illustrations concrètes de la performance de l'ODA.
Nous recherchons au sein de notre **DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET IMMOBILIERES** un

Juriste H/F

De formation DESS Droit des Affaires/DJCE ou équivalent, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en tant que Juriste d'entreprise. Rigoureux, méthodique et organisé, vous avez un excellent esprit d'analyse et de synthèse.

Vous prendrez en charge des missions variées :
- gestion des dossiers contentieux clients et divers, dont la Direction juridique assure le suivi,
- conseil en droit des obligations et droit commercial,
- répondre à toute question d'ordre juridique (social, commercial, droit des sociétés,...) posée par l'ensemble des Directions de l'entreprise, et si nécessaire, procéder à toute étude ponctuelle à la demande de ces Directions.

Disponible, vous avez un très bon sens relationnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. MON/JU/2206 à ODA Direction des Ressources Humaines - 7, av. de la Cristallerie - 92317 SEVRES Cedex.





EURO RSCG CARRIERES



Filiale de la Générale des Eaux, le Groupe CGEA (36000 personnes dans 17 pays) est prestataire de services auprès des collectivités locales et des entreprises privées dans le domaine de la propreté urbaine et du transport de voyageurs.

RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE

Rattaché au Directeur Général Adjoint du Groupe, vous prendrez la responsabilité de l'ensemble des affaires juridiques.

Vous ferez valoir les points de vue du juriste lors de la conception des montages en France et à l'étranger (contrat particulièrement de type concession de service public, opérations de croissance externe ou de restructuration...), participerez aux négociations et assurerez les rédactions.

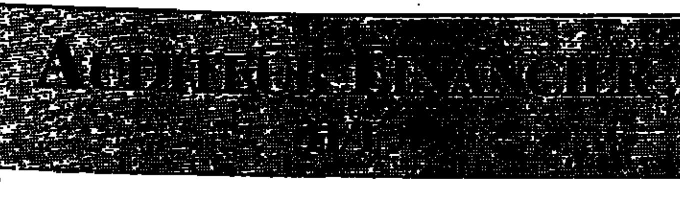
Généraliste du "droit des affaires" (droit public, droit privé, droit des sociétés...) vous êtes apte à prendre en compte les contraintes fiscales et financières des dossiers. Vous développerez également un rôle de conseil auprès de la Direction et des opérationnels et vous animerez votre équipe de collaborateurs.

A 40 ans environ, de formation supérieure en droit (niveau complété le cas échéant dans le domaine de la gestion ou de la finance), votre solide expérience s'est déroulée dans un contexte de Groupe, de services de préférence. Une expérience de l'international serait très appréciée. Votre capacité à innover, votre pragmatisme et votre sens relationnel vous permettront de réussir dans un Groupe en forte évolution.

Merci d'adresser lettre + CV + photo obligatoire sous la référence 94.09 à CGEA - DRH 169, avenue Georges Clémenceau 92735 NANTERRE cedex.

CURRICULUM

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



FIMAT Banque, un des premiers courtiers mondiaux sur les marchés à terme, filiale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche un auditeur financier.

Votre mission :

contrôler la comptabilité des filiales à l'étranger, ainsi que les reportings que celles-ci adressent à la maison-mère. Vous devrez également faire des préconisations quant à l'organisation administrative de ces filiales.

Votre profil :

Bac + 4/5, vous avez une expérience de quelques années au sein d'un cabinet d'audit (commissariat aux comptes) avec des missions dans des établissements financiers français et anglo-saxons, ou dans un service d'audit de banque.

La connaissance des marchés financiers est requise. L'anglais courant est impératif (rédaction de rapports en anglais et en français). Totalement autonome, vous avez **une grande disponibilité personnelle** pour de très fréquentes missions à l'étranger.

Merci d'adresser CV + lettre (réf. AF) à Anne Lahaye - FIMAT - 32 rue de Trévise 75009 PARIS.



MEDIAPA

Important groupe industriel spécialisé dans les secteurs de pointe, nous recherchons

ADJOINT AU RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

pour notre sous-direction des Services Comptables et Financiers

Vous prenez en charge l'animation, la coordination et le contrôle des activités comptables et financières de la Division (consolidation, droit des sociétés, audit des filiales...). Garant de la mise en place des nouvelles applications de gestion, vous coordonnez, également, les missions des auditeurs internes et externes.

Votre expérience des techniques comptables complexes, d'audit, d'organisation et d'états financiers, si possible dans le secteur industriel, sera un atout supplémentaire de réussite. **Réf. 203**

CONTROLEUR DE GESTION

pour notre sous-direction Budgets

Vous serez responsable des analyses et de la consolidation des budgets, des centres de profit et de leur reporting (anglo-saxon)...

Vous interviendrez en outre, dans le suivi de gestion de centres de profit et plus particulièrement des secteurs anglais.

Pour cette mission, vous possédez une expérience idéalement sur site industriel anglais, une culture de gestionnaire international et une bonne maîtrise de l'informatique (micro, tableurs...). **Réf. 220**

Pour ces deux postes, vous avez 35 ans environ, une formation supérieure, une parfaite maîtrise de l'anglais et si possible une bonne connaissance de l'espagnol et/ou de l'allemand. L'environnement international de notre société nécessite des déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à COMMUNIQUÉ - 50/54, rue de Silly 92513 - BOULOGNE BILLANCOURT Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Nous sommes un groupe en pleine expansion, spécialisé dans la construction et la gestion locative (22 000 logements en région parisienne). Notre Directeur des Ressources Humaines recherche, dans le cadre de la conduite d'un important chantier de réorganisation, son adjoint

CHEF DE PROJETS RH

Votre mission : Vous piloterez la réorganisation sur le plan de l'adaptation de la structure humaine à l'évolution des fonctions, en relation étroite avec les responsables opérationnels. Vous proposerez des plans d'action, assurerez leur mise en œuvre et leur suivi, avec un grand sens humain, le souci de la participation et de la rigueur. Vous développerez tous les outils qui permettront la mobilité interne et l'adaptation des compétences.

Votre profil : La trentaine ou plus, vous avez un professionnalisme reconnu en ressources humaines, une expérience réussie de gestion de projets d'envergure (en entreprise et/ou en cabinet), ainsi qu'une capacité à convaincre par l'écrit et l'oral et à animer des réunions. Votre aisance relationnelle à tous niveaux, votre équilibre et votre écoute seront des atouts indispensables.

Poste basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo), sous réf. MO 2106, à LABEILLE Conseil/Groupe PANISSOD, 109 rue de Turenne, 75003 Paris, qui le traitera en toute confidentialité.

Jonction



FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

Filiale du Groupe FRAMATOME, FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL (près de 7000 personnes dans le monde) est un des leaders mondiaux du marché de la connectique. Ses produits sont utilisés dans de nombreux domaines industriels, notamment dans les secteurs de haute technologie.

La Direction de la Branche Automobile recherche son

▪ CONTROLEUR DE GESTION ▪

Branche Automobile

chargé d'animer et de coordonner les Contrôleurs de Gestion des filiales, dans une mission globale d'optimisation de résultats en forte progression (chiffre d'affaires actuel de l'ordre de 700 MF).

Interlocuteur des différents responsables opérationnels de la Branche et de ses unités

- Il s'attachera particulièrement à évaluer et analyser leur activité industrielle, les développements de leurs nouveaux produits et leurs investissements.
- Il veillera à optimiser la rentabilité dégagée au niveau des principales lignes de produits.
- Il s'impliquera personnellement dans l'élaboration des plans à 3 ans, des budgets et des plans d'investissements annuels, pour chaque unité et pour l'ensemble de la Branche.
- Il mettra en œuvre toutes les études qu'il jugera nécessaires ou qui lui seront demandé par le Groupe FCI pour optimiser les résultats.

Diplômé d'une grande école d'Ingénieurs ou de Commerce et de Gestion, vous avez environ 10 ans d'expérience dans des fonctions de Contrôle de Gestion, au sein d'industries de biens industriels, de préférence du secteur Automobile.

Les filiales de cette Branche étant situées en Europe et aux USA, vous avez une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne.

Vous parlez couramment l'anglais et vous vous souhaitez aujourd'hui évoluer vers des responsabilités qui vous amèneront à participer activement à l'élaboration des stratégies de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, c.v. et photo) sous la référence CGA/5646 à

F C I - Direction des Ressources Humaines
BAL 0912 A - Tour Elf - Cedex 16 - 92084 Paris La Défense

FCI
FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

AD'COM

Jeune Responsable de la gestion des cadres

SUD-EST MEDITERRANEEN

Notre société en fort développement en France et à l'International occupe une position de premier plan sur un marché de l'électronique de pointe (effectif proche de 1 000 personnes dont 25% d'ingénieurs et de cadres).

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines, vous prendrez en charge le recrutement des jeunes ingénieurs et cadres, l'évaluation des potentiels, la mobilité interne, la gestion des rémunérations et des expatriés.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou de Gestion ou Universitaire, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en recrutement et suivi des carrières dans une société industrielle ou de services. Anglais absolument indispensable.

Le poste est basé dans la région d'Aix en Provence.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence An. 502.94 à notre conseil CRITERE, 4 rue du Général Lanrezac, 75017 PARIS.


Critère

SPECIALISTE GESTION FINANCIERE

Assurances

Une société d'assurances à taille humaine, dotée d'une réelle notoriété dans son secteur (actifs gérés supérieurs à 3 milliards de francs), renforce sa structure par le recrutement d'un adjoint au directeur financier. Spécialiste de gestion financière au sens large du terme, il assurera le suivi quotidien du marché et devra faire preuve, en permanence, d'une approche multidisciplinaire: collecte d'informations, analyse de la conjoncture, étude du potentiel de croissance des sociétés, répartition des actifs (par nature, par secteur géographique, par activité), détermination des supports d'investissements en fonction des rendements attendus, choix des valeurs, montant des investissements et arbitrage. Ce poste s'adresse à un cadre financier âgé de plus de 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC, Dauphine ou équivalent) et justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'environnement analyse financière, gestion de SICAV, techniques de taux. La connaissance du secteur assurances n'est pas impérative mais serait appréciée. Le poste est situé au centre de Paris. Ecrire à Jean-Pierre ROUGIER en précisant la référence **R2226M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

REPRODI

EASTMAN

Groupe américain leader dans le domaine des polyesters, mondialement implanté (23 milliards de CA), développe ses structures Européennes (Grande Bretagne, Pays-Bas, Scandinavie et France) par le recrutement d'un

ingénieur assistance technique

De formation supérieure (chimie, industrie chimique ou plasturgie...) vous avez prouvé vos compétences dans le domaine technique et plus particulièrement dans l'injection des polyesters pour usage médical, électroménager et électronique.
Vous aurez pour mission la conduite et le suivi d'essais de nos matières plastiques sur presse à injecter ainsi que leur promotion chez nos clients, ce qui implique la formation des personnels sur site ou dans nos laboratoires.
Parfaitement bilingue Anglais-Français, connaissant l'informatique, vous aimez convaincre et êtes disponible pour de fréquents déplacements en Europe de l'Ouest.
Nous vous apportons le soutien d'une formation permanente (stages aux USA) et l'opportunité d'une carrière internationale au sein de notre Groupe. Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation + CV en anglais + photo) à EASTMAN CHEMICAL, 24 rue Villiot, 75012 PARIS.



Leader français dans la conception, la fabrication et la commercialisation de terminaux de paiement électronique, nous souhaitons développer notre présence à l'international.

Ingénieur d'Affaires Export

A 30/35 ans, de formation supérieure (Sup de CO, Commerce International), vous avez confirmé un réel talent pour la vente à l'international, si possible dans le secteur des terminaux points de ventes. En rejoignant notre équipe, vous aurez pour mission de commercialiser nos produits et solutions monétiques en Europe, aux Etats-Unis, dans les pays de la CEI,...

Vous serez donc amené en priorité à identifier les principaux acteurs (banque, commerce...) puis à mettre en place des partenariats commerciaux avec des sociétés locales de distribution et/ou de maintenance.

Vous ferez preuve dans ce cadre d'un sens aigu de la négociation et de créativité.

Bien sûr, vous êtes bilingue anglais, connaissez l'espagnol et êtes parfaitement mobile géographiquement.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. KOO2 à MT CONSEIL, BP 154, 92504 Rueil-Malmaison Cedex.

MT CONSEIL

Responsable de zone

TRANSPAC, Opérateur de Réseaux et de Systèmes de Communication, leader mondial dans son domaine, recherche un **RESPONSABLE DE ZONE** pour sa Direction du Développement International, à **PARIS**.

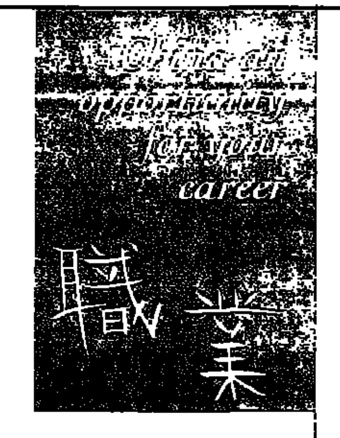
Dans le cadre de la politique de développement international de Transpac en Europe, vous serez chargé(e), en collaboration avec les directions "corporate" et dans un domaine d'activités multifonctions : finance, marketing, business, conseil en management :
- de définir la stratégie de développement et d'aider à la réalisation et au lancement des filiales,
- d'assister la Direction Générale et la Direction du Développement International dans le management au jour le jour des filiales de votre zone,
- de garantir l'atteinte des objectifs majeurs des filiales,
- d'aider au développement des compétences nationales,
- de développer l'image de service qualité.

De formation Grande Ecole d'ingénieurs, vous avez une solide expérience de l'international opérationnel dans le domaine des télécommunications et/ou du service informatique. La maîtrise de l'anglais est exigée et la connaissance de l'allemand est souhaitée. De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Adressez CV, photo et prétentions sous référence DDI/04.74 à : TRANSPAC - DPRH - Tour Maine Montparnasse - 33, av. du Maine B 13 - 75755 PARIS CEDEX 15.



France Telecom Transpac



One of the international divisions of a large French groupe is setting up industrial operations in China in the textile sector and is offering professionals speaking Mandarin Chinese and English the opportunity to join the world leader in its field with a turnover of 4 billion FF and staff of 3,000.

Industrial Project Manager

Graduate of an engineering school with a successful track record in project management, you will be in charge of setting up our factory in China, taking responsibility for the plant's installation, the selection and training of its staff and the initial stages of production.

Réf. 13455/CP

Engineers

Graduates of engineering schools with successful experience, you will assist the project manager in the fields of construction, staff training and operational start-up of production. Afterwards, you will be directly involved in ongoing factory operations.

Réf. 13455/IN

For these truly challenging positions, please send letter, CV and photo indicating the position's reference to **EUROMESSAGES**, BP 80, 92105 BOULOGNE Cedex FRANCE.

. Directeur Chine



Leader européen de la Sécurité Habitacle, nous sommes actuellement dans une phase d'évolution technologique et de fort développement sur les marchés internationaux.

Dans le cadre de la création d'une joint-venture franco-chinoise et sous l'autorité du Directeur de Branche, vous serez le représentant sur place de Valeo Sécurité Habitacle. Vous assurerez les coordinations techniques, commerciales, financières et humaines et développerez ce "start-up".

De formation supérieure, vous avez une expérience de 5 ans minimum dans le domaine industriel et de la gestion. Vous êtes, par ailleurs, bilingue anglais et désireux d'apprendre la langue chinoise.

Merci d'adresser, CV et lettre manuscrite à Pierre BEYER - VALEO SECURITE HABITACLE - 25, rue Auguste Perret Europarc - 94042 CRETEIL Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.

Valeo L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE



recherche pour l'étranger

directeur financier comptable H/F

Membre du Comité de Direction, il a la responsabilité de l'ensemble des opérations comptables et fiscales, des opérations financières et de trésorerie. Il supervise le contrôle de gestion, dynamise et anime une équipe de 30 personnes, développe et optimise les outils de gestion comptable et financière.

Ce poste à potentiel s'adresse à un candidat motivé par l'expatriation, justifiant d'une **expérience similaire d'au moins dix années dans le secteur bancaire.**

Expert-comptable de formation, il maîtrise parfaitement l'anglais et s'intégrera en véritable manager dans un contexte de travail jeune et dynamique à vocation internationale.

Merci d'adresser votre CV, prétentions, lettre de motivation en indiquant vos éventuelles préférences et/ou contraintes géographiques, sous référence DF à **Social Management Conseil** - 108, rue Damrémont - 75018 PARIS.

La filiale d'un important groupe industriel international, spécialisée dans le Transport - 1 500 collaborateurs - souhaite accueillir un nouveau

CONTROLEUR de GESTION

A 25/30 ans, **diplômé d'une grande école de commerce ou d'un DESCF**, vous êtes aujourd'hui confirmé dans cette fonction par une expérience de 5 ans environ, dont **2** au minimum passés au sein d'un **cabinet d'audit.**

Vous avez acquis une parfaite maîtrise de la comptabilité, de la micro-informatique et de l'organisation informatique (Unix, Oracle).

Responsable du contrôle de gestion d'une de nos Directions Centrales et d'une filiale du groupe, vous vous impliquez dans l'élaboration et la mise en place des procédures du groupe et réalisez l'analyse économique de projets d'investissement.

Vous êtes bilingue anglais ou allemand et mobile géographiquement.

Ce poste évolutif est basé en proche banlieue ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) s/réf. D3859 à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92 105 Boulogne Cedex qui transmettra ou tapez **3617 EUROMES Code D3859**

3616 EUROMES

Rejoignez-nous !
Opale Dérivés Bourse

La seule structure d'intermédiation à Paris, spécialisée sur l'ensemble des produits dérivés. Déjà leader sur le MONEP nous recherchons pour le développement de nos activités "Taux"

VENDEURS *seniors*
sur contrat notionnel

Vous avez environ 30 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années dans la vente de produits dérivés.

Vous disposez d'une solide expérience de vendeur en France et à l'étranger et de bonnes connaissances techniques sur les marchés de taux.

Vous maîtrisez bien l'anglais et souhaitez vous investir dans un projet à long terme.

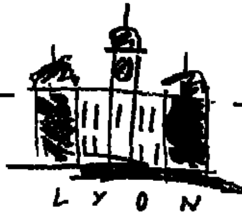
La rémunération que nous vous proposons est attractive, à la mesure de votre potentiel et de vos ambitions professionnelles.

Si vous souhaitez nous rejoindre, écrivez en joignant votre CV à : Sybille VINCHON - OPALE DERIVES BOURSE - 16, Bld Montmartre 75009 PARIS.

Opale Dérivés Bourse

Groupe MEESCHAERT-ROUSSELLE





Ingénieur

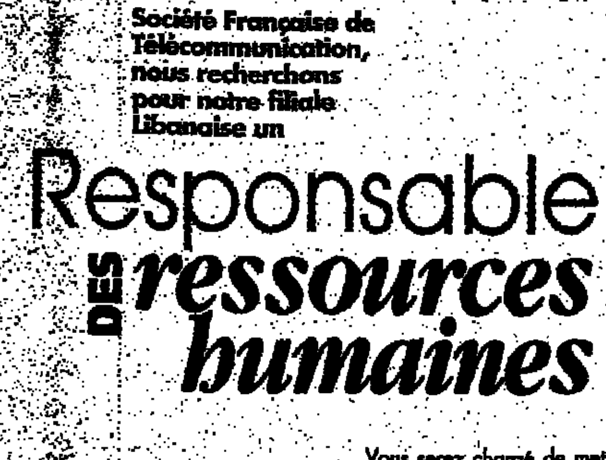
chargé des études pour l'aménagement ou la rénovation des parcs, squares, jardins et espaces publics de la ville.

LA VILLE DE LYON recrute pour la Division des Espaces Verts Bureau d'Etudes

Maîtriser, conduire et suivre les opérations des projets des espaces verts et aménagements d'espaces publics, coordonner les différents intervenants, animer la surveillance des travaux, gérer et développer l'action informatique, participer aux relations extérieures sont les missions qui vous seront confiées.

Ingénieur ou architecte territorial, vos aptitudes et votre sensibilité esthétique en matière d'aménagement urbain, vos qualités relationnelles, votre aptitude à travailler en équipe et votre connaissance des procédures administratives sont les atouts nécessaires à la réussite dans ce poste.

Adresser candidature et Curriculum Vitae à Monsieur le Maire - Division du Personnel - Service Recrutement Hôtel de Ville - BP 1065 - 69205 LYON Cedex 01



Poste basé à BEYROUTH

Société Française de Télécommunication, nous recherchons pour notre filiale Libanaise un

Responsable des *ressources humaines*

Vous serez chargé de mettre en œuvre le cadre juridique et administratif des ressources humaines en respectant :
- la législation libanaise,
- nos méthodes et procédures.

En relation avec la Direction Générale, vous aurez :
- à définir les besoins en personnel,
- à procéder aux recrutements locaux,
- à gérer le personnel (paye, administration, formation,...).

De formation supérieure, vous êtes, après 10/15 ans d'expérience, un généraliste de la fonction. Vous maîtrisez le droit du travail libanais (et français).

Vous pratiquez le français, l'anglais et l'arabe. La connaissance professionnelle de cette région du monde est indispensable.

Merci d'écrire en précisant vos prétentions sous référence 622576 à **EUROMESSAGES** - BP 80, 92105 Boulogne Cedex.

EUROMESSAGES



Cette PME est située dans le domaine de la transformation des papiers, cartons et connexes, destinés à un secteur d'activité tout à fait porteur.

Appuyée à un Groupe dynamique, elle met l'accent sur le développement de sa productivité avec pour objectif de devenir en Europe, où elle réalise déjà une partie de son C.A., l'un des leaders de sa spécialité. Nous recherchons son

Directeur Général

Sous l'autorité du PDG du Groupe, vous avez la responsabilité de l'ensemble de ce centre de profits : conception, fabrication, commercialisation des produits, spécifiques pour leur plus grande partie, administration et gestion.

Pour atteindre son meilleur niveau, cette Société, dotée d'un outil performant, doit prouver sur son marché, sa grande réactivité et sa grande adaptabilité : à vous de lui en donner les moyens, essentiellement par une organisation rigoureuse de la Production et une gestion avisée en matière de management et d'animation des hommes (environ 150 personnes).

A 40/45 ans, vous avez une formation d'Ingénieur Généraliste, avec une expérience réussie dans un poste similaire.

Votre goût du travail en profondeur et de l'optimisation sur le terrain, votre réelle capacité relationnelle et votre sens de la décision, vous permettront de réaliser pleinement cette mission dont le véritable challenge est l'évolution de l'entreprise.

La Société est basée dans le Sud de la France.

Envoyez votre candidature : lettre manuscrite + CV + photo sous référence 9421/06 à notre Conseil

BESANCON
PARIS
LYON



CERH
Chantal Cachot
BP 1493
25008 BESANCON CEDEX

Institution financière spécialisée, en pleine expansion, recherche pour son service contrôle de gestion situé à Paris

CONTROLEUR
de gestion confirmé

- Vous serez chargé de développer le contrôle de l'activité bancaire et du développement du contrôle de gestion des comptes consolidés.
- De formation supérieure universitaire grandes écoles de gestion ou expertise comptable, vous devez justifier d'une expérience d'un minimum de 10 ans dont 4 au sein d'un établissement bancaire ainsi que d'une expérience réussie en cabinet d'audit.
- Une aisance rédactionnelle, un esprit rigoureux, méthodique et le sens des contacts sont indispensables pour ce poste.
- Excellente connaissance de l'outil informatique.
- Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) s/réf. D3866 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 Boulogne cedex qui transmettra ou tapez 3617 EUROMES Code D3866





Directeur des Ecoles d'Art Municipales

LA VILLE DE LYON recherche

Vous aurez pour mission :
- de conduire les relations avec les partenaires extérieurs de l'école
- d'organiser au plan général tous les enseignements dispensés par les professeurs et les étudiants
- de gérer sur le plan administratif et financier l'établissement.

Les Ecoles d'Art dont vous êtes responsable, regroupent une Ecole d'Art professionnelle (Architecture, design d'intérieur et création textile), un cours préparatoire à l'entrée dans les Ecoles des Beaux Arts, des cours pour amateurs (enfants, adolescents, adultes) et des cours en milieu scolaire dispensés pour les étudiants de l'école professionnelle.

Rompu au fonctionnement d'une structure gérant toutes les facettes d'action de partenariat, vous êtes capable de démontrer à terme, votre capacité à établir et promouvoir des passerelles entre écoles, universités, centres de recherche, organismes professionnels et entreprises.

Convaincant et homme de communication, vous mettez tout en œuvre pour motiver votre équipe. Fin pédagogue, vous avez fait vos preuves dans ce domaine.

De formation supérieure, de préférence plasticien, vous avez été l'auteur d'oeuvres réalisées dans le domaine ou en dehors des arts plastiques.

Expérimenté et homme de terrain, vous possédez une connaissance approfondie du milieu des entreprises de création : mode, design, stylisme, architecture.

Enfin, vous maîtrisez l'anglais (oral et écrit), et êtes un professionnel reconnu dans l'enseignement des adultes.

Adresser candidature et CV avant le 15 juillet 1994 à Monsieur le Maire Division du Personnel - Service Recrutement - Hôtel de Ville - BP 1065 69205 LYON cedex 01.

ESSEC - IMD

DIRECTEUR DE PROGRAMME

Centre de formation du Groupe ESSEC, ESSEC-IMD se donne pour mission de contribuer au développement des entreprises et de favoriser la réussite des cadres et dirigeants à chaque étape de leur carrière. Avec une équipe de 25 personnes, elle réalise un CA de 45 MF. Pour renforcer cette équipe, elle recrute un **Directeur de Programme.**

Il aura la responsabilité d'une activité regroupant une centaine de programmes et accueillant 1300 cadres par an, venus se perfectionner dans une fonction de l'entreprise.

Il fera vivre et développera ces produits en fonction de l'évolution des besoins des entreprises et de leurs professionnels.

Il sera l'interlocuteur des différents intervenants et professeurs.

En liaison avec notre service commercial, il assurera la promotion de ces activités et participera à la démarche auprès des "grands comptes".

Il gérera avec une équipe de 3 personnes toute l'organisation pédagogique et supervisera la réalisation des sessions dans un esprit de qualité et de rentabilité.

Une vision "pluridisciplinaire" des affaires acquise en entreprise ou dans le conseil est nécessaire à la réussite dans cette fonction qui demande par ailleurs une réelle perception des changements rapides du monde industriel et des adaptations qui en découlent.

Si vous êtes intéressé par cette offre, écrivez à notre Conseil sous référence 9421. Ce poste est basé à La Défense. Le salaire prévu est de 300 KF.



118 rue de Tocqueville
75017 PARIS.

Toute une palette
de réussites !



C O N T E S S E

Le Marketing des Ressources Humaines

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Filiale de l'un des premiers groupes industriels européens, notre société réalise avec plus de 6 000 personnes un CA de 5 milliards de francs. Leader européen de notre marché, nous fabriquons et commercialisons en France auprès de la grande distribution des produits dont la marque est renommée et la technicité reconnue.

Responsable Trade Marketing

Vous aurez en charge l'analyse des marchés et de leur évolution, la définition et le suivi du mix marketing.

Vous proposerez et définirez les moyens opérationnels sur lesquels s'appuiera notre force de vente : communication clients, promotion, merchandising, packaging, argumentaires...

Vous proposerez et négocierez avec nos partenaires les programmes Marketing spécifiques que vous mettrez en oeuvre avec notre force de vente.

Vous avez 26-28 ans, une formation commerciale supérieure et une première expérience de ce type de mission dans une entreprise de produits de grande consommation, dans laquelle vous aurez manipulé des chiffres importants et géré des marques de bonne notoriété.

Vous avez idéalement une bonne maîtrise de l'anglais. Un succès reconnu à ce poste permet à moyen terme de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier **complet** (lettre + curriculum vitae + photo) sous référence 25/LM au Conseil de notre Direction - COPERS 92, rue Jouffroy - 75017 PARIS.

copers

MEDIA AA



Votre réactivité est attendue en rubrique secteur de pointe



Ce qui nous réunit vous réussit

MEDIA SYSTEM

*D*es *O*pportunités *I*ntéressantes pour les *S*pécialistes du *M*arketing et de la *V*ente

*T*imex, l'un des principaux fabricants de montres du monde, dont le siège est aux États-Unis, dans le Connecticut, et qui possède des opérations de fabrication et de ventes en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Asie, cherche à développer sa présence de marketing et de ventes en Europe.

*A*fin de mener à bien cette stratégie, la société souhaite recruter plusieurs spécialistes de haut niveau dans le domaine du marketing et de la vente sur les marchés européens. Leur mission principale sera de créer et d'établir des contacts, de développer une nouvelle clientèle et de promouvoir la vente des montres.

*L*e profil des personnes souhaitant saisir cette opportunité professionnelle majeure sera le suivant:

- diplômes universitaires ou professionnels, tranche d'âge idéale: 28 - 36 ans
- performances prouvées dans la gestion de marques - avec une expérience de 5 ans minimum dans des grandes sociétés de bien de consommation
- compétences solides en matière de communication et esprit d'entreprise et d'initiative pour le développement des marchés
- excellentes connaissances des conditions du marché et des méthodes de vente locales
- maîtrise de plusieurs langues (anglais indispensable), et expérience professionnelle dans plusieurs marchés européens nécessaire pour certains postes

*L*a société vous offrira une rémunération très intéressante - et les performances exceptionnelles seront récompensées. Ces postes sont basés dans des grandes villes européennes. La mobilité dans divers pays d'Europe sera essentielle pour certains des postes à pourvoir.

*V*euillez envoyer un CV détaillé en anglais indiquant votre salaire actuel (ces renseignements resteront confidentiels) et la référence FLM à:
Jane Owsley, Riley Advertising, Riley House, 4 Red Lion Court, Fleet Street, LONDON EC4A 3EN, Royaume-Uni.

RILEY
consultancy services

Ingénieurs d'Affaires

J.E.S. LEADER SUR LE MARCHÉ DES SYSTÈMES D'ENCAISSEMENT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, RECHERCHE POUR SON AGENCE DE PARIS/NORMANDIE

***Profil** : Professionnels de la Vente, 5 ans d'expérience en Monétique, TPV. Solutions Informatiques, Réseaux.*
***Votre objectif** : Vous avez une volonté farouche de réussir, de vous investir dans une structure jeune, dynamique, performante, avec une nouvelle gamme de produits, innovante, sans équivalent sur le marché.*
Nous vous garantissons une formation complète à nos produits, une rémunération motivante : fixe + % + primes + frais.
Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et photo à : J.E.S. - Direction des Ressources Humaines - BP 367 - 44816 Saint Herblain cedex.

CHEF DES VENTES

Groupe International (3 000 personnes - 2,5 Md FF CA), nous sommes leader sur les marchés que nous servons et souhaitons renforcer notre organisation « Systèmes d'Assemblage Industrie », en France. Nous recherchons un chef des ventes pour cette activité.

Rattaché au directeur commercial, vous définirez avec lui les plans d'action et animerez un groupe de cinq ingénieurs technico-commerciaux.
Basé à notre siège de Marne-la-Vallée, votre grande disponibilité vous permettra de négocier avec nos principaux clients et de stimuler notre développement des ventes.
A 35 ans environ, ingénieur de formation A.M. ou équivalent, bilingue anglais, votre expérience réussie de vente de biens d'équipement industriel sera déterminante pour mener à bien vos futures responsabilités.
Nous vous offrons les avantages d'un groupe dynamique et performant et des opportunités d'évolution liées à notre croissance.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 51178, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

JEUNES HEC, ESSEC, SCIENCES PO,

savoir écouter pour conseiller, savoir conseiller pour développer

A 25 ans environ, vous êtes un commercial hors pair. Vous savez que prospection terrain et créativité sont les seules clés de réussite en développement. Aujourd'hui, après une première expérience en agence de communication ou société de service, vous souhaitez miser sur un grand groupe : filiale de Publicis, Media System est une agence de communication en ressources humaines, leader en France. Nous recherchons un CONSULTANT DEVELOPPEMENT prêt à s'investir à 110 % dans notre développement pour pouvoir évoluer dans une structure où l'avenir s'écrit tous les jours.

Si le travail ne vous fait pas peur, si vous êtes passionné par la communication, ne pensez pas plus longtemps à votre avenir, décrochez-le au (1) 46 99 54 54 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h en précisant la référence 128.

MEDIA SYSTEM
G R O U P E   P U B L I C I S

Nous sommes leader dans le montage et le financement de tous projets immobiliers. Implanté dans toute la France, nos prestations vont du financement à l'ingénierie financière et immobilière de ces investissements.
Nous développons notre marché dans de nouvelles perspectives et créons pour des commerciaux entreprenants, de nombreuses opportunités.

RESPONSABLES DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

PARIS - NANCY - DIJON

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure (ESC, Sciences Po, IEP,...) et 5 à 7 ans d'expérience de la vente de services auprès de dirigeants d'entreprises.
Rattaché à l'une de nos structures régionales, vous serez responsable du développement de son activité commerciale, tous produits confondus, dont notamment le financement des particuliers et des investissements immobiliers des entreprises. Vous serez soutenu par une petite équipe de 2 à 4 chargés de clientèle que vous saurez animer et motiver par vos propres qualités de découvreur d'affaires et d'entrepreneur. **Réf. 93/RD**

CHARGES DE CLIENTELE

LYON - ANNECY - LILLE

Vous avez environ 25 ans, une formation commerciale de type Bac + 2 minimum et une première expérience réussie de la vente de produits ou services haut de gamme aux particuliers.
Vous effectuerez la prospection et le suivi d'un réseau de prescripteurs (gestionnaires de patrimoine, agents immobiliers, notaires...) et de clients en vue de monter des dossiers de financement de particuliers (accession, investissements patrimoniaux,...) et de vendre des produits de placement. **Réf. 93/CC**

Pour l'ensemble de ces postes, de larges possibilités d'évolution existent au sein de notre Groupe, pour peu que vous acceptiez une mobilité géographique.
Merci d'adresser lettre, CV, photo, prétentions en précisant la ville et la référence choisie à notre conseil KEY MEN - Tour Winterthur - 92085 Paris La Défense Cedex 18.

MEMBRE DE SYNTEC

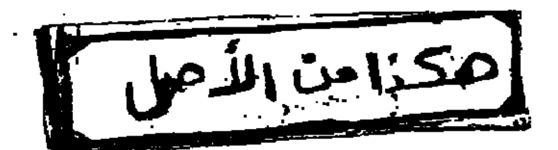
KEY MEN

HEC, ESSEC ...SUP de CO DÉBUTEZ PAR LA VENTE

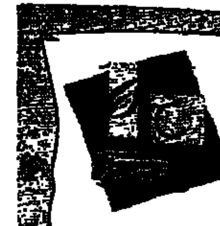
La SODICAM, filiale commerciale du groupe RENAULT, est spécialisée dans la vente de produits de réparation et d'accessoires automobiles. Créée en 1975, elle compte aujourd'hui 950 personnes en France et en Europe et réalise plus de 1,3 milliard de francs de CA. Les clés de sa réussite ? Un savoir-faire : la vente, un marketing opérationnel, l'appui d'un grand groupe.
Jeunes débutant(e)s HEC, ESSEC... SUP DE CO, vous suivrez une formation au sein de notre école de vente avant de faire vos premières armes sur le terrain. Ensuite, vous prendrez de nouvelles responsabilités au sein de l'une des directions (marketing, vente, finances, logistique) ou au sein du groupe.
Merci d'adresser dès aujourd'hui votre candidature, sous réf. LM/SUP, à Jacques Bort, SODICAM, 156 bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud Cedex.



MEDIA SYSTEM



SECTEUR PUBLIC



Office Public d'HLM de la Ville de Cachan

(Val de Marne) - 1264 logements - 30 agents

La Vallée Verte

recrute à compter du mois d'octobre

RESPONSABLE FINANCIER, FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL — **Attaché Territorial**

Adjoint au directeur, vous prendrez en charge la comptabilité générale, les budgets et les bilans, le contrôle budgétaire, le montage et le suivi des opérations d'investissement.

Impérativement diplômé de l'enseignement supérieur, vous disposez de préférence d'une expérience dans la gestion locative.

Rémunération statutaire + primes.

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée de votre CV avec photo à :
Monsieur le Président de l'OPHLM - Hôtel de Ville - Square de la Libération - 94234 Cachan cedex

safari

IMPORTANTE VILLE DU NORD

100 000 habitants recrute

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Niveau Cadre A - Statut Collaborateur de Cabinet

Missions :

- Conception, proposition et mise en oeuvre du plan de communication
- Animation et coordination de la Direction Communication
- Gestion du budget de la communication
- Relations avec la presse
- Communication personnelle du Maire, rédaction des discours
- Responsabilité des publications

Profil :

- Formation supérieure en communication ou journalisme
- Grande disponibilité et forte implication
- Capacité à gérer un budget et à animer une équipe
- Expérience dans les domaines concernés

Adresser candidatures avec curriculum vitae et photo sous réf. 25113 à :
Deb's - 103, rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris
discrétion assurée



CONSEIL GÉNÉRAL

Budget : 5 milliards. Effectifs : 2 000 agents

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-MARITIME

RECRUTE

UN DIRECTEUR ADJOINT DE LA SOLIDARITÉ

Missions : Sous l'autorité du Directeur Départemental, il sera chargé :

- du budget social du Département (2,2 MF)
  Il devra organiser :
  - son élaboration
  - son suivi
  - le contrôle de sa réalisation
  - l'optimisation des dépenses et des recettes.
- de l'aide sociale légale et facultative
  Il sera responsable :
  - de l'analyse et de l'amélioration du fonctionnement des services
  - du suivi et de l'évolution des prestations légales et facultatives
  - du contrôle budgétaire des établissements et services sous pouvoir de tarification du Président du Conseil Général.
- des services logistiques
  En lien avec les services centraux du Département, il suivra :
  - les problèmes de personnel (1 100 agents)
  - les problèmes d'approvisionnement (marchés)
  - les problèmes d'implantation et d'entretien des locaux (plus de 150 centres médico-sociaux).

Profil :

- Vous êtes : IGAS, administrateur ou Directeur territorial
- Vous connaissez très bien par expérience le domaine social et ses mécanismes budgétaires
- Vous êtes partisan d'un mode de direction fondé sur la participation
- Votre compétence est associée à une autorité incontestée
- Et de plus... vous aimez la Normandie.

Recrutement :

Selon conditions statutaires par voie de mutation ou de détachement

Adresser votre candidature, CV détaillé, lettre motivée plus photo, copie des trois dernières fiches de notation et du dernier arrêté de nomination à :
M. le Président du Conseil Général de la Seine-Maritime
Service du personnel Hôtel du Département, Quai Jean-Moulin 76101 ROUEN Cedex

---

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

VILLE DE VAULX-EN-VELIN

44 000 HABITANTS • SITUÉE DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE
RECHERCHE DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DE SON PLANÉTARIUM

Chargé de Mission

Pour préparer et assurer le démarrage du fonctionnement de l'équipement

De formation supérieure en commerce, administration ou gestion d'entreprise, vous avez une solide expérience en matière de direction d'équipement, de loisir, de tourisme, de spectacle ou commerciale, assortie de préférence d'une bonne connaissance du monde de l'Education et des Sciences.

Ce contrat de six mois est un tremplin vers le poste de Directeur de l'Equipement au sein d'une Société d'Economie Mixte de gestion, en cours de création.

Rémunération brute mensuelle : 12.000 F.

Merci d'envoyer votre candidature (CV + lettre manuscrite + photo) à : Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines - Hôtel de Ville - Place de la Nation - 69120 Vaulx-en-Velin . AVANT LE 8 JUILLET 1994

safari



Nouveau métier, Nouvelle profession :

"Assistant développement du patrimoine"

Seule formation de niveau II homologuée dans sa spécialité par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, mise en place avec le concours du Ministère de la Culture et de la Francophonie.

L'ISMP/EMERGENCE vous propose un cycle à temps plein de 12 mois pour salariés, demandeurs d'emploi et étudiants.

Domaines de formation : - Développement territorial et culture - Audit des ressources patrimoniales et culturelles - Ingénierie du projet territorial - Management et marketing.

Organisme de formation bénéficiant de plus de 7 années d'existence.

Plus de 200 collectivités territoriales organismes de coopération communale concernés par nos activités.

Renseignements : INSTITUT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT DU PATRIMOINE/CENTRE JOACHIM DU BELLAY - rue Joachim du Bellay - Boîte Postale 229 - [illegible]

Téléphone : [illegible]

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

CHEF DE MARCHE EUROPE

INGENIEUR CHIMISTE - ROUEN -

Pour développer ses ventes de tensioactifs destinés aux fabricants de produits de traitements agricoles et pénétrer de nouveaux marchés dans le domaine des traitements du pétrole, notre client crée un nouveau poste de Chef de Marché Europe. N°1 aux USA dans ces spécialités, ce groupe chimique réalise 2,3 milliards de $ avec 8 700 personnes dans le monde et conforte sa position en Europe par une recherche et un marketing très ciblés sur ces types de produits.

La mission du Chef de Marché Europe consiste à développer le dialogue technique et commercial avec les formulateurs spécialisés des clients européens et à suivre dans les laboratoires R&D du Groupe (France/USA) la mise au point des tensioactifs répondant à leurs exigences. Il lui est demandé de prospecter et d'ouvrir de nouveaux secteurs grâce à une pénétration intelligente des services clients et prescripteurs. Sous l'autorité du Chef de Département, il fait équipe avec le Chef de Marché Europe TA-Phyto et le Chef de Laboratoire de l'unité française. Le poste est situé près de Rouen.

Ingénieur Chimiste, avec une première expérience dans le phyto et si possible dans le traitement du pétrole, vous avez le raisonnement de l'expert et le tempérament du commercial, vous parlez parfaitement l'anglais; R. CASIMIR, Directeur AWV Ressources Humaines est votre contact personnel et confidentiel. Téléphonez lui maintenant ou écrivez-lui (lettre, CV, photo): 1, rue Auguste Vacquerie 75116 PARIS. Tél.: 1. 47 20 06 50.



RESSOURCES HUMAINES

PREMIÈRE CAISSE DE RETRAITE

recherche

POUR SA DIRECTION DES RECHERCHES SUR LE VIEILLISSEMENT

UN CHERCHEUR (H/F)

EN SCIENCES SOCIALES

VOTRE MISSION :

participer à l'exploitation
de différentes enquêtes

VOTRE PROFIL :

titulaire d'un DEA ou d'une maîtrise
en Sciences Sociales, vous maîtrisez le traitement
des données quantitatives (statistiques
et traitements informatiques).
Une expérience de SAS est indispensable.

Merci d'envoyer votre candidature
(lettre manuscrite, CV et prétentions)
sous la référence CH-DRV-6/94-CNAV
Direction des Ressources Humaines service 801
110, avenue de Flandre 75951 PARIS CEDEX 19.

LE MONDE DES CADRES

LA CAISSE AUTONOME NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES

recrute pour ses services de PARIS début SEPTEMBRE 1994

par concours ouverts aux titulaires d'une licence ou équivalent

•1 CHEF DE SERVICE
- moins de 28 ans au 1er janvier 1994
- Rémunération mensuelle brute : 9 930 F (plus primes)

•1 ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
- 35 ans au plus au 1er janvier 1994
- Rémunération mensuelle brute : 9 100 F (plus primes)

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : **VENDREDI 5 AOÛT 1994**

Pour tous renseignements, s'adresser à la C.A.N.S.S.M.
Service du Personnel - 77, Avenue de Ségur – 75714 PARIS CEDEX 15 - Tél. (1) 45 66 35 92

piloter nos ressources humaines dans un environnement européen

Grâce à sa passion pour l'excellence, notre Groupe est un des plus performants au monde. Son objectif : être le premier dans chacune de ses branches d'activité très diversifiées.

Tous nos collaborateurs, sur les cinq continents, partagent les valeurs de notre Entreprise : ouverture au changement, énergie, rapidité et goût des défis.

Pour l'un de nos sites industriels implanté en France (unité de production et centre de recherche européen regroupant 350 personnes) nous recherchons son futur

DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES

Vous prendrez en charge tous les aspects "ressources humaines" du site. Vous jouerez un rôle primordial dans la mise en œuvre de la responsabilisation du personnel et dans **la conduite d'un changement** culturel et comportemental important, engagé depuis plusieurs mois.

Assisté d'une équipe légère et particulièrement autonome, vous piloterez les actions de **communication, de formation** et de **gestion du personnel** en rapport avec les objectifs industriels du Groupe. Rattaché directement au Directeur Ressources Humaines de la Division Europe, vous ferez partie intégrante de son équipe.

A 35 ans environ, de **formation supérieure** (Bac + 5), vous justifiez d'une expérience dans la fonction d'au moins **cinq ans, dans l'industrie** et de préférence dans un **environnement anglophone.**

Vous avez développé vos talents dans la formation et la communication, ainsi que dans l'animation d'équipes pluridisciplinaires. De contact aisé, votre grande **ouverture d'esprit** vous permet de communiquer avec tous les niveaux de l'Entreprise.

Vous parlez anglais COURAMMENT et si possible l'espagnol.

Flexible et mobile, vous avez le potentiel pour **évoluer** dans le Groupe et y occuper à terme des responsabilités élargies en Europe ou aux USA.

Plus qu'un homme de pouvoir, vous serez un facilitateur du changement.

Ce poste est basé à moins de 100 kms au Nord de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence JLD 79 à notre Conseil qui le traitera avec la plus grande confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN *à l'écoute des talents*
2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

EURO RSCG CARRIERES

LITTORAL MÉDITERRANÉEN

SOCIETE DE SERVICES 1 400 PERSONNES

Société d'Economie mixte recherche

Responsable de la communication externe

Placé sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé, d'une part de l'animation et du contrôle de la communication externe et des relations publiques de la société et, d'autre part, du suivi de la qualité vis-à-vis des clients et des relations avec le mouvement consumériste.

Porte-parole du Président et du Directeur Général, il jouera le rôle d'interface entre la société et en particulier les médias. Entre autres activités, il aura à rédiger des articles sur les sujets les plus divers, liés à l'activité de la société, à destination essentiellement externe. Sa mission portera sur le suivi et l'animation de la démarche qualité, déjà initiée avec des consultants extérieurs.

Agé de 40 ans environ, de formation supérieure (BAC + 4 minimum) orientée vers la communication d'entreprise, il doit pouvoir se prévaloir d'une expérience significative de plusieurs années dans des sociétés assurant de préférence un service public. Doté d'une très forte culture générale, plutôt littéraire, la pratique des langues anglaise et italienne serait un plus.

Capable d'organiser dans ses moindres détails toute manifestation ou réunion, il doit exceller comme rédacteur et avoir une présentation et une expression personnelles irréprochables.

MEDIA SYSTEM



Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant *le niveau de prétentions, un numéro de téléphone et la référence 683LM,* à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Confidentialité assurée.

Guy Postel

Banque française de réseau (430 personnes), filiale de l'un des premiers groupes financiers européens, recherche pour *son* siège à Paris

Chargé d'études marketing

Votre mission : vous êtes rattaché au responsable du département Marketing (4 personnes). A ce poste polyvalent, vous aurez plus particulièrement en charge le développement des études de marché, de la clientèle, l'étude de la concurrence, ainsi que la rédaction des rapports des analyses qualitatives et quantitatives. Vous participerez à la mise en place d'une base de données informatique clientèle et d'un observatoire de la concurrence. Ce poste très opérationnel demande des contacts fréquents à l'intérieur et à l'extérieur de la Banque pour rechercher, *traiter puis* restituer les informations.

Votre profil : âgé de 28-30 ans environ, de formation bac + 4, vous possédez une première expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire dans le monde financier, la grande distribution ou une société d'études marketing. Sachant travailler de façon autonome au sein d'une équipe, vos capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse tout comme votre aisance rédactionnelle seront des atouts supplémentaires. Vous êtes familiarisé avec l'utilisation de bases de données informatiques.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. 240612A, à notre conseil : Bruno Lavaste, Florian Mantione Institut, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Florian Mantione Institut

Filiale d'un grand groupe américain, notre entreprise est leader mondial dans la conception, la production et la distribution d'équipements destinés au secteur Transport Logistique. Nous recherchons notre

Responsable des Systèmes d'Information
Normandie

Animant une équipe, en contact permanent avec les utilisateurs internes et l'équipe de Direction, vous serez en charge du développement et du fonctionnement de l'ensemble des systèmes d'information, tant au plan des applications que des équipements. Dans un contexte performant, visant l'optimisation des moyens et des résultats, vous aurez en particulier à élaborer et mettre en oeuvre les processus d'identification et d'évaluation des besoins, gérer les priorités, développer le service aux utilisateurs. Vous participerez également à la conception et la réalisation d'un nouveau système d'information reliant les différentes entités européennes.

Agé de 30/35 ans, de formation type Ecole de Commerce ou Ingénieur, vous justifiez de plusieurs années dans les systèmes d'information EN ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL, avec dans la mesure du possible un passage en Cabinet de Conseil.

Vous avez acquis des compétences tant organisationnelles que techniques, ainsi qu'une bonne maîtrise des relations avec les utilisateurs.

Homme ou femme de propositions, vous possédez une véritable dimension relationnelle et un réel ascendant pour imposer souplement la mise en place des innovations nécessaires. Parlant *couramment l'anglais, vous* évoluerez dans une entreprise riche de projets, remarquablement performante, dans un environnement de vie et de travail agréable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/référence OD936 MO à Ollivier DOUGE - NICHOLSON INTERNATIONAL
Search & Selection Consultants - 126 rue Réaumur - 75002 PARIS
ou de téléphoner au : 44.82.72. 32 - Fax : 42.33.56.35

NICHOLSON INTERNATIONAL France

Royaume Uni - Belgique - Pays-Bas - Espagne - Italie - Allemagne - Pologne - République Tchèque - Turquie - Hongrie - Roumanie - Russie - Australie



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32



LE MONDE DES CADRES

SECTEURS DE POINTE

Important groupe industriel international, nous recherchons pour notre Direction Informatique le

Chef du Département Etudes et Réalisations Gestion Industrielle

Directement rattaché au Directeur de l'Informatique et animant une équipe de 25 personnes, vous êtes responsable, pour le groupe au niveau européen, de la conception et du développement de l'ensemble des projets applicatifs dans le domaine industriel.

Interlocuteur privilégié des Directeurs Industriels et des Directeurs de Sites pour le développement des systèmes d'informations, vous renforcez les liaisons entre les principales unités de production et la Direction Informatique, accroissant ainsi la capacité de celle-ci à réaliser des projets importants. Vous contribuez à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique Informatique du groupe.

Agé de 35 à 40 ans, vous êtes Ingénieur Généraliste issu d'une grande école.

Vous justifiez d'une double expérience réussie de responsabilité opérationnelle en production industrielle et de conduite de projets applicatifs importants en milieu industriel.

Manager confirmé, vos qualités d'anticipation jointes à une capacité de synthèse reconnue et à un sens aigu de la communication dans un contexte international sont des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Le poste est basé à Paris, mais comporte de fréquents déplacements à Lyon.

La maîtrise de l'anglais est obligatoire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. CDER à notre Conseil : **RG CONSULTANTS SA** - Cabinet RENE GRECO - 62, rue de la Fauconnière - 38170 SEYSSINET PARISET.

RG CONSULTANTS

EURO RSCG CARRIERES

Important groupe industriel international, nous recherchons pour notre Direction Informatique le

Chef du Département Production

Directement rattaché au Directeur de l'Informatique et animant une équipe de 30 personnes, vous êtes responsable des conditions d'exploitation des applicatifs du groupe et de ses filiales européennes.

A ce titre, vous avez en charge l'organisation et la mise en oeuvre des moyens humains et matériels nécessaires.

Vous gérez les serveurs et logiciels de base pour l'ensemble des sites dans le cadre d'une architecture cohérente, et validez les solutions techniques conformes au plan de sécurité que vous définissez et mettez en oeuvre.
Vous négociez les contrats de prestations externes.

Agé de 35 à 40 ans, vous êtes Ingénieur Généraliste issu d'une grande école.

Vous justifiez de solides connaissances informatiques acquises si possible dans des contextes industriels très diversifiés, ainsi que d'une expérience significative de la production informatique au sein d'une multinationale comportant de nombreux sites en télé-exploitation.

Organisateur rigoureux, vous avez prouvé vos qualités managériales, tant au niveau des plans d'action qu'à celui des hommes.

Votre sens du service, allié à celui de la communication, fera de vous un acteur important dans l'évolution de la Direction Informatique.

Le poste est basé à Lyon, mais comporte de fréquents déplacements à Paris.

La pratique de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. CDP à notre Conseil : **RG CONSULTANTS SA** - Cabinet RENE GRECO - 62, rue de la Fauconnière - 38170 SEYSSINET PARISET.

RG CONSULTANTS

EURO RSCG CARRIERES — membre de syntec

Ingénieur chimiste chargé de Programmes R & D

chimie organique

Paris - Cette société financière du secteur agro-industriel intervient aux différents points stratégiques de la filière des oléagineux et protéagineux. Notamment, elle lance, cofinance et gère des programmes de recherche avancée en liaison avec les organismes officiels français et communautaires.

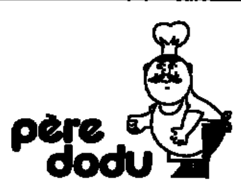
Au sein de la Direction Innovation/Prospective, vous participerez à la définition des axes de recherche dans le domaine des utilisations non alimentaires des huiles végétales et de leurs dérivés. Vous assurez le montage des projets en découlant (choix des partenaires scientifiques, négociation des financements) et êtes responsable du suivi et du reporting des travaux des laboratoires associés ainsi que de l'interface avec le service de recherche de l'une des filiales industrielles de la société.

De formation supérieure en chimie (Ecole d'Ingénieur ou Doctorat) avec, si possible, des connaissances en **lipochimie,** vous possédez une expérience significative de conduite de projets de recherche (cinq ans environ) en chimie organique. De bonnes capacités d'organisation et de gestion ainsi que d'excellentes qualités relationnelles sont nécessaires. **Anglais courant** indispensable et disponibilité pour de fréquents déplacements.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. F 335/M à notre conseil F. Joulie, Oberthur Consultants, 49, rue Saint Roch, 75001 Paris.

Oberthur Consultants





Nous sommes le 1er Producteur Exportateur Européen de volailles, 6 400 personnes, CA de 7 milliards de francs. Nous sommes présents industriellement (48 Etablissements) et commercialement par tous les réseaux de distribution, sur l'ensemble de l'Europe.
Notre activité couvre l'ensemble de la filière avicole : accouvage, nutrition animale, élevage des volailles, abattage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation. Notre Groupe connaît depuis plusieurs années une croissance considérable. Pour la soutenir, nous pouvons vous proposer en Europe des postes, à la mesure de vos ambitions, d'

INGENIEUR DE FABRICATION

AGRI, AGRO, UTC ou équivalent

Débutant ou possédant une première expérience (24/27 ans), vous voulez vous orienter vers une fonction d'Ingénieur de Fabrication, puis de Directeur d'Usine avec les responsabilités que ces fonctions impliquent (humaine, technique, budget, etc). Postes basés principalement dans l'Ouest de la France et en Allemagne.
Nous vous proposons de découvrir notre Groupe et de suivre une formation approfondie sur notre métier avant d'intégrer une de nos unités.

Envoyez lettre + CV + photo sous référence 94-10 à :
GROUPE DOUX - 29, rue Danielle Casanova
75001 PARIS



JEUNE CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

UN CONTEXTE FINANCIER INTERNATIONAL

Le groupe financier auquel nous appartenons est implanté dans de nombreux pays où il est réputé pour son dynamisme et son professionnalisme. Vous vous joignez à nos filiales à Paris. Celles-ci comptent 260 personnes et l'informatique y est considérée comme un facteur majeur de développement. Rattaché directement au responsable informatique et intégré à une équipe de cinq chefs de projet, vous répondez aux besoins des utilisateurs en terme d'organisation et d'informatique. Vous assurez le développement et la mise en place d'applications dont vous sous-traitez la réalisation. Vous pouvez aussi conduire des projets "groupe" qui nécessitent des déplacements courts et fréquents à l'étranger. Vous travaillez dans un environnement technologique de type client-serveur (SUN, SYBASE...). Nous créons les conditions favorables à votre évolution dans notre groupe en France ou, si vous le souhaitez, dans d'autres pays.

Vous êtes âgé de 28 ans minimum et titulaire d'un diplôme d'ingénieur de grande Ecole. Vous avez acquis une première expérience de chef de projet au cours de trois ans minimum de pratique de la conception et de la réalisation d'applications de gestion, si possible dans le cadre d'architectures client-serveur. La connaissance du secteur financier serait appréciée. Vous maîtrisez nécessairement l'anglais écrit et oral.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 949, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature de façon confidentielle.



HELENE REFREGIER CONSEIL

8, rue Saint-Philippe-du-Roule, 75008 Paris.

Jonction

---

responsable applications et développement

PHYTOSANITAIRE — PARIS

Mondialement implantés, nous sommes l'un des **grands groupes chimiques de spécialisation tournés vers l'industrie et l'agriculture.** Pour notre division **produits phytosanitaires** pour l'agriculture, nous recherchons notre

RESPONSABLE APPLICATIONS ET DÉVELOPPEMENT

Vous agirez en collaboration avec les équipes commerciales, en coordination avec notre équipe développement de projets et notre Responsable homologations toxicologiques.
Dans le cadre de notre développement, vous prenez en charge :
- les essais et **expérimentations "terrain"** de nos produits,
- les dossiers **d'homologations** de nos produits sur le plan des performances biologiques de ceux-ci.

Vous mettez en place :
- des projets de **développement** de produits nouveaux (avec nos Clients) dont vous vous assurez de la viabilité sur le plan biologique, toutes **informations** que vous répercutez à nos **équipes marketing,**
- des essais de démonstration sur le terrain destinés à être un **support efficace de la vente** de nos produits.

Enfin,
Vous suivez les **dossiers d'homologation** (sur le plan biologique) avec les différentes autorités concernées des pays dont vous avez la supervision (France et Benelux).
Ingénieur Agri/Agro vous avez une première expérience réussie dans cette fonction, acquise de préférence dans un groupe international.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Si vous êtes intéressé par cette opportunité, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous la référence MG 20 à notre Conseil qui le traitera avec la plus grande confidentialité.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN
à l'écoute des talents

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

LEADER TÉLÉPHONIE BANCAIRE

RECHERCHE

INGÉNIEUR

SUP/SPE + GRANDE ÉCOLE

COMPÉTENCES : INFORMATIQUE PC – DOS, WINDOWS, OS2 ET BASE DE DONNÉES

Poste à pourvoir : Ingénieur de Développement – définition et suivi de projets

ENVOYER CV – PHOTO ET PRÉTENTIONS s. réf. 8775 à LE MONDE PUBLICITÉ, 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Directeur DES ETUDES MESURES

- Vous avez une formation supérieure spécialisée en Electronique (niveau BAC + 5)
- Vous possédez une solide expérience **Matériel** et **Logiciel** de 5 à 20 ans comme **Ingénieur** dans un **bureau d'Etudes** dans le domaine des **APPAREILS DE MESURE.**
- Des connaissances solides en **BUS IEEE,** seraient appréciées.

Si vous êtes organisé, dynamique, motivé, notre société peut vous offrir une carrière passionnante.

Merci d'adresser votre candidature (CV détaillé, lettre manuscrite, photo) s/ref. 24106 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra ou déposer votre CV par **Minitel 3617 EUROMES Code 24106**

Sortez des sentiers battus

[illegible]

INGÉNIEUR MÉCANIQUE/ HYDRAULIQUE CONFIRMÉ

EXPATRIÉ AU PAKISTAN

[illegible]

HayManagers

HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

SECTEURS DE POINTE

Ingénieur environnement hygiène & sécurité

Upjohn

Les laboratoires Upjohn, filiale française d'un des principaux groupes pharmaceutiques américains reconnu pour la qualité de ses produits, poursuivent leur expansion. Nous recherchons pour nos usines du Val-de-Reuil (Eure) - 1re unité chimique et 2e unité pharmaceutique du groupe en Europe, 200 personnes, 100 km ouest de Paris - un ingénieur environnement hygiène & sécurité.

Sous l'autorité du directeur des usines, vous aurez pour mission :

- le respect et l'application des lois françaises et communautaires en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- le contrôle des procédures (françaises et américaines) ;
- les relations auprès des autorités et servives locaux (DRIRE, CRAM, préfecture...), de la chambre syndicale, etc. ;
- l'optimisation technique des équipements de sécurité.

Ingénieur chimiste ou arts et métiers, vous possédez une première expérience confirmée dans le domaine de la sécurité et de l'environnement.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. IH/LM au Service du personnel, Laboratoires Upjohn, BP 606, 27106 Val-de-Reuil Cedex.

MEDIA SYSTEM

Des projets pour la communication du futur

Filiale d'un grand groupe industriel, nous sommes reconnus pour notre pôle d'expertise et de R&D dans le domaine de l'image et des télécommunications. Dans le cadre de nouveaux projets dédiés aux réseaux de vidéocommunication et aux réseaux multiservices, nous souhaitons renforcer nos équipes projets.

Chefs de Projets

réf. 94 LM 02

Vous êtes en charge de l'ensemble d'un projet, de la phase d'appel d'offres jusqu'à l'intégration des systèmes. Vous êtes impliqués dans la définition des spécifications, dans la conception des systèmes :

- raccordement optique des équipements d'abonnés,
- réseaux et infrastructures de transmission sur fibre optique.

Ingénieurs électoniciens de formation (ENST, ESE, ESEO, ENSI, ISEP, ISEN, INSA,...), vous avez des compétences en transmission numérique et optique, en *composants opto-électroniques, en commutation et systèmes de multiplexage* (voix, données et vidéo). Votre expérience de l'ordre de 5 ans, acquise dans une fonction d'étude, vous a permis de vous mesurer à des responsabilités de conduite d'équipes. Par ailleurs, vous maîtrisez les différentes phases de réalisation d'un projet, en tenant compte des contraintes de développement et d'intégration d'équipements en moyenne série / d'installation, de test et d'exploitation.

Ingénieurs systèmes

réf. 94 LM 03

Votre mission est de définir un système de régulation de trafic centralisé et d'optimiser la solution technique, tant au plan de la compétitivité que des services rendus auprès de l'opérateur, en terme de performance et de souplesse d'administration et d'exploitation. Vous avez une approche globale du système : vous consolidez l'intégration et assurez la validité des différents sous-systèmes.

Ingénieurs de formation (Télécom, ESE, ENSI,...), vous avez une expérience d'une dizaine d'années en architecture de réseaux, acquise de préférence dans le secteur des télécoms ou de l'informatique. Votre curiosité pour les technologies évolutives, votre diplomatie, votre esprit de décision et votre rigueur professionnelle, vous permettront de réussir dans cette fonction.

Pour l'ensemble des postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.
Les postes à pourvoir sont basés à **Brest** et impliquent des déplacements en France et en Europe.

NK conseil

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste à Nicole Kamerzac, NK Conseil, 72-78 Grande-Rue, 92310 Sèvres.

PARANNONCES

CHEMUNEX

MANAGER R&D

Bilingue anglais | 300/350 KF +

A 35/40 ans, diplômé PhD, vous nous apportez au moins 5 ans d'expérience dans le Développement de Produits en environnement biologie moléculaire ou microbiologie, acquise par exemple dans la responsabilité d'un service R & D dans un Laboratoire de recherche pharmaceutique, cosmétique...

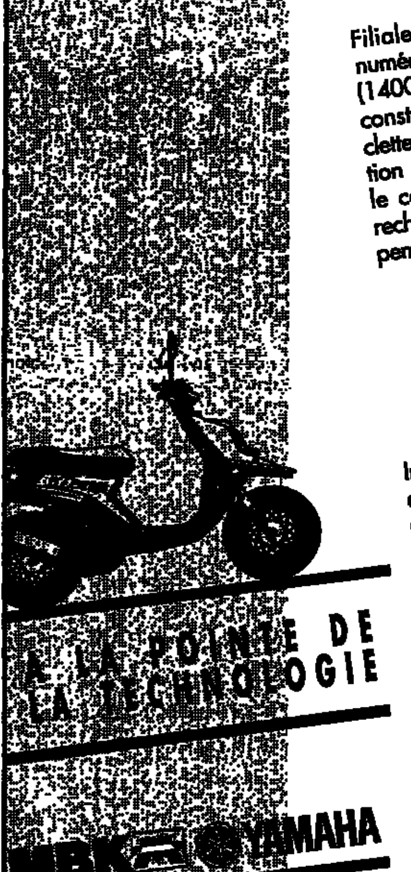
Vous aurez pour objectif, avec le soutien d'une équipe compétente, de développer de nouvelles applications microbiologiques pour notre nouvelle instrumentation automatisée en relation étroite avec le marketing, la production et divers centres de recherche publics ou privés sur le plan international.

Notre valeur ajoutée réside essentiellement dans : • un poste à fortes responsabilités et évolutif dans une société en pleine expansion • un contexte de travail valorisant où l'initiative et le sens des objectifs priment.

Les premiers entretiens auront lieu en anglais.

Merci d'adresser CV, photo et lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL - 95, avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la réf. 66.1308/LM, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval



Filiale de **YAMAHA MOTOR**, numéro 1 du scooter dans le monde, **MBK Industrie** (1400 personnes, 1,3 milliard de francs de CA) est un constructeur français de 2 roues motorisées, de bicyclettes et de moteurs hors-bord. Cette filiale a pour vocation de développer la marque MBK en Europe et d'être le centre de production européen du groupe. Nous recherchons, pour renforcer notre potentiel de développement dans notre usine à **Saint-Quentin (02)** un :

JEUNE INGENIEUR ETUDES

Intégré au département recherche et développement, il aura pour mission principale de concevoir de nouveaux produits en collaboration avec un chef de projets "scooter" japonais. Il pourra s'appuyer pour cela sur des moyens techniques (CAO-DAO, laboratoires d'essais...) et humains très performants; il travaillera en liaison avec les services marketing, tant en France qu'en Europe et avec le bureau de style. Ce poste intéresse un jeune ingénieur mécanicien, parlant couramment anglais, débutant ou presque. Au plan personnel, il aura, au delà d'une excellente technicité, un réel potentiel d'évolution, une grande faculté d'adaptation, une aptitude à encadrer une équipe, tout en étant capable d'assumer lui-même des tâches de conception et de calcul. Ecrire en précisant la référence D/2228M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.50.**

PA Advertising

Société de hautes technologies recherche

▼

UN INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE DE GESTION

Titulaire d'une MIAGE ou ingénieur en informatique, votre expérience de quelques années en méthode et conduite de projets vous permettra de réussir les missions que nous vous confierons dans ce domaine.

Vous effectuerez aussi l'audit de certains projets et vous proposerez les outils nécessaires à la maîtrise des délais.

Enfin, vous apporterez conseil et assistance à l'ensemble de notre service. Outre la connaissance d'Unix, de SGBD-R et d'AGL, ce poste requiert un goût prononcé pour le travail en équipe.

Lieu de travail : Toulouse.

MERCI D'ADRESSER LETTRE MANUSCRITE, CV ET PRÉTENTIONS SOUS RÉF. 51578 À MEDIA SYSTEM, 6 IMPASSE DES DEUX COUSINS, 75849 PARIS CEDEX 17.

UNITED TECHNOLOGIES AUTOMOTIVE

ENTREZ AU COEUR DE L'AUTOMOBILE

Filiale du Groupe International UTC (178 000 personnes), notre société développe, en collaboration avec les constructeurs automobiles, des SYSTEMES de DISTRIBUTION ELECTRIQUE. Forts de plus de 8 000 personnes et de 24 sites industriels en Europe, nous *intensifions le développement de notre centre technique en France et recherchons un*

INGENIEUR NOUVEAUX PROJETS

Paris Ouest (92)

Missions et Responsabilités

Sous la responsabilité de notre Directeur Marketing et Commercial, vous prenez globalement en charge des projets de nouveaux véhicules jusqu'à la production en série. Vous assurez la coordination commerciale et technique entre les clients, notre BE et nos usines en Europe. Vous êtes attentif à la rentabilité des projets en cours. Par ailleurs, vous vous attachez à développer notre volume d'affaires en recherchant de nouvelles consultations auprès des constructeurs et de leurs équipementiers.

Profil et Offre

Jeune Ingénieur en Mécanique ou Electrotechnique (30 ans environ), vous bénéficiez d'une première expérience, de préférence dans le secteur automobile. Vous visez aujourd'hui des responsabilités polyvalentes alliant technique, gestion, contacts et management d'affaires. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable, l'espagnol serait apprécié. Votre réussite, votre investissement personnel et votre mobilité vous ouvriront des perspectives d'évolution en France ou à l'étranger, dans le cadre du développement de notre Groupe en Europe.

Les entretiens avec la société auront lieu le vendredi 8 Juillet 1994.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 2945 à notre Conseil : **PREMIERE LIGNE** - 31, avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE Fax : 41 41 00 15.

PREMIERE Ligne

SECTEURS DE POINTE

Where telecommunications count.*

* Là où les télécommunications ont de l'importance

NORTEL MATRA CELLULAR

NORTEL MATRA CELLULAR, joint-venture créée à l'initiative du Canadien Northern Telecom et de Matra Communication, se consacre aujourd'hui à la technologie de demain et s'ouvre au marché résolument croissant des systèmes de télécommunications cellulaires GSM.

A l'origine de nos performances, 600 collaborateurs ambitieux et motivés, une R&D autant novatrice qu'active et une spécificité, celle de pouvoir offrir des systèmes clé en main, de l'ingénierie du réseau jusqu'à l'installation complète des infrastructures.

Pour faire face à une demande grandissante et confirmer ses positions sur ses marchés, Nortel Matra Cellular renforce aujourd'hui ses équipes.

INGENIEURS FORMATEURS GSM EXPORT

Rattaché à la plate-forme Documentation et Formation, vous dispensez aux futurs utilisateurs présents dans toutes nos zones d'implantation commerciale, l'ensemble des connaissances nécessaires à la meilleure exploitation du réseau.

Rigoureux, organisé et doté d'un sens réel de l'animation, vous assurez des cours théoriques et pratiques détaillés par type de machine : BTS, BSC, OMC. et veillez à la mise à jour des supports de cours en fonction des marchés export concernés.

De formation Ingénieur Télécom, vous possédez une réelle expérience des systèmes et réseaux et avez idéalement travaillé à la conception de systèmes, au développement de logiciels. Vous êtes bien sûr bilingue anglais. **Réf. IFE/M**

INGENIEURS DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL

Vous êtes chargé de spécifier, réaliser et suivre les évolutions fonctionnelles des logiciels de télécommunications (multi-processeurs à base de microprocesseurs 16 bits INTEL, MOTOROLA et DSP). Vous assurez la maintenance et l'évolution des logiciels existants.

Ingénieur Informatique/Electronique, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en développement de logiciels temps réel, si possible dans le cadre d'un gros projet. Connaissance de C et des outils de mise au point logiciel (émulateurs, analyseurs de protocoles) nécessaire. Bonne maîtrise de l'anglais. **Réf. BTS/M**

INGENIEUR METHODE

Intégré au Service Installation et en relation étroite avec des groupes de travail internes et externes, vous réalisez les procédures d'installation et de mise en service des sous-systèmes radio.

Outre la préparation des plans de transfert avec l'étranger (USA et Royaume-Uni), vous assurez au niveau méthode le support technique dans le cadre des travaux export.

Ingénieur Télécom confirmé, vous avez à 30/35 ans de bonnes connaissances techniques dans le domaine des transmissions, en commutation publique et en informatique temps réel. Anglais impératif. **Réf. IM/M**

Ces postes sont basés à BOIS D'ARCY (78) et impliquent pour certains des déplacements en France et à l'étranger. Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste souhaité à NORTEL MATRA CELLULAR - Armelle COMMELIN - BP 31- Rue J.P. Timbaud 78392 BOIS D'ARCY Cedex.

Ingénieurs GSM

MEDIAPA

Parce que nos compétences sont multiples, notre réactivité est unique.

La Branche Télécom du groupe Compagnie des Signaux conçoit, développe, fabrique, commercialise et maintient des équipements et réseaux de télécommunication.

L'offre de CS Télécom comprend notamment :
- des équipements de transmission, de raccordement et d'interconnexion de réseaux locaux et de radio.
- des systèmes d'administration de réseaux et de téléphonie spécialisée.
- de l'ingénierie de réseaux d'entreprises.

Employant près de 700 personnes, CS Télécom a réalisé 496 millions de francs de chiffre d'affaires en 1993 et prévoit de réaliser plus de 550 millions de francs en 1994.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
- Téléphonie (France)
- Radio (France/Export)

Vous avez pour mission la prospection de nouveaux marchés, l'analyse des besoins clients et la formalisation des offres. Vous vendez des produits et solutions pour les radiocommunications fixes et mobiles ou les systèmes téléphoniques.
De formation grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous possédez une expérience de cinq ans de vente d'équipements d'électronique professionnelle à de grands comptes français et étrangers. De fréquents déplacements en France et/ou à l'étranger rendent nécessaire la maîtrise de l'anglais. Une première expérience internationale est recommandée. Réf. M55

CHEF DE PROJET HYPERFRÉQUENCES

Vous participez aux réponses aux consultations et assurez le suivi de tous les projets hyperfréquences depuis la conception jusqu'à la mise en production d'équipements de radiocommunications et de badges hyperfréquences.
Ingénieur grande école (option hyperfréquences), vous possédez une expérience de 5 ans minimum en développement de produits électroniques professionnels ou grand public dans le domaine radio ou hyperfréquences.
D'éventuels déplacements de courte durée en France ou à l'étranger rendent nécessaire la maîtrise de l'anglais.
Réf. M54

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence du poste choisi à CSEE, Patrick Bétbégnies, 11 rue de Cambrai, 75945 Paris Cedex 19.



MEDIA SYSTEM

Ce qui nous réunit vous réussit

SERVICE DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE

Recherche

INGENIEURS
GRANDES ECOLES OU ASSIMILES

4 à 7 ans d'expérience

Electroniciens possédant une bonne expérience de la conception, dans le domaine des radio-mobiles

Electronique Analogique + Hyper

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Animé par un souci constant d'améliorer les services mis à la disposition de nos abonnés, nous créons aujourd'hui le poste de

Responsable du service expertise qualité

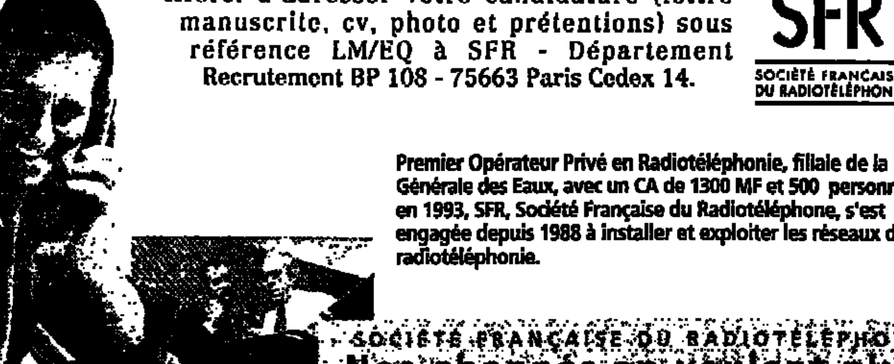
Ce responsable se verra confier le management d'une équipe de 3 personnes. Il aura pour mission de fournir aux opérationnels les outils et méthodes nécessaires à la qualification de la mise en exploitation et au bon fonctionnement des installations de radiotéléphonie sur le territoire national.

Il sera le garant des procédures d'évaluation et d'optimisation de la qualité de service, en assurant le développement et le suivi des outils et des tableaux de bord qualité.

Homme de rigueur et de méthode, diplômé d'une grande école d'Ingénieur (ENST, SUPELEC,...) vous bénéficiez dans l'idéal d'une première expérience de 3 ans chez un constructeur GSM dans le domaine de l'intégration de systèmes ou de terminaux mobiles. Vos talents de coordinateur seront un atout important pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo et prétentions) sous référence LM/EQ à SFR - Département Recrutement BP 108 - 75663 Paris Cedex 14.

SFR
SOCIÉTÉ FRANCAISE DU RADIOTÉLÉPHONE



Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes en 1993, SFR, Société Française du Radiotéléphone, s'est engagée depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE
Nos abonnés en veulent plus.

EURO RSCG CARRIERES

Société de Service Informatique, un des leaders de l'intégration de systèmes, 2 300 collaborateurs, 1 100 MF de CA, recherche pour accélérer son développement dans les secteurs de pointe des :

steria

Ingénieurs expérimentés

Vous participerez à la réalisation de systèmes complexes et au développement de ses gammes de produits en vue d'en prendre la responsabilité à terme, ou assurerez des missions de conseil, d'expertise et d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de ses clients, dans les domaines suivants :

Ingénierie de réseaux de télécommunications
Expérience de 3 à 8 ans.
Systèmes d'administration de réseaux (normes OSI, OSF/DME, Omnipoint 1).
Systèmes de transmission SDH, réseaux ATM, planification de réseaux.
Systèmes d'exploitation commerciale, SGBD relationnels, techniques objet. (Réf. TLR)

Communication d'entreprise
Expérience de 2 à 8 ans.
Messageries X 400, annuaires X 500, EDI, Groupware, Workflow. (Réf. ICR)

Génie logiciel
Expérience de 3 à 5 ans minimum.
Techniques et méthodes objet.
Développement d'outils et d'ateliers, intégration d'outils, interfaces homme-machine.
Connaissance des produits du marché. (Réf. GLD)

Intelligence artificielle
Expérience de 2 à 4 ans minimum.
Ingénierie de la connaissance, systèmes experts, réseaux de neurones.
Interfaces homme-machine, langage naturel.
Expérience d'applications opérationnelles. (Réf. SFA)

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à **Steria Ingénierie et Télécom**, 12 rue Paul-Dautier, BP 58, 78142 Vélizy cedex.

Jonction

